

Enquête Pauvreté et Structure Familiale (EPSF)

CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'ENQUETE

I. INTRODUCTION

L'Enquête Pauvreté et Structure Familiale (EPSF) constitue une nouvelle approche d'enquête auprès des ménages réalisée pour la première fois au Sénégal. La façon novatrice dont elle a été conçue apporte un certain progrès sur les questions de pauvreté et des inégalités.

En fait, la méthode "classique" pour mesurer la pauvreté estime les dépenses totales faites par les ménages, puis les rapporte au nombre de personnes pour avoir une dépense par tête. Un seuil est fixé, en deçà duquel le ménage et les membres qui le composent sont déclarés "pauvres". La structure du ménage est éventuellement prise en compte par l'utilisation d'échelles d'équivalence qui ramènent les besoins d'un enfant, d'une femme ou d'un vieillard à la norme de consommation d'un homme adulte actif. Dans cette approche, la composition du ménage est considérée comme une donnée stable qui ne joue de rôle que par le biais de la définition des besoins du ménage. Le fait que les ménages connaissent des recompositions régulières est alors ignoré, et de ce fait, les causes et conséquences de ces recompositions, non seulement en termes de pauvreté mais aussi pour nombre d'autres dimensions du bien-être des ménages, ne peuvent être étudiées. Ainsi, contrairement à l'approche "classique" qui considère que tous les membres d'un même ménage subissent de manière similaire le phénomène de la pauvreté, l'EPSF permettra d'appréhender celui-ci et les inégalités à l'intérieur des ménages.

Il est question dans ce document de faire une présentation de la méthodologie de l'EPSF qui est suivie de celles des résultats obtenus avec cette nouvelle approche novatrice. Cette approche confère à certains résultats un caractère inédit au Sénégal. Les éléments de la méthodologie ont trait aux objectifs, à la méthode d'observation et le questionnaire, au plan de sondage, au traitement des données et à l'analyse des résultats.

2. LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'objectif de cette enquête Pauvreté et Structure Familiale (EPSF) est double. D'une part, il s'agit de se donner les moyens d'évaluer la pauvreté et la vulnérabilité au niveau des individus et non pas seulement au niveau du ménage comme cela est généralement fait. D'autre part, il s'agit également de collecter l'information nécessaire pour évaluer la façon dont la structure des ménages change au cours du temps en réponse notamment à des chocs économiques. Il s'agit là d'étudier la dynamique des recompositions familiales. Ce deuxième point est d'une importance majeure car il doit permettre de prendre en compte la composition familiale non plus comme une donnée indépendante des phénomènes étudiés, mais comme une variable de choix des ménages. Le sens traditionnel de la famille élargie, les principes moraux de solidarité et les questions actuelles de pauvreté et de survie font en effet qu'au Sénégal, la composition des ménages, loin d'être une donnée exogène, suit en réalité une certaine logique, à savoir, la nécessité pour les ménages de s'adapter et de se réadapter en permanence à leur environnement en procédant à une redistribution perpétuelle des rôles entre les différents membres. Mesurer cette réactivité de la composition des ménages à leur environnement économique est indispensable pour mesurer de façon plus pertinente l'évolution de la pauvreté et des inégalités et pour faire progresser notre compréhension des comportements des ménages. L'évaluation correcte de l'impact distributif des politiques économiques doit nécessairement prendre ces recompositions en compte.

Les deux questions (pauvreté individuelle et dynamique de la composition familiale) sont liées puisque la vulnérabilité de chacun est en partie déterminée par sa position dans le ménage (chef, épouse, veuve, enfant confié, etc.) et peut donc être affectée par les recompositions qui s'opèrent.

Aucune enquête existante ne permet d'obtenir l'information nécessaire pour permettre d'atteindre ces objectifs.

Un premier point important de ce questionnaire, essentiel pour les deux aspects souligné ci-dessus, est qu'il met l'accent sur la composition du ménage. Il s'agit d'obtenir une description précise des relations entre les membres d'un ménage, et pas seulement de connaître la relation de chacun au chef de ménage. Au Sénégal, en particulier du fait de la prévalence de la polygamie, la structure des ménages peut être assez complexe. On peut avoir des membres non reliés au chef de ménage mais ayant un lien de parenté fort avec un autre membre du ménage (par ex : la belle-sœur – épouse du frère- d'une épouse du CM). Il faut enregistrer ce lien de parenté. Le questionnaire prévoit donc le moyen d'enregistrer tous les liens pertinents. Cela passe en partie par l'identification au sein du ménage de ce qu'on appelle les noyaux, et dont la définition précise est donnée plus loin. Ces noyaux sont des sous-groupes d'individus au sein du ménage dont les décisions dans certains domaines peuvent être indépendantes de celles des autres noyaux. Cette structuration en groupe nous est également utile pour bien saisir l'organisation budgétaire du ménage. Ce dernier point est essentiel pour pouvoir identifier les situations de pauvreté individuelle au sein du ménage. En effet, des membres d'un ménage appartenant à des noyaux différents qui ne disposent pas du même revenu propre vont avoir des niveaux de bien-être différents, bien qu'ils résident dans le même ménage.

Ces deux dimensions (description de la composition du ménage et description de son organisation budgétaire) sont donc cruciales pour la réussite du projet.

Le Sénégal est un pays où l'analyse de la question des dynamiques des structures familiales est particulièrement pertinente. En particulier, la polygamie donne aux ménages des frontières qui peuvent être assez difficiles à tracer et des structures particulièrement flexibles. Chaque sous-groupe (noyau) a des liens privilégiés avec d'autres ménages, par exemple avec les familles des épouses, qui peuvent, soit envoyer de nouveaux membres, soit accueillir tout ou partie de cette entité. Les structures familiales peuvent alors varier rapidement, tant horizontalement que verticalement. Par exemple, le décès d'un membre, en particulier celui d'un chef de ménage polygame, conduit souvent à une division du ménage du défunt en d'autres ménages dont la recomposition se fait assez souvent en fonction de l'espace disponible pour les héritiers, des consensus sur le partage au moment de l'héritage et des liens de parenté que les membres entretiennent avec les différentes coépouses. Ces nouveaux regroupements peuvent également se faire selon l'âge ou le rang des coépouses, le nombre et l'âge de leurs enfants. Ainsi, certaines coépouses peuvent, avec ou sans leurs enfants, rejoindre le domicile de leur famille d'origine ou celui d'un autre parent plus ou moins proche. De même, le "confiage" des enfants, pratique assez courante dont les aspects économiques (manque de moyens des parents) tendent à céder le pas aux considérations sociales (éducation et formation, soutien à un parent sans enfants, etc.) influe également sur la recomposition des ménages.

Comme cela a déjà été dit, pouvoir évaluer précisément la possibilité qu'ont les ménages d'adapter leur composition à des changements de l'environnement économique, à travers les mécanismes mentionnés ci-dessus ou à travers des mouvements migratoires plus généraux, est indispensable pour mesurer l'impact exact des politiques économiques, tant sur les ménages que sur les individus. En particulier, pour mesurer correctement l'impact sur la distribution des revenus d'une politique économique qui provoquerait des recompositions ou des divisions de certains ménages, il est indispensable de connaître la situation de tous les membres du ménage d'origine, qu'ils aient formé un ménage indépendant ou qu'ils soient restés dans le ménage d'origine. D'autre part, il faut également comprendre comment ces recompositions peuvent atténuer ou exacerber l'impact de chocs. Peuvent-elles pallier l'absence de mécanismes d'assurance et éviter aux ménages de sombrer dans la pauvreté ? Les recompositions qui s'opèrent suite à des chocs positifs empêchent-elles les ménages de sortir d'une situation de pauvreté ?

Pour comprendre comment ces recompositions participent de stratégies de survie, il faut disposer, en parallèle de l'information sur cette chronologie des changements dans la structure familiale, d'une information complète sur la chronologie des chocs ayant affecté un ménage (décès, mauvaise récolte etc.).

C'est conscient de leur vulnérabilité et de la précarité de leur situation face à des événements internes et externes sur lesquels ils n'ont aucune maîtrise, que les ménages adoptent des stratégies de survie pouvant affecter leur taille et leur composition selon l'âge, le sexe, la situation matrimoniale et le capital humain ainsi que les motivations de leurs

différents membres. L'enquête devra permettre d'appréhender ces aspects d'une façon entièrement novatrice et prometteuse de leçons cruciales pour l'évaluation des implications des politiques publiques en termes de pauvreté et d'inégalité, ainsi que pour la compréhension des modes de décisions dans les ménages sénégalais.

3. LA METHODE DE L'ENQUETE ET LE QUESTIONNAIRE

3.1 - La méthode d'observation et l'organisation de terrain

La méthodologie de l'enquête comporte les aspects suivants :

- Le questionnaire de l'EPSF sera administré à un échantillon de 2100 ménages choisis pour représenter l'ensemble du pays. Ces ménages sont répartis dans 175 Districts de Recensement (DR) dont 100 DR urbains et 75 DR ruraux. Douze (12) ménages sont enquêtés dans chaque DR, soit 1200 ménages urbains et 900 ménages ruraux.
- La collecte est étalée sur une période de 4 mois et sera effectuée par 7 équipes d'enquêteurs. Chaque équipe sera composée d'un contrôleur et de trois enquêteurs. Elle sera dotée d'un véhicule et travaillera dans un DR. Les ménages choisis seront visités pendant une journée.
- Le questionnaire comprend deux cahiers: Ménage et Dépenses. Il est complété par un questionnaire dit de Pistage et un questionnaire Communauté. Ce dernier est administré par le contrôleur.
- Chaque équipe prépare une liste de ménages en procédant au dénombrement dans chaque DR avant la collecte des données. Cette liste va servir au tirage de l'échantillon de ménages.
- Les questionnaires remplis sont ensuite acheminés à Dakar où l'atelier de saisie est organisé.

3.2 - Le questionnaire

Le questionnaire de l'EPSF a été conçu spécifiquement pour rassembler les informations relatives aux deux dimensions qui sont la pauvreté individuelle et la recomposition familiale. Il est donc très différent des questionnaires conçus pour des enquêtes "budget-consommation" plus traditionnelles.

Le questionnaire de base est composé de 16 sections réparties dans deux cahiers: le cahier MENAGE et le cahier DEPENSES. Il vise l'obtention des données sur la composition et la recomposition des ménages qui subissent des chocs positifs ou négatifs, et sur les dépenses et l'organisation budgétaire au sein du ménage reposant sur les différents groupes (noyaux) identifiés.

a) - Le cahier ménage

Ce cahier sert à recueillir des informations détaillées sur les membres du ménage et certains membres de leur famille (conjoint, père, mère et enfants) ; notamment sur la vie matrimoniale, l'éducation, la santé et les activités économiques ainsi que sur l'habitat, le patrimoine et l'accès aux services sociaux. Le cahier ménage contient les sections suivantes :

- Section A: Identification du ménage
- Section B: Composition du ménage
- Section C: Histoire et situation socio-économique du ménage
- Section D: Enfants (00-24 ans) biologiques, confiés ou adoptés, des membres du ménage, vivant hors du ménage
- Section E: Les départs
- Section F: Alphabétisation et Education
- Section G: Santé
- Section H: Emploi et travaux domestiques
- Section I: Habitat et accès aux services sociaux
- Section J: Confort et éléments de patrimoine

b) - Le cahier dépenses

Ce cahier regroupe les sections relatives aux dépenses en biens et services, autoconsommation, transferts et autres ressources du ménage. Il diffère d'un cahier dépenses classiques en deux points. Un accent est mis sur l'organisation des repas et la répartition de leur préparation entre les membres du ménage. Par ailleurs, les noyaux définis en section B sont repris ici et on veut connaître les dépenses effectuées *par noyau* et non pas seulement les dépenses agrégées au niveau du ménage. Il contient les sections suivantes:

- Section A: Identification du ménage
- Section K: Organisation budgétaire du ménage
- Section L: Dépenses communes à tout le ménage
- Section M: Dépenses effectuées par les membres d'un noyau
- Section N: Transferts
- Section O : Prêts et Emprunts
- Section P: Epargne

Le questionnaire se présente en 2 versions dont l'une est administrée aux ménages "primaires" c'est-à-dire ceux qui sont tirés dans l'échantillon et l'autre sert pour ceux dits "secondaires". Au Sénégal, les situations où les époux ne cohabitent pas dans le même ménage sont fréquentes. Elles apparaissent en particulier quand la femme n'a pas encore rejoint le domicile conjugal ou quand l'homme est polygame et que ses différentes épouses résident dans des foyers différents. Dans ce dernier cas, il est fréquent que l'homme se partage entre au moins deux foyers. Le chef de ménage polygame se partage donc entre au moins deux ménages, il est naturel de considérer qu'il est membre de chacun d'entre eux.

Dans l'EPSF, la collecte des données est étendue à tous ces ménages. Ceux qui ne sont tirés dans l'échantillon sont appelés ménages "secondaires". On appelle donc "ménage secondaire" le ménage dans lequel réside un conjoint ou une coépouse d'un chef de ménage enquêté dans l'échantillon primaire. Le contenu des deux versions du questionnaire reste pratiquement le même, à part la section A qui n'a pas exactement la même forme pour les ménages "primaires" et pour les ménages "secondaires".

4. LE MENAGE ET LE NOYAU

L'approche nouvelle de l'EPSF repose en partie sur la répartition des ressources au sein du ménage. Pour ce faire il a fallu la séparation des membres du ménage en groupes appelés "noyau". Le ménage constitue le point de départ, il doit être défini avant de passer à la constitution de ces "noyaux".

Un ménage est défini généralement comme étant un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM).

En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe. Des personnes peuvent se trouver dans des situations particulières par rapport au ménage et son lieu d'habitation (prise simple du repas, personne vivant seule, personnel domestique, etc.).

Dans le cadre de l'EPSF, l'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence (au sens large, étant donné que, conformément à ce qui précède, les lieux situés en dehors du logement du ménage et utilisés par les membres du ménage pour dormir doivent être considérés comme faisant partie de celui-ci). La notion de résidence se définit généralement comme le fait de vivre habituellement dans le ménage pour une durée conventionnellement fixée à 6 mois ou plus par rapport à la date de l'enquête.

Dans les ménages sénégalais, plusieurs ‘groupes’ de personnes cohabitent. Typiquement, les membres d'un groupe peuvent prendre leurs repas en commun et séparément des membres des autres groupes. Tout ou partie des dépenses alimentaires du groupe sont alors prises en charge par les membres du groupe disposant d'un revenu. Ces membres contribuent également aux dépenses collectives du ménage, comme le paiement du loyer ou de l'électricité. Afin de bien appréhender la façon dont les budgets sont organisés au sein des ménages, il faut pouvoir clairement identifier les groupes pertinents. La notion de « noyau » a été retenue pour faciliter cette identification. Le noyau dans le ménage est constitué d'une personne adulte (chef de noyau) accompagnée. Les ‘accompagnateurs’ peuvent être de plusieurs types : épouse, enfants, parent isolé, autre membre de la famille non-accompagné (frères ou sœurs par exemple). Il convient toutefois de préciser que le noyau du chef de ménage constitue toujours un noyau séparé de celui de son ou ses épouses.

Tous les hommes adultes autres que le chef de ménage doivent être traités différemment selon qu'ils sont ou non polygames. Le monogame présent avec son épouse constitue avec elle et leurs enfants un noyau séparé. En revanche, l'homme polygame avec au moins deux de ses femmes sont membres du ménage, il doit être traité de la même façon que le chef de ménage, chacune des épouses se retrouve alors à la tête d'un noyau séparé, constitué d'elle-même et, éventuellement, de ses enfants membres du ménage. En revanche, le polygame dont une seule femme vit dans le ménage, lui et son épouse font partie du même noyau

Le personnel domestique (et éventuellement leur famille) qui vit dans le ménage et n'ayant aucun lien de parenté avec leur employeur, constitue toujours un noyau séparé. S'ils sont plusieurs domestiques, non apparentés, ils constituent chacun un noyau séparé. Un couple de domestiques constitue un seul noyau.

5. LE PLAN DE SONDAGE

Cette partie présente le plan de sondage retenu pour l'EPSF. Ce plan doit répondre de manière efficace aux besoins d'analyse compte tenu des contraintes imposées par la stratégie de collecte.

Le plan de sondage doit donner un échantillon de ménages qui est probabiliste et représentatif de l'ensemble des ménages du Sénégal. Il doit permettre des estimations non biaisées au niveau national, pour la zone urbaine et pour la zone rurale.

Pour être représentatif et non biaisé, l'échantillon doit provenir de l'ensemble de la population des ménages au moment de l'enquête.

Les 1800 ménages retenus, représentent la charge de travail qui peut être fait par les 17 équipes d'enquêteurs dans un délai de trois (3) mois.

La collecte est faite par des équipes d'enquêteurs véhiculées et celles de Dakar dont les enquêteurs prennent les moyens de transport en commun pour se rendre à leur lieu de travail. Chaque équipe étant constituée d'un contrôleur et de 3 enquêteurs (2 enquêteurs principaux et un de réserve). Pour faciliter le transport et le contrôle, tous les membres d'une équipe travaillent simultanément dans le même DR. Ce n'est que quand l'ensemble des activités de collecte est terminé pour ce DR que l'équipe se déplace vers le DR suivant.

5.1 Les caractéristiques de l'échantillon

Les objectifs et l'organisation ci-dessus ont dicté le plan de sondage. L'échantillon possède les caractéristiques suivantes:

- Il y a au total trois (3) strates définies qui sont le milieu urbain de Dakar, les autres villes et le milieu rural. Le tirage des ménages se fait indépendamment dans chacune des strates.

- Durant l'enquête, une équipe travaille dans un district de recensements (DR). Les DR sont des unités géographiques formées lors du recensement de 2002. La taille varie généralement entre 50 et 300 ménages, avec une moyenne de 100 ménages.

- Un ménage à enquêter est visité une journée entière. Et il est prévu qu'une équipe couvre en moyenne 9 DR, soit 108 ménages. Le nombre de ménages enquêtés par DR est de 12.

5.2. La base de sondage

Comme pour la plupart des enquêtes ménages, le plan de sondage prévoit l'utilisation d'unités aréolaires (les DR) desquelles seront tirés des ménages à enquêter. En plus des avantages pratiques liés au contrôle et au transport, cette méthodologie d'échantillonnage à plusieurs degrés permet une mise à jour de la liste des ménages des DR de l'échantillon. La mise à jour des DR est effectuée par l'équipe d'enquêteurs juste avant la collecte des données. Cela a l'avantage d'éliminer le biais causé par l'omission de nouveaux ménages si les deux activités étaient menées séparément dans le temps.

Au Sénégal, l'ANSD bénéficie de la liste des DR du recensement de 2002 qui est organisée dans un fichier Excel avec tous les éléments facilitant leur identification (région, département, arrondissement, commune et commune d'arrondissement, communauté rurale, numéro d'identification du recensement) et leur taille donnée en termes de ménages et populations.

L'échantillon de l'EPSF est à deux degrés avec un tirage des DR qui sont les unités primaires (PU), qui est suivi de celui des ménages, unités secondaires (US) à l'intérieur d'un DR déjà choisi.

5.3. Le tirage de l'échantillon

a) La stratification

Le nombre de districts de recensement (DR) à choisir est fonction des tailles d'échantillon de ménages selon que l'on est en zone rurale ou urbaine. Ces tailles sont de 1032 ménages pour la zone urbaine et 768 pour la zone rurale. Si 12 ménages sont choisis par DR, on obtient des tailles d'échantillon de 64 DR ruraux et 86 DR urbains.

La stratification de l'échantillon de l'EPSF est la même que celle qui est utilisée dans les autres enquêtes ménages au niveau national. Il y a donc trois niveaux de stratification : urbain et rural avec la différenciation en milieu urbain (Dakar et autres villes du pays).

Les 150 DR de l'échantillon ont été répartis proportionnellement au nombre de ménages dans chaque strate.

Il y a une stratification géographique implicite du fait que la base de sondage a été triée par région avant la sélection d'un échantillon systématique. L'échantillon est donc réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque région, mais les tailles d'échantillon par région sont aléatoires du fait que le nombre de ménages par région n'est pas multiple du pas de tirage utilisé.

TABLEAU 03 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON DE L'EPSF

STRATE	NOMBRE DE DR	NOMBRE DE MENAGES
URBAINE	86	1032
- DAKAR	56	672
- AUTRES VILLES	30	360
RURALE	64	768
TOTAL	150	1800

b) Le tirage de l'échantillon

Le tirage des UP est effectué indépendamment dans chaque strate. L'échantillon est choisi avec probabilité proportionnelle à la taille du DR.

A chaque DR est attribué un numéro de trois chiffres propre à l'EPSF donc différent de celui qui lui est attribué lors du recensement. Le premier chiffre indique la strate : 1 pour Dakar; 2 pour Autres villes et 3 pour le milieu rural. Les deux autres chiffres sont une numérotation séquentielle simple des DR. Par exemple, les DR ruraux sont numérotés de 301 à 364.

Ensuite, le calcul des probabilités de sélection des différentes unités et les poids d'échantillon des ménages est fait avec les caractéristiques du plan de sondage.

Une estimation du montant total d'une caractéristique donnée pour la strate est obtenue en multipliant les valeurs observées de la caractéristique dans la strate par les poids des ménages correspondants et en totalisant le résultat pour l'ensemble des ménages de la strate. Le total estimé pour l'ensemble du pays est la somme des totaux estimés pour les trois strates.

6. L'EXPLOITATION DES DONNEES

La réussite de cette étape consacre aux données une bonne qualité. Les logiciels CSPRO (saisie et contrôles automatiques) et SPSS (contrôles automatiques et tabulation) sont utilisés. Le staff technique de l'enquête en a une maîtrise parfaite.

Toute la saisie et l'apurement des données ont été faits à Dakar et duré près de 5 mois.

Soixante (60) agents de saisie et trois (3) correcteurs de données ont été recrutés et formés pour l'entrée et la correction des données. Les agents sont regroupés en trois brigades qui travaillent chacune 5 heures par jour.

L'écriture des programmes de saisie consiste à créer des écrans de saisie et l'établissement d'enchaînement entre eux. Les maquettes de saisie épousent la configuration des cahiers, c'est-à-dire qu'un enregistrement correspond à une section ou une partie de section s'il y en plusieurs. Les écrans ainsi obtenus sont identiques au dessin du questionnaire, et se suivent dans l'ordre retenu dans le cahier.

Les programmes de contrôles portent sur la vérification des informations à l'intérieur d'un cahier et entre les deux cahiers.

Les contrôles automatiques effectués sont les contrôles de structure (présence effective des enregistrements), les contrôles de validité (la donnée saisie appartient à l'ensemble des valeurs prévues pour une question), les contrôles de saut (respect des renvois contenus dans le questionnaire) les contrôles de cohérence (comparaisons de réponses données à deux ou plusieurs questions).

L'écriture des programmes de création de variables et de tabulation constitue la dernière étape de l'exploitation des données. Il faut à chaque fois vérifier la pertinence et de la cohérence des résultats les fréquences, les nuages de points et la moyenne. Il est utile que les résultats obtenus (tableaux et autres indicateurs) soient confrontés aux séries de données existantes pour mieux apprécier les évolutions constatées. Les sources des incohérences sont les procédures de génération des variables et/ou la qualité des données.

Les fichiers issus de la saisie des données sont en ASCII, ils peuvent être exportés vers le logiciel SPSS avec la génération automatique des programmes de conversion par le logiciel CSPRO avec sa fonction « Export ».

D'autres contrôles de cohérence entre les enregistrements de différents questionnaires, la correction et la tabulation sont réalisés à l'aide du logiciel SPSS.

7. L'ORGANISATION DE L'ANALYSE DES RESULTATS

Le comité de rédaction du rapport de l'EPSF est constitué du personnel d'encadrement de l'enquête auquel se sont joints des personnes auxquelles il a été fait appel pour l'expérience qu'elles ont spécifiquement pour les thèmes qu'elles ont à traiter.

Chaque membre propose les différentes parties du plan du thème au comité qui apporte des amendements avant de l'adopter. La liste des tableaux et des indicateurs élaborée par les membres de l'encadrement est complétée ou modifiée par le responsable du thème pour qu'elle réponde au mieux à ses besoins.

Il est demandé à chacun de faire de la recherche documentaire sur le thème choisi afin de mieux cerner tous les aspects de la question qui est traitée.

Plusieurs versions du document produit est soumis au comité de rédaction pour lecture et commentaires jusqu'à l'obtention d'un texte définitif.

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES

Introduction

Ce chapitre qui donne les caractéristiques démographiques et sociales des ménages, s'articule autour de trois grandes parties. La première présente les Caractéristiques démographiques et sociales de la population, c'est-à-dire des individus qui composent le ménage. La seconde présente les caractéristiques des Ménages et des Chefs de Ménage, avec quelques éléments de comparaison avec la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages, réalisée en 2004. La troisième est axée sur les caractéristiques des noyaux et de leurs Chefs.

I- CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES DE LA POPULATION

1.1- Etat et évolution de la population

L'Enquête sur la Structure Pauvreté et la Familiale (ESPF) réalisée en 2006, estime la population du Sénégal à 11 436 845 habitants en 2006-2007 (Tableau 1). Plus d'une personne sur deux (53,4%) de cette population vivent en milieu rural, malgré une urbanisation croissante (41,5% en 2004 et 46,8% en 2006). En outre, plus d'une personne sur quatre (27,4%) vivent dans l'agglomération de Dakar et 19% dans les Autres villes.

Comparées aux données de l'ESAM II réalisée en 2004, l'ESFP montre une augmentation de 5 points du poids de Dakar et une stagnation de celle des Autres villes (19,4%). Cette hausse de la population de Dakar au détriment de celle du milieu rural (58,5% en 2004 et 53,2% en 2006) est certainement due à l'effet de la migration interne et plus particulièrement l'exode rural.

Tableau 1 : Répartition de la population selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Total
Dakar urbain	28,2	26,6	27,4
Autres villes	19,4	19,4	19,4
<hr/>			
Milieu urbain	47,6	46,1	46,8
Milieu rural	52,4	53,9	53,2
Total	5 488 002 (48%)	5 948 843 (52%)	11 436 845 (100,0%)

La comparaison selon le sexe révèle une prédominance de la population féminine quel que soit le milieu de résidence et la strate, avec respectivement : 52% au niveau national ; 52,7% pour le milieu rural et 51,2% pour le milieu urbain.

1.2- Structure par âge et sexe de la population totale

La répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux (Tableau 2) confirme la jeunesse de la population. En effet, plus de la moitié de la population (52,5%) ont moins de 20 ans et plus d'une personne sur quatre (28,4%) ont entre 20 et 40 ans. Les personnes âgées (plus de 60 ans) ne représentent que 6,2% de la population.

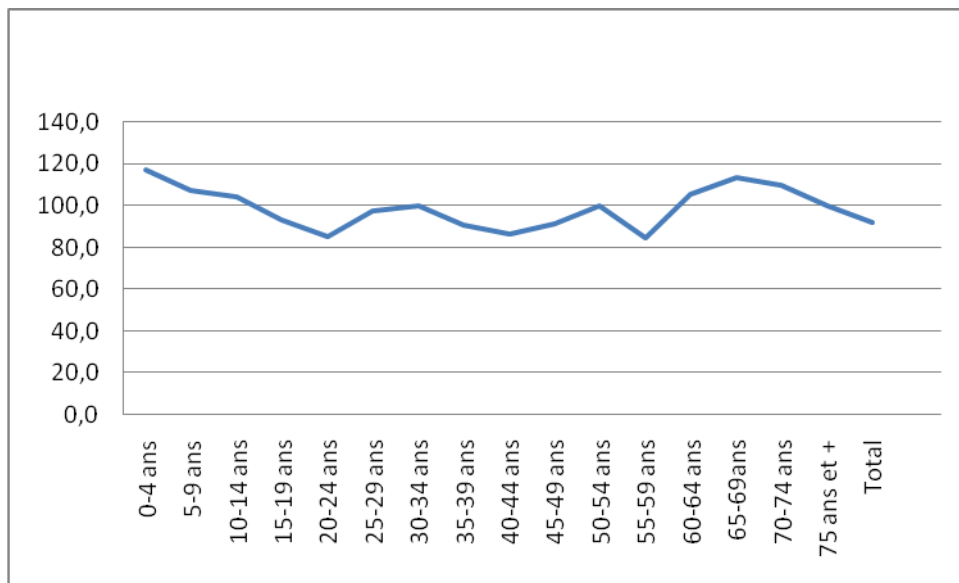
Le taux de dépendance démographique qui se définit comme le rapport du nombre de jeunes (0-14 ans) et de personnes âgées (60 ans et +) sur le nombre d'adultes (15-59 ans), mesure d'une certaine manière, la charge qui pèse sur la population adulte. L'ESPF estime le taux de dépendance au Sénégal à 88,7%, ce qui signifie que près de 89 jeunes sont à la charge de 100 adultes. Ce taux de dépendance est estimé à 113,1% en milieu rural contre 67% en milieu urbain. Cette différence s'explique par la définition de l'activité qui ne s'applique pas avec la réalité du milieu rural où les enfants commencent leur apprentissage très tôt et les vieillards continuent leurs activités jusqu'à la limite de leurs possibilités. Le taux de dépendance reste plus élevé pour les hommes (97%) que pour les femmes (81,7%), ceci quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 2 : Répartition de la population selon le sexe et l'âge

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	masculin	féminin	Total	masculin	Féminin	Total	masculin	Féminin	Total
0-4 ans	13,2	12,2	12,7	19,0	15,3	17,1	16,3	13,9	15,0
5-9 ans	11,6	10,1	10,9	17,1	16,5	16,7	14,5	13,5	14,0
10-14 ans	10,6	11,3	11,0	13,5	11,9	12,7	12,1	11,6	11,9
15-19 ans	12,8	12,1	12,4	9,8	11,8	10,8	11,2	12,0	11,6
20-24 ans	10,9	13,0	12,0	7,4	8,8	8,1	9,1	10,7	9,9
25-29 ans	9,2	8,8	9,0	5,8	6,5	6,2	7,4	7,6	7,5
30-34 ans	6,4	6,8	6,6	5,7	5,4	5,6	6,0	6,0	6,0
35-39 ans	5,7	5,6	5,7	3,9	4,9	4,5	4,8	5,3	5,0
40-44 ans	4,6	4,8	4,7	3,2	4,0	3,6	3,8	4,4	4,1
45-49 ans	3,8	4,0	3,9	2,8	3,2	3,0	3,3	3,6	3,4
50-54 ans	3,0	3,2	3,1	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0
55-59 ans	2,5	2,6	2,6	1,9	2,5	2,2	2,2	2,6	2,4
60-64 ans	2,0	1,6	1,8	1,7	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8
65-69ans	1,3	1,3	1,3	2,1	1,7	1,8	1,7	1,5	1,6
70-74 ans	0,9	1,0	0,9	1,3	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1
75 ans et +	1,1	1,6	1,3	1,8	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5
ND	0,4	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2
Total	100,0 (2610355)	100,0 (2740440)	100,0 (5350795)	100,0 (2877648)	100,0 (3208402)	100,0 (6086050)	100,0 (5488003)	100,0 (5948842)	100,0 (11436845)

Pour l'ensemble, la répartition de la population selon l'âge et le sexe révèle une prédominance des femmes à tous les âges sauf pour les moins de 10 ans. Le constat est le même en zone rurale. Dans la zone urbaine de Dakar par contre, les femmes ne prédominent que pour les 10-29 ans.

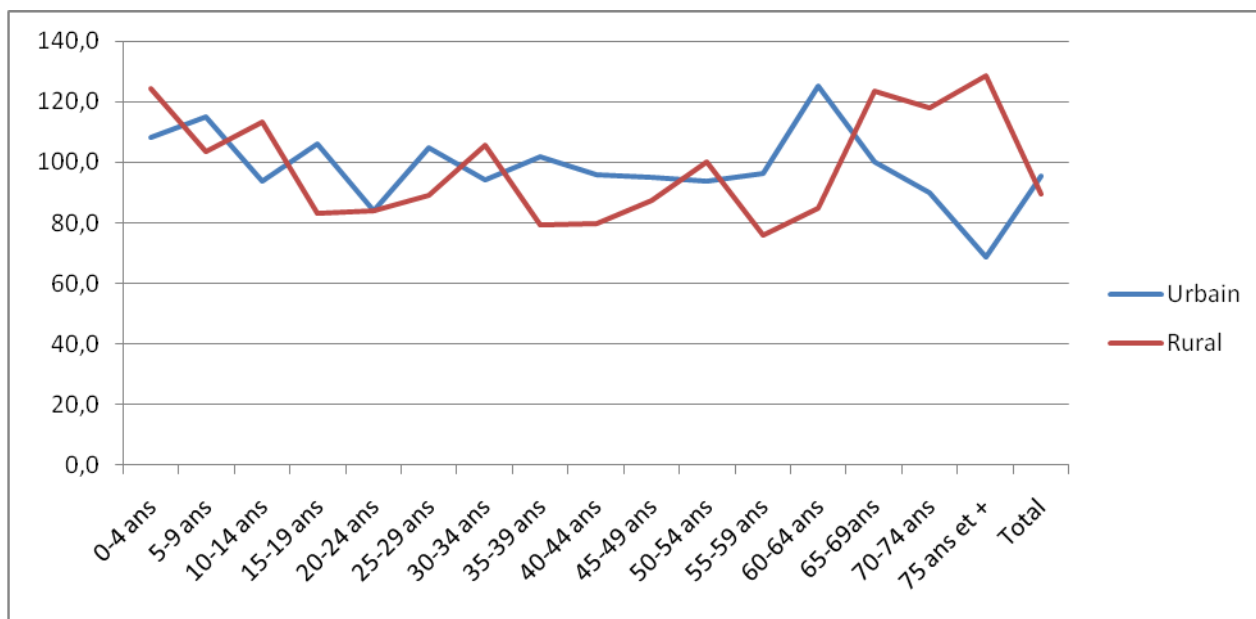
Graphique 1 : Répartition du rapport de masculinité selon le groupe d'âge



Le rapport global de masculinité (92,3) met en exergue la prédominance des femmes dans la population totale. La représentation graphique du rapport de masculinité selon groupe d'âge, (graphique 1) montre une courbe en dents de scie avec une prédominance de la population féminine aux âges jeunes (117,3 filles pour 100 de garçons de 0-4 ans) et aux âges 60-70 ans. La tendance s'inverse à 20-24 ans, 40-44 ans et 55-59 ans.

La comparaison selon le milieu de résidence (Graphique 2) révèle une prédominance des femmes sur les hommes plus marquée en milieu urbain. En effet, le rapport de masculinité global est estimé à 95,3 en milieu urbain contre 89,7 en milieu rural. La représentation graphique du rapport de masculinité selon les groupes d'âge et le milieu de résidence montre deux courbes en dents de scie qui s'entrecroisent.

Graphique 2 : Répartition du rapport de masculinité selon le groupe d'âge et le milieu de résidence



1.3- La situation matrimoniale

La question sur la situation matrimoniale est posée à tous les membres du ménage, âgés de 13 ans et plus, y compris les résidents absents et les conjoints visiteurs. L'EPSF définit le mariage comme une union reconnue par la religion, la coutume ou la loi. Le célibataire est celui qui n'a jamais été marié, alors que les divorcés et les veufs sont des gens qui ne sont plus en union. Une question subsidiaire permet de distinguer les différents types d'unions : religieux, civil, religieux/civile et le concubinage ou l'union libre.

L'analyse des données du tableau 1.3 révèle que, globalement plus d'une personne sur trois (35,2%) est mariée et plus d'une personne sur deux (55%) est restée célibataire. Les veuves (4,7%) et les divorcées (1,9%) représentent une minorité. En outre, parmi les mariés 26,6% sont des monogames, contre 8,6% de polygames.

La comparaison selon le milieu de résidence montre que le nombre de célibataires est plus de deux fois plus important que les mariés monogames, quel que soit le milieu de résidence. La pratique de la polygamie est plus répandue en milieu rural (11,6%) qu'en milieu urbain (5,9%), à Dakar (5,9%) et dans les Autres Villes (5,8%). La proportion de veufs est plus importante en milieu rural (5,1%) qu'en milieu urbain (4,3%) et Dakar (3,5%). Par contre le divorce est deux fois plus important en milieu urbain (2,5%) qu'en milieu rural (1,2%).

Dans l'ensemble les hommes (37,8%) sont plus nombreux dans le mariage que les femmes (32,3%) (Tableau 3), il en est de même pour le célibat, qui a connu une augmentation plus marquée chez les femmes de 2004 à 2006. En effet, si en 2004 : 57 % des hommes et 39,4% des femmes sont célibataires en 2006 ces proportions passent respectivement à 58,2% et 51,5%. Par contre, le veuvage (9,3% de femmes contre 0,5% d'hommes) et le divorce (3% de femmes contre 0,9% d'hommes) touchent plus les femmes que les hommes, différence qui reflète l'effet multiplicateur de la polygamie.

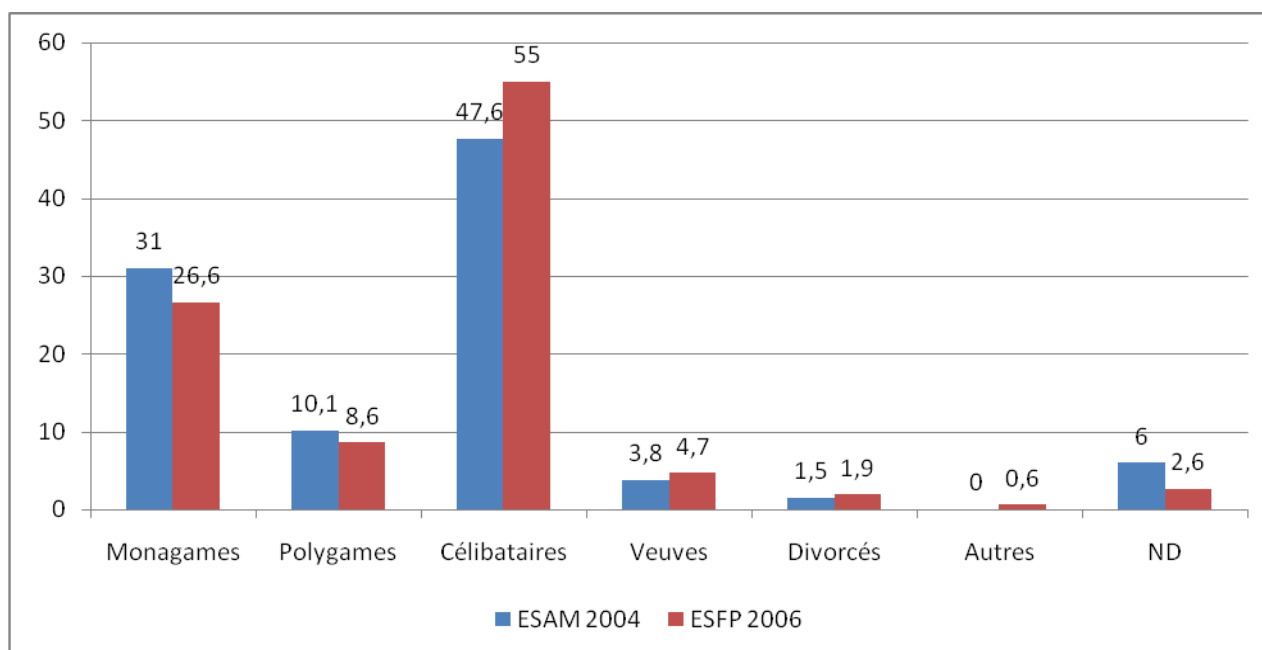
Tableau 3 : Répartition de la population selon le sexe et la situation matrimoniale

		Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Célibataire	Veuf(ve)	Divorcé(e)	Autre	ND	Total
Dakar urbain	masculin	18,1	13,3	17,9	1,0	10,6	23,4	12,3	16,5
	féminin	12,5	8,2	15,8	22,5	29,1	20,5	18,3	14,9
	Total	25,9	5,9	58,9	3,5	2,4	0,8	2,6	100,0
Autres villes	masculin	9,3	7,9	12,7	1,4	5,6	6,8	7,1	10,5
	féminin	7,2	5,8	10,0	22,5	23,8	10,1	10,7	9,7
	Total	21,7	5,8	61,4	5,5	2,8	0,5	2,3	100,0
Milieu urbain	masculin	27,5	21,2	30,6	2,4	16,2	30,2	19,4	27,1
	féminin	19,8	13,9	25,8	45,0	53,0	30,6	29,0	24,7
	Total	24,3	5,9	59,9	4,3	2,5	0,7	2,5	100,0
Milieu rural	masculin	28,7	35,4	24,8	3,3	9,5	8,0	22,6	25,3
	féminin	24,1	29,5	18,9	49,2	21,3	31,2	29,0	23,0
	Total	29,1	11,6	49,7	5,1	1,2	0,5	2,8	100,0
Ensemble	masculin	28,5	9,3	58,2	0,5	0,9	0,5	2,1	100,0
	féminin	24,5	7,8	51,5	9,3	3,0	0,8	3,1	100,0
	Total	26,6	8,6	55,0	4,7	1,9	0,6	2,6	100,0
		(1892887)	(613091)	(3912444)	(333461)	(135679)	(41280)	(188023)	(7116867)

Comparées aux données de l'ESAMII, l'ESFP montre une baisse de près de 6 points du mariage et une montée de plus de 7 points du célibat (Graphique 3). Le veuvage a connu une hausse plus marquée que le divorce.

Dans un pays conservateur, comme le Sénégal, où la religion est omniprésente, il va de soit que se marier reste une obligation. Ainsi, la montée du célibat devient un phénomène inexplicable, certainement due la perte des valeurs.

Graphique 3 : Répartition de la population selon le statut matrimonial entre ESAM II et ESFP



1.4- L'ETHNIE ET LA NATIONALITE

Tout comme les autres enquêtes, l'EPSF confirment la prédominance de trois ethnies, que sont : les Wolof/Lébous (39,8%) suivies des Poulars (29,1%) et des Sérères (13,1%). Localisés en grande majorité en milieu rural, les Soninkés représentent la plus faible proportion (2,5%) après les Diolas (3,8%).

Tableau 4 : Répartition de la population selon l'ethnie/nationalité et le milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Wolof/Lébou	44,7	43,7	44,3	35,9	39,8
Poular	22,7	28,9	25,3	32,4	29,1
Sérère	12,1	9,3	11,0	15,0	13,1
Diola	5,5	4,5	5,1	2,6	3,8
Manding/Sossé	4,4	7,0	5,5	6,6	6,1
Soninké	3,4	1,0	2,4	2,6	2,5
Autres sénégalais	4,7	3,5	4,2	3,4	3,8
Africains	1,9	0,9	1,5	0,9	1,2
Autres étrangers	0,3	0,4	0,3	0,1	0,2
ND	0,2	0,8	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des ethnies selon le milieu de résidence (Tableau 4) révèle que les Africains (1,2%) et les Autres étrangers (0,2%) bien que minoritaires, vivent pour la plupart dans la zone urbaine. Il en est de même pour l'ethnie diolas qui sous l'effet de l'exode rurale, se retrouve avec près de 6% dans la zone urbaine de Dakar. Par ailleurs, les Wolof/Lébous sont localisés en milieu urbain (44,3%) et à Dakar (44,7%) en particulier.

1.5- La religion

La population sénégalaise est très majoritairement musulmane (95,2%) et ceci quel que soit le milieu de résidence. Le christianisme (4,3%) et l'animisme (0,1%) sont également présents, mais avec des proportions négligeables. En effet, l'islamisation du Sénégal date du XIème siècle alors que l'apparition du christianisme est beaucoup plus récente. Souvent mêlée à ces deux religions, l'animisme est encore présent.

Le christianisme est en majorité localisé en milieu urbain (près de 6%) et en particulier Dakar (7,5%) alors que l'animisme est pratiqué essentiellement en milieu rural (0,1%).

Tableau 5 : Répartition de la population selon la religion et le milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Musulman	92,2	95,5	93,6	96,7	95,2
Chrétien	7,5	3,7	5,9	2,9	4,3
Animiste	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autre	0,0		0,0	0,0	0,0
ND	0,3	0,8	0,5	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II- CARACTERISTIQUES DES MENAGES

En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe et mérite d'être suffisamment explicitée pour une compréhension uniforme. Ainsi, l'ESFP définit le ménage comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en wolof, "ngank" en serer, "hirande" en toucouleur et "Siitik" en diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage.

Cette partie va permettre d'étudier : (1) la composition des ménages à travers le lien de parenté entre les différents membres de ménage et le type de ménages ; et (2) les caractéristiques du Chef de Ménage.

2.1- Lien avec le Chef de Ménage (CM)

Au Sénégal, l'essentiel de la population est composé d'enfants légitimes (41,1%). Ils sont suivis de très loin par les CM (12,3%), leurs époux/épouses (10,4%) et les petits enfants (9,1%). Les enfants adoptés/confiés ne représentent que 2,2% de la population. Du fait de la solidarité familiale qui existe partout en Afrique et au Sénégal en particulier, les neveux/nièces (6,1%), les frères sœurs (4,3%) et les personnes sans lien (3,4%) de parenté avec le CM sont acceptées au même titre. En outre, la présence des grands parents (0,2%), des beaux-parents (0,2%) et des beaux-enfants (1,9%) est quasi existante.

Tableau 6 : Répartition de la population selon le lien de parenté et le milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres villes	milieu rural	Total
Chef de ménage	14,5	12,4	11,0	12,3
Epoux/épouses	9,0	8,2	12,0	10,4
Coépouse	0,3	0,2	0,3	0,3
Enfants	38,8	42,6	41,7	41,1
Enfants adoptés / confiés	2,9	3,2	1,6	2,2
Petits-enfants	8,0	11,2	9,0	9,1
parents	1,0	1,5	2,5	1,9
Frères/sœurs	4,5	3,1	4,6	4,3
Neveux/nièces	4,7	5,7	6,9	6,1
Grands-parents	0,1	0,2	0,2	0,2
Autres parents	8,3	5,6	5,6	6,3
Beaux-parents	0,3	0,2	0,2	0,2
Beaux-enfants	1,8	2,0	1,9	1,9
Sans lien	5,6	3,7	2,1	3,4
Nd	0,2	0,2	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition de la population selon le lien de parenté montre des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si à Dakar urbain, les CM (14,5%) et les enfants légitimes (38,8%) représentent 53,3% cette proportion passe près de 53 % en milieu rural (avec respectivement 11% de CM et 41,7% d'enfants légitimes) et 65%

dans les Autres villes (avec respectivement 12,4% de CM et 42,6% d'enfants légitimes). A Dakar, les enfants confiés/adoptés (2,9%) et les personnes sans lien de parenté avec le CM (5,6%) sont fréquents. C'est l'effet de la migration interne dû à plusieurs raisons, dont les plus courantes sont la recherche d'un emploi ou la poursuite des études.

2.2- LE TYPE DE MENAGE

Les données de l'ESFP ont permis de classer les ménages selon le nombre de noyau qui le compose. Ainsi, près de 45% des ménages du Sénégal sont constitués de deux noyaux et 37,5% d'au moins trois noyaux (Tableau 7). Les ménages d'un noyau, représentent 17,8% des ménages.

Tableau 7 : Répartition des ménages selon le type de ménage et le milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
1 noyau	31,0	19,4	26,3	9,9	17,8
2 noyaux	45,3	51,0	47,6	41,9	44,7
3 à 4 noyaux	18,4	24,8	21,0	37,9	29,7
5 noyaux et +	5,3	4,8	5,1	10,3	7,8
Total	100,0 (340303)	100,0 (231384)	100,0 (571687)	100,0 (613460)	100,0 (1185147)

Les ménages composés de plusieurs noyaux sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, les ménages d'au moins trois noyaux sont deux fois plus fréquents en milieu rural (48,2%) qu'à Dakar (23,7%) et dans les Autres villes (29,6%). Par contre, les ménages d'un seul noyau sont plus fréquents à Dakar urbain (31%) et dans les Autres villes (19,4%) qu'en milieu rural (9,9%).

2.3- CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES (CM)

Les caractéristiques des chefs de ménages sont cernées à travers des variables sociodémographiques que sont : l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et l'occupation avec le milieu de résidence comme variable de contrôle.

2.3.1- Le sexe et le milieu de résidence du CM

Sur les 1 185 147 ménages que compte le Sénégal, 941 485 sont dirigés par des hommes, soit plus de trois ménages sur quatre (79,4%).

Tableau 8 : Répartition des CM selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Total
Dakar urbain	28,0	31,5	28,7
Autres villes	15,9	33,6	19,5
Milieu urbain	43,9	65,1	48,2
Milieu rural	56,1	34,9	51,8
Total	100,0	100,0	100,0
	941485 (79,4%)	243662 (20,6%)	1185147(100,0%)

Plus de la moitié (51,8%) de ces ménages est localisé en milieu rural, près de 29% dans la zone urbaine de Dakar et 19,5% dans les autres villes (tableau 2.1).

Les femmes chefs de ménage sont plus nombreuses en milieu urbain (65,1%) qu'en milieu rural (34,9%). Ce qui montre le niveau de responsabilité moral et financier des femmes en milieu urbain.

2.3.2- TAILLE DU MENAGE

Au Sénégal, le sens traditionnel de la famille élargie et les principes de solidarité sont des valeurs qui existent toujours. En effet, la répartition des ménages selon la taille, le sexe du CM et le milieu de résidence (Tableau 9) montre que près de 46% des ménages ont une taille comprise entre 5 et 9 personnes par ménage et 30% ont plus de 10 personnes par ménage.

Les ménages d'une à 4 personnes bien qu'en hausse par rapport à l'ESAM II (13,9%) ne représente que 24,1%. Près de 46% des ménages ont une taille de 5 à 9 personnes et 30% des ménages comptent plus de personnes.

La répartition selon la taille et le sexe du CM révèle que 31,5% des ménages dirigés par les femmes ont une taille d'une à 4 personnes et près de 21% ont une taille de plus de 10 personnes. Parmi les ménages dirigés par des hommes, 22,2% ont une taille d'une à 4 personnes et 32,4% sont composés de plus de 10 personnes.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon la taille, le sexe du CM et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			ENSEMBLE		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	masculin	Féminin	Total
1-4 pers.	33,7	26,8	31,8	13,2	40,2	16,9	22,2	31,5	24,1
5-9 pers.	40,3	51,2	43,3	49,3	41,2	48,2	45,3	47,7	45,8
10-14 pers.	18,4	14,3	17,3	23,8	14,5	22,5	21,4	14,4	20,0
15-19 pers.	4,4	4,7	4,5	8,4	3,2	7,7	6,6	4,2	6,1
20-29 pers.	2,9	2,1	2,7	4,2	0,9	3,7	3,6	1,7	3,2
30 pers. et +	0,3	0,9	0,4	1,2	0,0	1,0	0,8	0,6	0,7

	100,0														
Total	(413068)	100,0 (158619)	100,0 (571687)	100,0 (528417)	100,0 (85044)	100,0 (613460)	100,0 (941485)	100,0 (243662)	100,0 (1185147)						

La comparaison selon le milieu de résidence montre que la proportion de ménages de 1 à 4 personnes est près de deux fois plus nombreux en milieu urbain (31,8%) qu'en milieu rural (16,9%). Cependant, la répartition des ménages selon la taille et le sexe du CM, révèle qu'en milieu urbain, près de 34% des ménages dirigés par des hommes ont une taille d'une à 4 personnes alors qu'en milieu rural cette proportion passe à 13,2%. La tendance s'inverse pour les ménages dirigés par des femmes dont 26,8% ont une taille d'une à 4 personnes en milieu urbain, cette proportion passe à 40,2% en milieu rural.

2.3.3- L'âge du CM

La répartition des ménages selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence du CM révèle la maturité des CM. En effet, près de 85% des CM sont âgés d'au moins 35 ans et seuls 15,3% âgés ont entre 15 et 34 ans (Tableau 10). Ce qui révèle que, le critère d'âge englobe largement le statut de CM basée sur la responsabilité morale.

Tableau 10 : Répartition des ménages selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence du CM

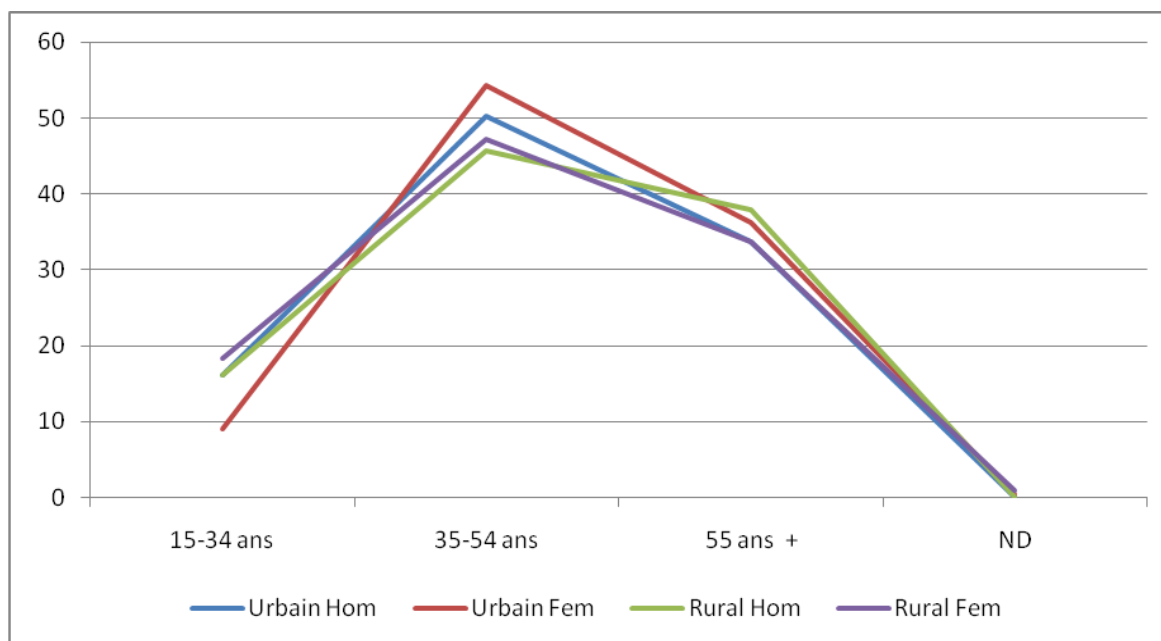
	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
15-34 ans	17,8	15,2	17,2	13,2	3,2	9,6	16,1	9,0	14,2	16,2	18,3	16,5	16,2	12,2	15,3
35-54 ans	51,1	50,8	51	48,6	57,6	51,8	50,2	54,3	51,3	45,7	47,2	46	47,7	51,9	48,6
55 ans +	31,0	34,0	31,7	38,2	38,3	38,3	33,6	36,2	34,3	37,9	33,6	37,3	36,0	35,3	35,9
ND	0,2		0,1		0,9	0,3	0,1	0,4	0,2	0,1	0,9	0,2	0,1	0,6	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des ménages selon le sexe et l'âge du CM montre que 16,2% des CM hommes sont âgés de 15-34 ans contre 36% âgés de 55 ans et plus. Plus d'une femme CM sur deux (51,9%) sont âgées de 35 à 54 ans, seules 12,2% sont âgées de 15-34 ans et 35,3% de 55 ans et plus.

La répartition des ménages selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence du CM montre des disparités. En effet, si parmi les CM hommes du milieu urbain, 16,1% sont âgés de 15 à 34 ans, 50,2% ont entre 35 et 54 ans et 36,2% ont 55 ans et plus. En milieu rural, cette répartition donne moins de CM hommes âgés entre 35 et 54 ans (45,7%) et près de 38% de CM hommes âgés de 55 ans et plus.

Parmi les CM femmes du milieu urbain, 9% sont âgés de 15 à 34 ans, 54,3% ont entre 35 et 54 ans et 36,2% ont plus de 55 ans. En milieu rural, la proportion de CM femmes âgées de 15-34 ans est estimée à 18,3%, celle des 35-54 ans à 47,2% et 33,6% pour les 55 ans et plus. Ces résultats montrent le caractère socioculturel de la notion de CM, qui change selon le milieu de résidence et le sexe du CM.

Graphique 2.3: Répartition des ménages selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence du CM



2.3.4- La situation matrimoniale du CM

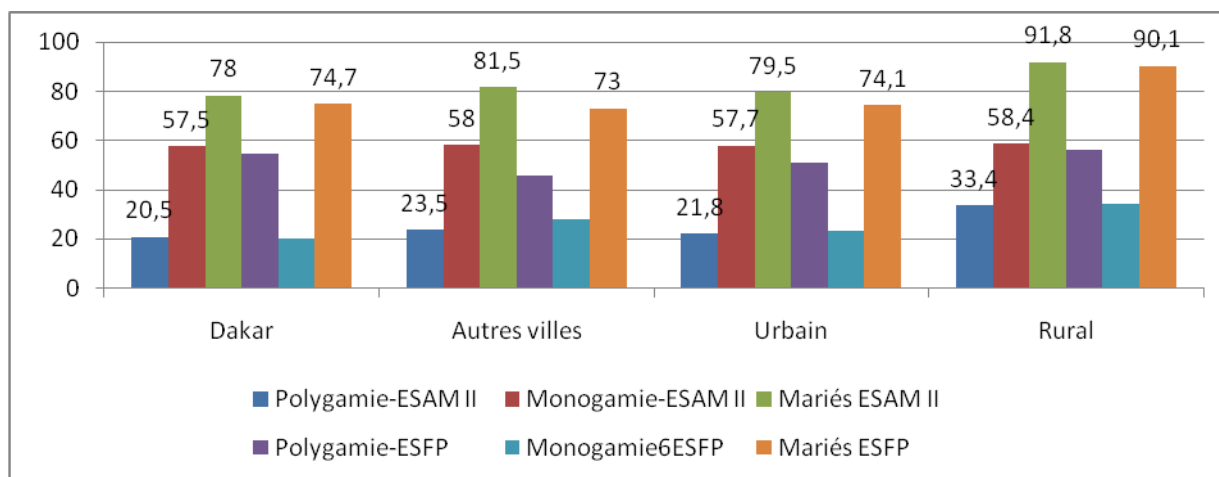
Tableau 11 : Répartition des ménages selon la situation matrimoniale, le sexe et la résidence du CM

	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
Marié(e) monogame	66,9	1,7	54,6	65,5	0,8	45,5	66,4	1,3	51,0	62,2	1,3	56,0	64,1	1,3	53,6
Marié(e) polygame	19,9	20,9	20,1	24,6	34,1	27,5	21,6	27,8	23,0	33,4	40,8	34,1	28,2	31,9	28,8
Mariés	86,8	22,7	74,7	90,1	34,9	73,0	88,0	29,0	74,1	95,6	42,0	90,1	92,2	33,2	82,4
Célibataire	8,7	12,6	9,4	5,5	3,1	4,8	7,5	7,7	7,6	1,9		1,7	4,4	5,2	4,5
Veuf(ve)	0,5	48,5	9,5	1,3	49,2	16,1	0,8	48,9	12,1	1,0	43,7	5,4	0,9	47,2	8,6
Divorcé(e)	1,7	13,7	4,0	1,3	11,8	4,6	1,6	12,7	4,2	0,9	11,4	2,0	1,2	12,3	3,0
Autre	1,0	1,7	1,2	1,3		0,9	1,1	0,8	1,0	0,4	1,3	0,5	0,7	1,0	0,8
ND	1,3	0,9	1,2	0,5	0,9	0,6	1,0	0,9	1,0	0,1	1,5	0,3	0,5	1,1	0,6
Total	260437	60445	320882	145102	64796	209898	405539	125240	530780	518239	59419	577658	923779	184658	1108437

La répartition des CM selon la situation matrimoniale et le milieu de résidence (tableau 11) montre des disparités. Plus de quatre CM sur cinq (82,4%) sont mariés, dont 53,6% de monogames et près de 28,8% de polygames. Les veufs (ves) (8,6%), les célibataires (4,5%) et les divorcés (3%) forment une minorité. Le mariage qui revêt un caractère traditionnel, semble étroitement corrélé au statut de CM, surtout en milieu rural où 90,1 % des CM sont mariés. La polygamie est plus développée en milieu rural.

Le célibat est plus prononcé en milieu urbain (7,6%) qu'en milieu rural (1,7%). La zone urbaine de Dakar se particularise avec 9,4% de CM célibataires. Le constat est le même que pour le divorce et le veuvage, qui sont négligeables pour les CM hommes, quel que soit le milieu de résidence. Pour les CM femmes, le célibat est inexistant en milieu rural.

Graphique 2.3.4 : Répartition des CM selon la situation matrimoniale du CM et le milieu de résidence entre ESAM II et ESFP



Par rapport aux données de l'ESAM II, l'ESFP révèle (Graphique 2.3.4) que le mariage a connu une baisse malgré la hausse de la polygamie. Le mariage est inversement proportionnel à la polygamie, quel que soit le milieu de résidence. En effet, dans la zone urbaine de Dakar, la polygamie a connu une hausse de 0,4 points et une baisse de 3,3 points du mariage. La tendance est plus hausse importante en milieu urbain qu'en milieu rural C'est dans les autres villes que la hausse de la polygamie (4 points) et la baisse du mariage (8,5 points) sont plus marquées.

2.3.5- Le niveau d'instruction du CM

Le niveau d'instruction est un élément important qui contribue le plus à l'amélioration des conditions de vie d'un ménage. Dans le cadre de l'ESFP, le niveau d'instruction correspond à la plus grande classe suivie par l'enquête avec succès. Les données du tableau 2.5 montrent que plus d'un CM sur trois (35,1%) n'a jamais fréquenté l'école, 14% ont arrêté au primaire et 29,2% ont fréquenté l'école coranique. Seule une proportion de 3,8% a atteint le niveau supérieur général et moins de 10% le niveau secondaire.

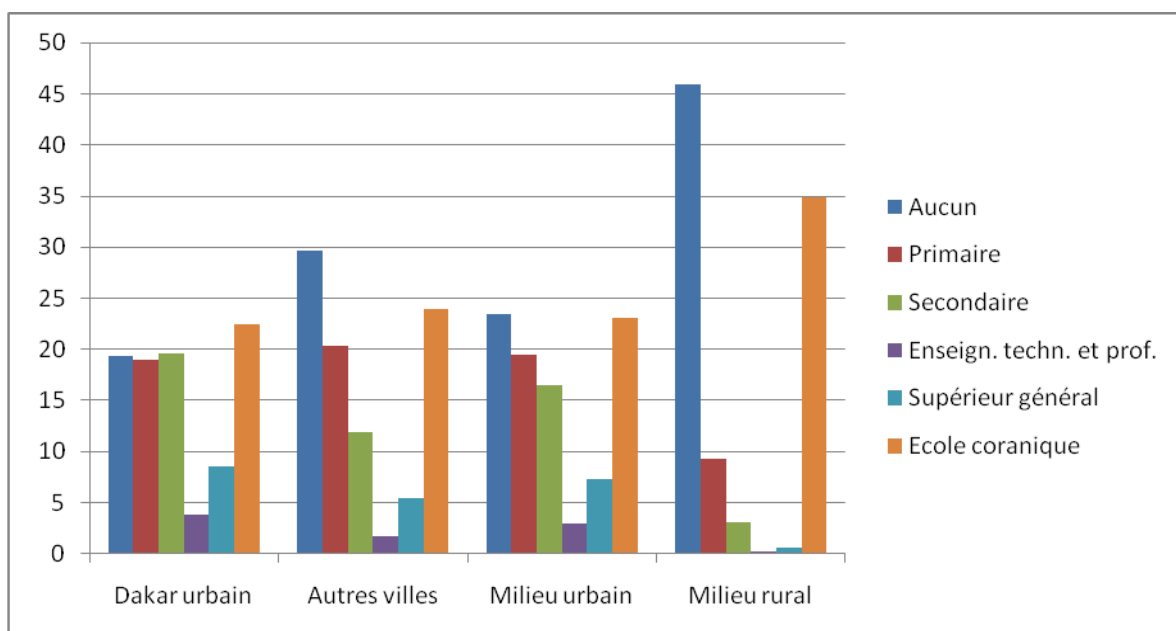
Les femmes CM sont en général moins instruites que leur homologues hommes. En effet, plus de deux CM femmes sur trois (67,5%) n'ont aucun niveau d'instruction contre 63,5% de CM hommes. La tendance s'inverse en passant de l'école coranique à l'enseignement supérieur général, avec deux fois plus de CM hommes que de CM femmes, sauf pour l'enseignement technique professionnel où les CM femmes dominent avec de légers écarts. Le constat est le même quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 12 : Répartition des ménages selon le niveau d’instruction, le sexe et le milieu de résidence du CM

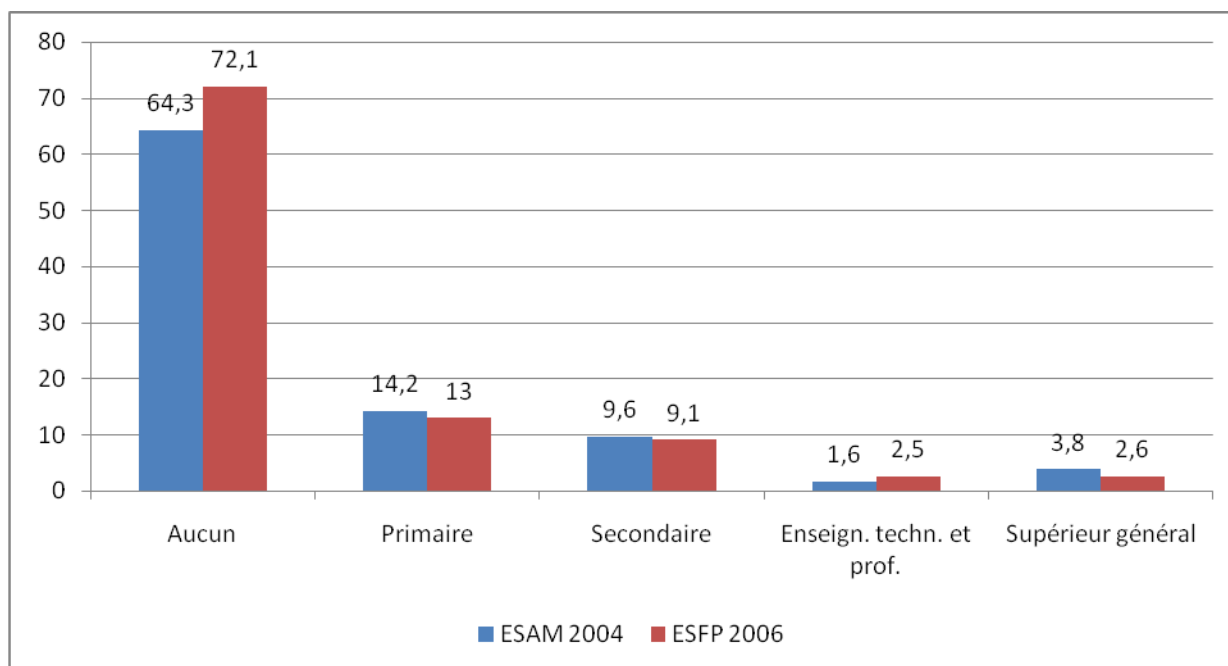
	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
Aucun	15,0	34,0	19,3	21,6	44,2	29,6	17,4	39,3	23,4	41,4	73,9	45,9	30,9	51,3	35,1
Primaire	20,2	14,9	19,0	21,2	18,7	20,3	20,6	16,8	19,5	9,9	6,0	9,3	14,6	13,0	14,2
Secondaire	19,8	19,0	19,6	14,4	7,3	11,9	17,9	13,0	16,5	3,4	1,7	3,1	9,7	9,0	9,6
Enseign. techn. et prof.	3,8	4,2	3,9	1,2	2,5	1,7	2,9	3,3	3,0	0,4		0,3	1,5	2,2	1,6
Supérieur général	9,7	4,7	8,6	6,5	3,3	5,4	8,6	4,0	7,3	0,6		0,6	4,1	2,6	3,8
Ecole coranique	23,5	18,9	22,5	27,5	17,3	23,9	25,0	18,1	23,1	38,5	12,5	34,9	32,6	16,2	29,2
ND	7,9	4,4	7,1	7,6	6,7	7,3	7,8	5,6	7,2	5,9	5,9	5,9	6,7	5,7	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L’enseignement est plus développé en milieu urbain qu’en milieu rural, et toutes choses égales par ailleurs, les CM qui n’ont aucun niveau d’instruction et ceux qui ont fait l’école coranique sont deux fois plus nombreux en milieu rural qu’en milieu urbain, avec respectivement 23,4% de CM urbain contre près de 46% de CM rural sans niveau d’instruction.

Graphique 2.3.5: Répartition des CM selon le niveau d’instruction et le milieu de résidence



Graphique 2.3.6: Répartition des CM selon le niveau d'instruction de 2001-2002 à 2006



Comparées aux données de l'ESAM II réalisée en 2004 (Graphique 2.3.6), l'ESFP révèle une légère baisse du niveau d'instruction des CM, sauf pour ceux qui ont le niveau de l'enseignement technique. Il en est de même pour les CM qui n'ont aucun niveau d'instruction (prenant en compte l'école coranique) qui a augmenté de 8,3 points, passant de 64,3% à 72,6%.

2.2.6- L'occupation du CM

La grande majorité des chefs de ménage (82,4%) sont actifs. Parmi ces derniers : plus de trois CM sur quatre exercent une activité économique rémunérée et moins de 5,2% cherche un emploi. La minorité d'inactifs comprend : 1,3% de femmes au foyer, 6,6% de retraités, 0,4% poursuivent des études ou une formation et 4,8% sont inoccupés pour diverses autres raisons.

Le milieu rural est plus favorable à l'exercice d'une activité avec 85,4% de CM occupés contre 79% en milieu urbain. Le chômage est légèrement plus répandu à Dakar (5,5%) que dans les autres villes (4,2%) et en milieu rural (5,4%).

Tableau 13 : Répartition des ménages selon l'occupation et le milieu de résidence du CM

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Occupé	73,6	74,8	74,1	80,0	77,2
Chômeur	5,5	4,2	5,0	5,4	5,2
ACTIFS	79,1	79	79,1	85,4	82,4
Etude/Formation	0,8	0,3	0,6	0,2	0,4
Personne au foyer	1,6	1,8	1,7	0,9	1,3

Retraité	8,6	8,4	8,5	4,9	6,6
Autre inactif	3,5	3,6	3,5	5,9	4,8
INACTIFS	14,5	14,1	14,3	11,9	13,1
ND	6,4	6,9	6,6	2,7	4,5
Total	330761	218703	549465	594722	1144187

III- CARACTERISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES DES NOYAUX

Dans les ménages sénégalais, plusieurs « groupes » de personnes cohabitent. Ces personnes communément appelés membres du ménage, peuvent prendre leurs repas en commun ou séparément des membres des autres groupes. Tout ou partie des dépenses alimentaires du groupe sont souvent prises en charge par les membres du groupe disposant d'un revenu. Ces membres contribuent également aux dépenses collectives du ménage, comme le paiement du loyer ou de l'électricité. Afin de bien appréhender la façon dont les budgets sont organisés au sein des ménages, la notion de « noyau » est retenue dans l'ESFP comme groupes pertinents. Ainsi, le noyau est constitué d'une personne adulte (Chef de Noyau) accompagnée ou non. Les « accompagnateurs » peuvent être de plusieurs types : épouse, enfants, parent isolé, autre membre de la famille non-accompagné (frères ou sœurs par exemple).

Cette partie traite du lien de parenté avec le CN et des caractéristiques sociodémographique du CN.

3.1- Lien de parenté avec le CN

Tout comme pour les CM, les liens de parenté permettent de voir que les noyaux accueillent en leur sein des individus étrangers au noyau familial. En effet, les CN qui représentent près de 41% des membres, vivent avec leurs propres enfants (9,8%) et leurs époux (ses) (près de 34%). En dehors de sa famille biologique, le chef de noyau vit principalement avec ses frères et sœurs (4,3%), ses neveux/nièces (1,4%), ses parents (1,5%) et ses petits-enfants (0,3%). Les membres sans lien de parenté avec lui (1,5%) et les autres parents (3,6%) et les beaux parents (0,2%) sont peu nombreux dans le noyau. Ce qui reflète la solidarité familiale qui est au centre des stratégies de subsistance au Sénégal.

Le milieu de résidence a une grande influence sur la structure familiale des ménages. En effet la famille biologique (comprenant les conjoints et leurs propres enfants) est légèrement plus répandue en milieu urbain (85,5%) qu'en milieu rural (84,3%). A Dakar, les 47% de CN vivent avec 9,7% de leurs propres enfants et 28% de leurs époux (ses), soit 84,7% de familles biologiques.

Tableau 14: Répartition de la population selon le lien de parenté avec le CN

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu		Total
			urbain	rural	
Chef de noyaux	47,4	43,7	45,9	36,0	40,6
Epoux/épouses	28,0	28,4	28,2	38,7	33,9
Coépouse	0,9	0,5	0,8	0,8	0,8
Enfants	9,7	14,0	11,4	8,5	9,8
Enfants adoptés /confiés	0,1		0,1	0,1	0,1
Petits-enfants	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Parents	1,2	1,2	1,2	1,7	1,5
Frères/sœurs	2,8	3,5	3,1	5,3	4,3
Neveux/nièces	1,0	1,5	1,2	1,6	1,4
Grands-parents		0,1	0,0	0,0	0,0
Autres parents	3,3	3,0	3,2	3,9	3,6
Beaux-parents	0,3		0,2	0,1	0,2
Beaux-enfants	1,3	1,8	1,5	2,3	1,9
Sans lien	3,5	1,7	2,8	0,4	1,5
ND	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2
Total	100,0 (959864)	100,0 (630404)	100,0 (1590268)	100,0 (1865289)	100,0 (3455557)

Les difficultés économiques que traversent un nombre croissant de ménages en Afrique et au Sénégal en particulier, font que de nombreux ménages en ville acceptent les enfants ayant un lien ou non avec le chef de ménage (Locoh, 1988). En effet, les membres sans lien avec le CN sont plus importants en milieu urbain (2,8%) et à Dakar (3,5%) en particulier qu'en milieu rural (0,4%).

3.2- CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE NOYAUX

3.2.1- La taille du ménage et le sexe du CN

Pour l'ensemble, près de 26% des noyaux ont une taille d'au moins cinq personnes (Tableau 15). Les noyaux de 1-4 personnes représentent 74,2%. La comparaison selon le milieu de résidence révèle que les noyaux de 1-4 personnes sont plus importants en milieu rural (75%) qu'en milieu urbain (73,3%). Près de 76% des noyaux de la zone urbaine de Dakar ont une taille de 1-4 personnes.

Tableau 15 : Répartition des noyaux selon la taille, le sexe et le milieu de résidence du CN

	Dakar urbain			Autres villes			Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
1-4 pers.	88,2	64,4	75,6	86,9	59,6	70,0	87,8	62,3	73,3	85,9	66,6	75,0	86,7	73,3	74,2
5-9 pers.	11,5	33,4	23,1	11,4	39,4	28,8	11,5	36,0	25,4	13,5	32,8	24,5	12,6	25,4	24,9
10 pers et +	0,3	2,2	1,3	1,6	1,0	1,3	0,8	1,7	1,3	0,6	0,6	0,6	0,7	1,3	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les noyaux dirigés par les femmes sont souvent de grande taille. En effet, près de 27% des noyaux sont dirigés par une femme contre 13,3% pour les CN hommes. Près de 88% des noyaux composés d'une à quatre personnes sont sous la responsabilité des hommes contre 73,3% pour les CN femmes. La tendance reste la même, quel que soit le milieu de résidence.

3.2.2- L'âge et le sexe du CN

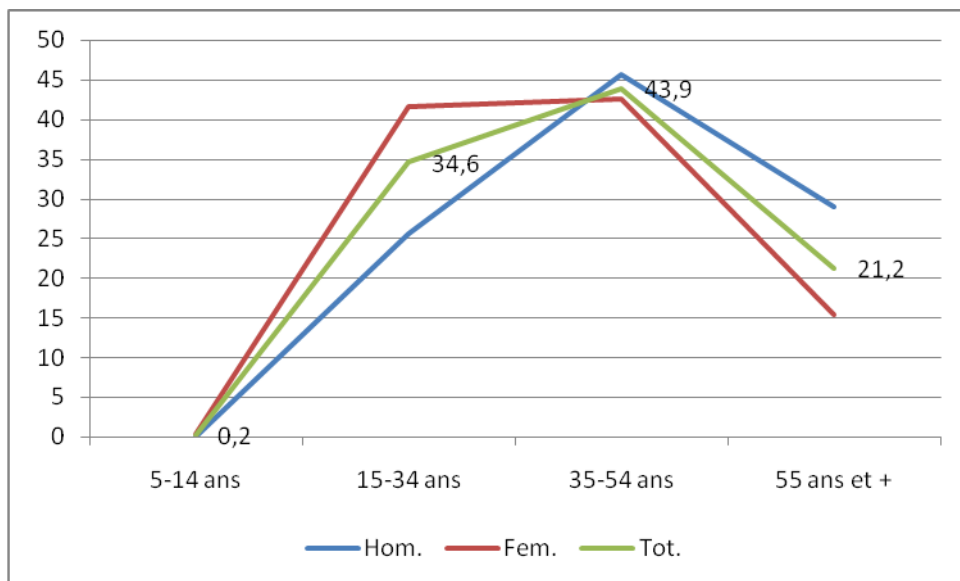
Le système des noyaux qui traduit l'esprit de solidarité entre membres d'un même groupe, est plus développé en milieu rural. En effet, l'examen des données de l'ESFP (Tableau 16) révèle que sur les 3 455 557 noyaux que compte le Sénégal, 54% vivent en milieu rural, 27,8% dans la zone urbaine de Dakar et 18,2% dans les Autres Villes.

Tableau 16 : Répartition des noyaux selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence du CN

	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
5-14 ans	0,0	0,3	0,1	0,0	0,6	0,4	0,0	0,4	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,3	0,2
15-34 ans	22,7	39,6	31,7	21,4	35,6	30,2	22,3	37,9	31,1	28,2	44,8	37,6	25,5	41,6	34,6
35-54 ans	50,8	45,0	47,7	48,9	44,5	46,2	50,2	44,8	47,1	41,6	40,8	41,1	45,6	42,6	43,9
55 ans et +	26,3	15,2	20,4	29,7	19,0	23,1	27,5	16,8	21,5	30,0	14,1	21,0	28,9	15,4	21,2
ND	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	450202	509662	959864	239729	390676	630404	689930	900338	1590268	807067	1058222	1865289	1496997	1958560	3455557

Près de 35% des chefs de noyau ont moins de 34 ans traduisant ainsi la jeunesse des Chefs de Noyaux. Les CN de moins de 34 ans sont plus nombreux en milieu rural (37,7%) qu'en milieu urbain (31,3%), à Dakar (31,8%) et dans les Autres villes (30,6%).

Graphique 3.2.2 : Répartition des noyaux selon l'âge et le sexe du CN

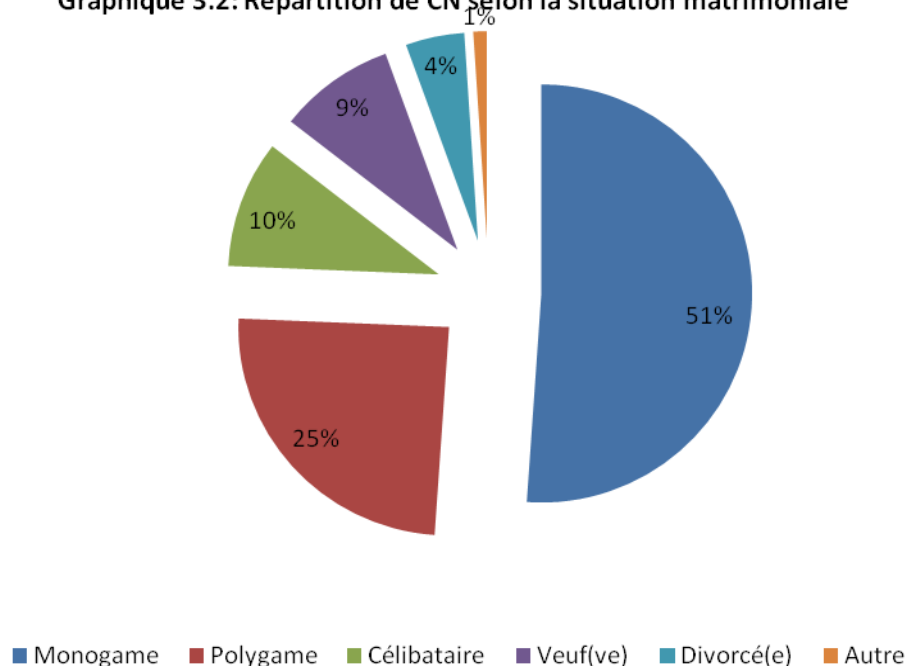


La répartition des CN selon l'âge et le sexe du CN (Graphique 3.2.2) montre que le nombre de chefs de noyaux augmente avec l'âge jusqu'à 35-54 ans et diminue en chute libre à 55 ans et plus, quel que soit le sexe. Cependant, le nombre de CN homme augmente plus rapidement que celui des CN femmes, se stabilise entre 34-54 ans, avant d'amorcer la baisse aux âges élevés. Le constat est le même quel que soit le milieu de résidence.

3.2.3- LA SITUATION MATRIMONIALE DES CN

Les données de l'ESFP (graphique 3.2) montrent que, dans l'ensemble un chef de noyau sur deux est marié monogame (50,2%) et 24,1% sont des polygames, ce qui fait un ensemble de 74,3% de mariés. Les célibataires (9,7%), les veufs (ves) (8,8%) et les divorcés (4,4%) forment une minorité.

Graphique 3.2: Répartition de CN selon la situation matrimoniale



La majeure partie des CN hommes (91,4%) sont des mariés contre 29,7% pour les femmes (Tableau 3.4). Parmi ces dernières près de 27% sont des polygames. Le célibat est plus fréquent pour les CN femmes (22%) que chez les hommes (5%). Il en est de même que pour le veuvage (29,3% contre 0,9% pour les CN hommes) et le divorce (12,7% contre 1,3% pour les CN hommes). Ce qui reflète la définition du CN de fait, la femme n'est CN qu'en cas d'absence du mari pour les polygames, le veuvage ou le divorce.

Le mariage est plus fréquent en milieu rural (82,3%) qu'en milieu urbain (66,4%) et à Dakar (67,8%). Par contre le célibat, le veuvage et le divorce sont des phénomènes très rares en milieu rural, en particulier pour les hommes. Le célibat est deux fois plus élevé en milieu urbain (13,4%) qu'en milieu rural (6%), la région de Dakar se particularise avec 14,1% de célibataires.

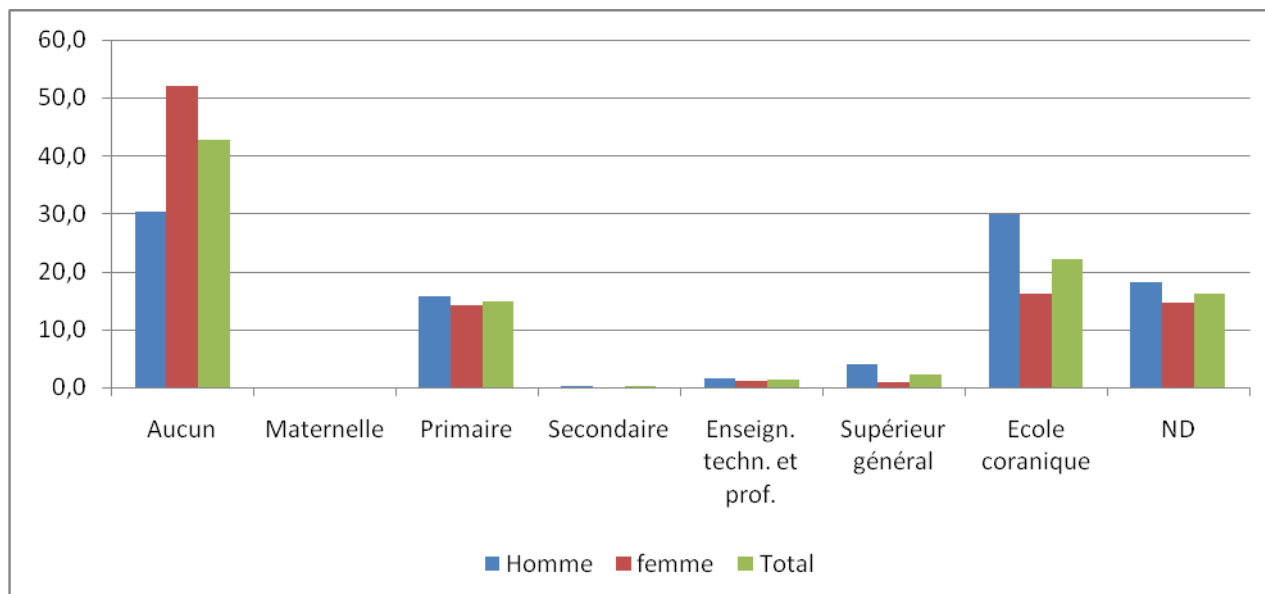
Tableau 17 : Répartition des noyaux selon le sexe et la situation matrimoniale du CN

	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
Marié(e) monogame	70,4	0,8	49,9	69,3	2,9	42,9	70,0	1,7	47,2	66,7	5,2	53,2	68,2	3,1	50,2
Marié(e) polygame	17,4	19,0	17,9	19,3	24,0	21,2	18,1	21,3	19,1	27,5	34,8	29,1	23,2	26,6	24,1
Célibataire	7,5	29,8	14,1	7,2	19,9	12,2	7,4	25,3	13,4	3,0	16,9	6,0	5,0	22,0	9,7
Veuf(ve)	0,6	27,9	8,7	1,4	34,0	14,3	0,9	30,7	10,8	0,9	27,1	6,7	0,9	29,3	8,8
Divorcé(e)	1,8	15,7	5,9	1,6	14,2	6,6	1,7	15,0	6,2	0,8	9,2	2,7	1,3	12,7	4,4
Autre	0,8	2,8	1,4	1,0	1,2	1,1	0,9	2,1	1,3	0,3	2,4	0,8	0,6	2,2	1,0
ND	1,4	4,0	2,2	0,4	3,7	1,7	1,0	3,9	2,0	0,7	4,4	1,5	0,9	4,1	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.4- Le niveau d'instruction des CN

Près de 43% des CN n'ont aucun niveau d'instruction, 22,1% ont fait l'école coranique et 15% le niveau primaire. Une proportion de 2,3% a le niveau supérieur et 0,2% le secondaire. Ce qui reflète le niveau d'instruction faible des CN.

Graphique 3.2.4 : Répartition des CN selon le niveau d'instruction et le sexe



Comme il a été démontré dans bon d'études, l'instruction constitue l'apanage des citadins. L'ESFP confirme ce constat pour les CN avec des proportions qui passent du simple au double (Tableau 18). En effet, si en milieu urbain 27,3% n'ont aucun niveau d'instruction, en milieu rural cette proportion passe à 55,8%. En y ajoutant l'école coranique l'écart se creuse davantage avec 81,3% en milieu rural et 45,3% en milieu urbain. Le constat est le même quel que soit le niveau d'instruction.

Tableau 18 : Répartition des CN selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence

	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot	Masc	Fém	Tot
Aucun	14,1	30,6	22,9	20,6	42,1	33,9	16,4	35,6	27,3	42,4	66,1	55,8	30,4	52,1	42,7
Maternelle		0,1	0,1		0,2	0,1		0,1	0,1		0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Primaire	22,1	24,6	23,4	23,1	21,5	22,1	22,5	23,3	22,9	10,0	6,8	8,2	15,8	14,3	15,0
Secondaire	0,3		0,1	0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Enseign. techn. et prof.	3,9	3,8	3,8	1,5	1,2	1,3	3,0	2,7	2,8	0,3	0,1	0,2	1,6	1,3	1,4
Supérieur général	9,0	2,7	5,7	5,7	1,7	3,2	7,8	2,3	4,7	0,7		0,3	4,0	1,1	2,3
Ecole coranique	21,1	15,4	18,1	25,0	14,5	18,5	22,5	15,0	18,3	36,1	17,3	25,5	29,8	16,3	22,1
ND	29,5	22,7	25,9	23,7	18,4	20,4	27,5	20,8	23,7	10,3	9,5	9,8	18,3	14,7	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.5- L'occupation des CN

Près de trois CN sur quatre (74,6%) sont des actifs, avec 64,7% des CN occupés et 10% de chômeurs. Parmi les CN inactifs, 3,4% sont retraités, près 3% sont des personnes au foyer et 0,8% des étudiants ou en formation. Le chômage est plus fréquent pour les CN du milieu urbain (11,2%) que leurs homologues du milieu rural (8,9%). La retraite qui est fortement corrélée à l'occupation, est plus accentuée pour les CN du milieu urbain (4,9%) que ceux du milieu rural (2,5%).

Tableau 19 : Répartition des CN selon l'occupation, le sexe et le milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Occupé	64,0	59,5	62,2	66,7	64,7
Chômeur	11,2	11,4	11,2	8,9	10,0
ACTIFS	75,2	70,8	73,5	75,6	74,6
Etude/Formation	1,0	1,1	1,0	0,5	0,8
Personne au foyer	3,1	3,0	3,0	2,6	2,8
Retraité	4,9	3,9	4,5	2,5	3,4
Autre inactif	4,9	3,2	4,2	5,3	4,8
ND	11,0	17,9	13,7	13,4	13,5
Total	100,0 (923 563)	100,0 (597 386)	100,0 (1 520 950)	100,0 (1 782 704)	100,0 (3 303 653)

LES STRUCTURES FAMILIALES

Introduction

Considérée comme la cellule de base de la société, la famille est aujourd'hui affectée par des changements importants découlant des contraintes auxquelles ses membres sont confrontés et des réponses qu'ils adoptent pour y faire face. La paupérisation, les inégalités sociales, l'urbanisation et les migrations constituent autant de phénomènes qui modifient l'organisation sociale et économique des structures familiales. La compréhension des mutations qui s'opèrent au sein des structures familiales paraît dès lors essentielle pour mieux appréhender le fonctionnement des systèmes économiques et démographiques (Vimard et Vignikin, 2003). Dans le cadre de la présente enquête le concept de noyau familial est utilisé pour faciliter l'identification de groupes pertinents permettant de mieux comprendre l'organisation économique des ménages. Le noyau familial y est défini comme un groupe constitué d'une personne adulte considérée comme le chef de noyau et de ses « accompagnateurs » pouvant être l'époux (se), les enfants, les parents et autres membres de la famille non-accompagnés de leurs enfants ou de leurs conjoints. Lorsqu'ils sont mariés ou accompagnés de leurs conjoints ou de leurs enfants, les autres membres du ménage constituent à leur tour un noyau familial.

1- Typologie des ménages

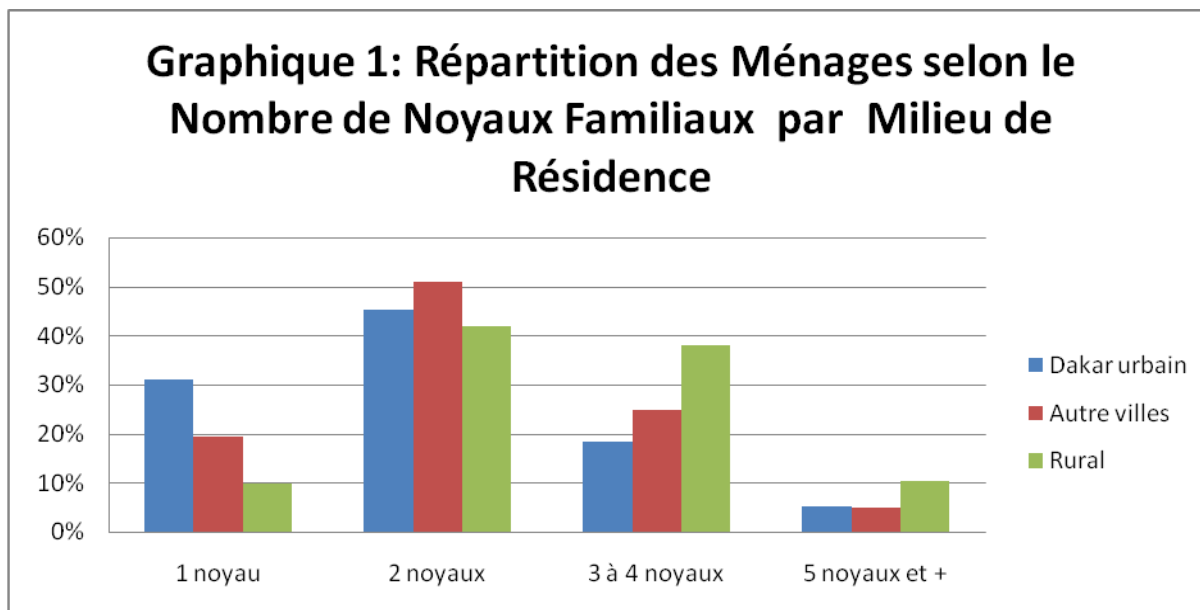
1-1 Répartition des ménages par nombre de noyaux familiaux selon le milieu de résidence

Les ménages sénégalais sont en grande majorité polynucléaires. Plus de 8 ménages sur 10 (82%) sont polynucléaires et parmi ceux-là, 46% comptent plus de trois noyaux familiaux. La proportion de ménages ayant au moins trois noyaux familiaux varie de 24% à Dakar à 30% dans les autres villes et 48% en milieu rural (Cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des ménages (en %) selon le nombre de noyaux familiaux par milieu de résidence

Nombre de noyaux familiaux	Dakar	Autres Villes	Rural	Total
1 noyau	31,1	19,4	9,9	17,8
2 noyaux	45,3	51,0	41,9	44,6
3 à 4 noyaux	18,4	24,8	37,9	29,7
5 noyaux et plus	5,3	4,8	10,3	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif total	340.302	231.383	613.461	1.185.146

Les ménages ayant au plus deux noyaux familiaux correspondant au modèle moderne de la « famille nucléaire » constitué d'un couple et de ses enfants non mariés représentent 62% de l'ensemble des ménages, 76% des ménages de Dakar, 70% des ménages des autres villes et 52% des ménages ruraux (Cf. Tableau 1).



Il apparaît ainsi une coexistence du modèle traditionnel de la « famille étendue » et du modèle moderne de la « famille nucléaire » avec une influence déterminante du milieu de résidence sur la typologie des structures familiales. En milieu rural une persistance du modèle traditionnel de la famille étendue est constatée alors qu'au sein des agglomérations urbaines et à Dakar en particulier, les structures familiales se modernisent.

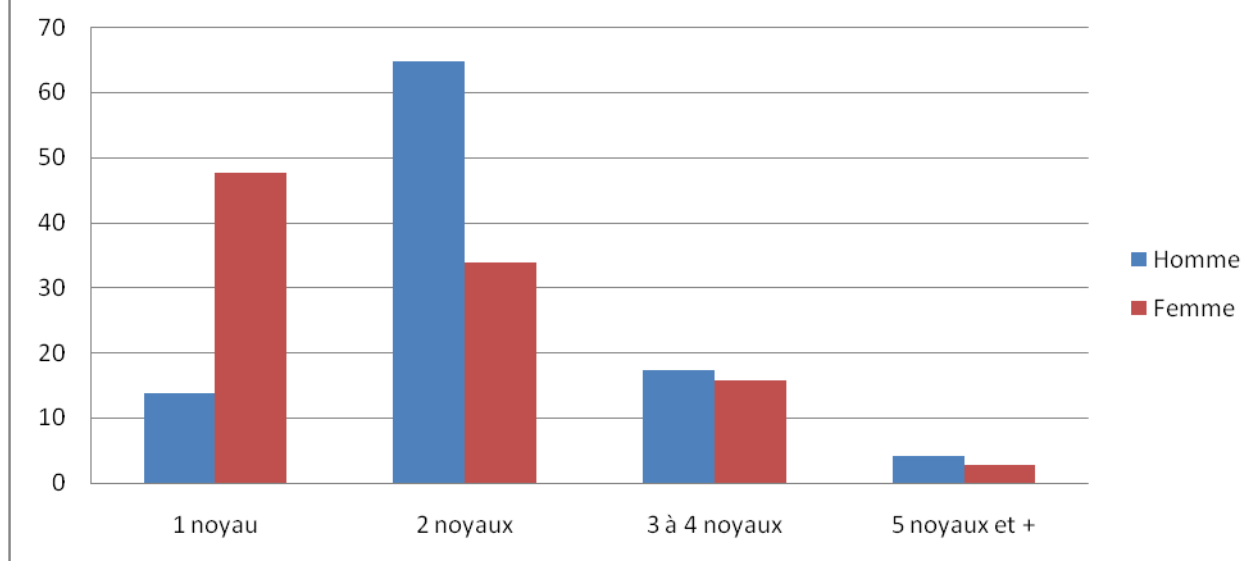
1-2 Répartition des ménages par type selon les caractéristiques du chef de ménage

La structure des ménages varie considérablement selon le profil du chef de ménage. Des variations importantes de la structure des ménages sont notées selon certaines caractéristiques telles que le sexe, l'âge, l'état matrimonial et le niveau d'instruction.

1-2-1 Typologie des ménages selon le sexe du chef de ménage

Quel que soit le milieu de résidence considéré, les ménages sont en grande majorité dirigés par des hommes. Les ménages dirigés par les femmes sont le plus souvent (47,5%) mononucléaires alors que ceux dirigés par les hommes sont pour l'essentiel (89,8%) des ménages à plusieurs noyaux (cf. graphique 2).

Graphique 2 : Répartition des ménages par type selon le sexe du chef de ménage



Le nombre réduit de noyaux familiaux dans les ménages dirigés par les femmes comparativement à ceux dirigés par les hommes traduit également une certaine différence au niveau des stratégies d'accueil au sein des ménages qui s'avèrent plus importantes dans les ménages dirigés par les hommes (Tableau 2). Cela pourrait s'expliquer par la vulnérabilité des femmes chefs de ménage qui sont moins sollicitées dans le cadre des solidarités familiales pour l'accueil de personnes étrangères à leur noyau familial.

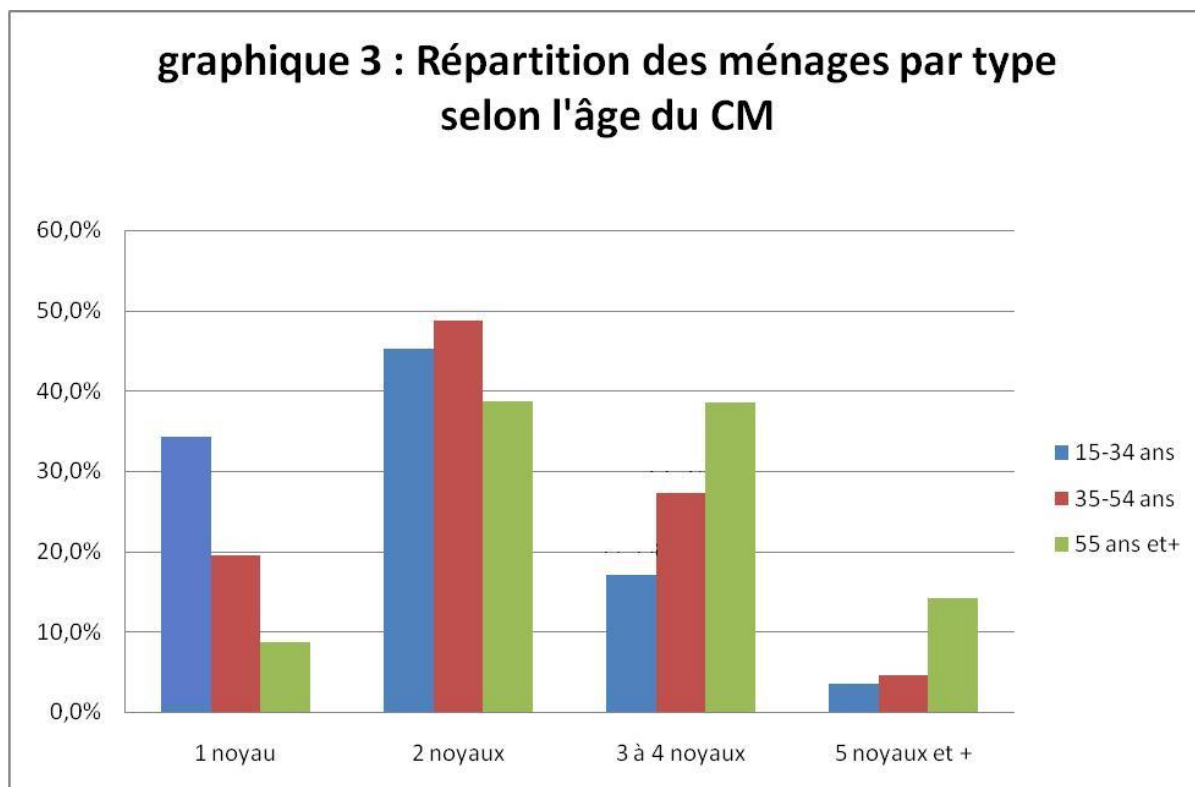
Tableau 2 : Répartition des ménages (en %) par milieu de résidence et sexe du CM selon le nombre de noyaux familiaux

Nombre de noyaux familiaux	Dakar		Autres villes		Rural		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	26	48,5	7,2	41,6	3,0	52,5	10,1	47,5
2	49,9	29,3	57,6	38,9	43,3	33,1	47,4	33,8
3 à 4	19,3	15,1	28,6	17,8	41,7	14,5	33,3	15,8
5 et plus	4,7	7,1	6,5	1,8	4,4		9,1	2,8

En somme, il apparaît ainsi que la typologie des ménages varie considérablement selon le sexe du chef de ménage. Quel que soit le milieu de résidence considéré, le modèle de ménage dominant parmi les femmes chefs de ménage est le ménage mononucléaire alors que les ménages polynucléaires en général et les ménages à deux noyaux familiaux en particulier demeurent le type de ménage le plus fréquent parmi les hommes chefs de ménage.

1-2-2 Typologie des ménages selon l'âge du chef de ménage

La typologie des ménages varie en fonction de l'âge du chef de ménage. Quel que soit le milieu de résidence, le nombre de noyaux familiaux apparaît comme étant une fonction croissante de l'âge des chefs de ménage. Les ménages dirigés par les jeunes âgés de 15 à 34 ans sont le plus souvent de type mononucléaire. En revanche, le modèle dominant est le ménage à deux noyaux pour les chefs de ménage âgés de 35 à 54 ans. Les personnes âgées de 55 ans et plus assurent la gestion de la plupart des ménages d'au moins 3 noyaux familiaux (cf. graphique 3).



Ainsi, trois principales étapes se dégagent dans la composition des ménages aux différentes étapes du cycle de vie. Aux jeunes âges (15 à 34 ans), le ménage est de type mononucléaire. Il devient un ménage à deux noyaux aux âges de maturité (35 à 54 ans) pour ensuite évoluer vers un ménage d'au moins trois noyaux familiaux aux âges avancés (55 ans et plus) (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des ménages (en%) par milieu de résidence et groupe d'âge du chef de ménage selon le nombre de noyaux familiaux

Nombre de noyaux familiaux	Dakar			Autres villes			Milieu rural		
	15-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	15-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	15-34 ans	35-54 ans	55 ans et +
1 noyau	56,9	32,1	15,5	46,9	22,2	8,8	18,3	10,6	5,4
2 noyaux	33,2	53,2	38,7	38,6	56,6	46,2	53,6	42,6	35,8
3 à 4 noyaux	5,8	12,5	34,8	9,5	19,1	36,6	25,2	39,9	40,9
5 noyaux et +	4,0	2,2	10,9	5,1	2,2	8,5	2,9	7,0	17,9

1-2-3 Typologie des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Quel que soit le milieu de résidence, les ménages ayant au moins 3 noyaux familiaux sont pour la plupart dirigés par des personnes non instruites (39,1%) ou ayant suivi un enseignement coranique (46,9%). En revanche les chefs de ménages instruits dirigent des ménages d'un ou deux noyaux familiaux.

Tableau 4 : Répartition des ménages (en %) par milieu de résidence et niveau d'instruction du chef de ménage selon le nombre de noyaux familiaux

Niveau d'instruction	Aucun	Primaire	Secondaire et +	Ecole coranique
Dakar				
1 noyau	31,4	32,5	28,5	30,6
2 noyaux	40,7	46,3	50,2	43,2
3 à 4 noyaux	19,8	18,9	17,6	18,9
5 noyaux et +	8,1	2,6	3,7	7,3
Autres villes				
1 noyau	23,9	21,7	16,7	14,6
2 noyaux	45,5	54,8	54,8	50,5
3 à 4 noyaux	27,6	19,9	25,5	27,3
5 noyaux et +	3	3,6	3	7,6
Milieu rural				
1 noyau	12,4	10,4	21,1	5,1
2 noyaux	43,9	58,1	27,1	37,6
3 à 4 noyaux	35	26,1	40,7	44,7
5 noyaux et +	8,7	5,4	11	12,6
Ensemble				
1 noyau	17,3	22	24,6	12,2
2 noyaux	43,7	52,6	48,1	40,9
3 à 4 noyaux	31,4	21,5	22,8	36,2
5 noyaux et +	7,7	3,8	4,5	10,7

Ainsi, il apparaît que le modèle traditionnel du ménage polynucléaire reste plus fréquent parmi les personnes non instruites ou ayant suivi un enseignement coranique alors que l'accès à un niveau d'instruction secondaire au moins semble favoriser la nucléarisation des ménages.

1-2-4 Typologie des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage

La typologie des ménages varie en fonction de l'état matrimonial du chef de ménage. Les ménages mononucléaires sont le plus souvent (82,7%) des ménages dirigés par des célibataires et des divorcé(e)s (59,1%). Par contre, on retrouve davantage les ménages à deux noyaux familiaux parmi les chefs de ménages mariés monogames (62,3%) et les veuf(ve)s (31,5%). Les ménages ayant au moins trois noyaux familiaux sont essentiellement des ménages dont le chef est polygame (65,4%) (cf. Tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des ménages (en %) par nombre de noyaux familiaux selon l'état matrimonial du chef de ménage

Nombre de noyaux familiaux	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Célibataire	Veuf(ve)	Divorcé(e)
Dakar					
1 noyau	18,9	17,6	89,0	31,9	72,1
2 noyaux	59,7	41,8	8,9	35,2	7,9
3 à 4 noyaux	18,1	30,3	0	17,3	20,0
5 noyaux et +	3,3	10,3	2,1	15,6	0
Autres villes					
1 noyau	1,9	12,9	77,4	38,4	59,0
2 noyaux	74,4	37,2	15,3	28,6	33,0
3 à 4 noyaux	20,5	37,1	7,3	30,7	8,0
5 noyaux et +	3,2	12,8	0	2,3	0
Milieu rural					
1 noyau	2,2	4,9	69,0	48,3	25,3
2 noyaux	60,2	17,0	31,0	31,1	22,3
3 à 4 noyaux	30,0	58,8	0	20,6	53,4
5 noyaux et +	7,6	19,3	0	0	0
Ensemble					
1 noyau	7,1	8,9	82,7	39,6	59,1
2 noyaux	62,3	25,6	14,5	31,5	28,9
3 à 4 noyaux	24,9	49,1	1,4	23,1	12,1
5 noyaux et +	5,6	16,3	1,3	5,8	0,0

L'examen des structures familiales par milieu de résidence montre des différences importantes dans la gestion du célibat et des ruptures d'union en particulier. Alors qu'en milieu rural 53,4% des divorcés vivent dans des ménages de 3 à 4 noyaux familiaux, en milieu urbain et à Dakar en particulier 72,1% des divorcés vivent dans des ménages mononucléaires. Ces différences constatées dans la gestion du célibat et des ruptures d'union traduisent les écarts importants entre les modèles traditionnel et moderne des structures familiales.

En somme, trois étapes importantes de la vie matrimoniale marquent la structure des ménages : le célibat, les mariages et ruptures d'union. Quel que soit le type d'union, le passage du célibat au mariage fait transiter les ménages d'un statut mononucléaire à polynucléaire alors que les ruptures d'union par divorce engendrent pour la plupart un retour au ménage mononucléaire surtout en milieu urbain et à Dakar en particulier. L'analyse révèle en outre que le modèle traditionnel de la famille étendue, constituée d'au moins 3 noyaux familiaux, reste relativement fréquent aussi bien au sein des ménages dirigés par des monogames, des polygames que des veuf(ve)s.

2- Organisation du ménage

2-1 Liens de parenté entre le Chef de ménage et les chefs de noyaux familiaux

Les chefs de noyaux familiaux sont essentiellement constitués des chefs de ménages (40,6%) et de leurs conjoints (33,9%). Outre les noyaux familiaux du chef de ménage et de son conjoint, les ménages comptent 25,5% de noyaux accueillis. Il faut en outre noter qu'en dehors du noyau familial du chef de ménage et de son conjoint, les noyaux familiaux accueillis au sein des ménages représentent 25,5% des ménages sont accueillis au sein des ménages. Les noyaux familiaux accueillis au sein des ménages sont dirigés soit par les enfants du chef de ménage (38%), les frères et sœurs du chef de ménage (17%) et d'autres personnes apparentées au chef de ménage (39%). Les noyaux familiaux dirigés par des personnes non apparentées au chef de ménage représentent 6% des noyaux familiaux accueillis. Il apparaît ainsi que le lien de parenté constitue le principal critère de regroupement des noyaux familiaux.

Tableau 6 : Répartition des chefs de noyaux familiaux selon le lien de parenté avec le chef de ménage par milieu de résidence

Liens de parenté entre le chef de ménage et les chefs de noyaux	Dakar	Autres villes	Milieu rural	Total
Chef de ménage	47,4	43,7	36	40,6
Conjoints	28	28,4	38,7	33,9

Enfants	9,7	14	8,5	9,8
Frères/Soeurs	2,8	3,5	5,3	4,3
Autres parents	8,6	8,7	11,1	9,9
Sans lien	3,5	1,7	0,4	1,5

Les stratégies d'accueil des noyaux familiaux sont corrélées au niveau d'instruction du chef de ménage. La proportion de noyaux familiaux accueillis varie en effet de 29,5% parmi les ménages dont le chef n'est pas instruit à 14,9% parmi ceux ayant pu accéder à l'enseignement supérieur. La proportion de noyaux familiaux accueillis dans les ménages dont le chef a suivi l'enseignement coranique s'établit à 25,1%. C'est parmi les chefs de ménage ayant un niveau d'instruction secondaire (24,5%) ou ayant suivi l'enseignement technique et professionnel (34%) que les stratégies d'accueil sont plus développées.

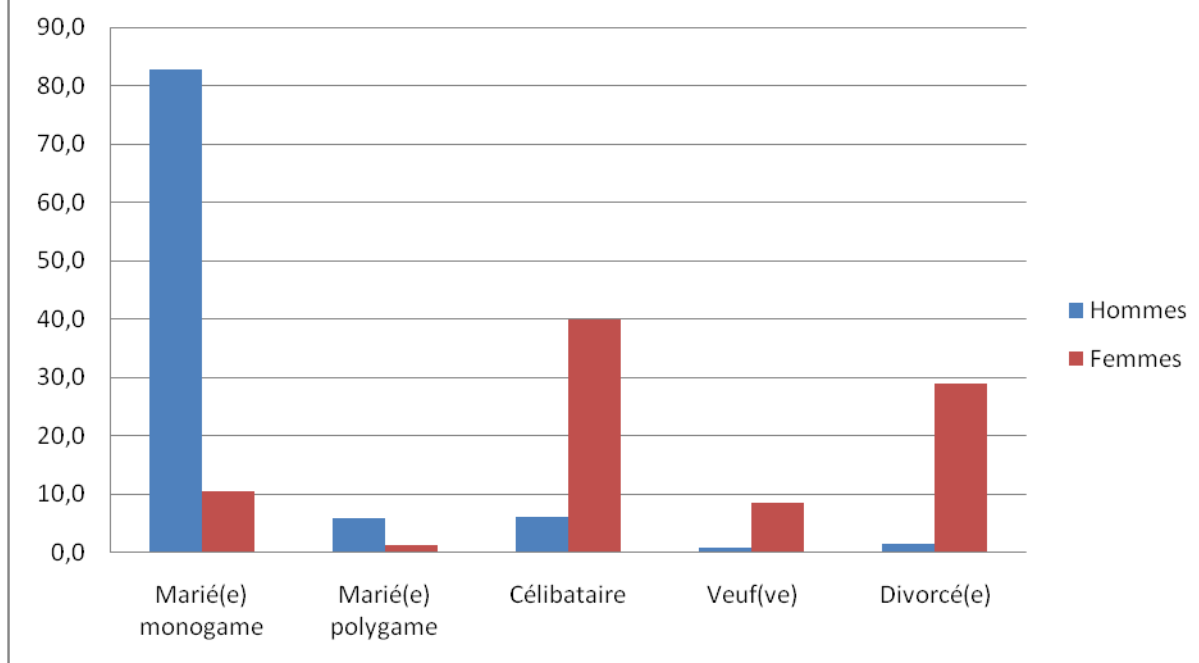
Tableau 7 : Répartition des chefs de noyaux familiaux selon le lien de parenté avec le chef de ménage par niveau d'instruction

Lien de parenté des Chefs de noyaux avec les chefs de ménages	Aucun	Primaire	Secondaire et plus	Ecole coranique	Ensemble
Chef de ménage	39,5	45,7	46,0	37,3	40,6
Epoux/Epouses	31	35,2	30,4	37,6	33,9
Enfants	13,4	6,1	5,0	9,8	9,8
Frères/Soeurs	3,9	6,0	4,7	3,8	4,3
Autres parents	11,2	6,1	9,0	10,6	9,9
Sans lien	1	0,9	4,9	0,9	1,5

2-2 Cohabitation des noyaux familiaux des enfants avec ceux de leurs parents

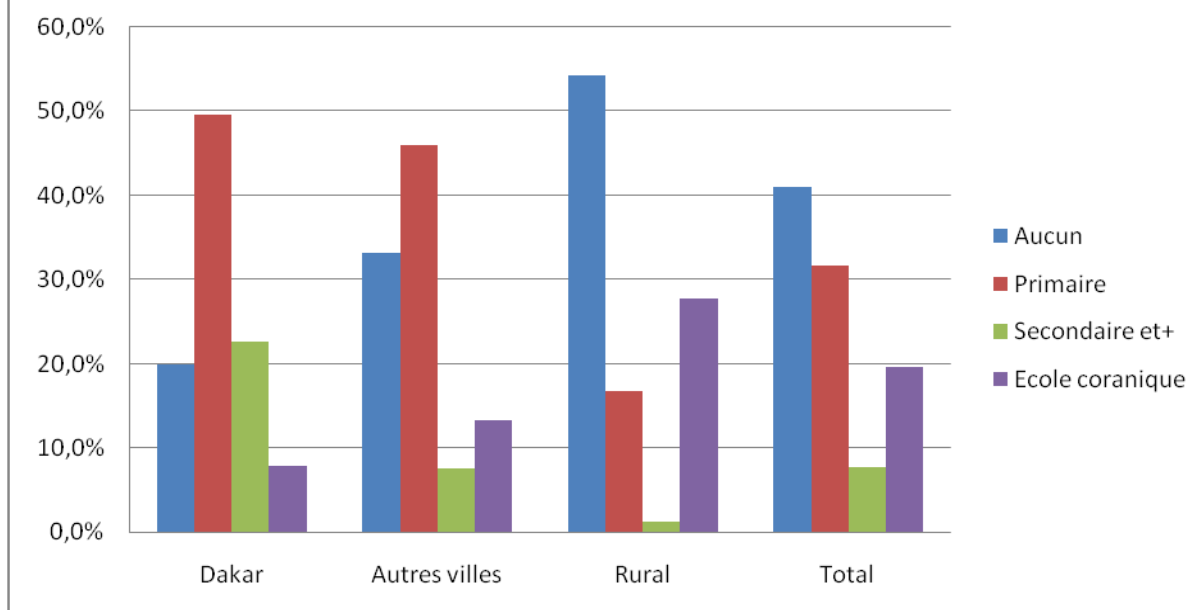
C'est surtout en milieu urbain que le taux de cohabitation entre les noyaux familiaux des enfants et ceux de leurs parents est le plus élevé. Parmi les noyaux familiaux accueillis, ceux dirigés par les enfants du chef de ménage représentent en effet 44% en milieu urbain, 50% dans les autres villes, 39% à Dakar et 33% en milieu rural. Ces chefs de noyaux familiaux résidant dans le ménage de leurs parents sont en majorité constitués de jeunes âgés de 20 à 39 ans (80%) de sexe masculin (52%) dotés d'un faible niveau d'instruction. Le profil de ces chefs de noyaux familiaux varie selon le sexe. Les chefs de noyaux familiaux hommes résidant dans le ménage de leurs parents sont mariés (90%) tandis que leurs homologues femmes sont célibataires (39,9%) ou en rupture d'union par divorce (29%) ou veuvage (8,5%) (cf. graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des chefs de noyaux résidant dans le ménage de leurs parents par état matrimonial et sexe



Le profil des chefs de noyaux familiaux résidant dans le ménage de leurs parents varie également selon le milieu de résidence. Si en milieu rural ils sont à majorité (54%) non instruits, en milieu urbain près de la moitié d'entre eux (48%) ont un niveau d'instruction primaire. Il faut également noter la proportion élevée de chefs de noyaux ayant au moins un niveau d'instruction secondaire résidant dans le ménage de leurs parents à Dakar. Ceux-ci représentent près de 23% des chefs de noyaux résidant dans le ménage de leurs parents. Il apparaît ainsi que même si l'instruction demeure un facteur important de promotion sociale, les conditions difficiles d'accès au logement et le coût élevé de la vie en milieu urbain et à Dakar en particulier semblent compromettre l'accès des jeunes à l'autonomie résidentielle (Cf. Graphique 5).

Graphique 5 : Répartition des chefs de noyaux familiaux résidant dans le ménage de leurs parents selon le niveau d'instruction



La cohabitation des chefs de ménage avec les noyaux familiaux de leurs frères et sœurs constitue également une des spécificités de l'organisation des ménages au Sénégal surtout en milieu rural. Parmi les noyaux familiaux accueillis au sein des ménages, ceux dirigés par les frères et sœurs du chef de ménage représentent 21% en milieu rural et 12% en milieu urbain. Il faut en outre noter que la réinsertion des femmes divorcées contribue également à la recomposition des structures familiales. Lorsque le divorce survient, les femmes sont pour la plupart accueillies (55,8%) dans leurs ménages d'origine et dans une moindre mesure dans les ménages de leurs frères et sœurs (8,2%). C'est en milieu urbain où l'accès au logement est plus difficile que la proportion de femmes divorcées qui retournent dans leur ménage d'origine est plus importante. Elle varie en effet de 65,5% à Dakar à 44,2% dans les autres villes et 54,3% en milieu rural.

En dépit de l'urbanisation croissante et de la modernisation, l'analyse de l'organisation des ménages révèle la survivance en milieu urbain et surtout à Dakar de modèles familiaux traditionnels regroupant plusieurs générations, les noyaux familiaux des parents et ceux de leurs enfants.

Conclusion :

L'analyse des structures familiales atteste que la famille étendue polynucléaire reste le modèle dominant au Sénégal. Le lien de parenté apparaît comme le principal critère de regroupement des noyaux familiaux. C'est en cela que les stratégies d'accueil des noyaux familiaux dirigés par des personnes apparentées au chef de ménage en général et ses enfants en particulier constituent une expression des solidarités familiales sans lesquelles les conséquences de la pauvreté seraient plus durement ressenties. Le taux élevé de cohabitation entre les noyaux familiaux des enfants et ceux de leurs parents surtout en milieu urbain révèle en outre l'ampleur des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés pour accéder à l'autonomie résidentielle et assumer pleinement les fonctions sociales qui leur sont dévolues. En somme, l'espace familial demeure un lieu privilégié d'expression des solidarités permettant à la famille

de mutualiser ses ressources pour assurer sa survie, lutter contre la paupérisation et assurer la protection sociale des plus vulnérables.

LE CONFIAGE DES ENFANTS

Introduction

Le confiage des enfants constitue un phénomène en vigueur dans de nombreuses sociétés à travers le monde et en Afrique de l'Ouest en particulier. Fondé sur les valeurs de la solidarité familiale, le confiage est une pratique ancienne au sein de la société sénégalaise. Elle fait partie intégrante du processus de socialisation des enfants et participe au maintien des solidarités familiales. Diverses études (Pilon, 2003 ; Vignikin et Vimard, 2003) ont révélé que le confiage était traditionnellement adopté pour la socialisation et l'éducation des enfants, l'entraide familiale et le renforcement des liens familiaux, d'alliance ou de parenté ainsi que pour assurer la prise en charge des enfants dont les parents sont malades, décédés, divorcés ou séparés. Avec l'urbanisation rapide et la paupérisation croissante, la pratique du confiage semble avoir évolué présentant des formes qui s'apparentent davantage aux stratégies familiales de survie et au travail des enfants qu'à la socialisation.

1- La pratique du confiage

1-1 Importance du phénomène

Dans l'ensemble, le confiage des enfants reste assez fréquent aussi Sénégal. Les enfants confiés représentent 6,2% des enfants vivant dans les ménages au Sénégal. La pratique du confiage des enfants s'avère plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. La proportion d'enfants confiés varie en effet de 7,3% à Dakar à 6,6% dans les autres villes et 5,5% en milieu rural (Cf. Tableau 1). L'adoption des enfants reste un phénomène marginal. Elle ne concerne que 0,3% des enfants résidant dans les ménages.

Tableau 1 : Répartition des enfants (en %) résidant dans les ménages selon leur statut

Statut de l'enfant dans le ménage	Milieu de Résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Enfant biologique	92,3	92,8	92,5	94,4	93,5
Enfant adopté	0,3	0,6	0,4	0,1	0,3
Enfant confié	7,3	6,6	7,0	5,5	6,2

La proportion de ménages ayant confié ou fait adopter leurs enfants s'établit à 5,6% dans l'ensemble. Elle varie de 5,3% en milieu urbain à 5,8% en milieu rural. Ainsi, la pratique du confiage demeure plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain et se fait en grande partie du milieu rural vers le milieu urbain.

2- Caractéristiques des enfants confiés

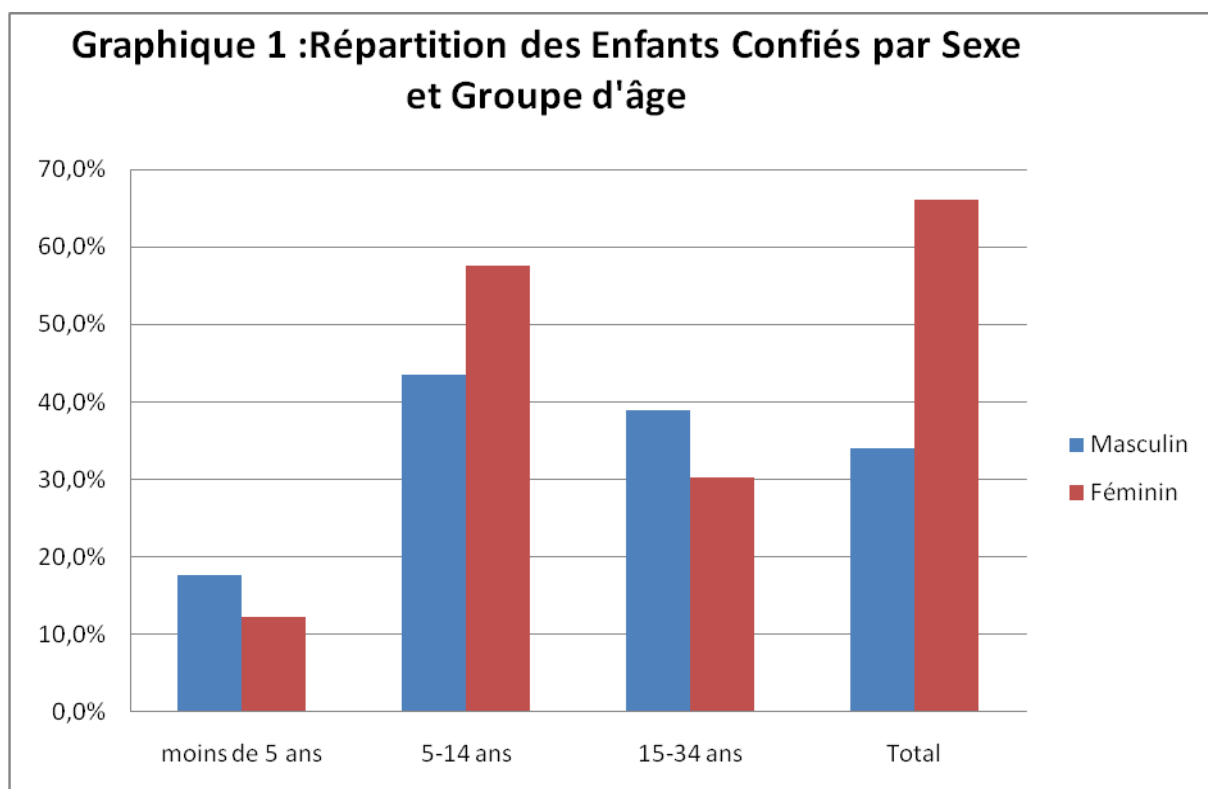
2-1 Caractéristiques sociodémographiques

Dans l'ensemble, le confiage intervient autour de 5 ans et concerne davantage les filles que les garçons. Les filles représentent en effet 66% des enfants confiés et 52% des enfants confiés sont âgés de 5 à 14 ans (Cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des enfants confiés (en %) par sexe et groupe d'âges

Groupe d'âges	Moins de 5 ans	5 à 14 ans	15 à 34 ans	Total
Masculin	17,6	43,5	38,9	34
Féminin	11,2	57,6	30,2	66
Total	13,9	52,1	34,0	100

Aux jeunes âges (5 à 14 ans) le confiage des filles est plus important que celui des garçons alors qu'aux âges d'activité (15 à 34 ans) la tendance est inversée (Cf. Graphique 1). Le confiage semble ainsi obéir à des logiques différentes selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille.



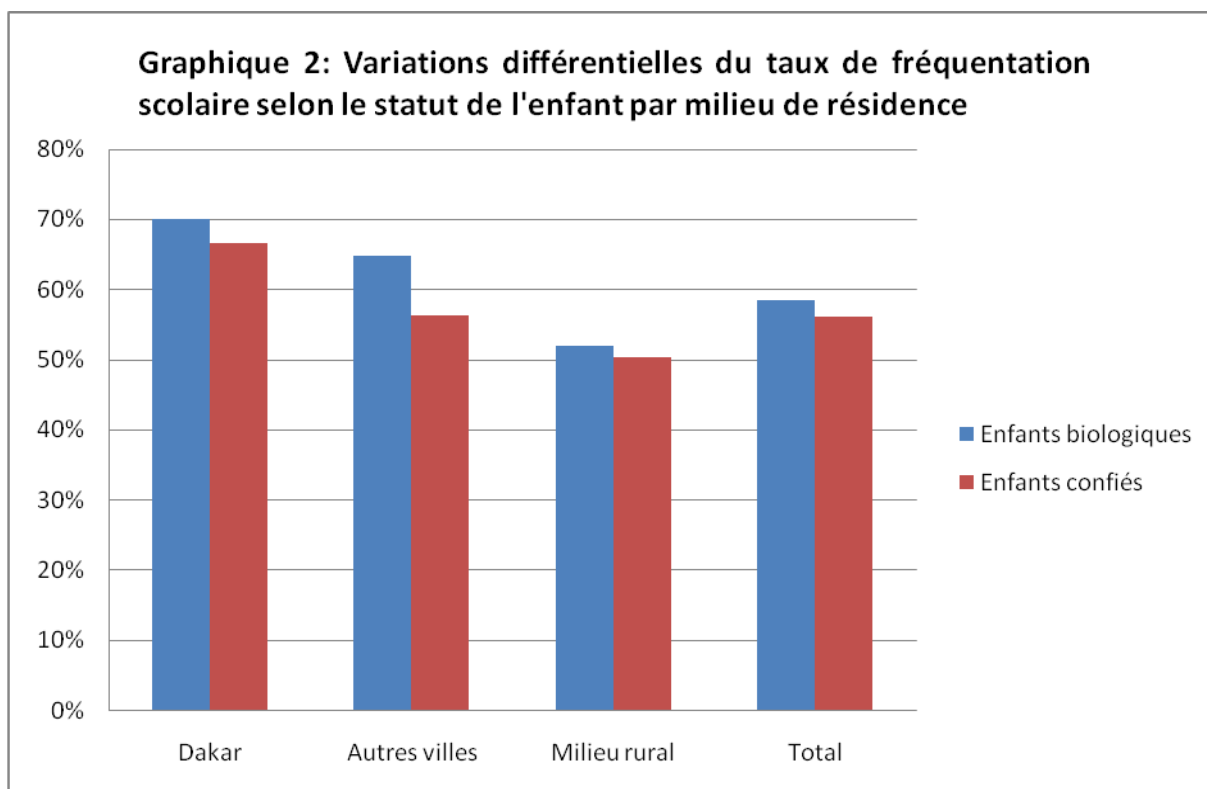
2-2 Scolarisation des enfants confiés

Quel que soit le milieu de résidence considéré, les enfants confiés ont un accès plus limité à la scolarisation comparativement aux enfants biologiques du chef de ménage. La proportion d'enfants âgés d'au moins 6 ans scolarisés varie en effet de 56% parmi les enfants confiés à 59% parmi les enfants biologiques du chef de ménage.

Tableau 2 : Variations différentielles du taux de fréquentation scolaire selon le statut de l'enfant par milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux de fréquentation scolaire des enfants	
	Enfants biologiques	Enfants confiés
Dakar	70	67
Autres villes	65	56
Milieu rural	52	50
Total	59	56

Si en milieu rural les écarts entre les taux de fréquentation scolaire des enfants biologiques et des enfants confiés sont négligeables. Ils s'avèrent plus significatifs en milieu urbain. Le taux de fréquentation scolaire varie de 56% parmi les enfants confiés à 65% parmi les enfants biologiques du chef de ménage dans les autres villes. Ces ratios s'établissent respectivement à 67% et 70% à Dakar (Cf. Graphique 2).



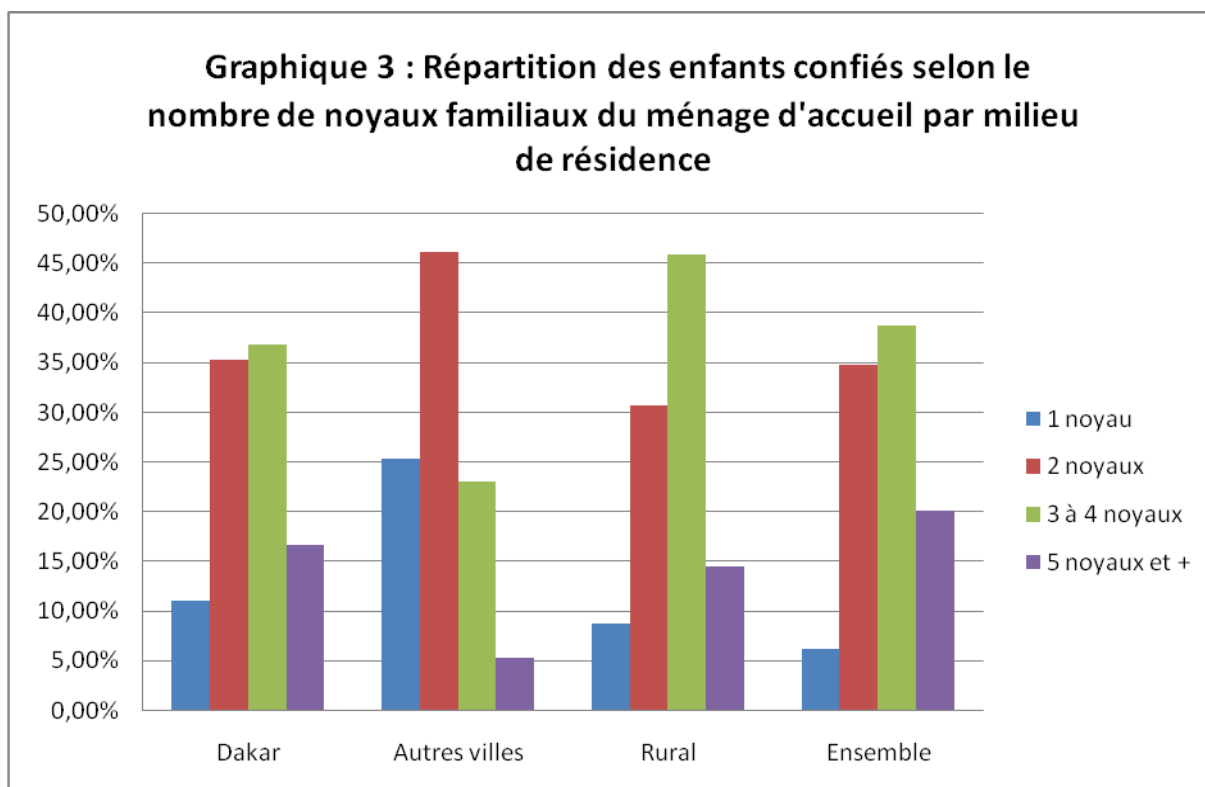
3- Profil des tuteurs et ménages d'accueil des enfants confiés

3-1 Typologie des ménages d'accueil des enfants confiés

La proportion de ménages accueillant les enfants confiés varie de 22% dans l'ensemble à 18,5% en milieu rural, 25,1% à Dakar et 26,2% dans les autres villes. Les ménages ayant confié leurs enfants sont plus prompts à accueillir les enfants confiés. La proportion de ménages accueillant des enfants confiés varie en effet de 22,5% lorsque le ménage d'accueil pratique le confiage à 17,1% au sein des ménages ne pratiquant pas le confiage. Dans l'ensemble, les ménages d'accueil des enfants confiés sont en majorité (73,6%) des ménages ayant deux à quatre noyaux familiaux.

Tableau 3 : Répartition des enfants confiés (en%) selon le nombre de noyaux du ménage d'accueil

Nombre de noyaux familiaux	Dakar	Autres villes	Rural	Total
1 noyau	11,1	25,4	8,8	6,3
2 noyaux	35,3	46,2	30,8	34,8
3 à 4 noyaux	36,9	23,1	45,9	38,8
5 noyaux et plus	16,7	5,3	14,5	20,1



3-2 Liens de parenté entre l'enfant confié et la personne qui l'accueille

L'analyse des liens de parenté entre l'enfant confié et la personne qui l'accueille montre que quel que soit le milieu de résidence, les enfants sont en majorité confiés aux grands parents maternels. Plus d'un enfant confié sur quatre (26,9%) est accueilli au sein du ménage de ses grands parents maternels. De manière générale, les enfants sont davantage confiés aux parents de la lignée maternelle qu'à ceux de la lignée paternelle. Parmi les enfants confiés, 46,9% sont hébergés par leurs grands parents maternels ainsi que les frères et sœurs de leurs mères (Tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des enfants confiés (en %) selon le lien de parenté avec la personne qui l'a accueilli par milieu de résidence

Liens de parenté avec l'enfant confié	Dakar	Autres villes	Rural	Total
Frère/Sœur du père	17,2	11,6	14,2	14,5
Frère/Sœur de la mère	20,0	20,8	19,7	20,0
Grands parents paternels	6,3	2,9	-	2,5
Grands parents maternels	21,6	21,6	32,8	26,9
Frère/Sœur de l'enfant	9,9	19,6	2,1	8,4
Autres parents	17,1	7	28,6	20,3
Guide religieux non apparenté	5,1	-	1,4	2,2
Autres personnes non apparentées	2,7	16,5	1,2	5,1

Dans l'ensemble, les guides religieux prennent en charge 2,2% des enfants confiés. Alors que les centres d'enseignement coranique de référence se trouvent dans les régions périphériques et en milieu rural, le confiage des enfants à un guide religieux s'avère plus fréquent à Dakar (5,1%) qu'en milieu rural (1,4%). Il importe de noter que les enquêtes classiques comme l'EPSF conduisent souvent à une sous-estimation de la population des enfants confiés aux guides religieux. Ces opérations de collecte de données ciblent en effet sur la population des « ménages ordinaires » alors que les daaras et les populations mobiles comme les talibés sont comptabilisées dans la « population comptée à part ».

3-4 Statut d'occupation de la personne à qui l'enfant est confié

Le profil des personnes qui accueillent les enfants confiés varie selon le milieu de résidence. A Dakar, les enfants sont le plus souvent confiés à des personnes au foyer alors que dans les autres villes et en milieu rural ils sont confiés à des actifs occupés. Ces différences reflètent une certaine variabilité des motifs de confiage des enfants selon le milieu de résidence. Ainsi il apparaît que dans les grandes agglomérations urbaines comme Dakar le confiage constitue pour les ménages d'accueil un moyen d'avoir à sa disposition de la main-d'œuvre pour les travaux domestiques alors que dans les autres villes et en milieu rural, le confiage permet de mobiliser de la main-d'œuvre pour les activités économiques qui pour la plupart requièrent la mobilisation de ressources humaines importantes.

Tableau 5 : Répartition des enfants confiés (en %) selon le statut d'occupation de la personne à qui l'enfant est confié

Milieu de	Occupée	Au chômage	Retraitée	Personne au	Autre inactif
-----------	---------	------------	-----------	-------------	---------------

résidence				foyer	
Dakar	33,3	2,7	2,3	49,3	12,5
Autres villes	61,1	0	15,0	19,7	4,2
Milieu rural	72,0	0	2,9	21,0	4,1
Total	58,4	0,8	5,3	28,9	6,6

4- Motifs de confiage des enfants

Les enfants sont davantage confiés pour parfaire leur éducation. La proportion d'enfants confiés pour des raisons d'éducation coranique et scolaire s'établit à 26,8% (Tableau 6). Les enfants sont confiés soit pour apporter une aide à leur ménage d'accueil (18,7%), pour des raisons liées à la maladie ou au décès d'un de leurs parents (13,9%) pour l'apprentissage du Coran (13,5%) ou aller à l'école (13,3%). Par ailleurs, 7,3% des enfants sont confiés parce que leurs parents sont confrontés à une situation difficile et 6,6% pour donner à un parent n'ayant pas pu procréer la possibilité d'avoir un enfant à sa disposition. Le confiage apparaît ainsi comme une expression des solidarités familiales reposant sur les valeurs d'entraide et de partage.

Tableau 6 : Répartition des enfants confiés (en %) selon les motifs de confiage par milieu de résidence

Motifs de Confiage	Milieu de résidence			Total
	Dakar	Autres villes	Rural	
Aide familiale	18,7	20,8	17,8	18,7
Maladie/décès des parents	11,3	12,0	16,6	13,9
Divorce des parents	5,6	3,3	4,6	4,6
Apprentissage du Coran	13,6	9,3	15,3	13,5
Scolarisation	20	14,6	7,6	13,3
Parents sans enfants	8,3	7,0	5,0	6,6
Travail/Migration de la mère	6,2	7,0	9,2	7,7
Situation difficile des parents	6,5	8,7	7,3	7,3
Autre	9,8	17,3	16,6	14,4

Conclusion :

Le confiage des enfants demeure encore relativement fréquent au Sénégal et concerne surtout les enfants âgés de 5 à 14 ans et les jeunes filles. La circulation des enfants se fait en majorité du milieu rural vers le milieu urbain et les logiques de confiage varient considérablement selon le sexe de l'enfant et le milieu de résidence. Les enfants sont en majorité confiés pour des raisons liées à leur éducation et sont accueillis dans les ménages polynucléaires. Si à Dakar les enfants sont confiés à des personnes au foyer pour leur servir d'aide familiale, dans les autres villes et en milieu rural ils sont confiés à des actifs occupés pour l'apprentissage d'un métier ou pour servir de main-d'œuvre pour les activités économiques des ménages d'accueil. Ainsi même si le confiage demeure une expression des solidarités familiales, il semble faire partie intégrante des stratégies développées par certains ménages urbains pour mobiliser de la main-d'œuvre. Cela pose le problème de la protection sociale des enfants issus des ménages vulnérables et du respect de leurs droits à l'éducation et aux loisirs.

L'HABITAT, LE PATRIMOINE DES MENAGES ET L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

INTRODUCTION

Le confort du logement, l'équipement, le patrimoine et dans une large mesure l'accès aux services sociaux de base sont des éléments d'appréciation des conditions de vie des ménages. L'analyse porte sur le statut d'occupation du logement, le nombre de pièces habitées, l'indice de peuplement et les éléments de confort tels que le mode d'éclairage, le combustible de cuisine et les équipements ménagers.

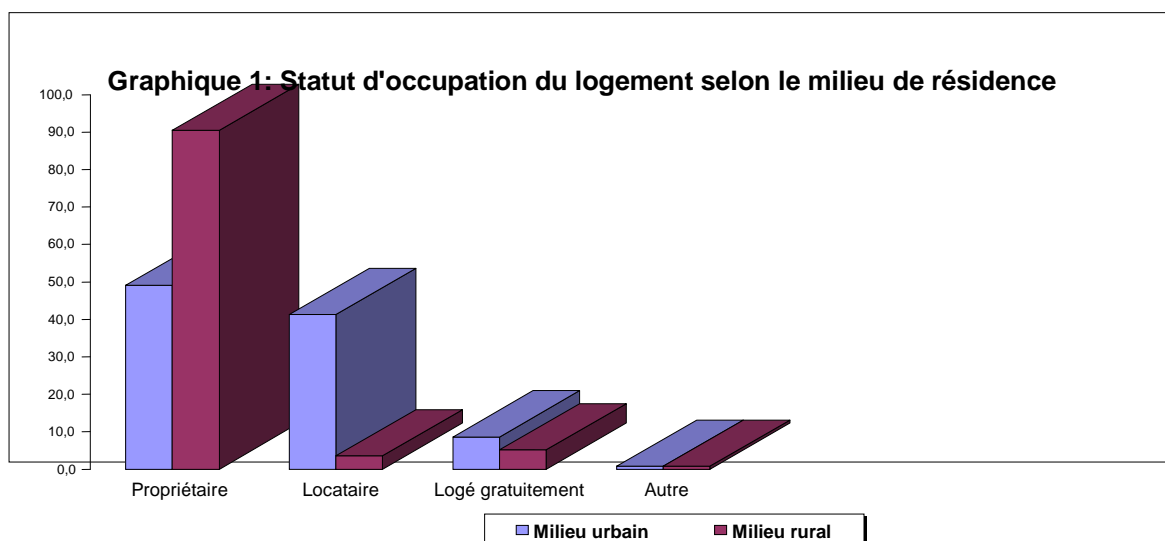
1. Caractéristiques de l'habitat des menages

1.1. Le statut d'occupation du logement

Dans l'ensemble du pays, plus de 7 ménages sur 10 sont propriétaires des logements qu'ils occupent. Il existe cependant de grands écarts dans la propriété entre le milieu urbain avec 49,1% et le milieu rural avec 90,5%, du fait du type de logement à moindre coût et de la gratuité du terrain dans ce dernier milieu. Comparés aux résultats de l'ESAM II, le taux de propriété du logement diminue de près de 5 points au profit de la location. Celle-là est très répandue en milieu urbain avec 41,3 % des ménages et plus particulièrement à Dakar où plus de la moitié des ménages (51,8%) y ont recours pour se loger contre seulement 3,6% des ménages ruraux. La gratuité du logement existe aussi puisque près de 7% des ménages en bénéficient dans l'ensemble du pays. Cette proportion a très peu varié entre les deux enquêtes ESAM II et EPSF.

Tableau 1: Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et le statut d'occupation du logement

Milieu de résidence					
Statut d'occupation du logement	Dakar urbain %	Autres villes %	Milieu urbain %	Milieu rural %	Total %
Propriétaire	39,1	63,8	49,1	90,5	70,5
Locataire	51,8	25,9	41,3	3,6	21,8
Logé gratuitement	8,9	8,2	8,6	5,2	6,8
Autre	0,0	2,0	0,8	0,8	0,8
ND	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147



1.2. Le nombre de pièces habitées dans le logement

La majorité des ménages (54,9%) habitent dans des logements de 1 à 3 pièces tandis que plus du tiers occupent de maisons de 4 à 6 pièces. Un peu plus de 10% des ménages logent dans des appartements de 7 pièces et plus et seulement 2,2% dans des logements de 10 pièces et plus. L'occupation des maisons de 4 pièces et plus est plus fréquente en milieu rural (4,5%) qu'en milieu urbain (40,8%). Par rapport aux résultats de l'ESAM II de 2002, la proportion des logements de petite taille (1 à 3 pièces) augmente de 7,5 points dans l'ensemble au détriment des autres logements. Cette hausse est plus forte en milieu rural (plus de 10 points) qu'en milieu urbain.

Tableau 2: Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et le nombre de pièces dans le logement

Milieu de résidence					
Nombre de pièces	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
1-3 pièces	65,5	49,3	58,9	51,1	54,9
4-6 pièces	25,3	42,3	32,2	37,6	35,0
7-9 pièces	6,6	6,3	6,5	8,5	7,5
10 pièces et +	2,6	1,4	2,1	2,4	2,2
ND	0,0	0,7	0,3	0,4	0,4
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

1.3. L'indice de peuplement

L'indice de peuplement ou le nombre de personnes par pièce habitée servant d'élément de mesure de la promiscuité permet ainsi de distinguer trois types de ménages :

- _ le ménage est sous-peuplé quand le nombre de personnes est inférieur au nombre de pièces occupées ;
- _ le ménage est normalement peuplé quand il y a 1 ou 2 personnes par pièce d'habitation;
- _ le ménage est surpeuplé quand trois personnes ou plus partagent une seule pièce d'habitation.

L'analyse de l'indice de peuplement montre que la majorité des ménages du pays (54,7%) sont normalement peuplés. Mais la promiscuité existe dans plus de 30% des ménages tandis que le sous peuplement qui concerne 13,5% des ménages est plus de 2 fois plus fréquente en milieu urbain (19,0%) qu'en milieu rural (8,4%). L'importance du surpeuplement des logements pose un problème d'hygiène et de santé publique avec une tendance à la hausse : 31,4% en 2006 contre 25,7% en 2002.

Tableau 3: Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et l'indice de peuplement

Milieu de résidence					
indice de peuplement	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Sous-peuplé	21,9	14,7	19,0	8,4	13,5
Normalement peuplé	45,2	56,4	49,7	59,4	54,7
Surpeuplé	32,9	28,2	31,0	31,8	31,4
ND	0,0	0,7	0,3	0,4	0,4
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

II/ CONFORT, EQUIPEMENT ET PATRIMOINE DES MENAGES

2.1. Les éléments de confort

2.1.1. Le combustible de cuisine

Au niveau national, le bois de chauffe est le combustible dominant (42,8% des ménages). Il est suivi de près par le gaz (40,6%) et de loin par le charbon de bois (12,5%). L'électricité, peut-être à cause de son coût élevé, n'est utilisée comme combustible que par 0,1% des ménages. De réelles disparités existent cependant entre les milieux de résidence dans l'utilisation des combustibles: à Dakar 90,7 % des ménages emploient le gaz pour la cuisine contre 49,8% dans les autres villes. En milieu rural, le bois de chauffe et le charbon de bois servent de combustibles à 88,5% des ménages, posant ainsi un véritable problème de déforestation.

Tableau 4: Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et le combustible de cuisine utilisé

Milieu de résidence					
Combustible de cuisine	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Gaz	90,7	49,8	74,1	9,4	40,6
Electricité	0,0	0,3	0,1	0,2	0,1
Bois de chauffe	1,3	24,2	10,6	72,8	42,8
Charbon de bois	2,7	23,7	11,2	15,7	13,5
Autre	0,0	0,0	0,0	1,6	0,8
Sans objet	4,4	1,7	3,3	0,4	1,8
ND	0,9	0,3	0,6		0,3
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

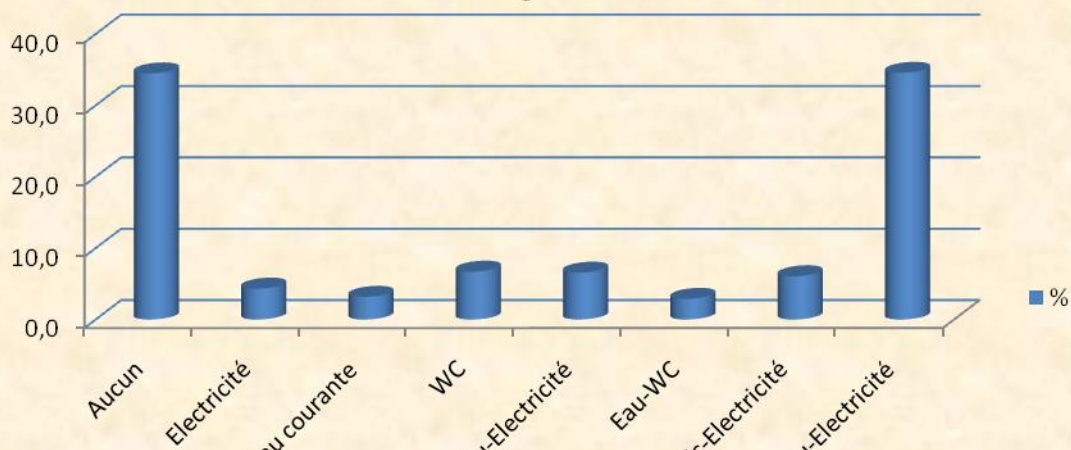
2.1.2. L'eau, l'électricité et le WC

Les éléments de confort que sont l'eau courante, l'électricité et le WC ne sont pas d'un usage généralisé puisque plus du tiers (34,5%) des ménages du pays n'en sont pas pourvus. En milieu rural, 62,5% des ménages n'ont ni eau courante, ni électricité ni WC. Ce problème touche aussi plus de 2% des ménages dakarois et plus de 8,4% des ménages des autres villes. Les trois éléments de confort ne sont présents à la fois que dans 34,6% des ménages au niveau national et dans 7,4% des ménages ruraux.

Tableau 5: Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et la disponibilité d'éléments de confort dans le ménage

Milieu de résidence					
Eléments de confort	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Aucun	1,9	8,4	4,5	62,4	34,5
Electricité	1,0	7,6	3,7	4,9	4,3
Eau courante	1,5	1,5	1,5	4,8	3,2
WC	2,2	7,8	4,5	8,8	6,7
Eau-Electricité	7,2	7,0	7,2	6,0	6,6
Eau-WC	2,4	4,5	3,3	2,6	2,9
WC-Electricité	7,5	13,3	9,8	2,5	6,1
WC-Eau-Electricité	73,5	49,3	63,7	7,4	34,6
ND	2,8	0,7	1,9	0,5	1,2
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

Graphique 2: Disponibilité de l'eau, de l'électricité et du WC dans l'ensemble des ménages



2.1.3. La principale source d'approvisionnement en eau

Le robinet intérieur est la principale source d'approvisionnement en eau du pays avec des taux de 50,3% au niveau national et de 77,4% en milieu urbain. Le milieu rural, par contre, utilise plus fréquemment le puits extérieur ou le forage (41,3%) ; le robinet intérieur n'étant présent que dans 20,8% des ménages dudit milieu. Il faut cependant noter une nette progression de la présence du robinet intérieur et du robinet public (avec un taux de 48,6%) en zone rurale puisque ce taux n'était que de 33,5% en 2002. Une infime partie des ménages ruraux (0,6%) font recours aux sources et aux cours d'eau pour satisfaire leurs besoins en eau.

Tableau 6: Répartition des ménages selon la principale source d’approvisionnement en eau par milieu de résidence

Principale source D’approvisionnement en eau	Milieu de résidence					ESAM2- 2002
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total	Total
	%	%	%	%	%	%
Robinet intérieur	86,3	62,7	77,4	20,8	50,3	33,2
Robinet public	7,2	18,3	11,4	27,8	19,2	22,2
Robinet voisin	3,0	5,2	3,9	3,2	3,6	
Puits intérieur	0,0	6,6	2,5	6,0	4,2	32,8
Puits extérieur, forage	1,2	6,4	3,1	41,3	21,4	
Vendeur d'eau	0,6	0,3	0,5	0,2	0,3	11,8
Source ou cours d'eau	0,0	0,0	0,0	0,6	0,3	
Autre	0,6	0,3	0,5		0,2	
ND	1,2	0,3	0,8	0,1	0,5	
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	454 795	275 742	730 537	670 868	1401 405	

2.1.4. La téléphonie à domicile

Le téléphone n’est pas encore accessible pour tous au Sénégal puisque 24,3% des ménages n’y ont pas accès. Cette rareté est cependant plus importante en milieu rural (37,6%) qu’en milieu urbain (12,1%).

Le téléphone portable est beaucoup plus fréquent dans les ménages (39,8%) que le téléphone fixe (6,3%). Le milieu urbain est mieux doté en portables (47,0%) que le milieu rural (31,9%). Il en est de même pour le téléphone fixe mais l’écart est moins important ; 9,4% contre 3,0%.

Le téléphone (fixe ou mobile) du voisin est plus sollicité en milieu rural qu’en milieu urbain.

Tableau 8 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et l’accès aux téléphones

Accès au téléphone	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
téléphone fixe propre seulement	7,1	13,1	9,4	3,0	6,3
téléphone(s) portable(s) seulement	48,8	44,0	47,0	31,9	39,8
téléphones fixe et portables	25,9	15,7	22,0	4,5	13,6
téléphone fixe du voisin	5,8	8,7	6,9	11,6	9,1
téléphone portable du voisin	1,0	0,6	0,9	10,1	5,3
aucun téléphone	9,1	17,0	12,1	37,6	24,3
ND	2,3	0,9	1,7	1,3	1,5
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	454795	275742	730537	670868	1401404

2.1.5 Le mode d'enlèvement des ordures ménagères

Le dépôt sauvage, le camion de ramassage et la calèche/charrette sont les trois principaux modes de collecte des ordures ménagères. Dans l'ensemble, le dépôt sauvage est relativement le mode d'enlèvement des ordures le plus fréquent : 7 ménages sur 10 l'utilisent en milieu rural contre 4 ménages sur 10 dans les autres villes. Le camion de ramassage est l'apanage de Dakar où il assure le service de 65,2% des ménages tandis que la calèche/charrette est plus utilisée (26,6%) dans les autres centres urbains que partout ailleurs. Les modes d'enlèvement d'ordures tels que les dépôts, l'incinération et l'enfouissement causent des problèmes d'environnement aux populations.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le mode d'enlèvement des ordures ménagères

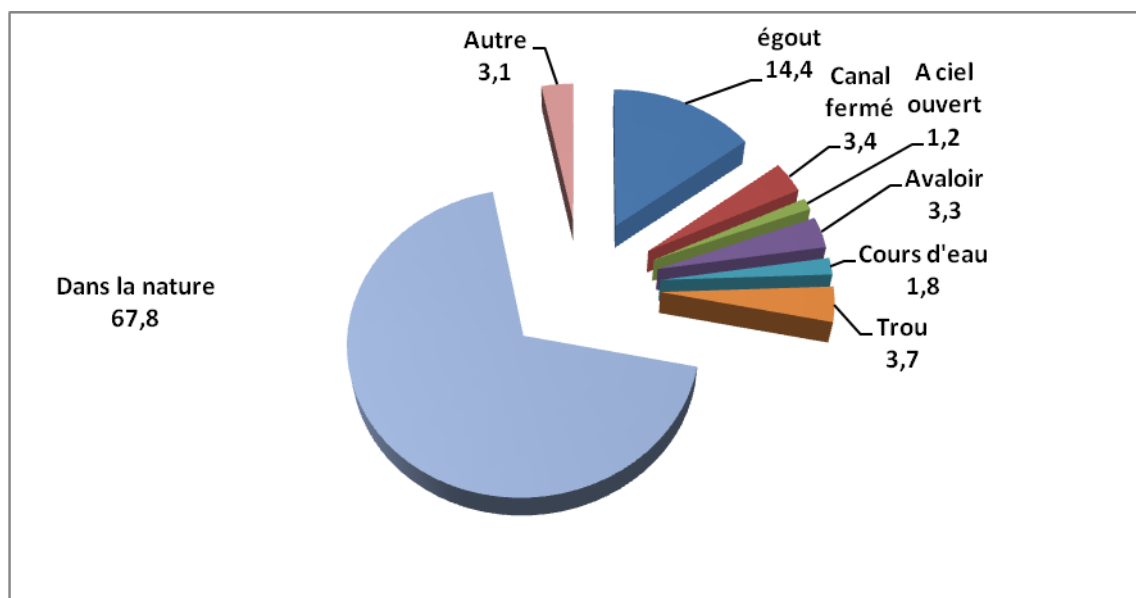
Mode d'enlèvement des ordures	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Dépôt autorisé	10,7	5,1	8,6	0,2	4,6
Dépôt sauvage	8,2	43,6	21,6	70,7	45,1
Camion de ramassage	65,2	15,3	46,4	1,6	24,9
Calèche/charrette	8,8	26,6	15,5	6,2	11,1
Incinération	0,6	4,8	2,2	11,3	6,6
Enfouissement	1,3	2,6	1,8	2,9	2,3
Autre	2,4	1,3	2,0	6,9	4,3
ND	2,7	0,6	1,9	0,1	1,1
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	454795	275742	730537	670868	1401405

2.1.6 Le mode d'évacuation des eaux usées

Plus de 7 ménages sur 10 évacuent leurs eaux usées dans la rue ou dans la nature, ce qui marque la faible fréquence des autres modes d'évacuation et pose le problème d'assainissement aussi en milieu urbain qu'en milieu rural. Le branchement au réseau d'égout s'applique à 14,4% des ménages au niveau national et à 37,2% à Dakar urbain et à seulement 2,0% des ménages ruraux. On pourrait distinguer les modes d'évacuation « moderne » (réseau d'égouts, canal fermé, canal à ciel ouvert et grille/bouche avaloir) qui drainent 22,3% des eaux usées des autres modes « traditionnels » qui assurent l'évacuation de la grande majorité de celles-là.

Mode d'évacuation eaux usées	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Réseau d'égout	37,2	6,9	25,8	2,0	14,4
Canal fermé	7,4	1,3	5,1	1,5	3,4
Canal à ciel ouvert	1,4	2,0	1,6	0,8	1,2
Grille, bouche avaloir	4,1	5,9	4,8	1,7	3,3
Dans la mer/fleuve/cours d'eau	2,0	3,0	2,4	1,2	1,8
Trou creusé dans la maison	6,6	4,4	5,7	1,6	3,7
Dans la rue/la nature	32,9	73,7	48,3	89,0	67,8
Autre	4,9	2,6	4,1	2,1	3,1
ND	3,3	0,3	2,2	0,1	1,2
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	454795	275742	730537	670868	1401405

Graphique 3 : Mode d'évacuation des eaux usées dans l'ensemble des ménages



2.1.7 Le principal mode d'éclairage

L'électricité (SENELEC, groupes électrogène et solaire) constitue le premier mode d'éclairage au niveau national (55,1%) mais elle est inégalement répartie selon le milieu de résidence: si à Dakar elle éclaire 91,4% des ménages, elle n'est employée que par 77,9% des ménages des autres villes et 19,2% des ménages ruraux. Au niveau national, la bougie arrive en troisième position, derrière l'électricité et la lampe tempête ou à pétrole artisanale (29,7%), avec une présence de près de 10% dans les ménages. Le bois est utilisé comme source d'éclairage par 2,1% des ménages.

Le milieu rural utilise surtout la lampe tempête ou la lampe à pétrole artisanale à hauteur de 57,4% des ménages alors que le milieu urbain s'éclaire à l'électricité à un taux de 86,4 %.

En se référant aux résultats de l'ESAM II-2002, on note une nette amélioration de la fourniture d'électricité des ménages puisque les taux étaient de 36,8% au niveau national, 83,0% à Dakar, 57,0% dans les autres villes et moins de 8% en milieu rural.

Tableau11 Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le principal mode d'éclairage

Principal mode d'éclairage	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Electricité (Senelec)	90,7	76,7	85,4	18,6	53,4
Groupe électrogène	0,0	1,2	0,5	0,6	0,5
Solaire	0,7	0,0	0,5	2,0	1,2
Lampe à gaz	0,7	0,0	0,5	1,2	0,8
Lampe tempête	0,8	5,1	2,5	23,6	12,6
Lampe à pétrole artisanale	0,1	4,4	1,7	33,8	17,1
Bougie	6,5	12,0	8,6	11,3	9,9
Bois	0,3	0,3	0,3	4,1	2,1
Autre	0,0	0,3	0,1	4,8	2,4
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	451709	275742	727451	668222	1395673

II.2. Les équipements et le patrimoine du ménage

2.2.1. L'équipement à usage domestique du ménage

La radio/radiocassette est l'équipement le mieux partagé par les ménages sénégalais tous milieux confondus avec un taux moyen de près de 75%. Elle est suivie de loin par le téléviseur qui affiche de grands écarts entre le milieu urbain avec 67,1% et le milieu rural avec 17,4%. Le réchaud à gaz et le ventilateur sont présents dans plus du quart des ménages.

On note cependant la présence timide des équipements modernes tels que le lecteur dvd (14,5%), le lecteur cd (9,1%) et le micro-ordinateur (4,4%). Ces équipements sont beaucoup plus fréquents à Dakar que dans les autres milieux. Il est noté la présence assez forte de la radio cassette et du réchaud à gaz (69,8% et 14,8% respectivement) en milieu rural, cela pourrait être lié à la non dépendance de ces deux équipements à l'électricité dont le milieu rural est faiblement doté.

Tableau 13 : Taux de possession de l'équipement à usage domestique des ménages selon le milieu de résidence

Catégorie	Equipement	Milieu de résidence				
		Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Matériel de cuisine	Réchaud à gaz	46,5	41,0	44,2	14,8	29,1
	Cuisinière moderne	11,3	3,3	8,0	0,4	4,1
Audio visuel & informatique	Téléviseur	70,3	62,5	67,1	17,4	41,5
	radio/radiocassette	79,7	79,5	79,6	69,8	74,5
	MagnétoSCOPE	11,1	10,6	10,9	1,8	6,2
	Lecteur de cd	16,1	15,5	15,8	2,7	9,1
	lecteur dvd	29,3	20,0	25,5	4,1	14,5
	Micro-ordinateur	10,4	4,9	8,2	0,8	4,4
Froid & ventilation	Réfrigérateur/congélateur	44,7	30,4	38,9	5,5	21,7
	Ventilateur	58,3	39,6	50,7	8,1	28,8
	Climatiseur	5,3	2,8	4,3	0,6	2,4
Autres matériels	Machine à coudre	7,4	7,9	7,6	2,3	4,9
	Machine à laver	1,1	1,2	1,2	0,5	0,8
	Fer à repasser électrique	10,7	4,6	8,2	1,7	4,9

2.2.2. Les moyens de transport du ménage

D'après les résultats de l'enquête, les ménages sénégalais ne sont pas bien dotés en moyens de transport. La situation est d'autant alarmante que certains moyens de transport comme la pirogue ou le bateau servent aussi à d'autres activités de production. La calèche/charrette, le premier moyen de transport, est possédée par moins de 17% des ménages. La bicyclette arrive en deuxième position avec un taux de 10,1%. Notons que ces 2 moyens de transport sont plus fréquents en zone rurale. La voiture est présente dans moins de 5% des ménages du pays et dans moins de 10% des ménages dakarois qui sont de loin les mieux lotis.

Tableau 16: Taux de possession de moyens de transport des ménages selon le milieu de résidence

Moyen de transport	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Voiture	9,6	5,2	7,8	1,7	4,7
Motocyclette	1,4	5,4	3,0	4,0	3,5
Bicyclette	3,2	11,9	6,7	13,3	10,1
Calèche ou charrette	0,8	3,8	2,0	30,6	16,8
Pirogue	0,7	2,3	1,3	1,8	1,6
Bateau à moteur	0,5	0,4	0,5	0,9	0,7
Autres moyens de transport	0,8	0,7	0,7	0,4	0,6

2.2.3. Les terres agricoles du ménage

La possession de la terre à usage d'agriculture est très faible dans l'ensemble des ménages du pays puisque près de 57% ceux-ci n'en ont pas du tout ; même dans la zone rurale 22,7 % des ménages en sont dépourvus. Ceux qui en possèdent (43%) n'ont que de petites superficies dans leur grande majorité car ils ne disposent que des terres de moins de 5 hectares. La petite dimension des terres agricoles sénégalaises ne favorise l'agriculture industrielle qui a besoin de grandes superficies pour son développement. Seuls 4,5% des ménages ont des domaines de 10 hectares et plus et seulement 1,9% ont plus de 25 hectares de terre.

Tableau 14 : Répartition en % des ménages selon la superficie de terres agricoles possédées et le milieu de résidence

Milieu de résidence					
Terres possédées par le ménage (ha)	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
0 ha	96,9	87,3	93,0	22,7	56,6
- de 5 ha	1,7	7,9	4,3	52,4	29,2
5-10 ha	0,4	1,2	0,7	11,9	6,5
10-25 ha	0,4	0,9	0,6	4,5	2,6
+ de 25 ha	0,0	0,6	0,2	3,4	1,9
ND	0,7	2,1	1,3	5,1	3,2
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

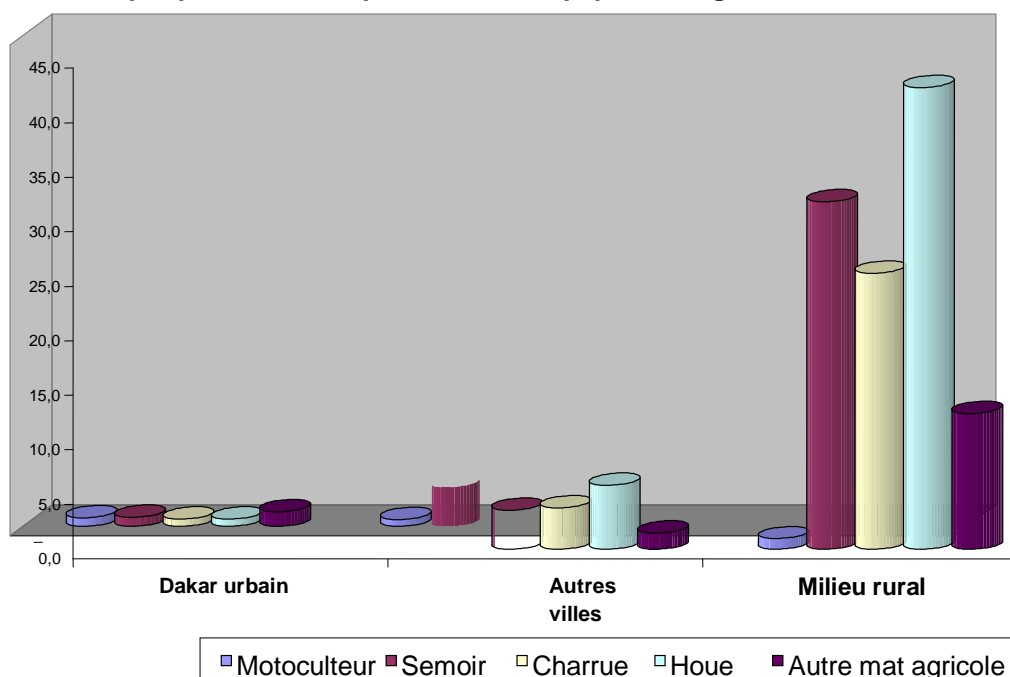
2.2.4. L'équipement agricole du ménage

Les ménages sénégalais sont très peu équipés en moyens de production agricole : en effet, moins d'un ménage sur 100 dispose d'un motoculteur et moins d'un quart des ménages possèdent une houe. Même en milieu rural où l'activité est essentiellement agricole, peu de ménages disposent de semoir (l'outil moderne de semis) et de charrue (le matériel de labour et de sarclage) avec des taux respectifs de 31,9% et 25,3%. Seul le taux de possession de la houe est assez importante (42,2%) dans la zone rurale. En milieu urbain, le taux de possession de matériel agricole est très faible puisqu'il est inférieur à 3% tous équipements confondus. Analysées selon le milieu, les données confirment la vocation agricole du milieu rural qui bien mal équipé s'approprie l'essentiel du matériel agricole.

Tableau 12: Taux de possession de l'équipement agricole des ménages selon le milieu de résidence

Equipement productif	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Motoculteur	0,8	0,6	0,7	1,0	0,9
Semoir	0,8	3,6	1,9	31,9	17,4
Charrue	0,7	3,8	1,9	25,3	14,0
Houe	0,7	5,9	2,8	42,4	23,2
Autre mat. Agricole	1,3	1,5	1,4	12,5	7,1

Graphique 4: Taux de possession d'équipement agricole



2.2.5. Le bétail du ménage

L'élevage de bétail est pratiqué par plus d'un ménage sur deux sur l'ensemble du pays. Si l'on considère individuellement les trois types de bétail (petit bétail, gros bétail et volaille), le petit bétail est plus fréquent dans les ménages urbains (12,9%) que dans les ménages ruraux (9,4%). Par contre, le gros bétail est possédé par 3,3% des ménages ruraux et 0,3% des ménages urbains. La volaille est plus élevée dans les autres villes que partout ailleurs. Le milieu rural est toutefois le premier éleveur si l'on considère les trois types de bétail (gros bétail, petit, bétail et volaille) avec un taux de 34% des ménages. Il faut cependant noter que 20,6% des ménages ruraux sont totalement dépourvus de bétail. Cette proportion est très importante si l'on considère la prépondérance de l'élevage (surtout la volaille) dans ce milieu en termes de revenus et d'apports en protéines animales. En milieu urbain, 85,7% des ménages à Dakar et 61,2% des ménages des autres centres urbains ne pratiquent pas cette activité.

Tableau 15: Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et le type de bétail possédé

Milieu de résidence					
Bétail possédé par le ménage	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Aucun	85,7	61,2	75,8	20,6	47,2
Petit bétail (PB)	10,9	15,7	12,9	9,4	11,1
Gros bétail (GB)	0,2	0,6	0,3	3,3	1,9
Volaille	1,1	10,3	4,8	4,8	4,8
Petit et gros bétail	0,5	1,9	1,0	8,7	5,0
Petit bétail/volaille	1,0	6,9	3,4	13,8	8,8
Gros bétail/volaille	0,1	0,6	0,3	5,4	3,0
les 3 (GB, PB, Volaille)	0,6	2,8	1,5	34,0	18,3
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

III/ ACCES PHYSIQUE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Ce sous chapitre s'intéresse particulièrement aux services sociaux de base relatifs à la sécurité alimentaire (accès à l'eau et aux marchés de produits alimentaires) et au transport publics des ménages. Les autres services sociaux de base comme l'éducation et la santé sont traitées dans des chapitres spécifiques.

3.1. Accès à une source d'eau potable

Hormis les ménages jouissant de robinet ou de puits intérieurs, les autres ménages cherchent l'eau à boire en dehors de leurs concessions avec des distances à parcourir plus ou moins longues. Dans l'ensemble, 75,8% des ménages trouvent l'eau à moins de 100 m de leurs domiciles et 17,5 % à moins de 1km. Si dans Dakar et les autres centres urbains, l'eau est disponible à moins de 2 km, en milieu rural 3,1% des ménages puisent l'eau à plus de 2 km de leurs concessions et 72,1% des ménages l'ont à moins de 100m. Ce dernier résultat serait le fruit des efforts de l'Etat, des ONG et des autres partenaires au développement qui ont fait de grands efforts dans l'approvisionnement en eau du milieu rural.

Tableau17 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et la distance par rapport à la principale source d'approvisionnement en eau

Distance par rapport à la source d'eau	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
Moins de 100m	88,3	80,1	84,4	72,1	75,8
100m à - 1 km	4,5	15,4	9,7	20,9	17,5
1 à -2 km	1,5	1,3	1,4	2,5	2,1
2 km ou +	0,0	0,0	0,0	3,1	2,1
ND	5,8	3,2	4,5	1,5	2,4
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	120427	110208	230634	527937	758571

L'analyse selon le sexe du chef de ménage (CM) montre des disparités relatives à l'accès à l'eau potable. En effet, si à Dakar (91,3% de CM femme contre 88,5% de CM hommes) et en milieu rural (84,2% contre 77,1% pour les CM hommes), l'eau est plus accessible à moins de 15 mn pour les ménages dirigés par une femme. Dans les autres villes, c'est le phénomène contraire (93% pour les CM hommes contre 88,8% pour les CM femmes) qui est observé.

Tableau 18 : Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable, le sexe et le milieu de résidence du CM

	Dakar urbain			Autres villes			Milieu rural			ENSEMBLE		
	Sexe du CM			Sexe du CM			Sexe du CM			Sexe du CM		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
- 15 mn	88,5	91,3	89,1	93,0	88,8	91,5	77,1	84,2	78,1	82,8	88,0	83,9
15 - 30 mn	4,3	3,0	4,0	5,1	8,8	6,4	10,5	6,3	9,9	7,9	6,1	7,5
30 - 45 mn	2,0	0,0	1,5	1,2	0,6	1,0	2,3	2,2	2,3	2,0	1,0	1,8
45 - 60 mn	0,6	1,1	0,7	0,0	0,9	0,3	1,8	0,9	1,7	1,2	1,0	1,1
60 mn et +	1,4	0,5	1,2	0,7	0,0	0,5	6,2	3,5	5,8	4,0	1,4	3,5
ND	3,3	4,1	3,5	0,0	0,9	0,3	2,1	2,8	2,2	2,1	2,6	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2. Accès au marché de produits alimentaires

L'éloignement des marchés de produits alimentaires n'est pas un facteur d'insécurité alimentaire pour la majorité des ménages puisque 65,8% de ceux-ci peuvent s'approvisionner en moins de 30 minutes de leurs lieux de résidence. Cette facilité s'offre plus aux ménages urbains qu'aux ménages ruraux parmi lesquels 37,0% doivent faire plus d'une heure ou plus pour accéder aux denrées alimentaires ; cela du fait qu'en milieu rural, les marchés hebdomadaires situés dans les gros villages servent souvent de lieux d'achat de produits alimentaires pour les petits villages et les hameaux environnants.

Tableau 19 : Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et le temps mis pour atteindre un marché de produits alimentaires

Milieu de résidence					
Marché de produits	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Alimentaires	%	%	%	%	%
- 15 mn	69,0	44,7	59,2	35,4	46,9
15 - 30 mn	18,8	37,6	26,4	11,9	18,9
30 - 45 mn	5,3	11,1	7,7	6,7	7,1
45 - 60 mn	1,2	4,1	2,4	6,8	4,7
60 mn et +	2,2	2,1	2,2	37,0	20,2
ND	3,5	0,3	2,2	2,2	2,2
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

3.3. Accès au transport public

Le transport public constitue un problème aigu pour beaucoup de ménages puisque même si 65% d'entre eux y accèdent à moins de 15 minutes de leurs domiciles, 35 ménages sur 100 font plus de 15 minutes pour trouver un moyen de transport public. C'est en milieu rural que la difficulté de transport se pose le plus parce que l'enquête montre que 25,6% des ménages mettent une heure ou plus pour accéder à un transport public, contre 1,4% en milieu urbain.

Tableau 20: Répartition des ménages selon le milieu de résidence et le temps mis pour atteindre un moyen de transport public

Milieu de résidence					
Transport public	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
	%	%	%	%	%
- 15 mn	89,3	68,5	80,9	49,7	64,8
15 - 30 mn	6,4	19,1	11,5	10,7	11,1
30 - 45 mn	0,0	6,4	2,6	5,6	4,1
45 - 60 mn	0,3	2,8	1,3	6,2	3,9
60 mn et +	0,5	2,8	1,4	25,6	13,9
ND	3,5	0,3	2,2	2,2	2,2
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	340302	231384	571687	613460	1185147

Conclusion

L'analyse des données de ce chapitre donne un aperçu du niveau d'équipement et des taux d'accès des ménages à certains services sociaux de base. En effet, l'accès au logement est une préoccupation majeure surtout à Dakar où plus d'un ménage sur deux est en location et la promiscuité y existe dans près d'un tiers des logements. L'accès à l'eau, à l'électricité et au WC est très difficile dans plus du tiers des ménages qui n'en disposent pas et 0,3% des ménages s'approvisionnent en eau à partir des sources ou des cours d'eau malgré les risques de contamination.

Le problème d'hygiène publique se pose, d'une part, avec l'enlèvement des ordures ménagères qui n'est assuré par les camions de ramassage que dans le quart des ménages et d'autre part avec l'évacuation des eaux usées à travers le système de réseaux d'égouts ou de canal fermé seulement dans 17,8% des ménages. Le bois de chauffe et le charbon de bois sont employés par 56,3% des ménages pour la cuisson des repas au détriment du gaz butane et de l'électricité qui ne sont à la portée de tous.

Les niveaux d'équipement aussi bien domestique que productif sont faibles. Il en est de même de la possession de la terre et du bétail surtout en milieu rural. L'accès au marché des biens alimentaires est acceptable mais celui du transport public est difficile surtout en zone rurale.

Tous ces indicateurs économiques et sociaux montrent que le minimum de confort est toujours un problème pour la majorité des ménages sénégalais tous milieux confondus.

ALPHABETISATION ET EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est un secteur important et stratégique dans le processus de développement durable. Elle constitue un secteur clé et une des priorités du DSRP¹ et des OMD² dont l'objectif 2 est d'assurer une éducation primaire pour tous. Les indicateurs portant sur l'alphabétisation, et l'éducation globalement, sont des baromètres importants pour mesurer le niveau de connaissance de la population.

La mise en place d'un cadre macro-économique viable repose notamment sur la mise en valeur des ressources humaines. Ceci justifie la priorité accordée par le gouvernement à l'éducation et à la formation importants enjeux dans le processus de développement auxquels sont consacrés 40 % du budget de fonctionnement du Sénégal.

Dans le cadre du développement du système éducatif, l'Etat pour améliorer les acquis du PDEF en vue d'atteindre la scolarisation universelle au niveau du cycle fondamental, a entrepris la mise à jour du Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF, 2005-2007). La révision du PDEF, met l'accent sur la qualité notamment en ces points : (i) l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire et l'amélioration de l'accès dans les autres cycles ; (ii) la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux de formation ; (iii) l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales ; (iv) l'élargissement des compétences des communautés et des collectivités dans le système éducatif, notamment dans la gestion des écoles, le suivi de la qualité et la mobilisation de ressources ; (v) la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail ; (vi) l'élimination des disparités entre groupes économiques (riches et pauvres), entre sexes, inter et intra régionales, entre milieux (urbain/rural), à tous les niveaux d'enseignement et la prise en compte des besoins des enfants handicapés (vii) le partenariat efficace et bien coordonné et (viii) l'ouverture à la coopération régionale au sein de l'espace CEDEAO.

Le suivi des performances du PDEF constitue, une préoccupation majeure non seulement pour les décideurs et les gestionnaires du système éducatif mais aussi pour les partenaires au développement.

Les résultats de cette politique doivent se traduire par une évolution substantielle des taux de scolarisation au niveau des cycles d'enseignement, une amélioration de l'efficacité du système et des performances scolaires. Plus concrètement ces objectifs des OMD doivent être atteints : (i) l'augmentation du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire à 85,5% en 2006 et 98% en 2010; (ii) l'accroissement du taux de scolarisation des filles de plus de 80% en 2006 à plus de 90% en 2010, ainsi que (iii) l'augmentation du taux d'achèvement de 58,3% en 2006 et 85% en 2010, (iv) la réduction de l'analphabétisme à un rythme soutenu avec le principe du faire-faire, en mettant l'accent sur le développement d'un environnement lettré durable.

Pour répondre à cette exigence, il faut un système d'information alimenté par les données administratives et d'enquêtes. Ainsi, l'enquête SFP a travers ce chapitre fait le point en 2006 de la situation de l'alphabétisation, la scolarisation, la qualité de l'éducation, la situation des enfants par rapport à l'emploi et la prise en charge financière de la scolarisation des élèves au primaire.

1 Dont les options visent à généraliser l'accès aux services sociaux de base en accélérant la mise en place d'infrastructures de base pour renforcer le capital humain d'ici 2015

² Objectifs du Millénaire pour le Développement

A / ALPHABETISATION

Dans le cadre de cette enquête, est considérée comme alphabétisée, toute personne âgée de 15 ans et plus ayant la capacité de lire et d'écrire dans une langue quelconque, y compris dans les langues nationales.

A.1. ALPHABETISATION : NIVEAUX

Tous sexes confondus, la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus alphabétisées connaît une importante augmentation entre 2002³ et 2006. En effet, elle est passée de 37,8% à 53,5 %, soit un bond de 15,7 points de pourcentage. Le taux d'analphabétisme entre 2002 et 2006 a diminué significativement. Ceci reflète les efforts importants réalisés dans le cadre des campagnes d'alphabétisation. L'écart entre hommes et femmes reste toujours grand ; le taux d'alphabétisation est de 65,8% chez les hommes et de 42,8% chez les femmes.

Tableau 01 : Evolution du taux d'alphabétisation des adultes au Sénégal (1994-2001/2002-2006)

Milieu de résidence	ESAM-I (1994/1995)	ESAM-II (2001/2002)	EPSF (2006)
Ensemble	32,9	37,8	53,5
Milieu urbain	54,0	55,5	67,9
Dakar	59,0	58,3	70,7
Autres villes	49,0	51,9	62,7
Milieu Rural	17,5	23,3	34,1

Par rapport au milieu de résidence, on note une variation différentielle du niveau d'alphabétisation ; il est de 67,9% en milieu urbain contre 34,1% en milieu rural. Cependant en milieu urbain, le degré d'alphabétisation est plus important à Dakar que dans les autres villes ((70,7% et 62,7% respectivement).

Comme pour le niveau national, le niveau d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, quel que soit le milieu de résidence. L'analphabétisme affecte toujours d'avantage la population qui réside en milieu rurale en dépit de l'attention particulière qui leur est accordée.

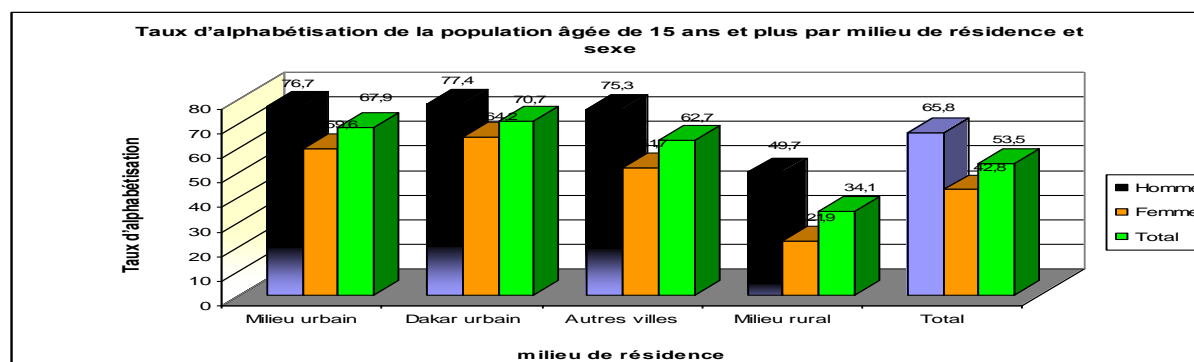
Tableau 02 Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe

	Sexe	Total
--	------	-------

³ Source : ESAM2 de 2002/ANSD ex DPS

Milieu de résidence			%
	Masculin	Féminin	
	%	%	
Dakar urbain	77,4	64,2	70,7
Autres villes	75,3	51,7	62,7
Ensemble Milieu urbain	76,7	59,6	67,9
Milieu rural	49,7	21,9	34,1
Total	65,8	42,8	53,5

Graphique1 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus par milieu de résidence et sexe



A.2. ALPHABETISATION ET APTITUDE DE CALCULER

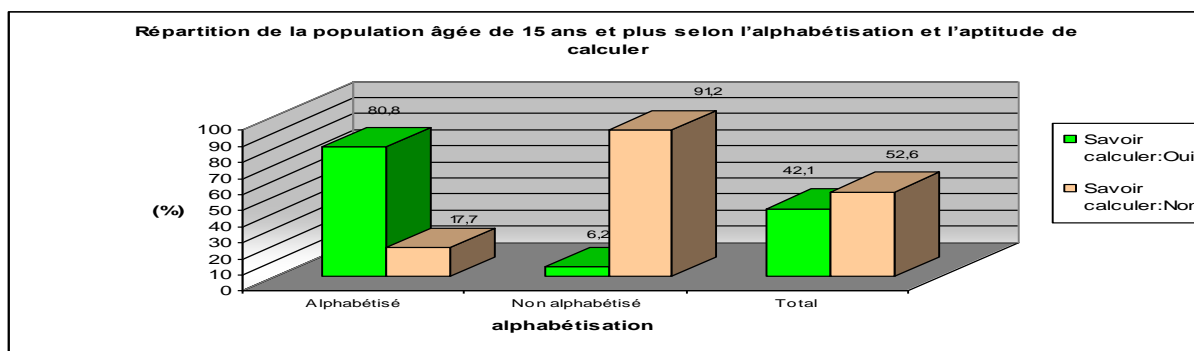
L'alphabétisation n'intègre pas dans sa définition le fait de savoir calculer, qui est d'une grande importance dans les activités de tous les jours pour les populations.

Quand on considère toute la population, 42,1% savent calculer. La plupart des personnes alphabétisées savent calculer (80,8%). Chez les personnes alphabétisées, une importante proportion (17,7%) ne sait pas calculer tandis que chez les analphabètes 91,2% ne savent pas calculer (6,2% savent calculer).

Tableau 03 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'alphabétisation et l'aptitude de calculer

Savoir calculer à 15 ans et +	Alphabétisé	Non alphabétisé	ND	Total
	%	%	%	%
Oui	80,8	6,2	6,4	42,1
Non	17,7	91,2	19,9	52,6
ND	1,5	2,6	73,8	5,3
Total	100	100	100	100
	2 751 438	2 713 909	256 488	5 721 835

Graphique 2 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'alphabétisation et l'aptitude de calculer



L'aptitude de calculer est fréquente chez les personnes alphabétisées mais, elle comporte une variation remarquable selon le milieu de résidence. En milieu urbain, chez les personnes alphabétisées, celles qui ont l'aptitude de calculer représentent 87,5%. En milieu rural, elles représentent une proportion moindre (68,7%).

En milieu urbain, aussi bien à Dakar que dans les autres villes, chez les personnes alphabétisées, celles qui ont l'aptitude de calculer représentent sensiblement le même poids (87,5% et 87,4% respectivement). L'aptitude de calculer est plus importante chez les personnes non alphabétisées en milieu urbain, notamment dans les Autres villes (12,4%).

Tableau 04 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, l'alphabétisation et l'aptitude de calculer

	Milieu de résidence	Alphabétisation		Savoir calculer à 15 ans et +			Total	
		Alphabétisé	%	Oui	Non	ND		
	Milieu urbain	Alphabétisé	%	87,5	11,2	1,3	100	1 780 633

		Non alphabétisé	%	11,1	86,9	2,0	100	867 798
		ND	%	9,5	14,0	76,4	100	101 431
	Dakar urbain	Alphabétisé	%	87,5	11,1	1,4	100	1 098 045
		Non alphabétisé	%	9,9	88,2	1,8	100	446 434
		ND	%	8,3	8,2	83,5	100	49 941
	Autres villes	Alphabétisé	%	87,4	11,4	1,2	100	682 587
		Non alphabétisé	%	12,4	85,5	2,1	100	421 364
		ND	%	10,7	19,7	69,6	100	51 490
	Milieu rural	Alphabétisé	%	68,7	29,5	1,8	100	970 805
		Non alphabétisé	%	3,9	93,3	2,9	100	1 846 112
		ND	%	4,3	23,7	72,0	100	155 057

Le Sénégal, en mettant l'accent sur le développement d'un environnement lettré durable avec le principe du faire-faire, tend vers la réduction de l'analphabétisme à un rythme soutenu comme souligne par le DSRP2.

B / SCOLARISATION

Chez les enfants scolarisables (âgés de 7 à 14 ans), 62,7% sont scolarisés (ont été scolarisés). A Dakar et dans les Autres villes, la proportion d'enfants scolarisés est respectivement de 79,9% et de 82,2%. Elle est moins importante en milieu rural (51,8%). La variation du niveau de scolarisation selon le sexe des enfants est très faible. La proportion de garçons et de filles scolarisés est de 50,3% et de 53,4% respectivement.

B.1 / FREQUENTATION SCOLAIRE

B.1.1. / NIVEAU DE FREQUENTATION SCOLAIRE

Parmi les enfants âgés de 7 à 14 ans, 56,8% sont scolarisés et fréquentent actuellement l'école. Le niveau de fréquentation scolaire actuelle varie remarquablement avec le milieu de résidence. En milieu urbain, il est de 70,5% à Dakar et de 75,4% dans les autres villes. Par contre en milieu rural, il est de 47,2%. Le niveau de fréquentation scolaire actuel est légèrement en faveur des garçons par rapport aux filles quel que soit le milieu de résidence. En effet, la variation du niveau de fréquentation scolaire selon le sexe des enfants scolarisables est faible, voire non significative. A Dakar, dans les Autres villes, comme en milieu rural, par rapport à la fréquentation scolaire, les garçons dépassent les filles avec respectivement un écart de 2,6, 1,6 et 0,1 points de pourcentage.

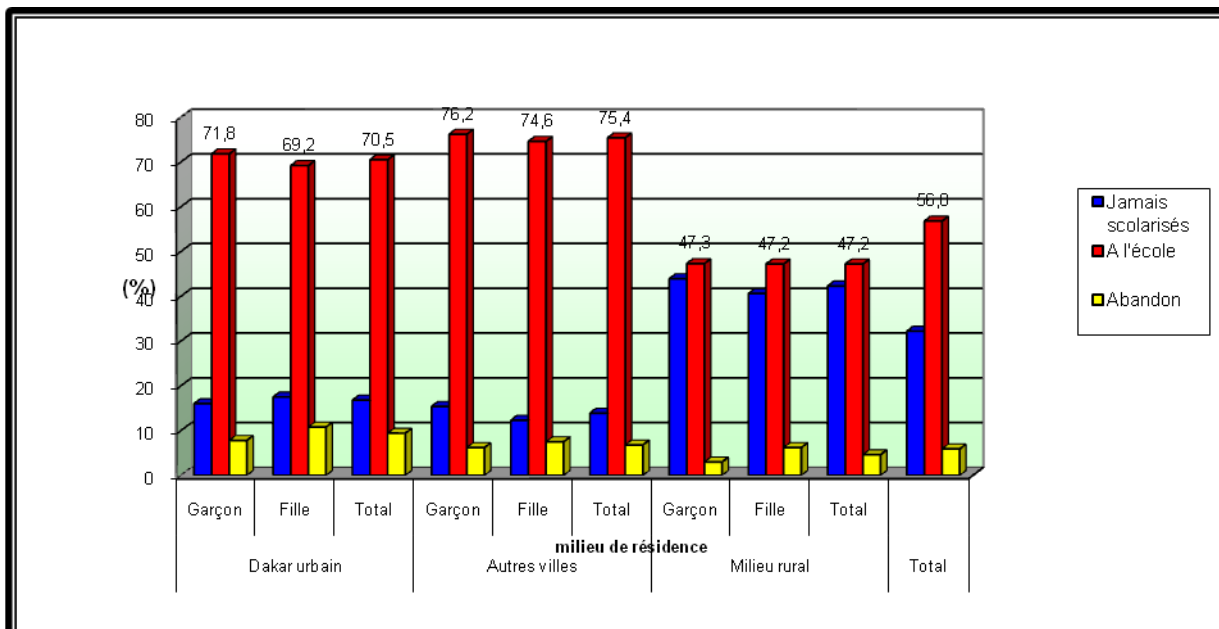
Quant aux abandons, par rapport aux garçons, ils sont également légèrement plus fréquents quel que soit le milieu de résidence chez les filles ; les écarts entre les deux sont de 2,0, 1,3 et 2,8 points de pourcentage respectivement à Dakar urbain, dans les Autres villes et en milieu rural.

Les enfants qui ne sont jamais scolarisés sont plus fréquents en milieu rural (42,3%). A Dakar et dans les Autres villes, ils représentent 16,8% et 13,9%.

Tableau 05: Répartition des enfants âgés de 7 à 14 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la Fréquentation scolaire

Fréquentation scolaire	Milieu de résidence									Total
	Dakar urbain			Autres villes			Milieu rural			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Jamais scolarisés	16	17,5	16,8	15,4	12,3	13,9	43,9	40,6	42,3	32,2
A l'école	71,8	69,2	70,5	76,2	74,6	75,4	47,3	47,2	47,2	56,8
Abandon	7,8	10,8	9,4	6,2	7,5	6,8	3	6,2	4,6	5,9
ND	4,3	2,5	3,4	2,3	5,6	3,9	5,8	6	5,9	5,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	173 471	189 462	362 933	185 501	185 319	370 821	616 950	615 061	1 232 011	1 965 765

Graphique 3 : Répartition des enfants âgés de 7 à 14 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la fréquentation scolaire



B.1.3. / RAISONS DE NON FREQUENTATION SCOLAIRE

Pour appréhender les raisons de la non fréquentation scolaire dans le cadre de l'enquête, les élèves qui ne fréquentent pas répondent par oui ou non à une liste de 7 raisons possibles (voir tableaux ci-dessous). Ainsi dans le tableau 6, pour chaque raison, selon le sexe de l'enfant et le milieu de résidence, nous avons la proportion de réponses positives (oui) enregistrées.

La non fréquentation scolaire concerne 32,2% des enfants scolarisables (âgés de 7 à 14 ans). Plusieurs raisons⁴ de non fréquentation peuvent être évoquées pour un enfant; les plus fréquemment citées sont le manque d'intérêt (38,3%), le travail domestique (28,5%) et l'éloignement (27,4%). La cherté de l'école (4,9%) et le manque de pièce d'état civil⁵ (5,8%) sont peu cités.

Les proportions varient selon le sexe de l'enfant. Chez les garçons, la raison la plus fréquente est le manque d'intérêt (32,9%), l'éloignement (27,9%) et le travail domestique (19,4%). Chez les filles également, la raison la plus fréquente est le manque d'intérêt (41,5%), le travail domestique (34,0%) et l'éloignement (27,1%).

Les raisons de cherté de l'école et de manque de pièce d'état civil aussi bien chez les garçons comme chez les filles sont peu citées. Seulement, par rapport aux garçons elles concernent plus les filles, avec 6,5% et 5,1% respectivement.

Le problème de l'inaccessibilité de l'école et du travail des enfants demeure au vu des résultats des problèmes à résoudre pour promouvoir l'éducation pour tous les enfants, notamment les filles.

Tableau 06 : Répartition des enfants âgés de 7 à 14 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la raison de non fréquentation de l'école française

⁴ (Pour les raisons de non fréquentation, c'est une question à réponse multiples qui a été posée; ce qui explique, que le total des pourcentages en colonne du tableau 06 dépasse souvent les 100%).

⁵ Bulletin ou extrait de naissance

Raison de non fréquentation de l'école française (%)	Milieu de résidence								Total		
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Garçon	Fille	Total
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille			
Pas d'école/éloignée	9,8	10,2	16,5	17,4	13,2	14	32,6	32,1	27,9	27,1	27,4
Trop chère	5,4	5,9	7,3	4,3	6,3	5,1	3,9	5,1	4,5	5,1	4,9
Travail (à la maison)	19,2	38,1	17,4	38,9	18,3	38,5	19,7	32,2	19,4	34	28,5
Inutile/aucun intérêt	43,3	41,7	37,2	51,3	40,2	46,8	30,7	39,5	32,9	41,5	38,3
Entrera plus tard	28	15,2	35,6	15	31,8	15,1	24,3	14,2	26,1	14,4	18,9
Pas de papier	2,6	6,6	12,5	9,8	7,6	8,3	3,7	5,8	4,7	6,5	5,8
Autre	8,6	11,3	17,5	12,8	13,1	12,1	12,4	14,5	12,6	13,8	13,4

B. 2. / NIVEAU DE SCOLARISATION

Le niveau de scolarisation au primaire est appréhendé ici à travers le taux brut et le taux net de scolarisation.

- **Le taux brut de scolarisation primaire** est calculé en rapportant l'effectif des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire quel que soit leur âge à l'effectif de la population scolarisable (7 à 12 ans). Ce taux peut dépasser les 100%. Ceci est lié au fait que beaucoup d'enfant qui fréquentent le primaire ont déjà dépassé l'âge requis (12 ans). Cette situation reflète un manque d'efficacité, de rendement du système éducatif au primaire. Elle est due soit au fait que les enfants entrent tardivement à l'école ou redoublent beaucoup dans le cycle.
Pour corriger ces imperfections du taux brut, un taux net est aussi calculé.
- **Le taux net de scolarisation** est calculé en rapportant l'effectif des élèves âgés de 7 à 12 ans effectivement scolarisés dans l'enseignement primaire à l'effectif de la population scolarisable (7 à 12 ans).

✓ **Le taux brut de scolarisation.**

Au niveau national, le taux brut de scolarisation du primaire s'élève à 75,6%. Il a enregistré par rapport au taux de l'ESAM de 2002 qui était de 62,8%, une nette progression de 12,8 points.

Quand on se réfère au sexe de l'enfant, la différence entre garçons et filles est très faible. Chez les garçons, le taux brut de scolarisation est de 77,4% ; il est légèrement au dessus de celui des filles qui est de 73,8%.

Le taux brut de scolarisation selon le milieu de résidence connaît des disparités ; en milieu urbain, il est de 94,8% tandis qu'en milieu rural, il est de 65,0%. L'écart est faible entre Dakar et les Autres villes (6,2 points en faveur des autres villes).

Par rapport au taux brut de scolarisation, les écarts entre filles et garçons sont faibles, excepté le milieu urbain. En effet, en milieu rural, le taux brut de scolarisation est presque le même pour les garçons et les filles (65,1% et 64,9% respectivement). En milieu urbain par contre, le taux brut de scolarisation est de 100,5% chez les garçons et de 89,5% chez les filles, soit un écart de 11,0 points. Cet écart est plus important dans les Autres villes où, il est de 16,1 points (106,2% chez les garçons contre 90,1% chez les filles).

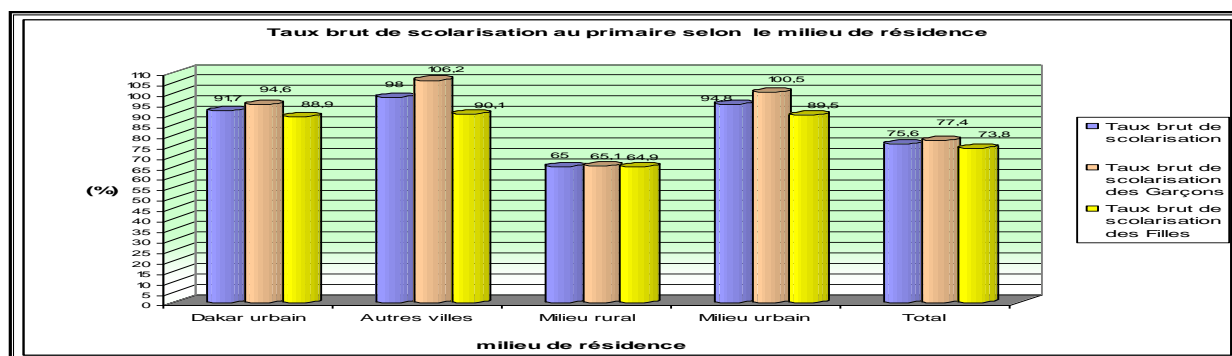
Globalement au niveau national, l'écart par rapport au taux brut de scolarisation entre garçons et filles a diminué ; il est passé de 17,4 à 3,6 points de pourcentage.

Au vu de ces résultats, il apparaît que l'objectif des OMD: l'augmentation du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire à 85,5% en 2006 et 98% en 2010 n'est plus loin d'être atteint. Cependant, l'objectif du P.D.E.F. relatif à la généralisation de la scolarisation primaire tout en réduisant les disparités de la carte scolaire demeure un défi majeur.

Tableau 07a : Taux brut de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence et le sexe

Taux brut de scolarisation	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
	%	%	%	%	
Garçons et filles	91,7	98	94,8	65	75,6
Garçons	94,6	106,2	100,5	65,1	77,4
Filles	88,9	90,1	89,5	64,9	73,8
ESAM de 2002					
Garçons et filles	86,4	80,7	83,6	50,5	62,8
Garçons	101,4	96,3	98,9	61	74,7
Filles	81,6	75,9	78,7	44,3	57,3

Graphique 4 : Taux brut de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence et le sexe



✓ Le taux net de scolarisation.

Au niveau national, le taux net de scolarisation du primaire s'élève à 51,3%. Quand on se réfère au sexe de l'enfant, la différence entre garçons et filles est très faible. Chez les garçons, le taux net de scolarisation est de 50,9% ; il est légèrement en dessous de celui des filles qui est de 51,7%.

Ce taux connaît des disparités selon le milieu de résidence; en milieu urbain, il est de 65,4% tandis qu'en milieu rural, il est de 43,5%. En milieu urbain, il n'y a pas de différence entre les taux nets de scolarisation de Dakar (65,2%) et des Autres villes (65,5%).

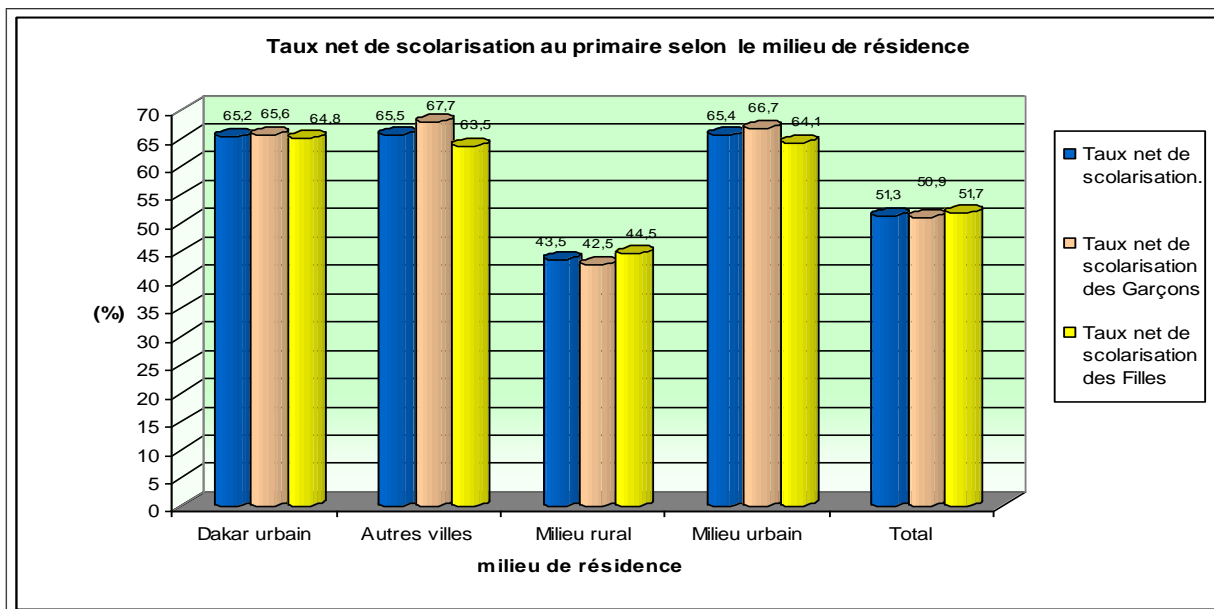
Quel que soit le milieu de résidence, les écarts entre filles et garçons sont faibles. En effet, en milieu rural, le taux net de scolarisation est de 42,5% chez les garçons et de 44,5% chez les filles. En milieu urbain, le taux net de scolarisation est de 66,7% chez les garçons et de 64,1% chez les filles.

L'écart important qui existe entre les taux bruts et nets de scolarisation confirme le niveau élevé des taux de redoublement dans l'enseignement primaire. Ces différences sont plus prononcées en milieu urbain (29,4 point de pourcentage) qu'en milieu rural (21,5 points de pourcentage) et chez les garçons (33,8 points de pourcentage) que chez les filles (25,4 points de pourcentage). Ceci, bien que les écoles en milieu urbain soit plus accessibles. Dans l'ensemble, le taux brut de scolarisation dépasse de 24,3 points de pourcentage le taux net, reflétant ainsi l'ampleur des efforts qui restent à accomplir dans la quête des conditions pour une éducation de qualité.

Tableau 07b : Taux net de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence et le sexe

Taux net de scolarisation	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
	%	%	%	%	
Garçons et filles	65,2	65,5	65,4	43,5	51,3
Garçons	65,6	67,7	66,7	42,5	50,9
Filles	64,8	63,5	64,1	44,5	51,7

Graphique 5 : Répartition du taux net de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence



B. 3. / NIVEAU DE SCOLARISATION ET SEXE DU CHEF DE MENAGE

- ✓ Le taux brut de scolarisation et le sexe du Chef de Ménage

D'après la littérature sur la demande de scolarisation des enfants, le sexe du chef de ménage est un des déterminants clefs.

Contrairement à ce qui est observé dans d'autres régions en développement, comme l'Amérique Latine (BARROS et al., 1997), au Brésil, les travaux portant sur l'Afrique subsaharienne montrent que les femmes chefs de ménage scolarisent plus leur enfants que leurs homologues hommes (CHERNICHOVSKY, 1985 ; DE VREYER, 1993, Pilon, 1995 ; CLEVENOT et PILON, 1996 ; LLOYD et BLANC, 1996).

Les résultats observés au Sénégal à travers l'enquête vont dans ce sens. En effet, Au niveau national ; le taux brut de scolarisation des enfants dont les chefs de ménage sont des femmes (89,4%), est plus élevé que celui de ceux dont les chefs de ménage sont des hommes (73,1%).

En considérant le sexe de l'enfant ; chez les filles comme chez les garçons, le taux brut de scolarisation est plus important si le chef de ménage est une femme.

Quand on se réfère au milieu de résidence ; en milieu rural, par rapport aux ménages dirigés par les hommes, le taux brut de scolarisation est plus élevé dans les ménages dirigés par les femmes (80,1% contre 63,4%). Ceci, aussi bien chez les garçons (75,7% contre 63,9%) que chez les filles (85,1% contre 62,8%). Donc en milieu rural, par rapport aux hommes chefs de ménage, quel que soit le sexe de l'enfant, les femmes chefs de ménage scolarisent mieux.

En milieu urbain; par rapport aux ménages dirigés par les hommes, le taux brut de scolarisation est plus élevé pour les ménages dirigés par les femmes (95,8% contre 94,5%). En milieu urbain si on considère que les garçons ; par rapport aux ménages dirigés par les hommes, les taux brut de scolarisation sont plus élevés pour les ménages dirigés par les femmes (107,5% contre 98,4%). Par contre si on considère que les filles ; par rapport aux ménages dirigés par les femmes, le taux brut de scolarisation est plus élevé dans les ménages dirigés par les hommes (90,6% contre 86,6%). En milieu urbain, les femmes chef de ménages scolarisent mieux les garçons. Quant aux filles, elles sont mieux scolarisées par les hommes chefs de ménage.

Tableau 08a : Taux brut de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Taux brut de scolarisation	Milieu de résidence								Ensemble		
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural				
	Sexe CM		Sexe CM		Sexe CM		Sexe CM		Sexe CM		Total
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Garçons et filles	91,1	93,4	98,0	98,0	94,5	95,8	63,4	80,1	73,1	89,4	75,6
Garçons	92,8	101,7	104,2	112,2	98,4	107,5	63,9	75,7	74,7	93,1	77,4
Filles	89,4	87,5	91,8	85,7	90,6	86,6	62,8	85,1	71,5	86,1	73,8

✓ Le taux net de scolarisation et sexe du Chef de Ménage

Comme pour les taux bruts de scolarisation, les résultats sur les taux nets confirment l'hypothèse citée selon laquelle : les femmes chefs de ménage scolarisent plus leurs enfants que leurs homologues hommes.

Au niveau national ; le taux net de scolarisation des enfants dont les chefs de ménage sont des femmes (59,7%), sont plus élevés que celui de ceux dont les chefs de ménage sont des hommes (49,8%).

En référant au sexe de l'enfant ; chez les filles comme chez les garçons, le taux net de scolarisation est plus important si le chef de ménage est une femme.

En milieu rural, par rapport aux ménages dirigés par les hommes, le taux net de scolarisation est plus élevé dans les ménages dirigés par les femmes (53,1% contre 42,5%). Ceci, aussi bien chez les garçons (60,3% contre 49,3%) que chez les filles (59,2% contre 50,2%). Donc en milieu rural, par rapport aux hommes chefs de ménage, quel que soit le sexe de l'enfant, les femmes chefs de ménage scolarisent mieux.

En milieu urbain; la différence des taux nets de scolarisation des enfants dont les chefs de ménage sont des femmes et de ceux dont les chefs de ménage sont des hommes est non significative (64,2% contre 65,8% respectivement).

En milieu urbain si on considère que les garçons ; par rapport aux ménages dirigés par les hommes, le taux net de scolarisation est plus élevés pour les ménages dirigés par les femmes (70,2% contre 65,6%). Par contre si l'on ne considère que les filles ; par rapport aux ménages dirigés par les femmes, le taux net de scolarisation est plus élevé dans les ménages dirigés par les hommes (66,0% contre 59,4%). Alors, en milieu urbain si les femmes chef de ménages scolarisent mieux les garçons, il n'en n'est pas le cas quant à la scolarisation des filles qui est plus du fait des hommes chefs de ménage.

Tableau 08b : Taux net de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Taux net de scolarisation	Milieu de résidence								Ensemble		
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural				
	Sexe CM		Sexe CM		Sexe CM		Sexe CM		Sexe CM		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Garçons et filles	66,3	61,8	65,3	66,3	65,8	64,2	42,5	53,1	49,8	59,7	51,3
Garçons	66,0	64,3	65,2	75,0	65,6	70,2	41,9	48,1	49,3	60,3	50,9
Filles	66,6	60,0	65,3	58,8	66,0	59,4	43,1	58,8	50,2	59,2	51,7

Globalement au Sénégal au vu des résultats sur les taux bruts et les taux nets de scolarisation, les femmes chefs de ménage scolarisent mieux les enfants que les hommes chefs de ménages. Cependant, en milieu urbain, ce sont les hommes chefs de ménage qui scolarisent mieux les filles.

C / QUALITE DE L'EDUCATION AU PRIMAIRE

Les indicateurs abordés dans cette section sur la qualité font référence à l'accessibilité de l'école, à l'abandon et au redoublement au primaire des élèves.

C.1 / L'ACCESSIBILITE DE L'ECOLE

Au regard des résultats recueillis, l'accessibilité de l'école constitue toujours un problème. L'école est accessible si pour s'y rendre, l'élève fait moins de 30 minutes. Elle n'est pas accessible si pour s'y rendre, il fait 30 minutes ou plus.

Ainsi, au niveau national, l'école est accessible pour 82,9% des élèves ; elle est inaccessible pour 14,8% des élèves.

Par rapport au milieu urbain, le problème d'accessibilité se pose plus en milieu rural. En effet, si en milieu urbain, l'école est accessible pour 95,8% des élèves, en milieu rural, elle ne l'est que pour 70,8%. Elle est inaccessible pour 26,9% des élèves en milieu rural contre 1,8% en milieu urbain.

En milieu urbain, les écoles sont plus accessibles pour les élèves, aussi bien dans les Autres villes (98,5%) qu'à Dakar (94,0%). Ces résultats sur l'accessibilité de l'école posent toujours, la nécessité de résorber le déséquilibre en termes d'infrastructures scolaires entre milieux urbain et rural dans le territoire national.

Graphique 06 : Répartition des élèves du primaire âgés de 7 à 14 ans selon le milieu de résidence, et le temps mis

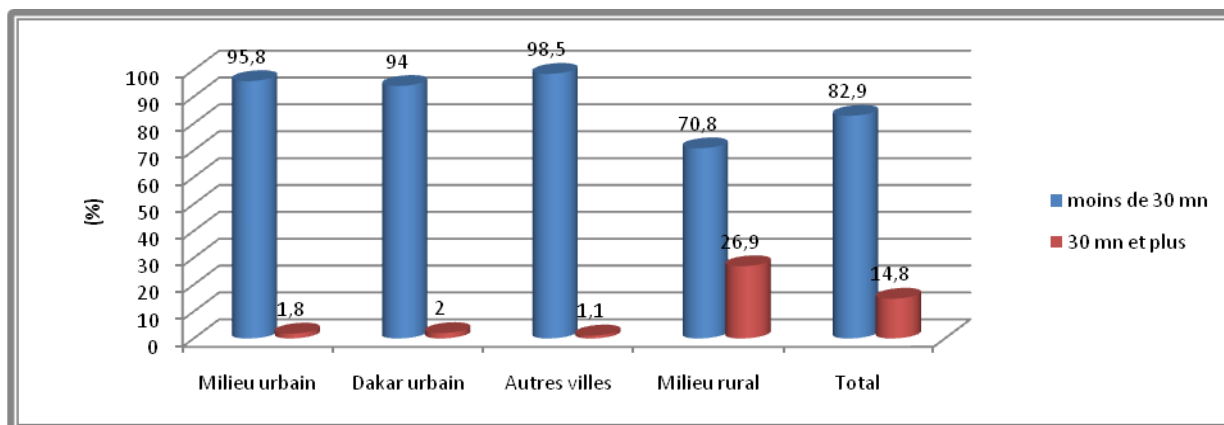


Tableau 09 : Répartition des élèves du primaire âgés de 7 à 14 ans selon le milieu de résidence, et le temps mis (mn : minute) pour aller à l'école

Milieu	Ecole primaire (temps mis)								Total
	- 15 mn	15 - 30 mn	moins de 30 mn	30 - 45 mn	45 - 60 mn	60 mn et +	30 mn et plus	ND	
	%	%	%	%	%	%	%	%	
Milieu urbain	83,5	12,3	95,8	1,3	0,4	0,1	1,8	2,5	100
Dakar urbain	81,1	12,9	94,0	1,5	0,4	0,1	2	3,9	100
Autres villes	87,1	11,4	98,5	0,8	0,3	0	1,1	0,3	100
Milieu rural	56,9	13,9	70,8	7,7	4,2	15	26,9	2,2	100
Total	69,8	13,1	82,9	4,6	2,4	7,8	14,8	2,3	100

C.2 / LES ABANDONS AU PRIMAIRE

C.2.1 / Abandons : niveaux

Au niveau national, chez les élèves (âgés de 7 à 14 ans) du primaire, 5,5% ont abandonné l'école élémentaire. Ces abandons sont plus importants chez les filles (6,4%) que chez les garçons (4,6%).

Selon le milieu de résidence ; en milieu rural, par rapport aux garçons, les abandons sont plus fréquents chez les filles (6,5% contre 2,7%).

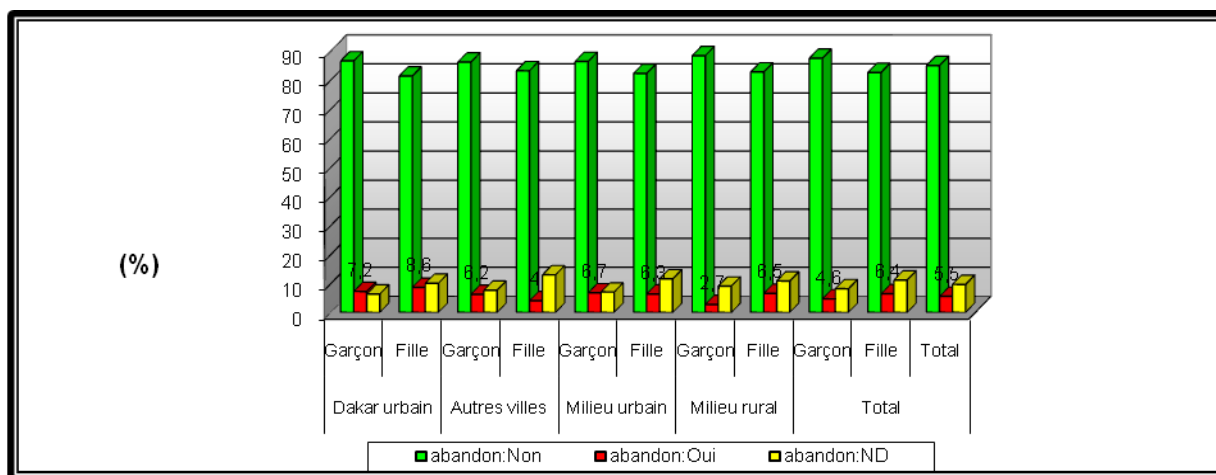
Par contre en milieu urbain, les abandons sont plus fréquents chez les garçons (6,7% contre 6,3%). A Dakar les abandons sont plus fréquents chez les filles (8,6%) tandis que dans les Autres villes les garçons sont les plus affectés (6,2%). En milieu urbain, les enfants représentent une main d'œuvre potentielle du secteur informel. En effet, un grand nombre d'enfants travaille dans ce secteur comme apprentis. Cette situation favorise l'abandon de l'école par les élèves.

Le taux d'abandon (5,5%) qui était de 8,4% en 2002 (ESAM) demeurant importants. Les efforts fournis pour augmenter la capacité de rétention du système scolaire doivent encore être renforcés,

Tableau 10 : Répartition des élèves du primaire (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le sexe et l'abandon de l'école primaire

Abandon de l'école élémentaire	Milieu de résidence								Total		
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural				
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Non	86,5	81,3	86,1	83,1	86,3	82,2	88,3	82,7	87,4	82,5	84,9
Oui	7,2	8,6	6,2	4,0	6,7	6,3	2,7	6,5	4,6	6,4	5,5
ND	6,3	10,0	7,6	12,9	7,0	11,5	9,0	10,8	8,1	11,1	9,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	118 280	123 860	133 494	127 619	251 773	251 479	285 533	309 527	537 307	561 006	1 098 313

Graphique 7 : Répartition des élèves du primaire (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le sexe et l'abandon de l'école primaire



Quand on se réfère au sexe du chef de ménage, on note une variation dans les proportions d'abandons dans le primaire. Ces abandons sont plus fréquents pour les ménages dirigés par les hommes (5,6%).

En milieu urbain également, les abandons sont plus fréquents si le chef de ménage est un homme (9,0%). On remarque la même chose, aussi bien à Dakar que dans les Autres villes, les abandons dans les ménages dirigés par les hommes sont de 8,7% et de 5,5% respectivement.

En milieu rural par contre, les abandons sont plus fréquents dans les ménages dirigés par les femmes (6,1%). Ceci renforce l'hypothèse selon laquelle, les femmes sont des gestionnaires efficaces de la scolarisation des enfants.

Tableau 11 : Répartition des élèves du primaire (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et l'abandon de l'école

Abandon de l'école primaire	Milieu de résidence								Total		Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Sexe du CM		
	Sexe du CM		Sexe du CM		Sexe du CM		Sexe du CM		Sexe du CM		
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Non	83,3	85,9	82,8	89,9	83,5	84,5	85,1	88,1	84,2	88,1	84,9
Oui	8,7	5,3	5,5	4,1	9,0	5,9	4,5	6,1	5,6	5,2	5,5
ND	8,0	8,8	11,7	6,0	7,6	9,6	10,4	5,8	10,2	6,7	9,6
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total	188 126	54 014	192 190	68 922	91 565	411 687	527 001	68 059	907 317	190 995	1 098 313

Quand on se réfère au sexe du chef de noyau, on note également une variation dans les proportions d'abandons de l'école des élèves au primaire. Les abandons des élèves sont comme pour les ménages, plus fréquents chez les chefs de noyau hommes (5,8%).

En milieu urbain également, les abandons sont plus fréquents chez les chefs de noyau hommes (9,0%). On remarque la même chose à Dakar, avec une proportion d'abandons dans les noyaux dont les chefs sont des hommes de 13,9%. Seulement, dans les Autres villes, les abandons sont plus importants dans les noyaux dont les chefs sont des femmes (5,4%).

En milieu rural comme dans les villes autres que Dakar, les abandons sont plus fréquents dans les noyaux dont les chefs sont des femmes (5,0%).

Tableau 12 : Répartition des élèves du primaire (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le sexe du chef de noyau et l'abandon de l'école

Abandon de l'école primaire	Milieu de résidence								Total		Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Sexe du CN		
	Sexe du CN		Sexe du CN		Sexe du CN		Sexe du CN		Sexe du CN		
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Non	76,7	85,6	90,8	83,4	83,5	84,5	88,7	84,6	86,4	84,5	84,9
Oui	13,9	6,5	3,6	5,4	9,0	5,9	3,4	5,0	5,8	5,4	5,5
ND	9,4	7,9	5,6	11,1	7,6	9,6	7,9	10,4	7,8	10,0	9,6
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total	47 624	194 516	43 941	217 172	91 565	411 687	118 032	477 029	209 597	888 716	1 098 313

C.1.2 / Abandons et "confiage"⁶ des élèves au primaire

Le "confiage" est une pratique qui influe sur la recomposition des ménages et noyaux. Il peut influencer la qualité de l'éducation de l'enfant. En général, l'enfant est confié par ses parents biologiques à quelqu'un d'autre, potentiellement de façon temporaire.

Par rapport au statut de l'enfant dans le ménage (Confié ou non confié), on note une variation dans les proportions d'abandons au primaire. Les abandons sont très légèrement plus fréquents chez les enfants non confiés (10,5%). Chez les enfants confiés, les abandons représentent 10,2%. La différence des abandons selon que l'enfant est confié ou non est très faible voir non significative.

Cette situation cache les disparités qui existent au niveau milieu de résidence. En effet, si en milieu rural par rapport aux enfants confiés, les abandons sont plus importants pour les enfants non confiés (13,0% contre 3,9%). En milieu urbain par contre, le poids des abandons est plus élevé pour les enfants confiés (18,4%) que pour les enfants non confiés (8,4%). Ceci est plus remarquable dans les villes autres que Dakar, où les abandons représentent 25,0% chez les enfants confiés et 1,5% chez les enfants non confiés.

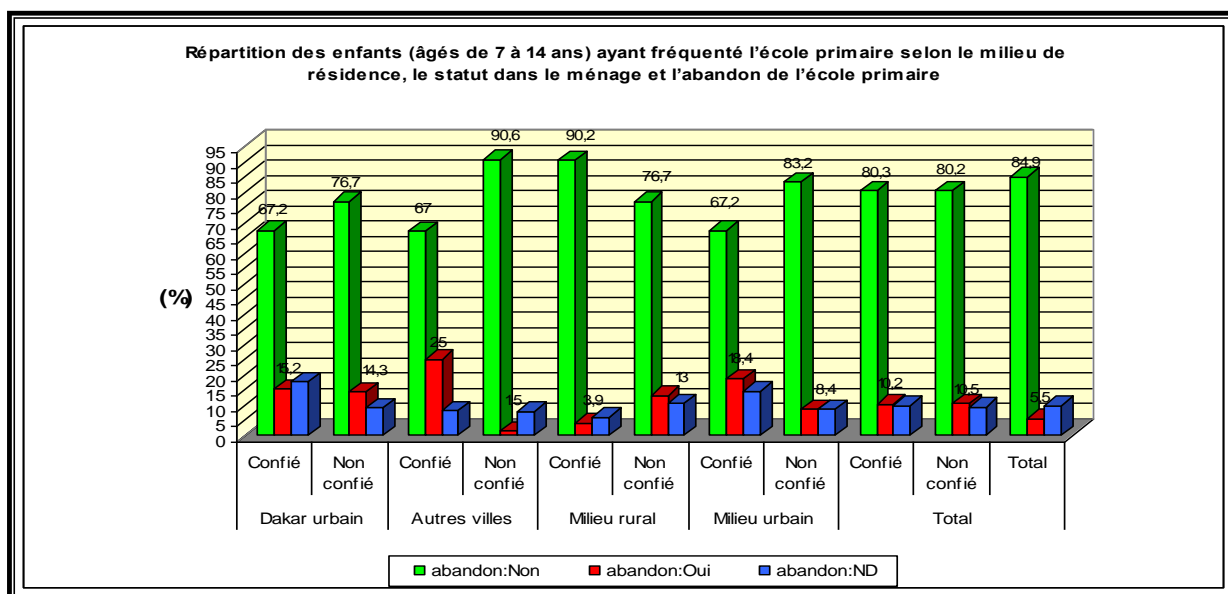
Les abandons affectent plus les enfants non confiés en milieu rural et les enfants confiés en milieu urbain. Cette situation en zone rural serait liée à l'importance du travail des enfants biologiques dans les productions agricoles (Yaro Y., 1995). Quant aux enfants confiés, ils ont souvent ce statut pour des raisons de scolarisation. Ceci ; du fait de la non accessibilité des écoles en milieu rural. En plus en milieu rural, les valeurs culturelles qui ont engendré le confiage sont encore plus vivaces qu'en milieu urbain.

Tableau 13 : Répartitions élèves du primaire (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le statut dans le ménage et l'abandon de l'école primaire

Abandon de l'école primaire	Milieu de résidence												Total			
	Dakar urbain			Autres villes			Milieu rural			Milieu urbain						
	Confié	Non confié	ND	Confié	Non confié	ND	Confié	Non confié	ND	Confié	Non confié	ND	Confié	Non confié	ND	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Non	67,2	76,7	86,8	67,0	90,6	84,0	90,2	76,7	86,5	67,2	83,2	85,3	80,3	80,2	86,0	84,9
Oui	15,2	14,3	5,8	25,0	1,5	5,3	3,9	13,0	3,4	18,4	8,4	5,5	10,2	10,5	4,4	5,5
ND	17,6	8,9	7,4	8,0	7,9	10,7	5,9	10,3	10,0	14,4	8,4	9,2	9,6	9,3	9,7	9,6
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total	12 206	47 885	182 049	5 972	41 340	213 800	24 080	76 248	494 733	18 178	89 225	395 849	42 258	165 473	890 582	1 098 313

⁶ "Confiage" : le fait de confier un enfant à un chef de ménage ou de noyau.

Graphique 8 : Répartition élèves du primaire (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le statut dans le ménage et l'abandon de l'école



C.1.3 / raisons d'abandon des élèves au primaire

Il faut noter que la question sur les raisons d'abandon est une question à réponses multiples.

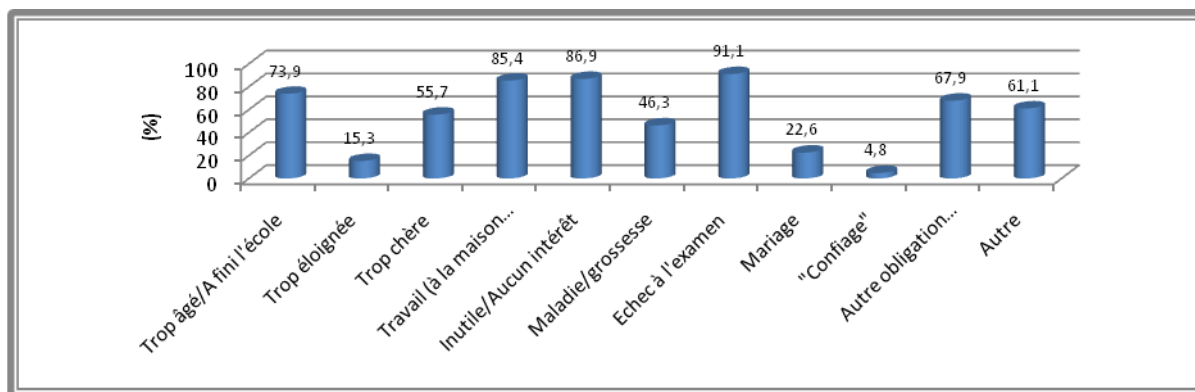
Pour cerner l'abandon de l'école, les élèves qui ont abandonné répondent par oui ou non à une liste de 11 raisons (voir tableaux ci-dessous) possibles. Ainsi dans le tableau 13, pour chaque raison, selon le sexe de l'enfant et le milieu de résidence, nous avons calculé la proportion de réponses positives (oui) enregistrées.

Les raisons d'abandons sont diverses et variées. Les raisons d'abandon de l'école plus citées sont l'échec aux examens (91,1%), le manque d'intérêt (86,9%), le travail (85,4%) et le fait d'être âgés (73,9%). Les obligations familiales : les maladies et grossesses précoces (46,3%), les mariages (22,6%) et les autres obligations familiales (67,9%) sont aussi souvent cités.

Chez les filles, les trois principales raisons d'abandon citées sont : l'échec aux examens (90,6%), le travail (88,0%) et le manque d'intérêt (86,2%). Les motifs d'abandons des enfants souvent ciblées par les programmes mise en œuvre pour le maintien des filles à l'école : le mariage (37,9%), le travail (50,8%), la maladie et les grossesses précoces sont souvent citées.

Quant aux garçons, les trois principales raisons d'abandon citées sont : l'échec aux examens (91,6%), le travail (83,1%) et le manque d'intérêt pour l'école (87,4%).

Graphique 9 : Répartition des enfants ayant abandonné l'école primaire selon la raison de l'abandon



La principale raison d'abandon, quel que soit le milieu de résidence chez les garçons est l'échec aux examens. Il est citée en milieu urbain et en milieu rural comme raison d'abandon par respectivement 95,0% et 79,7% des enfants.

Par contre chez les filles, la principale raison d'abandon en milieu urbain est l'échec aux examens (93,0%) tandis qu'en milieu rural, elle est le travail (87,8%).

Pour assurer le maintien des filles à l'école en milieu rural, il faudrait promouvoir d'avantage les campagnes de sensibilisation des parents d'élèves sur les avantages que comporte leur scolarisation. Ceci permettrait d'améliorer la scolarisation des filles, de réduire d'avantage le gap qui sépare ces dernières des garçons quant aux niveaux de fréquentation scolaire et de rehausser la capacité de rétention du système scolaire.

Tableau 14 : Répartition des enfants ayant abandonné l'école primaire selon le milieu de résidence, le sexe et la raison de l'abandon

Raison de l'abandon	Milieu de résidence				Ensemble		Total
	Milieu urbain		Milieu rural		Garçon	Fille	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille			
	%	%	%	%	%	%	
Trop âgé/A fini l'école	81,5	65,7	73,7	70,4	78,9	66,9	73,9
Trop éloignée	14,9	17,8	13,0	15,1	13,8	16,8	15,3
Trop chère	73,2	59,5	38,1	28,8	59,3	51,3	55,7
Travail (à la maison ou en dehors)	85,4	88,0	78,8	87,8	83,1	88,0	85,4
Inutile/Aucun intérêt	90,7	89,0	79,3	79,0	87,4	86,2	86,9
Maladie/grossesse	51,9	53,5	25,9	45,0	41,1	50,8	46,3
Echec à l'examen	95,0	93,0	79,7	79,6	91,6	90,6	91,1
Mariage	2,6	40,3	0,0	33,4	1,2	37,9	22,6
"Confiage"	8,3	2,3	1,9	8,3	5,1	4,5	4,8
Autre obligation familiale	76,0	67,8	57,5	60,9	69,6	65,7	67,9
Autre	77,2	55,2	49,5	53,1	66,1	54,4	61,1

C. 2 / REDOUBLEMENT AU PRIMAIRE

C.2.1 / Redoublement au primaire: niveaux

Le poids des redoublements est un indicateur important de l'évaluation de la qualité de l'enseignement au primaire. Au niveau national, chez les enfants scolarisés, ceux qui ont redoublé au moins une fois représentent 30%. Quant à ceux qui n'ont jamais redoublés, ils représentent 54,5%. Une bonne partie des élèves ne s'est pas prononcée sur le nombre de redoublement.

Le niveau élevé des redoublements (30%) a une incidence négative sur la qualité du taux brut de scolarisation. En effet, plus la proportion de redoublants est élevée plus l'effectif des élèves qui sortent de la tranche d'âges requise pour le cycle du primaire est important. Cette situation augmente le ratio élèves/maître et par conséquent, entame la qualité de l'enseignement au primaire.

Tableau 15 : Répartition des enfants ayant fréquenté l'école primaire selon le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et le nombre de redoublement à l'école primaire

Nombre de redoublement à l'école	Milieu de résidence								Total		Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Sexe du CM		
	Sexe du CM		Sexe du CM		Sexe du CM		Sexe du CM		Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
0	56,9	46,8	53,2	54	55	50,7	56,1	47	55,6	49,5	54,5
1 fois	22,5	25,9	23,2	29,3	22,8	27,8	21,7	28,9	22,2	28,1	23,3
2 fois	7,4	4,6	5,2	3,7	6,3	4,1	5,1	10	5,6	6,1	5,7
3 fois ou plus	1,3	0,6	0,6	2,4	0,9	1,6	1		1	1,1	1
Redoublants	31,2	31,1	29	35,4	30	33,5	27,8	38,9	28,8	35,3	30
ND	11,9	22	17,8	10,5	14,9	15,8	16,1	14,1	15,6	15,2	15,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	218 425	71 289	220 392	84 531	438 817	155 821	562 359	75 874	1 001 176	231 695	1 232 871

(NB. Redoublants= Nombre de redoublements à l'école : 1 fois+2 fois+3 fois ou plus)

Selon le sexe du chef de ménage, le niveau de redoublement varie. Le redoublement des élèves par rapport aux hommes chefs de ménage sont plus importants chez les femmes chefs de ménage (35,3%).

En milieu rural, le redoublement des élèves est plus fréquent chez les femmes chefs de ménage (38,9%) que chez leurs homologues hommes (27,8%). En milieu urbain également, le redoublement est plus fréquent chez les femmes chefs de ménage (33,5%) que chez les hommes chef de ménages (30%).

Alors, quel que soit le milieu de résidence, le redoublement est plus fréquent chez les femmes chefs de ménage.

Tableau 16 : Répartition des enfants (âgés de 7 à 14 ans) ayant fréquenté l'école primaire selon le milieu de résidence, le sexe du chef de noyau et le nombre de redoublement à l'école primaire

Nombre de redoublement à l'école	Milieu de résidence								Total		Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Sexe du CN		
	Sexe du CN		Sexe du CN		Sexe du CN		Sexe du CN		Sexe du CN		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
0	56,9	53,8	53,3	53,4	55,2	53,6	51,3	55,9	53,1	54,8	54,5
1 fois	20,1	24,1	16,2	26,8	18,2	25,5	26,3	21,6	22,5	23,5	23,3
2 fois	5,1	7,1	4,7	4,8	4,9	5,9	7,9	5,1	6,5	5,5	5,7
3 fois ou plus	1,3	1,1	0	1,3	0,7	1,2	0,4	1,1	0,5	1,1	1
Redoublants	26,5	32,3	20,9	32,9	23,8	32,6	34,6	27,8	29,5	30,1	30
ND	16,5	13,9	25,8	13,6	21	13,7	14,1	16,3	17,3	15,1	15,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	56 925	232 790	55 080	249 843	112 004	482 633	129 434	508 799	241 439	991 432	1 232 871

(NB. **Redoublants** = Nombre de redoublements à l'école : 1 fois+2 fois+3 fois ou plus)

Par rapport aux noyaux familiaux, le niveau de redoublement des élèves est presque le même quel que soit le sexe du chef de noyaux. Chez les femmes et les hommes chef de noyaux le redoublement concerne respectivement, 30,1 et 29,5% des élèves.

En milieu urbain, il est plus fréquent chez les femmes chef de noyaux (32,6%) que chez les hommes chef de noyaux (27,8%). Par contre en milieu rural, le redoublement est plus fréquent chez les hommes chef de noyaux (34,6%) que chez leurs homologues femmes (27,8%).

C.2.2 / Redoublement au primaire et "confiage" de l'élève

Le niveau de redoublement est sensiblement le même, que l'enfant soit confié ou non. Il est de 34,4 et de 33,8% chez les enfants confiés et non confiés respectivement.

Ces résultats cachent des disparités du redoublement entre enfants confiés et non confiés selon le milieu de résidence. En effet, les redoublements en milieu rural sont plus fréquents chez les enfants non confiés (41,4% contre 28,6%). Par contre en milieu urbains, ils sont plus fréquents chez les enfants confiés (40,5% contre 28,8%).

Tableau 17 : Répartition des enfants (âgés de 7 à 14 ans) ayant fréquenté l'école primaire selon le milieu de résidence, le statut dans le ménage de l'enfant et le nombre de redoublement à l'école primaire

		Statut de l'enfant		Nombre de redoublements à l'école						Total	
				0	1 fois	2 fois	3 fois ou plus	Redoublants	ND		
Milieu de résidence	Dakar urbain	Confié	%	47,6	30,6	6,2	0	36,8	15,6	100	14 110
		Non confié	%	52,9	17,3	10,3	0,8	28,4	18,6	100	56 767
		ND	%	55,3	24,4	5,8	1,3	31,5	13,2	100	218 837
	Milieu urbain	Confié	%	43,9	33	7,5		40,5	15,6	100	21 408
		Non confié	%	57	19,8	7,3	1,7	28,8	14,2	100	106 884
		ND	%	53,7	24,7	5,3	1	31	15,3	100	466 345
	Autres villes	Confié	%	36,7	37,7	10		47,7	15,6	100	7 299
		Non confié	%	61,6	22,7	3,9	2,6	29,2	9,2	100	50 116
		ND	%	52,2	24,9	4,8	0,8	30,5	17,2	100	247 508
	Milieu rural	Confié	%	63,3	18,3	7,9	2,4	28,6	8,2	100	27 471
		Non confié	%	43,2	29,2	10,3	1,9	41,4	15,4	100	83 832
		ND	%	56,4	21,7	4,8	0,7	27,2	16,4	100	526 930
Total	Confié	%	54,8	24,7	7,7	1,4	33,8	11,4	100	48 879	
	Non confié	%	50,9	24	8,6	1,8	34,4	14,7	100	190 716	
	ND	%	55,1	23,1	5,1	0,8	29	15,9	100	993 275	
	Total	%	54,5	23,3	5,7	1	30	15,5	100	1 232 871	

(NB. Redoublants = Nombre de redoublements à l'école : 1 fois+2 fois+3 fois ou plus)

C.2.3 / Redoublement au primaire et présence de la mère de l'élève

Le niveau du redoublement varie selon que l'enfant vit ou non avec sa mère. Les redoublements affectent plus les élèves qui ne vivent pas avec leur mère. La proportion de redoublants parmi les élèves dont les mères sont absentes et les orphelins sont respectivement de 36,4% et de 29,4%. Par rapport aux élèves qui ne vivent pas avec leur mère, la proportion de redoublants parmi les élèves qui vivent avec leur mère (28,9%) est moins importante.

Le milieu de résidence influence le niveau de redoublement des élèves selon que la mère est présente ou absente. En milieu rural, les redoublements sont plus importants chez les enfants dont les mères sont absentes et chez les orphelins avec respectivement 40,1 et 33,9%. Pour les enfants qui vivent avec leur mère, la proportion de redoublants est moins élevée 26,3%.

Par contre en milieu urbain, les redoublements prédominent chez les enfants qui vivent avec leur mère (37,4%) et chez les enfants dont les mères sont absentes (31,7%). Quant aux orphelins, ils enregistrent les proportions de redoublants les moins élevées (23,2%).

Tableau 18: Répartition des enfants (âgés de 7 à 14 ans) ayant fréquenté l'école primaire selon le milieu de résidence, la présence de la mère et le nombre de redoublement à l'école primaire

Présence de la mère				Nombre de redoublements à l'école						Total	
				0	1 fois	2 fois	3 fois ou plus	Redoublants	ND		
Milieu de résidence	Dakar urbain	Oui	%	56,3	22,4	6,2	1,1	29,7	13,9	100	221 823
		Non	%	48,7	28,1	9,3		37,4	13,9	100	47 220
		Décédée	%	52,8	15,6	9,7	9,7	35	12,2	100	8 415
		ND	%	43,9	26,4	4		30,4	25,7	100	12 257
	Autres villes	Oui	%	53,4	26,4	5	1,5	32,9	13,7	100	230 444
		Non	%	52,5	20	5,7		25,7	21,8	100	44 892
		Décédée	%	64,4	15,5			15,5	20,1	100	13 092
		ND	%	47,3	24,4	3,4		27,8	25	100	16 496
	Milieu urbain	Oui	%	54,8	24,5	5,6	1,3	31,4	13,8	100	452 266
		Non	%	50,6	24,2	7,5		31,7	17,8	100	92 111
		Décédée	%	59,9	15,6	3,8	3,8	23,2	17	100	21 507
		ND	%	45,8	25,2	3,6		28,8	25,3	100	28 753
	Milieu rural	Oui	%	56,1	20,3	5,7	0,3	26,3	17,5	100	462 636
		Non	%	48,9	28,9	7,6	3,6	40,1	10,9	100	119 330
		Décédée	%	63,6	31,7	2,2		33,9	2,6	100	30 651
		ND	%	52,4	22			22	25,6	100	25 616
Total	Oui	%	55,5	22,4	5,7	0,8	28,9	15,7	100	914 902	
	Non	%	49,6	26,8	7,6	2	36,4	13,9	100	211 442	
	Décédée	%	62	25	2,8	1,6	29,4	8,5	100	52 158	
	ND	%	48,9	23,7	1,9		25,6	25,4	100	54 369	
	Total	%	54,5	23,3	5,7	1	30	15,5	100	1 232 871	

(NB. Redoublants = Nombre de redoublements à l'école : 1 fois + 2 fois + 3 fois ou plus)

D / SITUATION DES ELEVES DU PRIMAIRE PAR RAPPORT A L'EMPLOI

Le travail des enfants est un des freins de la dynamique qui mène vers la scolarisation universelle. Le fait de maintenir les enfants à l'école est également un moyen efficace dans la lutte contre le travail des enfants. Dans les pays en voie de développement comme le Sénégal, les enfants sont le plus souvent utilisés comme main d'œuvres. Selon les résultats de l'enquête, parmi ces enfants (âgés de 7 à 14 ans), 21,7% sont occupés.

Quel que soit le milieu de résidence considéré, les garçons (26,5%) sont plus nombreux à s'engager précocement dans le marché du travail que les filles (17,2%).

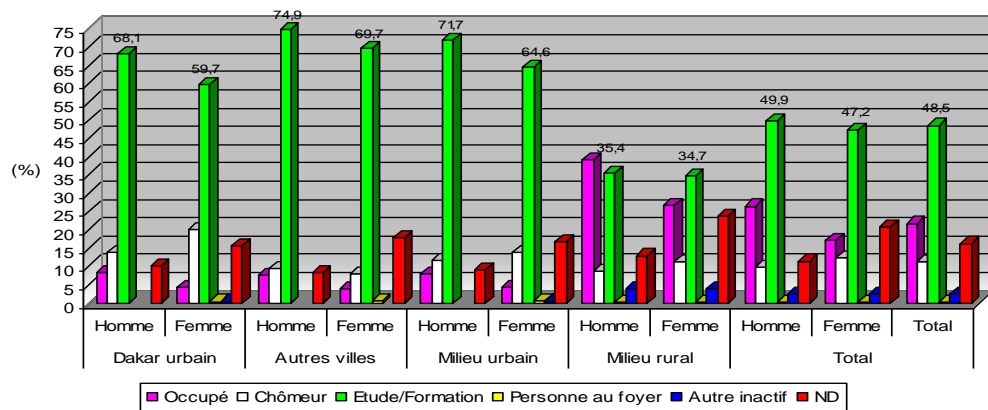
Quand on se réfère au milieu de résidence, on note une variation dans le degré d'occupation des enfants. En milieu urbain, le degré d'occupation des élèves est faible, tandis qu'en milieu rural, il est élevé. En effet, 39,0% et 26,7% des garçons et des filles respectivement sont occupés en milieu rural. Par contre en milieu urbain, seuls 7,9% et 4,1% des garçons et des filles respectivement sont occupés.

Tableau 19 : Répartition des enfants (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, le sexe et la situation par rapport à l'emploi

Situation par rapport à l'emploi	Milieu de résidence								Total		
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Garçon	Fille	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille			
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Occupé	8,2	4,2	7,5	4,0	7,9	4,1	39,0	26,7	26,5	17,2	21,7
Chômeur	13,8	19,9	9,4	8,0	11,5	13,9	8,6	11,1	9,7	12,3	11,1
Etude/Formation	68,1	59,7	74,9	69,7	71,7	64,6	35,4	34,7	49,9	47,2	48,5
Personne au foyer		0,4		0,7		0,5	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2
Autre inactif		0,4				0,2	3,9	3,8	2,3	2,3	2,3
ND	10,0	15,5	8,2	17,7	9,0	16,6	12,9	23,6	11,4	20,7	16,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Graphique 10 : Répartition des enfants (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, et le sexe et la situation par rapport à l'emploi

Répartition des enfants (âgés de 7 à 14 ans) selon le milieu de résidence, et le sexe et la situation par rapport à l'emploi



E / PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA SCOLARITE DES ELEVES AU PRIMAIRE

La prise en charge financière de la scolarité des élèves du primaire est généralement assurée par un membre du ménage. En effet, pour 77,6% des enfants, ce sont les membres du ménage qui supportent les coûts de la scolarité.

Les personnes vivant à l'étranger (émigrants) contribuent par le billet des transferts d'argent à la prise en charge financière de la scolarité des élèves du primaire.

Selon les résultats de l'enquête, les personnes vivant en dehors du ménage et qui résident au Sénégal supportent le coût de la scolarité de 9,7% des élèves. Quant aux personnes vivant à l'étranger, elles ne supportent le coût de la scolarité que de 1,7% des élèves.

Quel que soit le milieu de résidence et le sexe de l'élève, les membres du ménage supportent plus le coût de la scolarité. La contribution des personnes qui ne sont pas membre du ménage et qui résident au Sénégal, aussi bien chez les garçons (10,5%) que chez les filles (11,8%) est plus importante en milieu urbain. Quant aux personnes vivant à l'étranger, leurs contribution est également, aussi bien chez les garçons (2,0%) que chez les filles (2,7%) plus importante en milieu urbain.

Tableau 20 : Répartition des l'élèves du primaire selon le milieu de résidence, le sexe et la source de financement de la scolarité

Personne supportant les coûts de scolarité	Milieu de résidence								Total		
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Homme	Femme	Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme			
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Un membre du ménage	78,2	74,7	74,1	70,8	76,1	72,9	83,2	79,2	79,3	75,7	77,6
Personne vivant au Sénégal	8,6	11,7	12,3	11,8	10,5	11,8	6,8	9,2	8,9	10,6	9,7
Personne vivant à l'étranger	3,1	4,2	0,9	1,0	2,0	2,7	0,9	1,1	1,5	2,0	1,7
ND	10,1	9,4	12,7	16,4	11,4	12,7	9,1	10,6	10,4	11,7	11,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 21 : Répartition des personnes ayant financé la scolarité des enfants selon le milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
	%	%	%	%	%
Chef de ménage (lui-même)	61,0	69,4	64,7	74,4	68,7
Epoux/épouse	8,9	6,4	7,8	5,9	7,0
Co - épouse	0,0		0,0	0,1	0,0
Enfant biologique	11,7	10,3	11,1	8,0	9,8
Petits enfants	0,3	0,6	0,4	0,4	0,4
Père/mère	1,4	1,9	1,6	0,6	1,2
Frère/sœur	3,8	3,7	3,7	4,4	4,0
Neveu/niece	1,4	1,0	1,2	1,5	1,3
Grands - parents				0,1	0,0
Oncle/tante	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5
Beaux - parents	0,2		0,1	0,3	0,2
Gendre/belle - fille	1,5	0,6	1,1	0,4	0,8
Cousin/cousine	1,1	0,3	0,8	0,2	0,5
Enfant confié	0,1		0,1	0,2	0,1
Beau - fils/belle fille	0,8	0,8	0,8	0,2	0,5
Beau - frère/belle - sœur	0,9	0,8	0,9	0,7	0,8
Autre parent	1,3	1,3	1,3	0,3	0,9
Domestique	3,5	1,5	2,6	1,2	2,0
ND	1,4	1,1	1,3	0,8	1,1
Total	100	100	100	100	100
	736 812	578 393	1 315 205	942 681	2 257 887

La prise en charge financière de la scolarité de 77,6% des élèves du primaire est assurée par les membres du ménage. Ces derniers se répartissent comme suit : chef de ménage (68,7%), enfant biologique du chef de ménage (9,8%), époux ou épouse du chef de ménage (7,0%), frère ou sœur du chef de ménage (4,0%) et les autres membres du ménage (10,3%).

En milieu urbain comme en milieu rural, ces membres du ménage qui prennent en charge financièrement la scolarité des élèves du primaire sont le plus souvent les chefs de ménage, les époux/épouses du chef de ménage ou les enfants biologiques du chef de ménage.

En effet, en milieu urbain, les 64,7% sont des chefs de ménages, les 7,8% sont des époux/épouses et les 11,1% sont des enfants biologiques. En milieu rural aussi, les 74,4% sont des chefs de ménages, les 5,9% sont des époux/épouses et les 8,0% sont des enfants biologiques.

CONCLUSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles orientations politiques et des stratégies tels que le DSRP au niveau global, et le Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) au niveau du secteur de l'éducation, des progrès considérables sont faits dans le cadre de l'alphabétisation et de la scolarisation au primaire.

Le niveau d'alphabétisation a connu une importante progression entre 2002 (ESAM2) et 2006 ; il est passé de 37,8% à 53,5%, soit un bond de 15,7 points. La question de la parité homme - femme est toujours de vigueur en matière d'alphabétisation. L'écart entre homme et femme par rapport au degré d'alphabétisation est toujours grand (23 points); 65,8% et 42,8% sont alphabétisés respectivement chez les hommes et chez les femmes.

Le niveau de scolarisation, par rapport à 2002, a connu une hausse en passant de 52,6% à 62,7% chez les enfants (âgés de 7 à 14 ans). Parmi eux, 56,8% sont scolarisés et fréquente actuellement l'école.

Au niveau national, les taux brut (62,8%) et net de scolarisation du primaire (45,4%) par rapport à 2002 ont connu des progrès en passant à 75,6% et 51,3% respectivement. Le taux brut de scolarisation est plus élevé dans les ménages dont le chef est du sexe féminin (89,4%) que dans ceux dont le chef est du sexe masculin (73,1%).

Comme pour le taux brut, le taux net de scolarisation est plus élevé dans les ménages dont le chef est du sexe féminin (59,7%) que dans ceux dont le chef est du sexe masculin (49,8%).

Chez les enfants (âgés de 7 à 14 ans) scolarisés, 5,5% ont abandonné l'école élémentaire. Cette proportion est plus importante chez les filles (6,4%) que chez les garçons (4,6%).

Les raisons d'abandons sont diverses et variées ; les plus citées sont dans l'ordre: l'échec à l'examen (91,1%), le manque d'intérêt pour l'école (86,9%) et le travail (85,4%). Les abandons sont plus fréquents chez les enfants non confiés (10,5%).

Chez les enfants (âgés de 7 à 14 ans) scolarisés, les enfants ayant redoublé au moins une fois représentent 30%. Par rapport au "confiage", les redoublements sont plus importants chez les enfants non confiés; ils représentent 34,4%. Chez les enfants confiés, ceux qui ont redoublé représentent 33,8%. Par rapport à la présence dans le ménage et au décès de la mère, les niveaux de redoublements varient. Ils sont plus importants chez les enfants dont les mères sont absentes (36,4%).

La prise en charge financière de 77,6% des élèves du primaire est assurée par les membres du ménage. Ces membres sont pour 68,7% des chefs de ménage, pour 9,8% des enfants biologiques du chef de ménage, pour 7,0% des époux ou épouse du chef de ménage, pour 4,0% des frères ou sœurs du chef de ménage et pour 10,3% d'autres membres du ménage.

Une importante frange des enfants (âgés de 7 à 14 ans) est toujours occupée (21,7%), ce qui met en exergue la pertinence des efforts à consentir davantage dans la lutte contre le travail des enfants.

Bibliographie :

- ✓ BARROS, Ricardo, Louise FOX et Rosane MENDOCA et al., (1997), « Female - headed household, poverty, and the welfare of children in urban Brazil », Economic development and Cultural change, vol. 45 n° 2;
- ✓ CHERNICHOVSKY, D. (1985), « Socioeconomic and demographic aspects of school enrollment and attendance in rural Botswana », Economic Development and cultural change, vol. 33, n° 2, p. 319-332;
- ✓ CLEVENOT et PILON, (1996), « Femmes et scolarisation des enfants », communication au séminaire international Femmes et gestion des ressources, IFORD, Yaoundé, 5-7 février ;
- ✓ DE VREYER, Philippe (1993), « Une analyse socioéconomique de la demande d'éducation en Cote d'Ivoire », Revue d'économie du développement, vol. 3, p. 51-79 ;
- ✓ REPUBLIQUE DU SENEGAL (2006), « Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2006-2010 (DSRP-II) » ;
- ✓ LLOYD, C. B. et A. K. BLANC, (1996), « children's schooling in sub-Saharan Africa: The role of fathers, mothers, and others», Population and development Review, vol. 22, n°2, p. 265-298;
- ✓ PILON, M. 1995, « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limite des données censitaires », Cahier ORSTOM (série « Sciences Humaines »), vol. 31, n°3, p. 697-718 ;
- ✓ YARO Y., 1995, « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », cahiers ORSTOM (série « Sciences Humaines »), vol. 31, n°3.

INTRODUCTION

La santé de la population reste un axe stratégique important du développement économique et social au Sénégal. En effet, la Politique de Santé se fonde sur la constitution qui dispose en son article 14 que « L'Etat et les collectivités publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille ». Les nouvelles orientations de cette politique de santé et d'action sociale qui découle de la Déclaration de la Politique de Santé et d'Action Sociale de juin 1989, s'appuient sur l'approche programme traduite à travers le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDS), dont le Programme de Développement Intégré de la santé (PDIS) constitue le principal outil de mise en œuvre. Le programme accorde aussi une large place à la surveillance épidémiologique, à la santé de la reproduction, aux IST/SIDA et au contrôle des maladies endémiques essentiellement du paludisme, de la bilharziose, de l'onchocercose et de la tuberculose.

Ceci répond au fait que le développement économique d'un pays passe par une meilleure santé de leurs habitants. Car comme soulignent les auteurs, « une mauvaise santé entraîne les populations dans le cercle vicieux de la pauvreté » : précarité, appauvrissement, innombrables vies perdues, baisse de la productivité.

Raison pour laquelle, l'Enquête sur la Pauvreté et la Structure Familiale de 2006, se propose :

1. d'analyser l'état de santé de la population et ;
2. d'évaluer l'état nutritionnel des enfants de 3 à 59 mois.

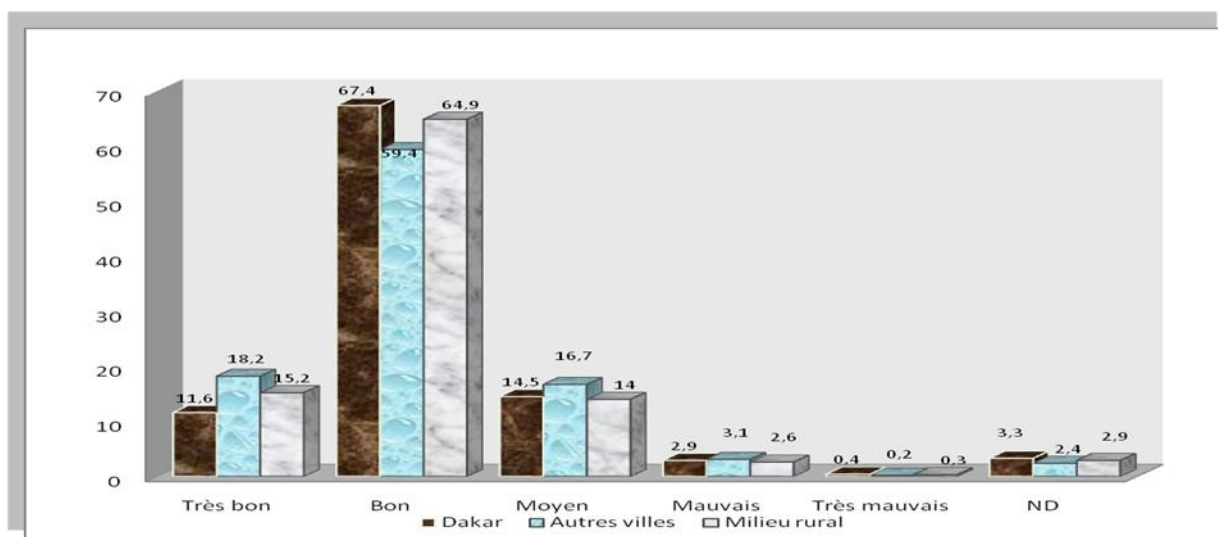
I. L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION :

L'Enquête sur la Pauvreté et la Structure Familiale (EPSF_2006) a permis de collecter, entre autres, des données sur l'état de santé actuel de la population, les maladies chroniques, handicap et blessures dont souffre la population, la durée de la maladie, le lieu de consultation et la distance par rapport aux structures sanitaires. Ainsi, l'analyse portera sur ces informations selon certaines variables démographiques telles que le sexe et le milieu de résidence pour cerner les disparités.

1.1 Etat de santé actuel de la population

En 2006, près de 7 personnes sur 10 ont qualifié leur état de santé actuel de bon (64,4%) et seulement 0,3% de très mauvais quel que soit le milieu de résidence. Ces résultats cachent des disparités selon le milieu de résidence. En effet, en considérant la modalité «bon », l'état de santé de la population de Dakar est meilleur que celui des autres villes et du milieu rural. Un peu plus des deux tiers des répondants habitant la Dakar urbain ont jugé leur état de santé de bon (67,4 %) contre 59,4% pour les autres villes et 64,9% pour le milieu rural. Ces résultats dans Dakar urbain sont similaires à ceux de l'Enquête de Conjoncture Sociale de 2007 où 67,3 % des répondants avaient aussi jugé de bon leur état de santé.

Graphique1 : Perception de l'état de santé actuel de la population selon le milieu de résidence



Dans l'ensemble, 80,2% des hommes contre 78,3% des femmes qualifient leur état de santé de très bon à bon. A l'intérieur des strates, les différences sont négligeables voire nulles entre les deux sexes. En effet, à Dakar urbain, les

hommes ainsi que les femmes ont déclaré dans des proportions égales leur état de santé de très bon à bon avec respectivement 78,9% et 79,0%. Aussi, en milieu rural, la différence est négligeable entre les hommes (80,9%) et les femmes (79,5%). Par contre, pour les autres villes, la situation des hommes est meilleure que celle des femmes avec respectivement 80,1% et 75,3%.

Graphique : Perception de l'état de santé actuel de la population selon le sexe

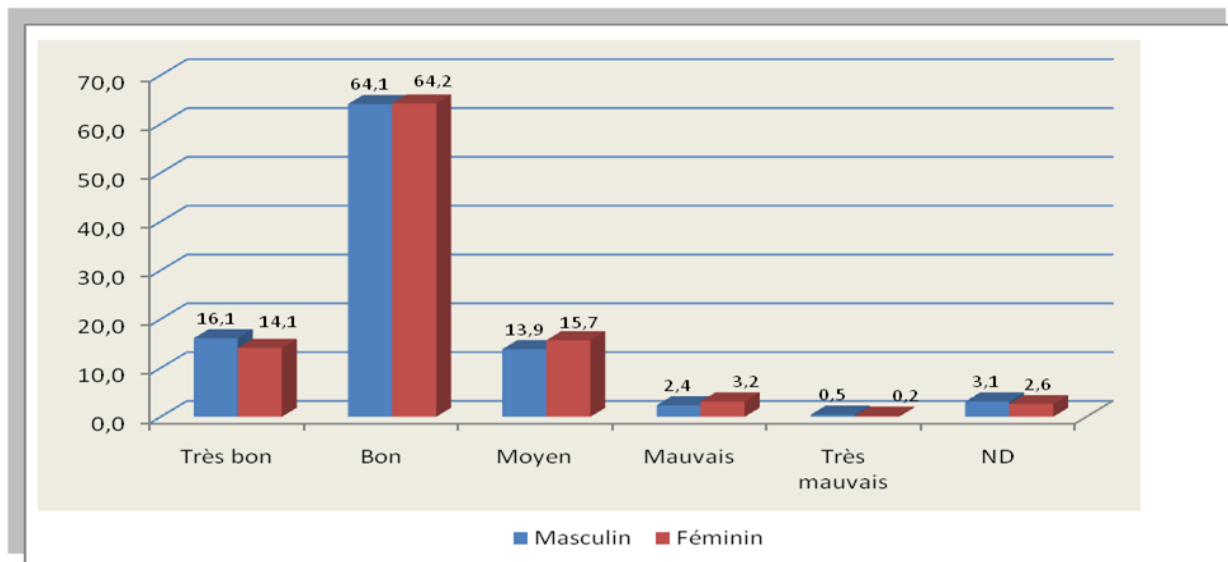
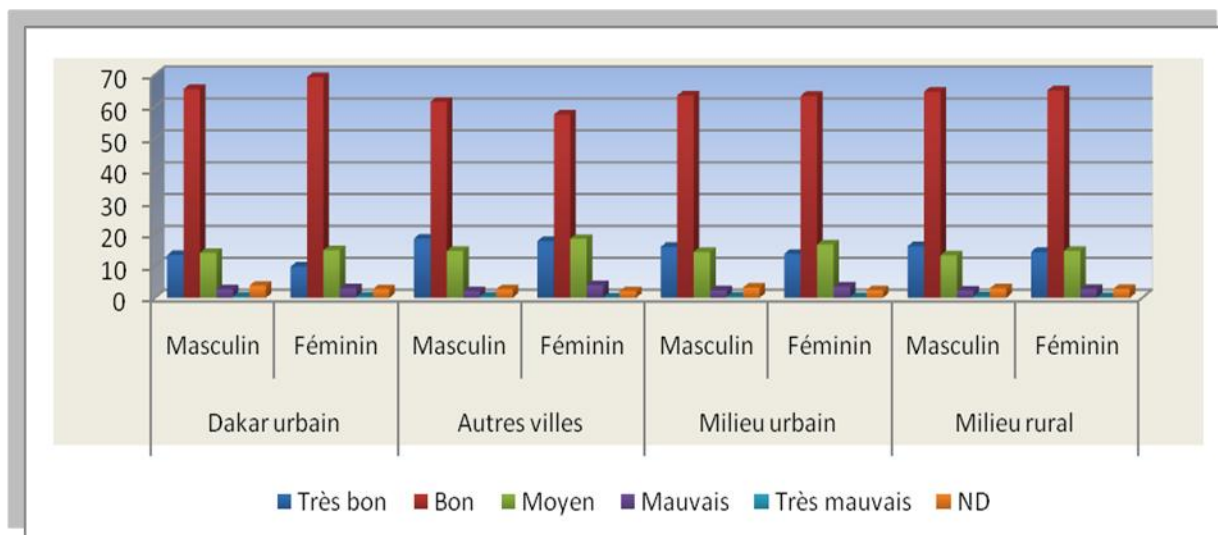


Tableau : Répartition (en pourcentage) de la population selon la perception de leur état de santé actuel par milieu de résidence et par sexe

Etat de santé actuel	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Très bon	13,4	9,8	18,6	17,8	16,0	13,8	16,2	14,4	14,8
Bon	65,5	69,2	61,5	57,5	63,5	63,4	64,7	65,1	64,5
Moyen	14,1	14,9	14,7	18,5	14,4	16,7	13,3	14,7	14,7
Mauvais	2,7	3,0	2,1	4,0	2,4	3,5	2,3	2,8	2,7
Très mauvais	0,4	0,4	0,4	0,1	0,4	0,3	0,5	0,2	0,3
ND	3,8	2,7	2,7	2,1	3,3	2,4	3,0	2,8	2,9
Total	1 547 997	1 584 662	1 062 357	1 155 778	2 610 354	2 740 440	2 877 648	3 208 402	11 436 845

Graphique 2 : Perception de l'état de santé actuel de la population selon le milieu de résidence et le sexe



1.2 LES MALADIES CHRONIQUES/HANDICAP

A la question *souffrez-vous d'une maladie chronique, d'une longue maladie ou d'un handicap* ? Près de 6% de la population déclarent en souffrir.

Le milieu urbain connaît plus de malades avec un taux de 7% contre 5,1% en milieu rural. Les autres villes affichent le taux le plus élevé avec 8,0% contre 6,0% à Dakar urbain

Les femmes sont légèrement plus affectées avec 6,4% contre 5,4% pour les hommes. Elles sont plus malades en milieu urbain avec 8,1% contre 5,5% pour les hommes. On les retrouve en majorité dans les autres villes avec 10%. Alors qu'en milieu rural, les hommes et les femmes qui souffrent de maladies chroniques ou d'un handicap sont presque à proportions égales avec respectivement 5,3% et 4,9%.

Tableau : Etat de santé de la population par rapport aux maladies chroniques/handicap par milieu de résidence et par sexe

Maladie chronique/ handicap	Dakar		Autres villes		Milieu urbain		Rural		Ensemble
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
oui	5,2	6,7	6,0	10,0	5,6	8,4	5,3	4,9	5,9
non	91,1	90,5	91,1	87,7	91,1	89,1	91,6	92,2	91,1
ND	3,7	2,8	2,9	2,3	3,3	2,6	3,1	3,0	3,0
Effectifs	1547997	1584662	1062357	1155778	2610354	2740440	2877648	3208402	11436845

Par ailleurs, il s'avère que quel que soit le sexe, les maladies chroniques prédominent avec presque 7 cas sur 10, parmi les 673 346 personnes qui souffrent de maladie chronique et/ou de handicap. Le handicap touche 1 personne sur 5 et 4,9% souffrent des deux (maladie chronique et handicap).

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, les maladies chroniques sont plus fréquentes avec 73,6% en milieu urbain et 59,9% en milieu rural.

Elles sont à majorité représentées par les femmes quel que soit le milieu de résidence alors que l'handicap et les deux maladies à la fois affectent plus les hommes. En effet, concernant les maladies chroniques, elles touchent 78,6% des femmes contre 62,4% pour les hommes dans Dakar urbain. Cette proportion est de 82,5% pour les femmes contre 70,9% dans les autres villes. En milieu rural, elle est respectivement de 64,8% et 54,9%. Par contre, la tendance est à l'inverse pour les autres villes et le milieu rural quand il s'agit de l'handicap et des deux maladies qui touchent plus les hommes que les femmes. A Dakar urbain, dans les autres villes et le milieu rural, les hommes handicapés représentent respectivement 26,6%, 17,5% et 29,9% contre respectivement 10,6%, 11,5% et 22,0% pour les femmes. S'agissant de l'affection aux deux maladies, bien que les hommes soient plus touchés, les écarts entre les deux sont peu importants voire négligeables dans les autres villes et en milieu rural. A Dakar, les proportions sont de 5,6% pour les hommes contre 3,6% pour les femmes.

Tableau : Répartition en % de la population souffrant de maladies chroniques ou handicapés selon le milieu de résidence et le sexe

Malade chronique ou handicapé	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Maladie chronique	62,4	78,6	70,9	82,5	66,7	80,6	54,9	64,8	68,1
Handicap	26,6	10,6	17,5	11,5	22,1	11,1	29,9	22	20,3
Mal. chron. et handicap	5,6	3,6	8,1	2,9	6,9	3,3	6,3	4,3	4,9
ND	5,4	7,3	3,5	3,1	4,5	5,2	8,9	9	6,7
Effectifs	80 136	106 241	63 455	115 408	143 591	221 649	151 352	156 755	673 346

1.2.1 LES TYPES DE MALADIES CHRONIQUES/HANDICAP

Dans cette partie seront analysées séparément la prévalence des maladies chroniques et celle des handicaps. Chacune d'entre elle fera l'objet d'une analyse selon le milieu de résidence et selon le sexe pour cerner les disparités.

1.2.1.1 LES TYPES DE MALADIES CHRONIQUES

L'analyse de la répartition des types de maladies chroniques révèle que d'autres maladies chroniques en dehors de celles proposées dans le tableau sont les plus fréquemment citées avec en moyenne 8,2% de cas. La tension artérielle vient en deuxième position des maladies chroniques les plus citées avec 7,6%. Ensuite viennent par ordre

d'importance le rhumatisme (2,3%), le diabète (1,9%) et les problèmes de cœur (1,6%). Les autres maladies chroniques telles que la tuberculose et le goitre touchent peu de personnes avec moins de 1% de la population.

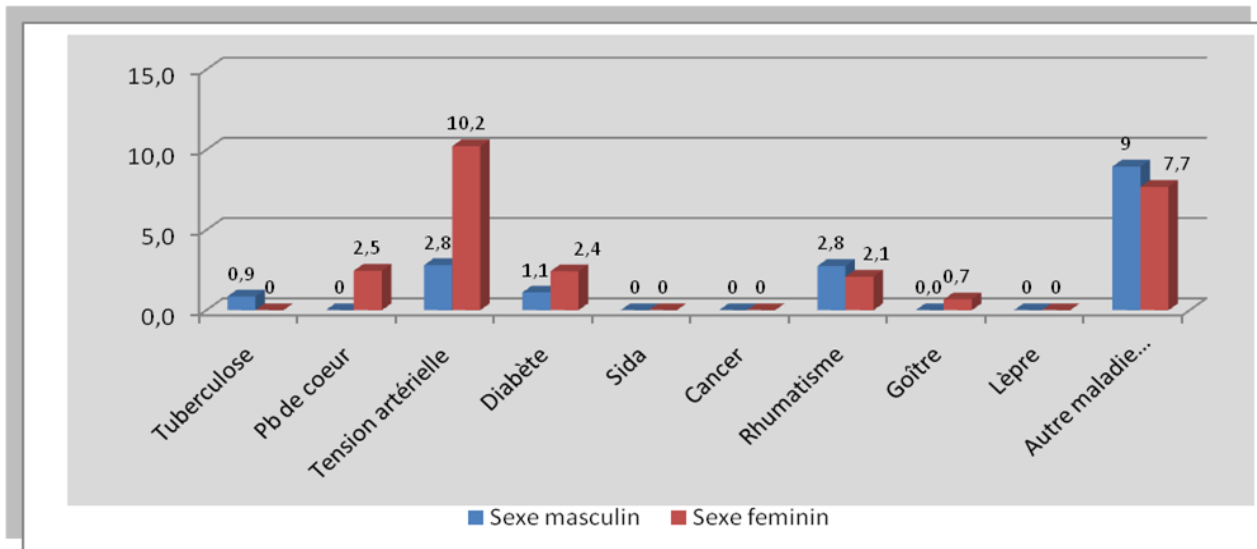
Entre milieu de résidence, la prévalence des maladies chroniques est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural notamment les problèmes de cœur et le diabète avec respectivement 1,9% et 2,7% de cas contre respectivement 0,9% et 0,6%. Par contre le rhumatisme affecte plus le milieu rural (3,7%) que le milieu urbain (1,6%). Les autres maladies sont dans des proportions de cas égales entre les deux milieux.

Tableau : Répartition en % de la population selon le type de maladies chroniques par milieu de résidence

Maladies chroniques	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Tuberculose	0,0	0,0	0,0	0,9	0,3
Pb de cœur	2,5	1,0	1,9	0,9	1,6
Tension artérielle	6,0	9,8	7,6	7,6	7,6
Diabète	1,1	5,2	2,7	0,6	1,9
Sida	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cancer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rhumatisme	1,5	1,7	1,6	3,7	2,3
Goitre	0,5	0,9	0,7	0,0	0,4
Lèpre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre maladie chronique	6,2	11,3	8,2	8,1	8,2

L'examen du graphique ci-après met en exergue les disparités entre les sexes. En effet, les maladies dont les femmes souffrent plus sont les problèmes de cœur, la tension artérielle, le diabète et le goitre (avec respectivement 2,5%, 10,2%, 2,4% et 0,7%). Par contre, la tuberculose, le rhumatisme et les autres maladies chroniques concernent plus les hommes que les femmes.

Graphique : L'affection aux maladies chroniques par sexe



En milieu urbain, on compte plus de femmes que d'hommes atteints de problèmes de cœur, de tension artérielle, de diabète et de goitre. Tandis qu'en milieu rural, les hommes sont plus touchés par la tuberculose, le rhumatisme et les autres maladies chroniques.

Pour illustrer cette situation, on n'observe pas de cas de problèmes de cœur chez les hommes quel que soit le milieu de résidence. Alors qu'ils concernent 3,0% de femmes urbaines (4,2% à Dakar urbain et 1,5% dans les autres villes) contre 1,5% de femmes rurales. La tendance est à l'inverse pour la tuberculose qui touche seulement les hommes du milieu rural avec 2,5%.

Tableau : Répartition en % de la population selon l'affection aux maladies chroniques par milieu de résidence et par sexe

Maladies chroniques	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		milieu urbain		Milieu rural		
	masculin	féminin	masculin	Féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	

Tuberculose	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,3
Pb de cœur	0,0	4,2	0,0	1,5	0,0	3,0	0,0	1,5	1,6
Tension artérielle	4,9	6,8	0,0	14,0	3,3	10,0	1,8	10,5	7,6
Diabète	1,3	0,9	0,0	7,5	0,8	3,8	1,6	0,0	1,9
Sida	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cancer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rhumatisme	1,2	1,8	0,0	2,5	0,8	2,1	6,5	2,1	2,3
Goitre	0,0	0,8	0,0	1,4	0,0	1,1	0,0	0,0	0,4
Lèpre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre maladie chronique	6,7	5,8	9,4	12,2	7,6	8,6	11,5	6,1	8,2

1.2.1.2 LES TYPES DE HANDICAPS

La non voyance/borgne constitue le handicap le plus fréquemment cité avec 2,0% de cas. Suivent dans des proportions presque égales le handicap mental (1,6%) et les autres handicaps (1,5%). La paralysie des membres inférieurs et supérieurs et l'amputation ne concernent que 1,5% de la population. Ces handicaps touchent plus le milieu urbain que le milieu rural. Par contre le milieu rural est plus affecté par la non voyance et la borgne et par le handicap mental.

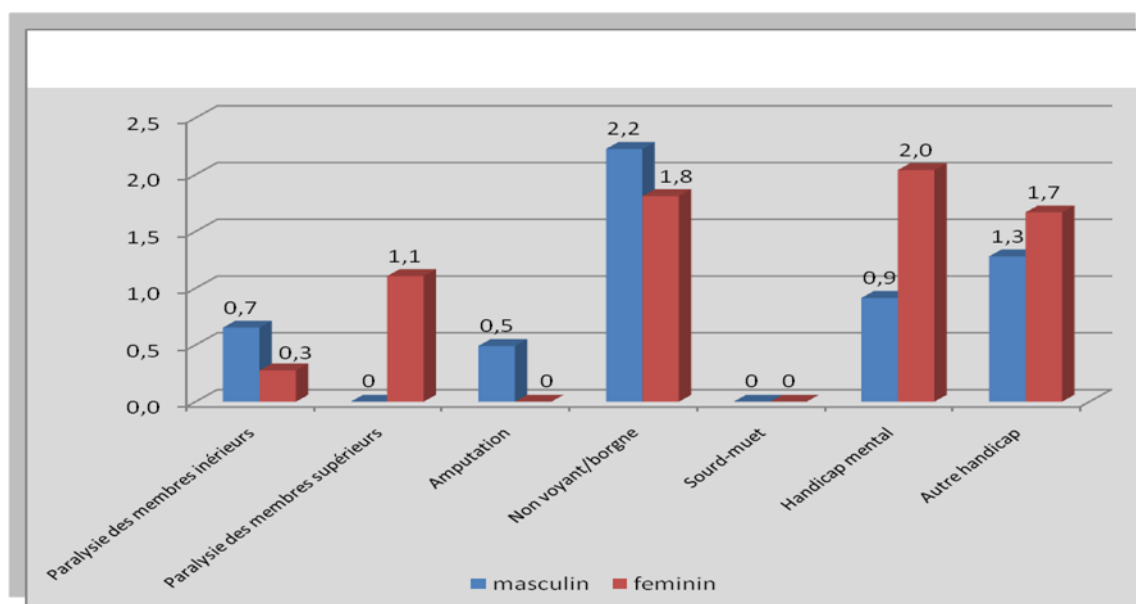
Tableau : Répartition en % de la population selon l'affection aux handicaps par milieu de résidence

Les handicaps	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Paralysie des membres inférieurs	1,1	0,0	0,6	0,0	0,4
Paralysie des membres supérieurs	0,4	1,2	0,7	0,6	0,7
Amputation	0,5	0,0	0,3	0,0	0,2

Non voyant/borgne	0,9	1,1	1,0	3,7	2,0
Sourd-muet	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Handicap mental	0,7	1,2	0,9	2,9	1,6
Autre handicap	1,8	1,2	1,5	1,5	1,5

L'examen du graphique sur les types de handicap selon le sexe met à nu la prédominance de la paralysie des membres inférieurs, l'amputation ainsi que la non voyance et borgne chez les hommes avec respectivement 0,7%, 0,5% et 2,2%. En revanche, la paralysie des membres supérieurs, le handicap mental et les autres handicaps touchent plus les femmes.

Graphique : L'affection aux handicaps selon le sexe



Eu égard aux résultats du tableau ci-dessous, on constate qu'en milieu urbain, les hommes souffrent plus que les femmes de paralysie des membres inférieures (1,0% contre 0,4% chez les femmes), d'amputation et de non voyance (1,1% contre 0,9%). En milieu rural, les maladies dont les femmes souffrent plus sont la paralysie des membres supérieurs et le handicap mental.

Tableau : Répartition en % de la population selon l'affection aux handicaps par milieu de résidence et par sexe

Les types de handicap	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	masculin	fémnin	Masculin	fémnin	masculin	fémnin	masculin	fémnin	
Paralysie des membres inférieurs	1,5	0,8	0,0	0,0	1,0	0,4	0,0	0,0	0,4

Paralysie des membres supérieurs	0,0	0,8	0,0	1,7	0,0	1,2	0,0	1,0	0,7
Amputation	1,1	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2
Non voyant/borgne	0,0	1,5	3,4	0,0	1,1	0,9	4,3	3,4	2,0
Sourd-muet	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Handicap mental	0,0	1,3	0,0	1,7	0,0	1,5	2,7	3,0	1,6
Autre handicap	1,3	2,2	0,0	1,7	0,9	2,0	2,1	1,2	1,5

1.2.2 LA DUREE DE LA MALADIE CHRONIQUE

Les résultats du tableau ci-dessous laissent entrevoir la longue durée des maladies chroniques et la disparité entre les deux sexes. La majorité des malades (21,6%) déclarent leur maladie durer depuis 10 ans (24,3% sont des hommes et 19,5% des femmes). Seuls 8,9% présentent une maladie dont la durée fait moins d'un an. Parmi ces derniers, 7,6% sont de sexe masculin et 10% de sexe féminin. Par ailleurs, 11% sont malades depuis la naissance dont la majorité est constituée d'hommes (13,5%) contre 9,1% de femmes.

Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, la plupart déclarent leur maladie durer 10 ans et plus. A Dakar, 21,5% sont malades depuis 10 ans dont 23,3% pour les hommes contre 19,7% pour les femmes. Dans les autres villes, la moyenne est de 22,2% et concerne plus les hommes (23,4%) que les femmes (20,9%). En milieu rural, cette proportion atteint près de 22% des malades dont 25,2% sont des hommes contre 18,2% de femmes.

On note également la forte proportion de personnes dont la durée de leur maladie varie entre 1 et 3 ans. Elles représentent 21,8% en milieu urbain et 21,5% en milieu rural. Il s'agit plus des hommes. A Dakar urbain, les hommes représentent 23,3% contre 19,7% pour les femmes. Dans les autres villes 23,4% sont des hommes et 20,9% de femmes. En milieu rural aussi, la proportion des hommes qui déclarent leur maladie durer entre 1 et 3 ans est de 26,8% contre 16,4% de femmes.

REPARTITION EN % DES MALADES SELON LA DUREE LA MALADIE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE

Durée maladie chron. ou handicap	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	
Depuis la naissance	19,2	13,1	9,0	9,0	14,1	11,1	12,4	6,4	11,0

- d'1 an	5,5	9,7	7,7	7,5	6,6	8,6	8,6	12,2	8,9
1- 3 ans	17,5	21,0	13,9	23,1	15,7	22,1	16,4	26,8	20,6
4-6 ans	19,0	16	27,0	19,1	23,0	17,6	14,5	16,3	17,7
7-10 ans	9,2	14,4	13,2	17,0	11,2	15,7	14,9	10,5	13,4
10 ans et +	23,3	19,7	23,4	20,9	23,4	20,3	25,2	18,2	21,6
ND	6,2	6,1	5,7	3,4	6,0	4,8	8,1	9,6	6,8
effectifs	82 448	110 041	67 313	121 792	149 761	231 833	152 595	156 755	690 943

1.2.3 LA CONSULTATION

Il est ressorti un fort taux de consultation près de 9 malades sur 10 quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Les taux les plus importants s'observent en milieu urbain avec 84,1% contre 76,3% en milieu rural. En milieu urbain, Dakar prend un léger avantage (84,6%) sur les autres villes (83,5%).

Il convient de souligner aussi le taux assez important de malades (13,4%) qui ne se font pas consulter d'autant plus qu'il s'agit de maladies chroniques qui nécessitent un suivi régulier. La situation est plus alarmante pour le milieu rural avec 16% avec 19,1% de femmes et 12,9% d'hommes. A Dakar, moins de 10% de malades n'ont pas fait de consultation à proportions presque égales entre les deux sexes

TABLEAU : REPARTITION EN POURCENTAGE DES MALADES SELON LA CONSULTATION

Soins maladie chron ou hand.	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		milieu urbain		Milieu rural		
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	
Oui	84,1	85	81,5	85,5	82,8	85,3	79,8	72,7	80,6
Non	9,4	9,8	15,1	11,7	12,3	10,8	12,9	19,1	13,4
ND	6,5	5,2	3,4	2,8	5,0	4,0	7,3	8,2	6,0

Les structures sanitaires publiques demeurent plus fréquentées que les structures privées : parmi les malades qui ont déclaré effectuer des consultations, près de 70% de patients (68,4%) utilisent les structures de santé publiques constituées d'hôpitaux, dispensaire/poste de santé publique, centres de santé ou case de santé. Les structures de santé privées (médecin privé, privé chrétien/ONG, médecin/infirmier de quartier et clinique privée) ne sont visitées que par

11,4% de patients. Ces niveaux de fréquentation des différentes structures connaissent une augmentation continue entre 2004 et 2006. Par exemple en ce qui concerne la fréquentation des structures publiques, en 2004, selon l'ESAMII, le niveau de fréquentation était de 63,7%. Il est passé à 67,2% en 2005 (ESPS) et atteint 68,2% en 2006. Et cela s'explique probablement par une plus grande accessibilité financière et géographique de ces structures publiques.

Il ressort également qu'au niveau des structures publiques, les dispensaires, postes de santé et case de santé sont plus visités par les patients des autres villes et du milieu rural que ceux de Dakar urbain. Par contre, en milieu urbain, 49,2% des patients fréquentent les hôpitaux publics (dont 50,1% pour Dakar urbain et 48,2% pour les autres villes) contre 30% en milieu rural.

Les structures privées sont plus fréquentées par les urbains, 15, 1% contre 7,1% en milieu rural. Et c'est à Dakar où l'on enregistre les taux de fréquentation les plus élevés 18,7%. En effet, on note une répartition inégale des structures et personnel privés en faveur de la région de Dakar. A cela, s'ajoute le coût élevé que nécessitent les soins dans ces structures privées pour une population dont la majorité vit en dessous du seuil de pauvreté surtout le milieu rural.

Par ailleurs, le recours aux guérisseurs et marabouts est encore fréquent même si la pharmacopée traditionnelle n'est pas valorisée à côté de la médecine moderne, 14,4% des malades y ont recours. Le niveau de fréquentation des guérisseurs et marabouts est plus élevé en milieu rural (19,2%) qu'en milieu urbain (10,8%). A Dakar, le niveau n'atteint que près de 9%. La culture et les traditions exercent une grande influence sur la population rurale. En effet, le milieu rural confronté au problème de pauvreté, les gens ont tendance à trouver la sécurité dans les us et les coutumes traditionnels qui régissent les comportements et les pratiques des individus.

Tableau : Répartition en % malades selon le lieu de soins par milieu de résidence

Lieu de soins	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Guérisseur/marabout	8,9	12,8	10,8	19,2	14,4
Médecin privé	7,4	5,2	6,3	1,6	4
Pharmacien privé	0,8	2,2	1,5	0,0	0,8
Médecin/infirmier de quartier	1,4	0,4	0,9	1,6	1,3
Hôpital public	50,1	48,2	49,2	30,0	40,4
Centre de santé	7,9	12,9	10,4	11,6	10,9
Dispensaire/poste de santé publique	7,5	10,3	8,9	25,6	16,7

Case de santé	0,0	1,0	0,5	0,4	0,4
Privé chrétien/ONG	3,0	2,4	2,7	1,8	2,5
Médecin d'entreprise	1,1	0,0	0,6	0,0	0,3
Clinique privée	5,2	1,5	3,3	2,2	2,8
Autre	2,8	1,8	2,3	1,8	1,9
ND	4,4	1,6	3,0	4,3	3,5
Total	157733	130562	288295	254543	542838

1.2.4 L'ACCESSIBILITE DES LIEUX DE CONSULTATION

La nécessité de se déplacer sur de longues distances (due souvent à l'inégale répartition spatiale des établissements sanitaires) et le manque de transport constituent des facteurs freinant la décision d'aller consulter des services de santé. Aussi, le coût des soins peut différer la décision de solliciter des soins. En effet, le contexte de pauvreté dans lequel vivent la plupart des familles demeure un facteur fondamental. Dépourvues de moyens financiers, celles-ci ne peuvent faire face aux deux exigences qui accompagnent le recours aux soins de santé : payer le transport pour rallier la structure sanitaire et, une fois sur place, payer les soins dont les patients auront besoin. Ce sont là autant de facteurs qui ont la particularité d'être non médicaux mais qui influencent néanmoins sur la santé de la population.

Au regard du tableau ci-après, on constate que près du quart des patients qui se font consulter font moins d'un kilomètre pour rallier les lieux de soins. En milieu rural, 23% des patients font moins d'un km contre environ 21% en milieu urbain (19,5% à Dakar urbain et 22,3% dans les autres villes). On observe également que près de 20% des patients déclarent faire 50 km et plus pour rallier la structure de santé. Cette proportion est plus importante en milieu rural (24,7%) qu'en milieu urbain (14,1%). Même à Dakar urbain où on observe une concentration des infrastructures et personnel de santé, 10,4% effectuent 50 km et plus pour joindre un lieu de soins. Dans les autres villes, le taux est de 17,8%. Cela pourrait s'expliquer par une concentration des structures plus spécialisées dans les centres villes dont l'accès est souvent difficile. Alors que Les populations sont souvent très éloignées des centres avec peu de moyens de transport et des routes impraticables.

Tableau : Répartition en % des malades selon la distance des lieux de consultation par milieu de résidence

Distance des lieux de soins	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Moins de 1 km	19,5	22,3	20,9	23,0	24,1

De 1 à 3 km	15,7	14,7	15,2	7,0	13,7
De 3 à 5 km	11,0	7,3	9,1	6,6	8,0
De 5 à 10 km	15,8	4,6	10,2	10,2	10,3
De 10 à 50 km	20,5	11,6	16,1	18,5	15,6
De 50 km et plus	10,4	17,8	14,1	24,7	19,5
ND	7,2	54,9	31,0	10,0	9,0
Effectifs	157 732	150 384	308 117	234721	542 838

L'éloignement des services de santé, l'indisponibilité des traitements et la cherté des soins sont autant de facteurs qui justifient la non consultation des services de santé.

En effet, 22,4% des patients ont évoqué la cherté de la consultation comme raison de n'avoir pas consulté des services de santé dont la majorité des réponses sont recensées en milieu rural avec 26,6% contre 19,9% en milieu urbain. A Dakar urbain, la proportion est de 10,3%.

Aussi, 21,8% des patients évoquent l'indisponibilité du traitement comme raison de non consultation. La situation du milieu urbain est plus alarmante, 33,2% des patients l'ont donnée comme raison contre 13,5% en milieu rural. Dans le milieu urbain de Dakar, près de la moitié des patients n'ont pas consulté les services de santé pour raison d'indisponibilité du traitement.

L'éloignement des services de santé est évoqué dans 2,8% de cas dont 3,7% en milieu rural contre 1,5% en milieu urbain. Dans ce dernier, les réponses obtenues concernent seulement les autres villes avec 3% de patients.

Les autres raisons évoquées constituent 10,1%, 11,6% en milieu urbain (Dakar urbain, 10,4% et les autres villes, 12,8%) et 10,4% en milieu rural.

Tableau : Les raisons de non consultation par milieu de résidence

Raison de non consultation	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble

Service de santé trop éloigné	0,0	3,0	1,5	3,7	2,8
Pas de traitement disponible	49,0	17,4	33,2	13,5	21,8
Trop cher	10,3	29,6	19,9	26,6	22,4
Médicament pris à domicile	17,9	6,1	12,0	11,7	12,4
Autre	10,4	12,8	11,6	10,4	10,1
ND	12,5	31,2	21,8	34,2	30,5
Effectifs	17 906	23 078	40 984	49419	90 403

1.2.5 L'INDISPONIBILITE CAUSEE PAR LA MALADIE

Cette maladie ou handicap a empêché plus du tiers des malades (37,3%) de travailler ou de s'occuper de leur ménage (dans le cas de ceux qui ne travaillent pas). 42,5% d'entre eux se localisent en milieu rural contre 33,5% en milieu urbain (29% à Dakar et 38% dans les autres villes). En milieu urbain, cet empêchement est plus fréquent chez les hommes (36,3% contre 30,7 pour les femmes). En milieu rural, la tendance est à l'inverse, 45,4% pour les femmes contre 39,5% pour les hommes.

Tableau : Répartition en % des malades selon l'empêchement dû à la maladie par milieu de résidence

Empêchement dû à la maladie/handicap	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Oui	29,0	38,0	33,5	42,5	37,3
Non	65,3	54,5	59,9	47,4	54,4
ND	5,9	7,6	6,7	10,3	8,4
Effectifs	186377	178 863	365 240	308106	673 346

Tableau : Répartition en % des malades selon l'empêchement dû à la maladie par milieu de résidence et par sexe

Empêchement dû à la maladie/handicap	Milieu de résidence						Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu rural		
	Masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	

Oui	33,2	24,7	39,4	36,6	39,5	45,4	37,3
Non	60,9	69,6	54,3	54,6	48,0	46,7	54,4
ND	6,0	5,7	6,3	8,8	12,6	7,9	8,4
Effectifs	80 136	106 241	63 455	115 408	151 352	156 755	673 346

En outre, cet empêchement a nécessité un remplacement du malade au travail. Le tableau ci-dessous donne la situation de résidence du remplaçant : membre ou non membre du ménage.

Il révèle que près de 96% des remplaçants sont membres du ménage. Les fils et filles du malade représentent 7,7% et on les compte en majorité en milieu rural 2,9% contre 1,1% en milieu urbain (dont seulement 0,5% à Dakar urbain contre 1,7% dans les autres villes). Les autres membres qui sont père, mère, frère ou sœur du malade ne représentent que moins de 3%, ils sont majoritairement localisés en milieu rural (5,3% contre 2,2% en milieu urbain).

Les autres remplaçants du malade qui ne résident pas dans le ménage sont dans des proportions faibles constitués de frère/sœur (0,8%), fils/filles (0,3%) et d'autres personnes extérieures au ménage avant la maladie (3,3%). En outre, c'est seulement en milieu rural que le fils ou la fille résidant hors du ménage fait office de remplaçant. Les autres personnes extérieures se localisent aussi bien en milieu urbain (3,1%) qu'en milieu rural (3,6%).

Tableau : Répartition en % des remplaçants selon le lien de parenté avec le malade par milieu de résidence et par sexe

Le remplaçant est.....du malade	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Père/mère résidant déjà dans le ménage	0,0	0,0	0,0	0,8	0,4
Frère/sœur résidant déjà dans le ménage	0,5	1,7	1,1	3,4	2,3
Fils/fille résidant déjà dans le ménage	3,3	4,1	3,7	11,5	7,7
Epoux/épouse résidant déjà dans le ménage	0,5	1,7	1,1	2,9	2,0
Autre membre du ménage	90,7	90,6	90,7	75,7	83,2
Frère/sœur résidant hors du ménage avant la maladie	0,6	0,0	0,3	1,3	0,8
Fils/fille résidant hors du ménage avant la maladie	0,0	0,0	0,0	0,8	0,3
Autre personne extérieure au ménage avant la maladie	4,4	1,9	3,1	3,6	3,3

Il s'avère également que 35,1% des remplaçants ont dû interrompre leurs propres activités pour venir en aide au malade qui ne peut plus aller à l'école ou travailler normalement. 17,2% des remplaçants déclarent avoir interrompu leurs propres activités parce que le malade ne peut plus aller à l'école, localisés uniquement en milieu rural (21,9%). Aussi, 17,9% ont interrompu leurs propres activités parce que le malade ne peut plus travailler (21,6% en milieu rural contre 10% en milieu urbain). Ces remplacements pour des raisons médicales ont des implications sur le rendement scolaire de l'élève mais aussi sur la productivité du travailleur tant au niveau du service qu'au niveau ménage.

Tableau : Répartition en % des remplaçants selon les raisons d'interruption des activités par milieu de résidence

Interruption des activités	Milieu de résidence				Ensemble
	Dakar Urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Oui, il/elle ne peut plus aller à l'école normalement	0,0	0,0	0,0	21,9	17,2
Oui, il/elle ne peut plus travailler normalement	14,7	5,3	10,0	21,6	17,9
Non	80,4	94,8	87,6	53,4	62,5
ND	4,9	0,0	2,5	3,3	2,5
Effectifs	13447	13777	27224	60298	87 521

1.3 LES MALADIES /BLESSURE/ACCIDENT

Dans l'ensemble, 22,1% de la population déclarent avoir eu un problème de santé au cours des trois derniers mois. Quel que soit le milieu de résidence, on compte relativement plus de malades de sexe féminin (23,1%) que ceux de sexe masculin (21,0%).

Le milieu urbain connaît plus de malades avec un taux de 25% (24,3% pour les hommes et 26,3 pour les femmes) contre 19,2% en milieu rural (dont 18% chez les hommes et 20,3% chez les femmes). Dakar urbain affiche le taux le plus élevé (29,7%) avec 30,2% pour les femmes contre 29,1% pour les hommes.

Tableau : Répartition en % de la population selon état de santé au cours des 3 derniers mois par milieu de résidence et par sexe

Pb de santé au cours des 3 dern. mois	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	Masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	

Oui	29,1	30,2	17,4	21,0	24,3	26,3	18,0	20,3	22,1
Non	60,8	60,4	70,6	66,9	64,8	63,1	70,9	69,2	67,2
ND	10,2	9,4	12,0	12,0	10,9	10,5	11,1	10,5	10,8
Total	1 547 997	1 584 662	1 062 357	1 155 778	2 610 355	2 740 440	2 877 648	3 208 402	11 436 845

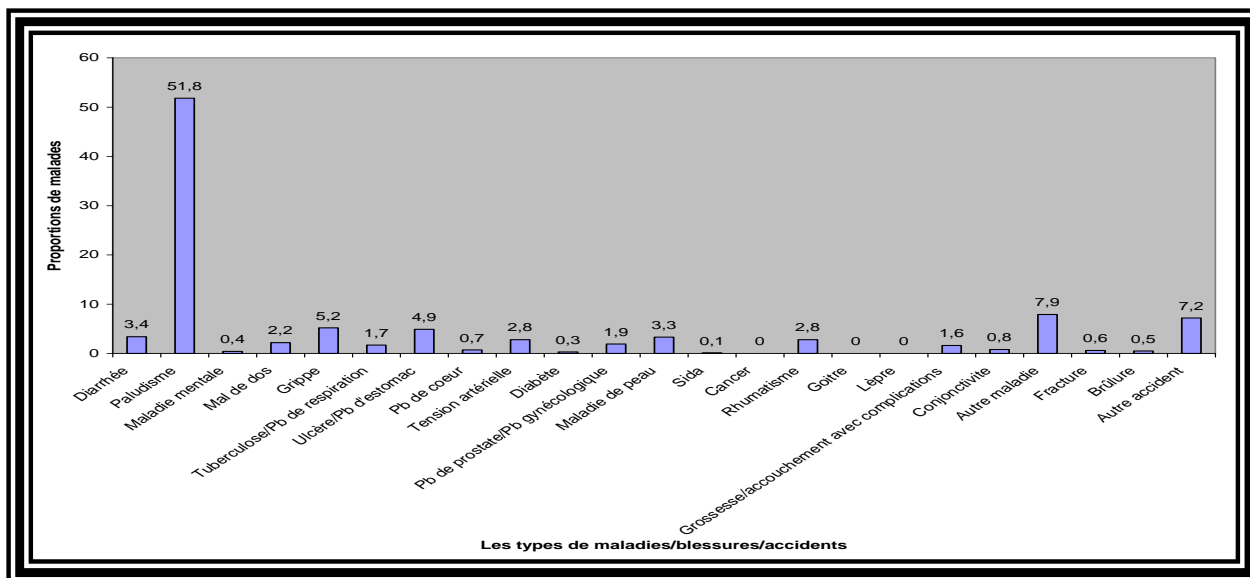
1.3.1 LES TYPES DE MALADIES, BLESSURE/ACCIDENT

Dans toutes les enquêtes, les réponses obtenues auprès de la population sur les maladies dont elle souffre donnent la prédominance du paludisme. A l'ESAM_2004 et l'ESPS_2005, les taux étaient respectivement de 42,5% et 45,9%. L'Enquête sur la Pauvreté et la Structure Familiale n'en faisant pas exception, montre que parmi les personnes ayant déclaré un problème de santé au cours des trois derniers mois précédant l'enquête, le paludisme est la maladie la plus couramment déclarée : un peu plus de la moitié (51,2%). Cette prédominance du paludisme est à imputer à la saison des pluies qui favorise la prolifération des moustiques vecteurs de cette maladie et aussi l'absence de mesures préventives telles que le saupoudrage.

On note également que 7,9% de la population souffre d'une autre maladie et 7,2% d'un autre accident. 5,3% de la population est affectée par la grippe. L'ulcère et les problèmes d'estomac affectent 4,9% de la population et la diarrhée affecte 3,4%. 3,3% de la population souffre de maladie de la peau et 2,8% de rhumatisme.

Par ailleurs, 1,6% de la population soit 3,2% des femmes ont eu une grossesse ou un accouchement avec complications. Les autres maladies, blessures ou accidents surviennent dans des proportions plus faibles parmi lesquels la maladie mentale (0,4%), le diabète (0,3 %), le Sida (0,1%), la fracture (0,6%), la brûlure (0,5%), etc.

Graphique : Pourcentage de personnes ayant déclaré un problème de santé par type de maladie



La prépondérance des cas de paludisme prévaut quel que soit le milieu de résidence considéré avec des taux presque égaux entre milieu urbain (52,4 %) et milieu rural (51,5%). Ce qui est remarquable c'est qu'on observe plus de cas de paludisme à Dakar, cela est certainement dû à l'accroissement de la population et à la promiscuité des habitations. On note aussi plus de cas de paludisme chez les hommes que chez les femmes quel que soit le milieu de résidence considéré. L'écart est plus visible en milieu rural où 54,0% des hommes ont souffert de paludisme contre 49,0% des femmes.

Les complications liées à la grossesse et à l'accouchement concernent plus les femmes du milieu rural (3,4%) et des autres villes (4,4%) que celles de Dakar où seulement 1,2% en souffrent.

Tableau : Répartition en % des malades selon le type de maladie par milieu de résidence et par sexe

Les types de maladies/blessures/accident	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem	
Diarrhée	3,4	3,4	2,2	1,7	3,1	2,9	4,5	3,4	3,4
Paludisme	54,3	51,9	52,1	49,1	53,7	51,0	54,0	49,0	51,8
Maladie mentale	0,0	0,5	1,4	0,9	0,4	0,6	0,1	0,4	0,4
Mal de dos	2,7	1,4	4,0	3,2	3,1	2,0	3,0	1,0	2,2
Grippe	8,3	7,8	4,6	1,9	7,2	5,8	3,5	3,9	5,2
Tuberculose/pb de respiration	2,7	2,4	2,6	1,5	2,7	2,1	0,6	1,0	1,7
Ulcère/Pb d'estomac	4,6	5,0	2,3	5,6	3,9	5,2	5,6	4,9	4,9
Pb de cœur	0,6	0,4	0,4	0,7	0,6	0,5	1,4	0,4	0,7
Tension artérielle	0,3	3,9	1,7	3,3	0,7	3,7	1,9	4,8	2,8
Diabète	0,4	0,1	0,0	0,9	0,3	0,4	0,4	0,1	0,3
Pb de prostate/Pb gynécologique	0,0	3,1	0,3	3,2	0,1	3,1	0,2	3,7	1,9
Maladie de peau	2,8	1,9	3,1	3,5	2,9	2,4	4,7	3,5	3,3
Sida	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Cancer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rhumatisme	1,5	2,4	2,4	3,3	1,8	2,7	3,8	3,3	2,8
Goitre	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

Lèpre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Grossesse/accouchement avec complications	0,0	1,2	0,0	4,4	0,0	2,3	0,0	3,4	1,6
Conjonctivite	2,2	0,5	0,9	0,3	1,8	0,4	0,4	0,5	0,8
Autre maladie	9,4	8,4	5,2	9,0	8,2	8,6	6,3	8,2	7,9
Fracture	0,5	0,5	1,4	0,0	0,8	0,4	1,4	0,1	0,6
Brûlure	0,1	0,6	0,5	0,3	0,2	0,5	1,2	0,4	0,5
Autre	6,0	4,7	14,4	7,2	8,4	5,5	6,9	8,2	7,2

1.3.2 LA CONSULTATION

Dans l'ensemble, le taux de consultation est de 79,5%. Le tableau révèle également que 6 malades sur 10 fréquentent les structures publiques dont 32,4% utilisent les dispensaires et postes de santé surtout en milieu rural (40% des hommes et 42,3% des femmes). Par contre, les hôpitaux publics sont plus visités en milieu urbain (16,4% dont 16 chez les hommes et 16,7 chez les femmes) qu'en milieu rural avec 7,9%.

Les structures privées constituées de médecin privé, pharmacien privé, médecin/infirmier de quartier, prive chrétien/ONG, médecin d'entreprise et clinique privée ne sont utilisées que par 12,1% des malades dont la plupart habitent le milieu urbain, Dakar en particulier.

Le tableau laisse entrevoir aussi le taux élevé de malades qui n'ont effectué aucune consultation (20,5%). On les recense plus en milieu rural (27,4% chez les hommes et 23,3% chez les femmes) qu'en milieu urbain (18% chez les hommes et 15% chez les femmes). Dakar urbain compte moins de malades qui ne se font pas consulter avec un taux de 15,0% avec 16,1% parmi les hommes et 15,3% parmi mes femmes, dans les autres villes, le taux atteint 18,5% (22,5% chez les hommes et 14,5% chez les femmes).

Tableau : Répartition en % des malades selon le lieu de soin fréquenté par milieu de résidence et par sexe

Lieu des soins	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	Masculin	féminin	Masculin	Féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	
Aucune consultation	16,1	15,3	22,5	14,6	18,0	15,0	27,4	23,3	20,5
Guérisseur/marabout	3,1	1,5	5,2	2,9	3,7	2,0	5,1	5,0	3,8
Médecin privé	5,2	4,0	2,0	4,6	4,3	4,2	1,2	1,6	2,9
Pharmacien privé	2,8	1,5	0,4	0,6	2,1	1,2	0,8		1,0
Médecin/infirmier de quartier	2,2	2,6	1,9	0,6	2,1	1,9	1,4	1,8	1,8
Hôpital public	14,1	15,4	20,8	19,4	16	16,7	8,1	7,6	12,4
Centre de santé	15,9	17,6	18,3	23	16,6	19,4	4,2	6,5	12,3
Dispensaire/poste de santé publique	26,5	26,9	16,8	23,4	23,7	25,7	40,0	42,3	32,4
Case de santé	0,0	0,1	3,4	2,2	1	0,8	5,5	5,3	3,0
Privé chrétien/ONG	6,3	8,6	3,1	3,8	5,3	7,0	1,2	2,0	4,1
Médecin d'entreprise	2,0	0,9	0,0	0,0	1,4	0,6	0,0	0,0	0,5
Clinique privée	2,6	2,8	2,5	3,4	2,6	3,0	1,0	0,4	1,8
Autre	2,0	1,9	1,3	0,0	1,8	1,2	2,1	1,9	1,7
ND	1,2	1,0	1,9	1,6	1,4	1,2	1,9	2,2	1,7
Effectifs	449 843	478 725	185 051	243 118	634 894	721 844	518 110	650 070	2 524 918

A la question sur l'état de traitement de la maladie, 69,3% des malades ont déclaré terminer leur traitement, 66,5% en milieu urbain et 68,6% en milieu rural. Dakar concentre plus de malades ayant terminé leur traitement avec 73,7%. Il s'avère aussi que 17,4% des traitements sont en cours. Le milieu urbain en compte plus (21,3%) que le milieu rural avec 15,8%. D'autre part, on recense 7,2% de malades ayant interrompu leur traitement. La majorité se retrouve en milieu rural (68,6% contre 66,5% en milieu urbain).

TABLEAU : REPARTITION EN % DES MALADES SELON L'ETAT DE TRAITEMENT PAR MILIEU DE RESIDENCE

Etat du traitement	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Traitement en cours	16,6	22,2	21,3	15,8	17,4
Traitement interrompu	5,6	8,3	6,9	8,1	7,2
Traitement terminé	73,7	63,0	66,5	68,6	69,3
ND	4,3	6,5	5,4	7,7	6,1
Effectifs	736 120	320 923	1 057 043	806 620	1863663

Sur les raisons de la non consultation, la cherté de la consultation ou le manque de moyens revient en première position avec 32,8% des réponses obtenues. C'est en milieu rural, où les proportions sont plus importantes avec un taux de réponses de 37,2% dont 37,7% chez les hommes et 36,6% chez les femmes. En milieu urbain, le taux de réponse de non consultation pour raison de manque de moyens ou consultation trop chère est plus élevé dans les autres villes avec 43,2% (plus important chez les hommes 46,2% que chez les femmes, 40,2%). Les proportions sont moins importantes à Dakar avec 18,4%.

Ensuite, 32,3% prennent leur médicament à domicile raison pour laquelle ils ne se font pas consulter. Les taux les plus élevés s'observent en milieu urbain plus précisément à Dakar urbain avec 48,5% (47,3% chez les hommes et 49,6% chez les femmes). On observe également que quel que soit le milieu de résidence, la prise de médicament à domicile est plus fréquente chez les femmes.

Le tableau révèle aussi, que pratiquement le quart des malades (24,4%) jugent que la maladie n'est pas grave et donc ne nécessite pas de traitement.

L'absence d'infirmier (0,5%), l'éloignement des services de santé (2,4%) et la longue file d'attente (0,4%) sont évoqués par moins de 4,0% des malades comme raison de non consultation des services de santé.

TABLEAU : REPARTITION EN % DES MALADES SELON LA RAISON DE NON CONSULTATION, PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE

Raison de non consultation	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	masculin	Féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	
Maladie pas grave(ne nécessite pas de traitement)	22,6	20,7	33,0	31,4	26,4	24,2	26,6	21,0	24,4
Manque de moyens/trop cher	17,7	19,1	46,2	40,2	28,1	26,1	37,7	36,6	32,8
Absence de l'infirmier	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4	0,8	0,5
Service de santé éloigné	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	5,2	2,4
File d'attente trop longue	2,0	0,8	0,0	0,0	1,3	0,5	0,0	0,0	0,4
Médicament pris à domicile	47,3	49,6	14,7	19,3	35,4	39,6	26	30,4	32,3
Autre	4,2	2,6	3,9	2,3	4,1	2,5	0,6	2,7	2,4
ND	6,2	6,5	2,2	6,8	4,7	6,6	5,6	3,3	4,9
Effectifs	72 509	73 758	41 568	36 339	114 077	110 096	142 711	152 554	519 438

1.3.3 L'ACCESSIBILITE DES LIEUX DE CONSULTATION

L'examen du tableau ci-dessous révèle que les citoyens effectuent moins de longues distances pour rallier une structure de santé. En effet, dans l'ensemble 46,1% font moins d'1 km pour accéder à un lieu de soins médicaux. Entre milieu de résidence, le milieu urbain concentre plus de personnes qui font moins de 1 km pour rallier une structure de santé, 48,7% contre 43,2% en milieu rural. Dans les autres villes, la proportion atteint 55,4% et à Dakar urbain, elle est de 45,6%. De même, 26,1% de la population du milieu urbain font entre 1 et 3 km pour accéder à un lieu de soin contre seulement 8,3% pour le milieu rural. L'essentiel est concentré à Dakar urbain avec un pourcentage atteignant 19,0%.

En revanche, à partir de 5km, la tendance s'inverse et laisse entrevoir que les longues distances sont effectuées par la population rurale. Dans l'ensemble, 5,6% font plus de 50km pour atteindre un lieu de soins. Le taux atteint près de 10% en milieu rural contre 2,2% en milieu urbain. Dakar garde l'avantage où seulement 2,9% de la population déclare effectuer 50km et plus pour rallier une structure de santé.

Tableau : Répartition en % de la population selon la distance parcourue pour atteindre un lieu de soins par milieu de résidence

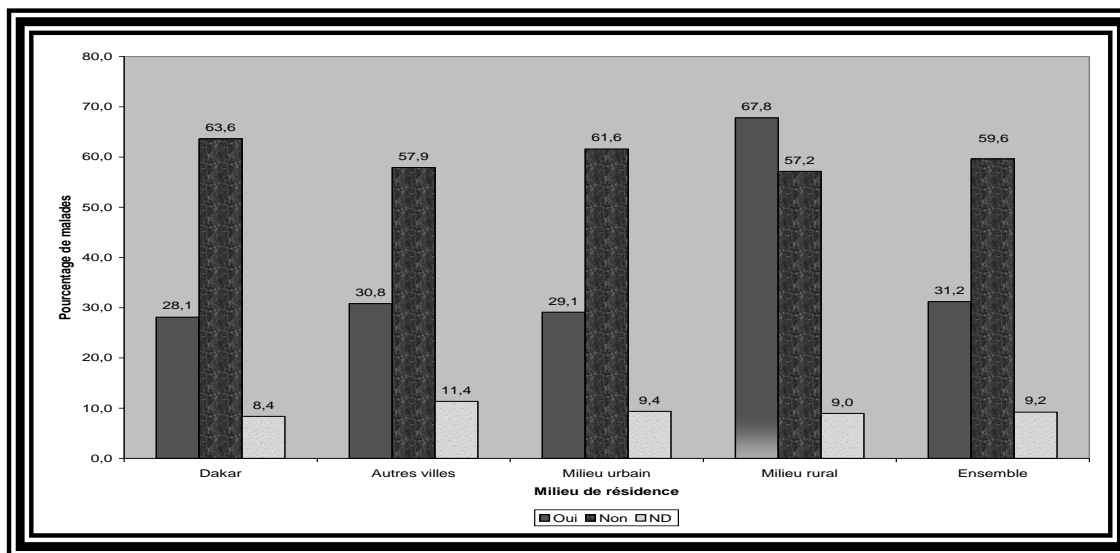
Distance lieu de soins	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Moins de 1 km	45,6	55,4	48,7	43,2	46,1
De 1 à 3 km	25,9	26,7	26,1	8,3	18,5
De 3 à 5 km	10,0	5,7	8,6	8,7	8,5
De 5 à 10 km	8,7	3,4	7,0	18,5	11,8
De 10 à 50 km	5,6	1,9	4,5	8,1	6,1
De 50 km et plus	1,5	3,6	2,2	9,9	5,6
ND	2,9	3,4	3,1	3,7	3,3
Total	782999	351039	1134038	874525	2008563

1.3.4 L'INDISPONIBILITE CAUSEE PAR LA MALADIE

Tout comme les maladies chroniques, les maladies, blessures et accidents au cours des 3 derniers mois ont causé des empêchements dont l'importance et la durée varient selon le milieu de résidence.

A la question, *cette maladie/accident vous a t-elle- empêché de travailler (ou de vous occuper du ménage, dans le cas des personnes ne travaillant/ou d'aller à l'école)*, 31,1% ont répondu par l'affirmatif. En milieu rural, plus des deux tiers des malades ont répondu être empêchés de travailler (67,8%) contre 29,1% en milieu urbain (Dakar urbain, 28,1% et dans les autres villes, 30,8%).

Graphique : Pourcentage de malades empêchés de travailler selon le milieu de résidence



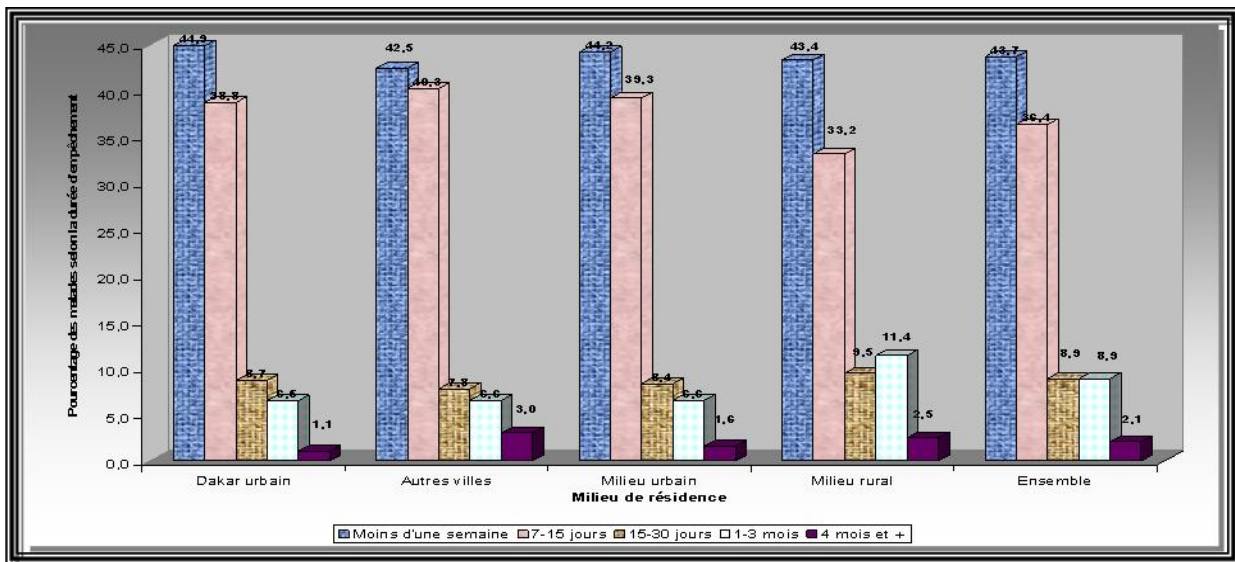
Au vu des résultats, 43,7% des malades ont été empêchés de travailler pendant moins d'une semaine : 44,2% en milieu urbain et 43,4% en milieu rural. Dakar concentre plus de malades dont le temps d'empêchement fait moins d'une semaine.

Par contre, pour 11% de malades empêchés de travailler au moins un mois, 19,9% se localisent en milieu rural contre 8,2% en milieu urbain. Dakar enregistre moins de malades empêchés de travailler pendant au moins 1 mois avec 7,6%. Dans les autres villes, la proportion est de 9,6%.

Ces comportements différents, eu égard au temps d'empêchement pour des raisons de santé, pourraient s'expliquer par la différence du niveau d'activités et des contraintes professionnelles entre milieux. En effet, si le niveau élevé du sous emploi en milieu rural agricole et la nature du travail (indépendant pour la plupart) favorisent le repos, à Dakar l'intensité des activités génératrices des revenus nécessaires pour faire face aux dépenses quotidiennes pousseraient plutôt les malades ou blessés à ne pas allonger le temps d'empêchement de la maladie.

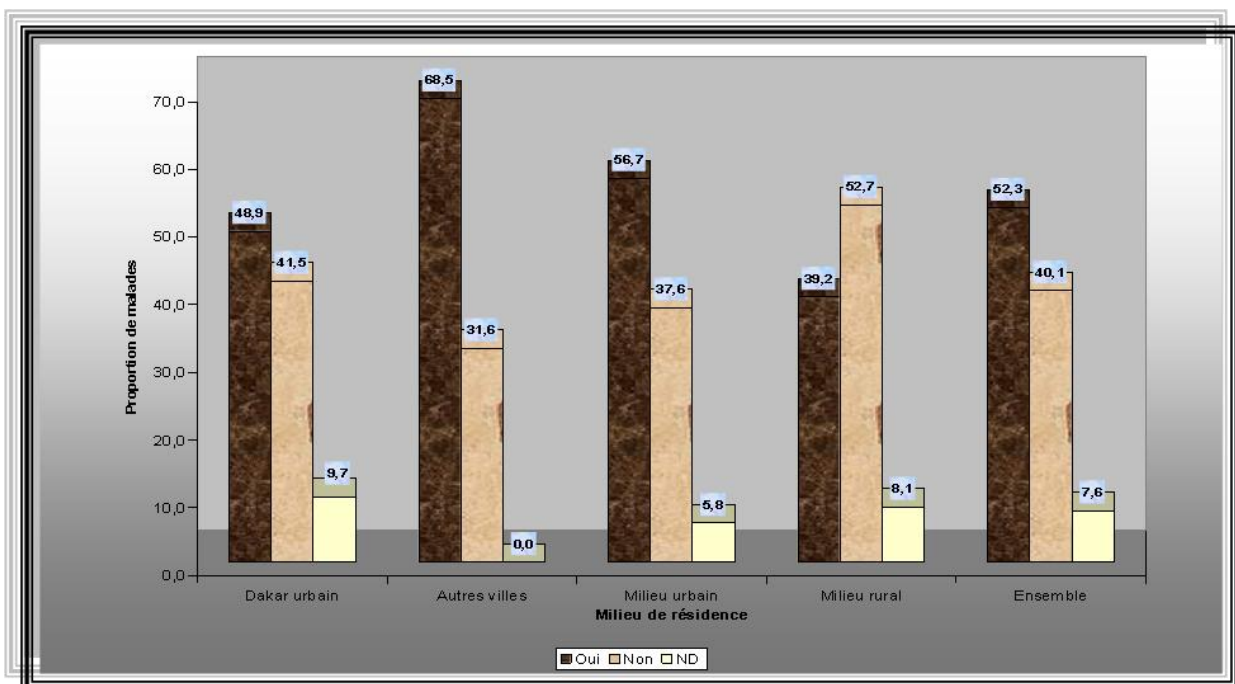
Graphique : Pourcentage de malades empêchés de travailler selon la durée et milieu de résidence

le



La maladie, blessure ou accident a nécessité un remplacement du malade pendant la période d'incapacité. Plus de la moitié des malades (52,3%) ont déclaré être remplacé de leur travail. L'essentiel se trouvant en milieu urbain avec 56,7% contre 39,2% en milieu rural. Les autres villes enregistrent le taux le plus élevé de personnes bénéficiant de remplacement pendant la période d'incapacité, 68,5% contre 48,9% à Dakar urbain.

Graphique : Pourcentage de malades nécessitant un remplacement au travail par milieu de résidence



Dans l'ensemble, 75,6% des remplaçants sont membres du ménage largement dominés par les femmes pour tous milieux confondus et c'est en milieu urbain, où on observe une totale absence des hommes parmi les remplaçants. L'essentiel des remplaçants résidant dans le ménage sont représentés par les autres membres du ménage avec 31,2%. Les fils et filles du malade représentent 29,8%, les époux ou épouses du malades 8,1%, frère et sœur, 3,3% et père et mère résidant dans le ménage 3,2%. Il convient de souligner la forte proportion des remplaçants hors du ménage

(24,3%) constitués des frères et sœurs hors du ménage avant la maladie (4,2%) et autre personne extérieure du ménage avec 20,1%. Dans les deux cas, c'est en milieu rural uniquement où les deux sexes sont représentés. Ceci est dû certainement à l'importance des malades féminins exerçant la profession de femme au foyer, dans ce cas, seules leurs semblables peuvent faire office de remplaçantes.

Tableau : Répartition en % des personnes remplaçant les malades selon le milieu de résidence et le sexe

Personne remplaçant le malade	Milieu de résidence								Total
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		
	masculin	féminin	masculin	Féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	
Père/mère résidant déjà dans le ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,8	3,2
Frère/sœur résidant déjà dans le ménage	0,0	13,8	0,0	0,0	0,0	6,8	0,0	0	3,3
Fils/fille résidant déjà dans le ménage	0,0	27,5	0,0	48,8	0,0	38,3	46,9	27,1	29,8
Epoux/épouse résidant déjà dans le ménage	0,0	0,0	0,0	16,0	0,0	8,1	0,0	15,3	8,1
Autre membre du ménage	0,0	58,7	0,0	35,2	0,0	46,9	53,1	15,3	31,2
Frère/sœur résidant hors du ménage avant la maladie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,3	4,2
Autre personne extérieure au ménage avant la maladie	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	15,3	20,1

1.4 LES DEPENSES DE SANTE

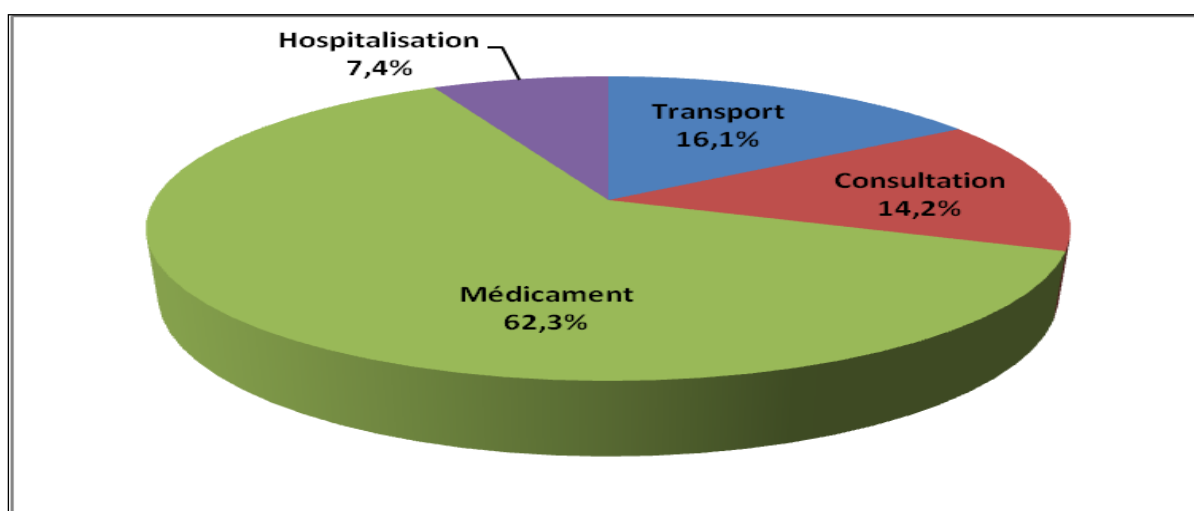
La santé coûte chère surtout dans les pays en voie de développement où l'essentiel des coûts est supporté par la population en l'occurrence les pauvres. Les dépenses de santé, retracées dans les comptes de la santé, recouvrent différents types de prestations :

- les frais d'hospitalisation des soins et biens médicaux ;
- les honoraires des médecins ;
- les frais d'analyse de laboratoires ;
- les dépenses de médicament ;
- les dépenses d'optique, de prothèses et de petits matériels médicaux;
- les frais de transports sanitaires.

1.4.1 LES TYPES DE DEPENSES ET LEUR COUT

En 2006, les dépenses de santé s'élèvent en moyenne à 524 303 257 francs CFA dont 62,3% sont constitués des dépenses en médicaments, 16,1% en transport et 14,2% en consultations. Les dépenses en hospitalisation font 7,4% des dépenses totales en santé.

Graphique : Les types de dépenses de santé



Quel que soit le milieu de résidence, les dépenses en médicaments prédominent. Elles atteignent 65,4% des dépenses totales en santé en milieu urbain et 58,6% en milieu rural. On note que le milieu rural utilise 26,5% des dépenses totales de santé en transport, 14,0% en consultation et seulement moins de 1% des dépenses totales en hospitalisation. On pourrait imputer cet état de fait au manque d'infrastructures et de personnel de santé en milieu rural et par conséquent sa population est généralement référée en milieu urbain en l'occurrence Dakar urbain. Les statistiques semblent le confirmer où comparé au milieu rural, 12,8% des dépenses de santé sont destinées à l'hospitalisation. Dakar concentre l'essentiel avec 15,0% et dans les autres villes, le taux n'est que de 2,7%.

Tableau : Répartition des dépenses de santé par milieu de résidence

LES DEPENSES DE SANTE	Milieu de résidence								Total	
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Transport	18 069 965	7,6	3 718 846	7,4	21 788 811	7,6	62 676 554	26,5	84 465 365	16,1
Consultation	34 784 905	14,6	6 191 095	12,3	40 976 000	14,2	33 121 707	14,0	74 097 707	14,1
Médicament	149 058 866	62,8	39 050 647	77,6	188 109 514	65,4	138 594 455	58,6	326 703 969	62,3
Hospitalisation	35 555 425	15,0	1 367 551	2,7	36 922 976	12,8	2 113 240	0,9	39 036 215	7,4
Total	237 469 161	100,0	50 328 139	100,0	287 797 300	100,0	236 505 957	100,0	524 303 257	100,0

1.4.2 IDENTIFICATION DU CONTRIBUTEUR AUX DEPENSES DE SANTE

L'ESPS_2006 s'est intéressé aux contributions des dépenses de santé. Cela permet de comprendre les stratégies d'entraide développées au sein et en dehors de la sphère familiale

Quels que soient le rang du contributeur et le milieu de résidence, les dépenses de santé sont dans l'ensemble assurées par le membre du ménage. Dans 88,9% de cas, le premier contributeur aux dépenses de santé est membre du ménage, suivent de loin dans cet ordre les non membres du ménage qui font un peu plus de 10% et les mutuelles ou organismes ne représentent que 0,6%.

Toutefois, les autres contributeurs aux dépenses de santé surtout les non membres du ménage qui vivent au Sénégal deviennent plus importants à la deuxième (34,3%) et troisième contribution (27,7%). A ce niveau également, ceux qui vivent hors du pays et les mutuelles et organismes participent peu aux dépenses de santé bien que leurs proportions soient plus importantes par rapport à la première contribution.

Tableau : Répartition en % des contributeurs des dépenses de santé selon leur situation de résidence par milieu de résidence

Rang du Contributeur	Identification	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Premier contributeur aux dépenses de santé	Membre du ménage	89,5	86,3	88,4	90,3	88,9
	Pas membre du ménage mais est au Sénégal	6,4	13,0	8,6	9,1	8,9
	Pas membre du ménage et hors du pays	2,8	0,5	2,1	0,7	1,5
	Mutuelle ou autre organisme	1,4	0,3	1,0	0,0	0,7

Effectifs		1.363.646	658.442	2.022.089	1.286.945	3.309.034
Deuxième contributeur aux dépenses de santé	Membre du ménage	52,2	63,4	54,6	59,3	55,4
	Pas membre du ménage mais est au Sénégal	29,1	33,1	31,1	37,8	34,3
	Pas membre du ménage et hors du pays	2,7	0,0	2,1	2,9	2
	Mutuelle ou autre organisme	16,0	3,6	12,4	0,0	8,3
Effectifs		75.644	29.118	104.761	52.488	157.249
Troisième contributeur aux dépenses de santé	Membre du ménage	71,1	83,5	73,8	62,9	68,5
	Pas membre du ménage mais est au Sénégal	29,0	8,7	23,8	30,0	27,7
	Pas membre du ménage et hors du pays	0,0	7,8	2,4	7,1	3,8
Effectifs		19.319	6.882	26.201	12.730	38.931

1.4.3 LIEN DE PARENTE DU CONTRIBUTEUR AVEC LE CHEF DE MENAGE

Le tableau sur le lien de parenté du contributeur avec le chef de ménage, révèle que ce dernier est dans 60,1% le premier contributeur aux dépenses de santé, quel que soit le milieu de résidence. Les chefs de ménage sont plus nombreux en milieu rural avec 66,6% qu'en milieu urbain avec 57,1%. Vient en deuxième position comme premier contributeur, l'enfant biologique du chef de ménage (14,7%). Ensuite, 7,4% des premiers contributeurs aux dépenses de santé sont époux ou épouses du chef de ménage et 5,4%, des frères et sœurs du chef de ménage. Dans les deux cas, le milieu rural en compte plus que le milieu urbain.

TABLEAU : REPARTITION EN % DU PREMIER CONTRIBUTEUR AUX DEPENSES DE SANTE SELON LEUR LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Lien de parenté du 1er contributeur avec le chef de ménage	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Chef de ménage	53,7	60,4	57,1	66,6	60,1
Epoux/épouse	8,2	4,9	6,6	7,9	7,4
Co – épouse	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1
Enfant biologique	17,3	16,7	17,0	11,0	14,7
Enfant adopté	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Petits enfants	0,3	0,5	0,4	0,2	0,3
Père/mère	1,0	0,1	0,6	1,3	0,9
Frère/sœur	5,0	5,2	5,1	6,0	5,4

Neveu/niece	2,3	1,7	2	0,8	1,6
Grands – parents	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Oncle/tante	0,2	0,0	0,1	0,6	0,3
Beaux – parents	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Gendre/belle – fille	1,3	1,1	1,2	0,5	1,0
Cousin/cousine	2,5	0,8	1,7	0,5	1,4
Enfant confié	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3
Beau - fils/belle fille	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Beau - frère/belle - sœur	1,2	1,3	1,3	0,8	1,1
Ex - époux/ex - épouse	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Autre parent	1,6	1,3	1,5	0,6	1,2
Guide religieux non apparenté	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
Domestique	2,2	3,1	2,7	1,4	2,1
Sans lien	1,1	1,2	1,2	0,5	0,9
ND	0,5	0,0	0,3	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100

La même tendance se poursuit avec les deuxièmes contributeurs, ils sont essentiellement représentés par les chefs de ménage, les époux ou épouses et les enfants biologiques du chef de ménage. Les chefs de ménage dominant comme deuxièmes contributeurs bien que leur proportion ait diminué (33,7%) en faveur des époux ou épouses (15,6%) et des enfants biologiques (26,8%) du chef de ménage. Cependant si les chefs de ménage sont plus importants en milieu urbain avec 37,9% contre 37,9% en milieu rural, les époux ou épouses et les enfants biologiques sont plus nombreux en milieu rural avec respectivement 16,3% contre 13,4% en milieu urbain et 31,5% contre 25,2%.

TABLEAU : REPARTITION EN % DU DEUXIEME CONTRIBUTEUR AUX DEPENSES DE SANTE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Lien de parenté du 2 ^{ème} contributeur avec le chef de ménage	Milieu de résidence				Total
	Dakar	Autres	Milieu	Milieu	
Chef de ménage	37,2	38,5	37,9	26,7	33,7
Epoux/épouse	18,1	8,6	13,4	16,3	15,6
Enfant biologique	22,9	27,4	25,2	31,5	26,8
Père/mère	0,0	0,0	0	6,9	2,5
Frère/sœur	3,2	25,5	14,4	5,4	8,3
Beaux – parents	1,4	0,0	0,7	0,0	0,6

Gendre/belle – fille	4,2	0,0	2,1	2,6	2,8
Enfant confié	0,0	0,0	0,0	2,7	1,0
Beau - fils/belle fille	4,1	0,0	2,1	0,0	1,8
Beau - frère/belle – sœur	3,5	0,0	1,8	2,7	2,6
Autre parent	1,9	0,0	1,0	2,0	1,6
Domestique	3,3	0,0	1,7	0,0	1,5
ND	0,0	0,0	0,0	3,3	1,2
Total	100	100	100	100	100

Par contre, les troisièmes contributeurs sont en majorité constitués des petits enfants avec 23%, représentés exclusivement par le milieu urbain (35,5%). On note également en dehors des enfants biologiques du milieu urbain, la présence des neveux ou nièces et des autres parents. Ces derniers se comptent en majorité en milieu rural avec respectivement 40,2% contre 13,9% en milieu urbain et 39,8% contre 4,9% en milieu urbain.

TABLEAU : REPARTITION EN % DU TROISIEME CONTRIBUTEUR AUX DEPENSES DE SANTE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE

Lien de parenté du 3 ^{ème} contributeur avec le chef de ménage	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Epoux/épouse	5,4	0,0	2,7	0,0	2,7
Enfant biologique	33,5	0,0	16,8	0,0	16,5
Petits enfants	30,8	40,2	35,5	0,0	23,0
Neveu/nièce	0,0	27,7	13,9	40,2	17,9
Gendre/belle - fille	9,1	14,5	11,8	0,0	7,3
Cousin/cousine	0,0	0,0	0,0	9,9	3,1
Enfant confié	0,0	17,6	8,8	0,0	3,4
Beau - frère/belle - sœur	7,8	0,0	3,9	0,0	3,8
Autre parent	9,8	0,0	4,9	39,8	17,3
Domestique	3,6	0,0	1,8	10,0	4,9
Total	100	100	100	100	100

1.4.4 LIEN DE PARENTE DU CONTRIBUTEUR AVEC LE CHEF DE NOYAU

A l'instar de la contribution aux dépenses de santé selon le lien de parenté avec le chef de ménage, la première contribution aux dépenses de santé selon le chef de noyau révèle que les premiers contributeurs sont ceux qui sont plus proches du chef de noyau. En effet, quel que soit le milieu de résidence, plus de huit personnes sur dix (82,8%) parmi les premiers contributeurs sont chefs de noyau. Ensuite viennent les époux ou épouses (5,0%) et les enfants biologiques (5,9%) dont les proportions sont plus importantes en milieu urbain.

TABLEAU : REPARTITION EN % DU PREMIER CONTRIBUTEUR AUX DEPENSES DE SANTE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE NOYAU PAR MILIEU DE RESIDENCE

Lien de parente du 1 ^{er} contributeur avec le chef de noyau	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Chef de noyau	79,8	79,6	79,7	87,6	82,8
Epoux/épouse	4,7	6,1	5,1	4,9	5,0
Co – épouse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enfant biologique	7,0	8,4	7,5	3,5	5,9
Petits enfants	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
Père/mère	0,3	0,3	0,3	0,6	0,4
Frère/sœur	1,8	1,2	1,6	1,1	1,4
Neveu/niece	0,7	0,9	0,8	0,1	0,5
Grands – parents	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Oncle/tante	0,3	0,0	0,2	0,3	0,2
Beaux – parents	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Gendre/belle – fille	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
Cousin/cousine	1,2	0,3	0,9	0,3	0,7

Enfant confié	0,3	0,1	0,3	0,1	0,2
Beau - fils/belle fille	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1
Beau - frère/belle – sœur	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Ex - époux/ex – épouse	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Autre parent	0,6	0,3	0,5	0,1	0,3
Guide religieux non apparenté	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Domestique	1,2	1,2	1,2	0,4	0,9
Sans lien	0,6	0,9	0,7	0,4	0,6
ND	0,4	0,0	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les chefs de noyau restent majoritaires comme deuxièmes contributeurs bien que leur poids ait diminué par rapport à la première contribution passant de 82,8% à 55,5%. Par contre la proportion des enfants biologiques devient plus importante (15,9%). Comme deuxièmes contributeurs, on note également la présence des frères et sœurs (6,2%) et des pères et mères (3,4%) du chef de noyau.

En dehors de ceux qui sont plus proches du chef de noyau, les autres parents (3,7%) et les domestiques (3,1%) sont aussi deuxièmes contributeurs aux dépenses de santé.

TABLEAU : Répartition en % du deuxième contributeur aux dépenses de sante selon le lien de parente avec le chef de noyau par milieu de résidence

Lien de parenté du 2 ^{ème} contributeur avec le chef de noyau	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Chef de noyau	55,8	57,7	56,3	54,0	55,5
Epoux/épouse	2,6	4,0	3,0	3,9	3,3
Enfant biologique	15,5	26,7	18,7	11,2	15,9
Père/mère	1,1	3,5	1,8	5,9	3,4
Frère/sœur	6,4	3,9	5,7	7,0	6,2
Neveu/niece	0,0	0,0	0,0	3,5	1,3
Oncle/tante	0,0	0,0	0,0	2,0	0,7

Gendre/belle – fille	1,2	0,0	0,8	0,0	0,5
Cousin/cousine	2,8	0,0	2,0	0,0	1,2
Enfant confié	0,0	0,0	0,0	1,9	0,7
Beau - fils/belle fille	3,2	0,0	2,2	0,0	1,4
Beau - frère/belle – sœur	2,1	4,2	2,7	0,0	1,7
Autre parent	3,0	0,0	2,1	6,3	3,7
Domestique	5,3	0,0	3,8	1,9	3,1
Sans lien	1,2	0,0	0,8	0,0	0,5
ND	0,0	0,0	0,0	2,4	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Quel que soit le milieu de résidence, les enfants biologiques du chef de noyau sont en majorité les troisièmes contributeurs. Ils représentent 52,8% et on les retrouve plus en milieu rural avec 59,7% contre 49,7% en milieu urbain.

On constate une augmentation de la proportion des enfants confiés du chef de noyau qui devient plus importante avec 4,4% comme troisièmes contributeurs.

TABLEAU : REPARTITION EN % DU TROISIEME CONTRIBUTEUR AUX DEPENSES DE SANTE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE NOYAU PAR MILIEU DE RESIDENCE

Lien de parenté du 3 ^{ème} contributeur avec le chef de noyau	Milieu de résidence				Total
	Dakar Urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Chef de noyau	18,4	0,0	13,4	16,9	14,5
Epoux/épouse	6,8	12,5	8,4	8,5	8,4
Enfant biologique	57,5	28,9	49,7	59,7	52,8
Petits enfants	0,0	19,5	5,3	0,0	3,7
Frère/sœur	0,0	0,0	0,0	8,5	2,6
Neveu/niece	0,0	23,9	6,5	0,0	4,5
Gendre/belle - fille	3,8	0,0	2,7	0,0	1,9
Cousin/cousine	0,0	0,0	0,0	6,4	2,0
Enfant confié	3,0	15,2	6,3	0,0	4,4
Beau - frère/belle - sœur	6,8	0,0	5,0	0,0	3,4
Autre parent	3,7	0,0	2,7	0,0	1,9

Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Pour conclure...

Dans l'ensemble, nous avons constaté que 62,3% des dépenses de santé sont constituées de médicaments. En plus des dépenses en médicaments, le milieu rural utilise 26,5% des dépenses totales de santé en transport. L'EPSF_2006 a révélé que les dépenses de santé sont aussi bien assurées par les membres du ménage que les non membres du ménage bien que l'essentiel de la contribution soient du ressort des premiers. En effet, il est ressorti que ceux qui sont proches du chef du ménage ou du chef de noyau sont ceux qui contribuent plus aux dépenses de santé en l'occurrence le chef du ménage ou noyau lui-même ou son enfant biologique. Un autre fait qu'il convient de signaler est la présence des enfants confiés comme contributeurs aux dépenses de santé surtout à la troisième contribution.

II. LA SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE 3 A 59 MOIS

Dans la majorité des pays du Sahel, la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans n'est pas acceptable selon les normes de l'OMS, que ce soit pour la maigreur ou le retard de croissance. La malnutrition est liée à de nombreux facteurs qui agissent à différents niveaux. Ces interactions impliquent des actions multiples et coordonnées. Les données de la recherche accumulées depuis plusieurs décennies ont mis en évidence le rôle de la nutrition dans ses dimensions comme un déterminant majeur de la santé, notamment en termes de morbidité et de mortalité. En effet, l'alimentation comprend des facteurs protecteurs comme délétères. L'amélioration de l'alimentation a été le premier facteur à agir sur l'état de santé de la population et il est demeuré le facteur le plus important.

C'est ainsi que l'OMS a mis en place à partir de 1986 une base de données permettant de surveiller l'évolution de la malnutrition de l'enfant aux niveaux national et régional et de faire des comparaisons entre pays ou régions. Lors du sommet mondial pour les enfants en 1990, un des objectifs identifiés pour l'an 2000 était de réduire de moitié la prévalence de la malnutrition parmi les enfants d'âge préscolaire. Cet objectif a été approuvé lors d'autres rencontres scientifiques internationales, notamment lors de la Conférence Internationale sur la Nutrition en 1992.

Au niveau du Sénégal, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge de la malnutrition, le gouvernement sénégalais a mis en place une politique de lutte contre la malnutrition des enfants dont le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN). Ce programme se propose entre autres d'améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de trois ans, en réduisant de manière substantielle la prévalence d'insuffisance de poids et la déficience des micronutriments.

En effet, les conséquences de la malnutrition en termes de morbidité infectieuse et de mortalité chez les jeunes enfants rendent compte de l'importance de la malnutrition en tant que problème de santé publique. Dès lors, l'atteinte du

premier des objectifs du Millénaire pour le Développement, qui est d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, devra être mesurée, entre autres, par le statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.

L'Enquête sur la Pauvreté et la Structure familiale (EPSF_2006) permet d'évaluer la situation nutritionnelle des enfants de 3 à 59 mois. Et les indices de poids pour taille (PPT), du poids pour âge (PPA) et de la taille pour l'âge (TPA) seront utilisés pour définir respectivement l'émaciation (ou malnutrition aiguë), l'insuffisance pondérale et le retard de croissance (ou malnutrition chronique). Les Z scores correspondant à ces indices seront calculés pour chaque enfant, en comparant son poids et sa taille à la population de référence de l'OMS⁷.

Seuils de malnutrition			
Indices	Degré de malnutrition	% de la médiane	Z_scores
Tailles pour âge (HAZ)	Modérée	90%	-2ET
	Sévère	85%	-3ET
Poids pour taille (WHZ)	Modérée	80%	-2ET
	Sévère	70%	-3ET
Poids pour âge (WAZ)	Modérée	75%	-2ET
	Sévère	60%	-3ET

2.1. LA MALNUTRITION AIGUË (EMACIATION) POIDS/TAILLE

La malnutrition aiguë est définie comme un poids pour taille inférieur à -2 écarts type en dessous de la médiane de la population NCHS de référence. Ce déséquilibre entre le poids et la taille traduit un état de malnutrition récente ou aiguë.

La malnutrition aiguë sévère se définit par un très faible rapport poids/taille (score z inférieur à -3 écarts réduits par rapport à la valeur médiane de référence de l'OMS), par une émaciation visible et sévère ou par la présence d'un œdème nutritionnel. Chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, une circonférence du bras inférieure à 110 mm est également une indication.

⁷ Dans une population bien nourrie, la distribution de la taille et du poids des enfants, pour un âge donné, se rapproche de la distribution normale. L'OMS depuis 1979 recommande l'utilisation des données de référence du centre National des statistiques de santé des états Unis (NCHS) pour évaluer l'état nutritionnel des enfants.

À l'échelle mondiale, on estime que près de 20 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. La plupart d'entre eux vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Au Sénégal, 10,5% d'enfants âgés de 3 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë soit plus de quatre fois plus élevée que celle que l'on s'attend à trouver dans une population en bonne santé et bien nourrie qui est de 2,3 %. La proportion d'enfants souffrant de malnutrition sévère est de 3,7% largement supérieure à la population de référence (0,1 % pour la forme sévère). Le niveau de la malnutrition aiguë connaît une légère hausse allant de 10,1% en 2002 à 10,5% en 2006. Si l'on en croit les chiffres, concernant la malnutrition sévère le niveau a aussi augmenté entre 2002 et 2006 avec respectivement 2,5% et 3,7. Ces résultats pourraient s'expliquer par la différence de méthode de collecte entre les enquêtes ou encore, dans l'EPSF un grand nombre d'enfants n'ont pas été mesurés alors qu'ils auraient dû l'être.

2.1.1. LA MALNUTRITION AIGUË SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

La malnutrition est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en 2006, 11,7% d'enfants âgés de 3 à 59 mois souffrent de maigreur modérée et 4,4% de maigreur sévère en milieu rural contre respectivement 8,6% et 2,4% en milieu urbain. En milieu urbain, Dakar affiche les taux les plus élevés avec 12,9% d'enfants souffrant de malnutrition aiguë et 3,7% pour la malnutrition sévère contre respectivement 2,8% et 0,8% dans les autres villes.

Entre 2002 et 2006, la situation nutritionnelle des enfants âgés de 3 à 59 mois dans les autres villes s'est nettement améliorée, par contre celle de Dakar et du milieu rural s'est dégradée avec des taux dépassant les moyennes nationales en 2006.

Tableau : Emaciation (%) des enfants de 3 à 59 mois selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	ESAM_2002		EPSF_2006	
	Malnutrition aiguë	Malnutrition sévère	Malnutrition aiguë	Malnutrition sévère
Dakar urbain	8,1	2,0	12,9	3,7
Autres villes	8,6	1,3	2,8	0,8
Milieu urbain	8,4	1,7	8,6	2,4
Milieu rural	11,2	3,1	11,7	4,4
Ensemble	10,1	2,5	10,5	3,7

2.1.2. LA MALNUTRITION AIGUË SELON L'AGE ET LE SEXE

a) Selon l'âge

Dans l'ensemble, la situation nutritionnelle des enfants s'est dégradée entre 2005 et 2006 sauf pour le groupe d'âge 10-11 mois. Cela pourrait s'expliquer par la période de collecte qui diffère d'une enquête à une autre. En effet, les maladies et les déficits alimentaires principaux facteurs causant un déséquilibre entre le poids et la taille de l'enfant, sont très sensibles à la saison. Ce type de malnutrition est la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation ou d'une perte de poids consécutive à une maladie (EDS, 2005).

On observe également que quels que soient l'année et le type d'émaciation, ce sont les enfants de 12-23 mois qui en souffrent le plus avec 14,0% et 15,9% d'enfants pour la malnutrition aiguë et 2,1% et 5,7% pour la malnutrition sévère entre 2005 et 2006. À partir de 24 mois, les proportions diminuent avec l'âge jusqu'à 47 mois.

Tableau : Emaciation des enfants de 3 à 59 mois selon l'âge de l'enfant

Milieu de résidence	EDS_2005		EPSF_2006	
	Malnutrition aiguë	Malnutrition sévère	Malnutrition aiguë	Malnutrition sévère
<06	5,2	0,7	6,4	2,2
06-9	7,6	0,2	5,2	3,7
10-11	9,9	0,0	7,4	4,4
12-23	14,0	2,1	15,9	5,7
24-35	6,9	0,5	10,8	2,8
36-47	4,4	0,2	9,0	3,2
48-59	6,0	0,4	11,3	4,2
Total	7,6	0,8	10,5	3,7

Aussi, quels que soient le milieu et la forme d'émaciation, les enfants âgés de 12 à 23 mois sont les plus maigres. Le milieu rural en compte plus (18,3% pour la forme modérée et 7,7% pour celle sévère) que le milieu urbain avec respectivement 11,3% et 2,1%

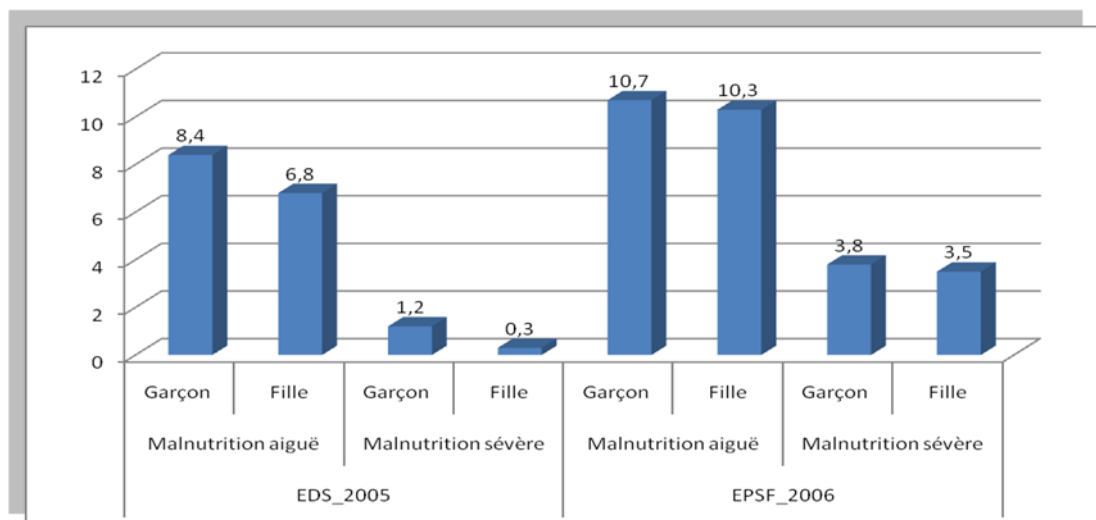
Tableau : Emaciation des enfants de 3 à 59 mois selon l'âge de l'enfant par milieu de résidence

Age	Milieu urbain		milieu rural	
	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère
moins de 12 mois	5,3	2,0	6,7	3,0
12-23 mois	11,6	2,1	18,3	7,7
24-35 mois	10,2	2,6	11,3	2,9
36-47 mois	4,8	2,6	11,4	3,5
48-59 mois	10,8	2,9	11,6	5,1
Total	8,6	2,4	11,7	4,4

b) Selon le sexe

Il n'apparaît pas de différences importantes selon le sexe aussi bien pour la malnutrition aiguë (10,7% chez les garçons contre 10,3% parmi les filles) que pour la malnutrition sévère (3,8% et 3,5% pour les filles). La même tendance était observée en 2005.

Graphique : Emaciation en % selon le sexe par enquête



Au regard du tableau, on constate qu'en milieu urbain il ya plus de filles émaciées que de garçons. Par contre, en milieu rural, la tendance est à l'inverse, les proportions d'enfants souffrant d'émaciation sont plus importantes chez les garçons que chez les filles.

Tableau : Emaciation en % selon le sexe et le milieu de résidence

Emaciation	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Modérée	10,8	15,1	3,1	2,4	7,5	9,7	12,6	10,7
Sévère	3,3	4,1	0,7	0,8	2,2	2,7	4,7	4,1

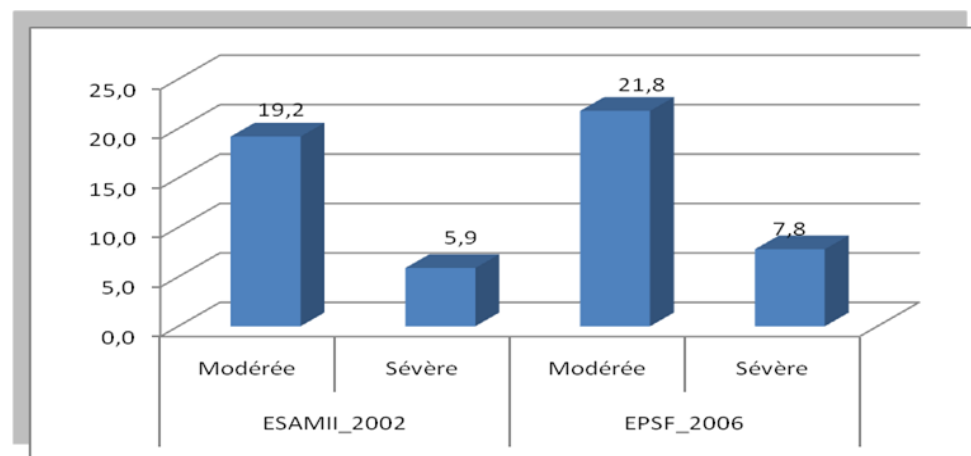
2.2. L'INSUFFISANCE PONDERALE POIDS/AGE

Définie comme un poids - pour -âge inférieur à -2 écarts type en dessous de la médiane de la population NCHS de référence, l'insuffisance pondérale est un indice combiné traduisant soit une malnutrition chronique, soit une malnutrition aiguë, soit les deux. C'est, peut être, pour cette raison que cet indice est utilisé dans de nombreux pays comme indice général de l'état de santé de la population.

Les enfants qui se situent à moins de -2 écarts type en dessous de la médiane mais au-dessus de -3 écarts type, sont considérés comme souffrant de malnutrition modérée alors que ceux qui se trouvent en dessous de -3 écarts type souffrent de malnutrition sévère.

Le niveau d'insuffisance pondérale reste élevé et a connu une hausse par rapport à l'ESAM de 2002. Près de 22% (21,8% contre 19,2% en 2002) souffrent d'insuffisance pondérale aiguë et 7,8% d'insuffisance pondérale sévère (contre 5,9 % dans l'ESAM 2002).

Graphique : Insuffisance pondérale en % selon l'ESAM et l'EPSF



2.2.1. L'INSUFFISANCE PONDERALE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Il ressort du tableau que l'insuffisance pondérale est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 26,0% et 9,7% d'enfants de 3 à 59 mois du milieu rurale souffrent d'insuffisance pondérale modérée et 9,7% sous la forme sévère contre respectivement 15,0% et 4,7% en milieu urbain. La même tendance était observée en 2002. Il convient de souligner la dégradation de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans entre 2002 et 2006, quel que soit le milieu de résidence.

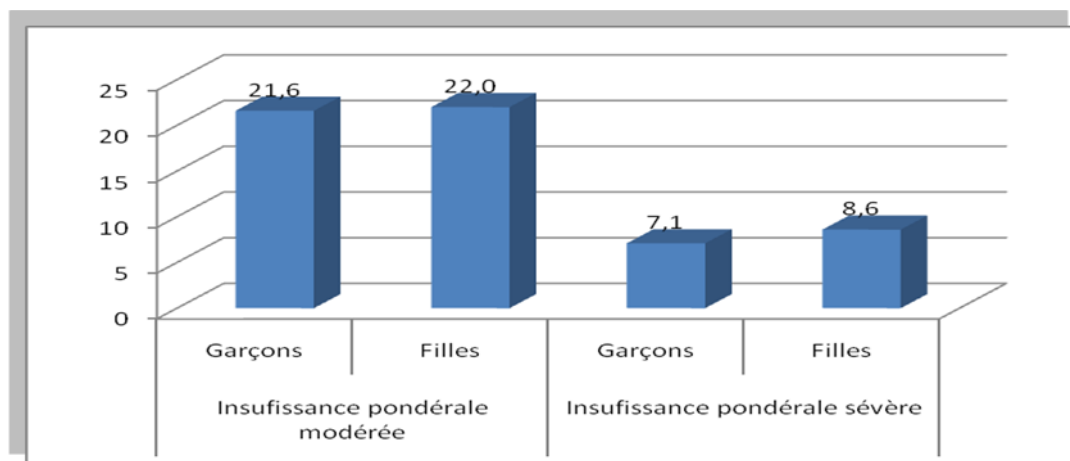
Tableau: Insuffisance pondérale (%) des enfants de moins de 3 à 59 mois selon le milieu de résidence et par enquête

Milieu de résidence	Insuffisance pondérale ESAM_2002		Insuffisance pondérale EPSF_2006	
	modérée	Sévère	modérée	Sévère
Dakar urbain	11,50	2,6	17,8	4,7
Autres villes	12,90	3,3	11,3	4,8
Milieu urbain	12,2	2,9	15,0	4,7
Milieu rural	23,3	7,7	26,0	9,7
Total	19,2	5,9	21,8	7,8

2.2.2. L'INSUFFISANCE PONDERALE SELON LE SEXE DE L'ENFANT

Selon le sexe, on n'observe pratiquement pas de différences mais les proportions de filles souffrant d'insuffisance pondérale sont légèrement plus importantes que chez les garçons (8,6% de filles contre 7,1% de garçons).

Graphique : Insuffisance pondérale en % selon le sexe



Aussi selon le milieu de résidence, on n’observe pas de différences notables entre les garçons et les filles concernant l’insuffisance pondérale modérée. Par contre, les filles souffrent plus de la forme sévère et cela quel que soit le milieu de résidence. Les disparités sont plus nettes en milieu urbain avec 3,6% de garçons contre 5,9% de filles atteintes d’insuffisance pondérale sévère. En milieu rural, la différence n’est que de 1,4 point.

Graphique : Insuffisance pondérale en % selon le milieu de résidence et le sexe

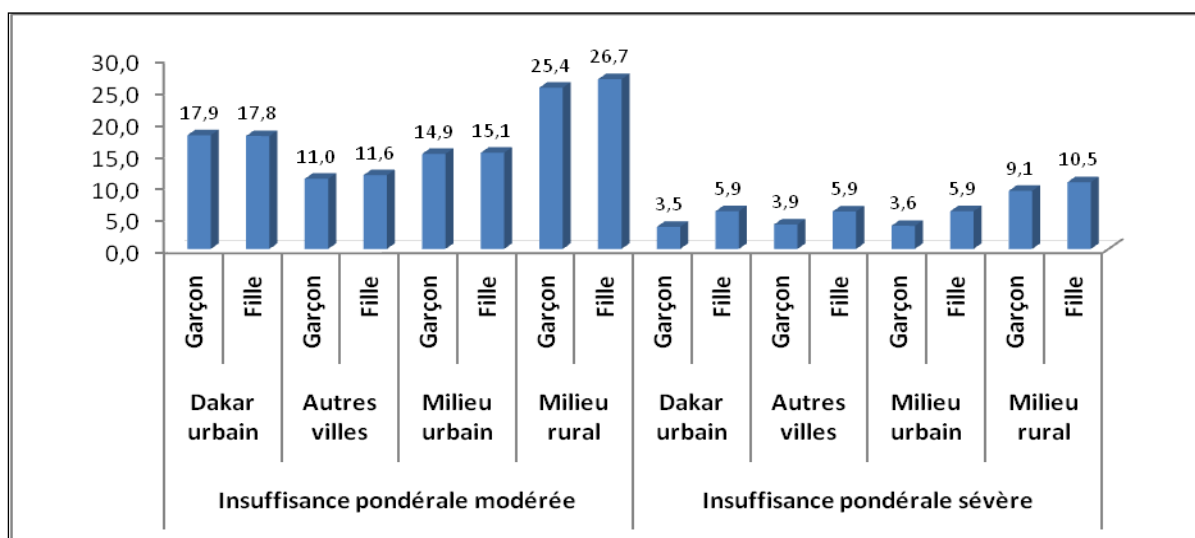


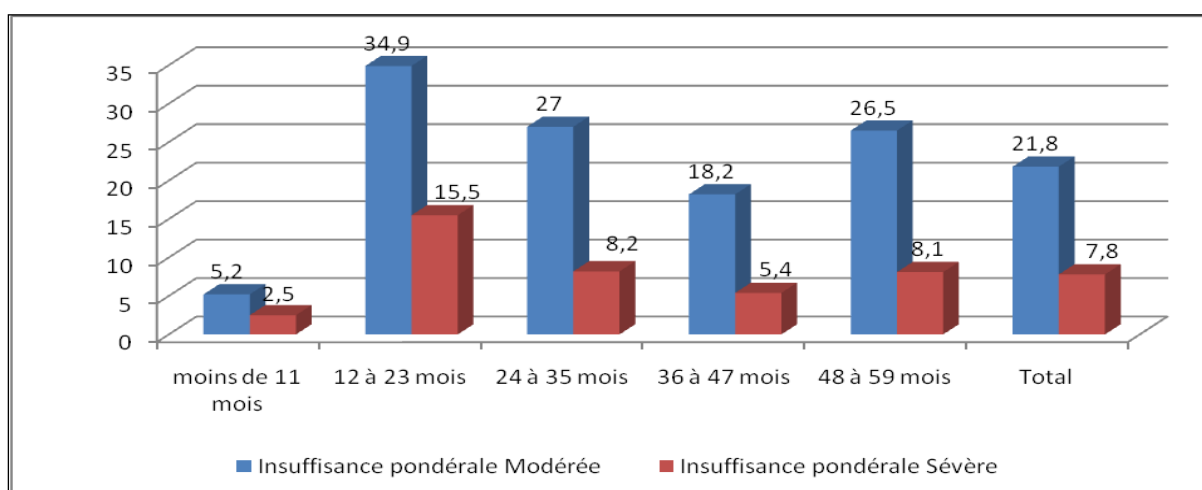
Tableau : Insuffisance pondérale en % selon le milieu de résidence et le sexe

Insuffisance pondérale	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Modérée	17,9	17,8	11,0	11,6	14,9	15,1	25,4	26,7
Sévère	3,5	5,9	3,9	5,9	3,6	5,9	9,1	10,5

2.2.3. L'INSUFFISANCE PONDERALE SELON L'AGE DE L'ENFANT

Au regard du graphique ci-après, l'insuffisance pondérale est plus accentuée chez les enfants de 12 à 23 mois (34,9% pour la forme modérée et 15,5% pour la forme sévère). A partir de 24 mois le niveau diminue avec l'âge jusqu'à 48 mois, âge à partir duquel 26,5% et 8,1% souffrent respectivement d'insuffisance pondérale modérée et d'insuffisance pondérale sévère.

Graphique : Insuffisance pondérale en % selon l'âge de l'enfant



Quels que soient le milieu de résidence considéré et la forme de malnutrition, les enfants âgés de 12 à 23 mois sont plus affectés par l'insuffisance pondérale. On les retrouve en majorité en milieu rural avec 42,6% pour la forme modérée et 20,1% pour la forme sévère contre respectivement 21,4% et 7,3% en milieu urbain. En milieu urbain, Dakar affiche les taux les plus élevés avec 26,8% d'enfants de 12 à 23 mois qui en souffrent. Par contre, aux mêmes âges l'insuffisance pondérale sévère touche plus les enfants des autres villes (10,1%).

Par ailleurs, les proportions d'enfants atteints d'insuffisance pondérale diminuent avec l'âge quels que soit le milieu et la forme. Cependant à partir de 48 mois, on constate une recrudescence de l'insuffisance pondérale avec des niveaux dépassant largement la moyenne du milieu considéré.

Tableau : Insuffisance pondérale en % selon l'âge et le milieu de résidence de l'enfant

Age	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		milieu rural	
	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère
moins de 12 mois	4,5	2,4	3,8	0,0	4,2	1,4	5,7	3,2
12-23 mois	26,8	5,2	13,9	10,1	21,4	7,3	42,6	20,1
24-35 mois	23,1	3,9	15,7	7,4	19,7	5,5	32,6	10,2
36-47 mois	12,9	4,5	9,0	0,0	11,3	2,7	22,4	7,0
48-59 mois	22,7	8,0	13,4	5,9	18,7	7,1	32,0	8,8
Total	17,8	4,7	11,3	4,8	15,0	4,7	26,0	9,7

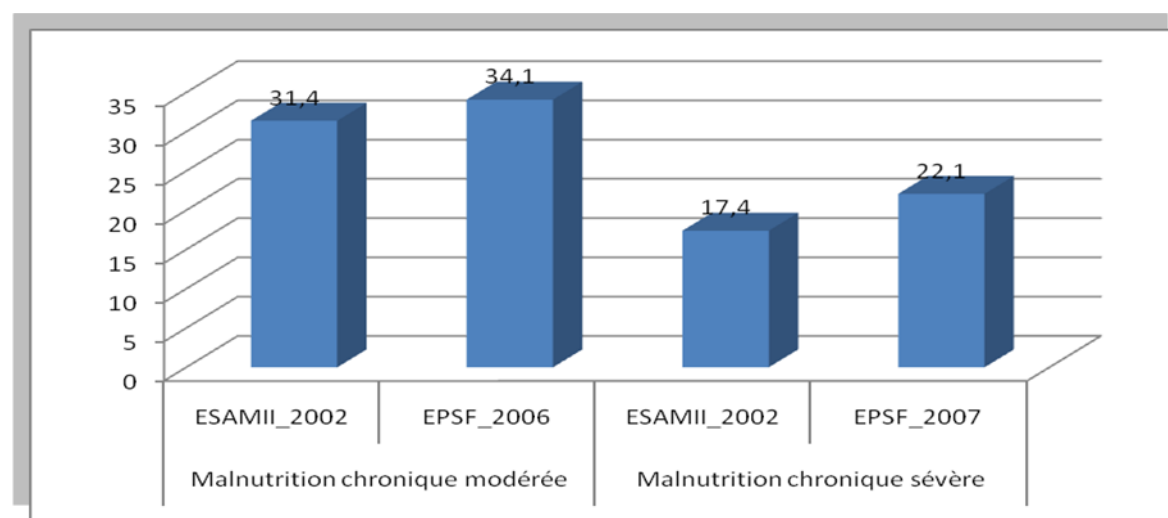
2.3. MALNUTRITION CHRONIQUE (RETARD DE CROISSANCE) TAILLE/AGE

Elle est définie comme une taille - pour -âge inférieur à -2 ou -3 écarts type en dessous de la médiane de la population NCHS de référence. Cette inadéquation de la taille par rapport à l'âge reflète un état de *malnutrition passée ou chronique* pendant une longue période.

Selon les résultats du graphique ci-dessous, on constate que 34,1 % des enfants au Sénégal souffrent de malnutrition chronique (la taille-pour-âge se situe à moins de 2 écarts types en dessous de la médiane de la population de référence) et plus d'un enfant sur cinq (22,1 %) souffre de malnutrition chronique sévère (la taille-pour-âge se situe à moins de 3 écarts types de la médiane de la population de référence). Ces proportions sont beaucoup plus élevées par rapport à celles que l'on s'attend à trouver dans une population en bonne santé et bien nourrie, à savoir 2,3 % à moins 2 écarts types et 0,1 % à moins 3 écarts type.

On constate également qu'entre 2002 et 2006, la situation des enfants de moins de 59 mois (5 ans) s'est dégradée. En effet, à l'ESAM_2002, le niveau qui était de 31,4% est passé à 34,1% pour la malnutrition chronique modérée en 2006. La situation est plus alarmante pour la forme sévère avec respectivement 17,4% et 22,1%.

Graphique : Pourcentage d'enfants de moins de 59 mois souffrant de malnutrition chronique



2.3.1. MALNUTRITION CHRONIQUE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

La prévalence du retard de croissance varie de manière importante selon le milieu de résidence. Plus des deux tiers des enfants du milieu rural (37,8%) sont affectés par le retard de croissance contre 28,2 % en milieu urbain. Sous la forme sévère, la proportion d'enfants atteints de malnutrition chronique est de 18,9% en milieu urbain contre 24,0% en milieu rural. La même tendance était observée en 2002.

Par ailleurs, les niveaux ont connu une augmentation entre 2002 et 2006 particulièrement le milieu urbain. Dans les autres villes, les proportions d'enfants atteints de malnutrition chronique ont plus que doublé pour la forme modérée voire triplé pour la forme sévère entre 2002 et 2006.

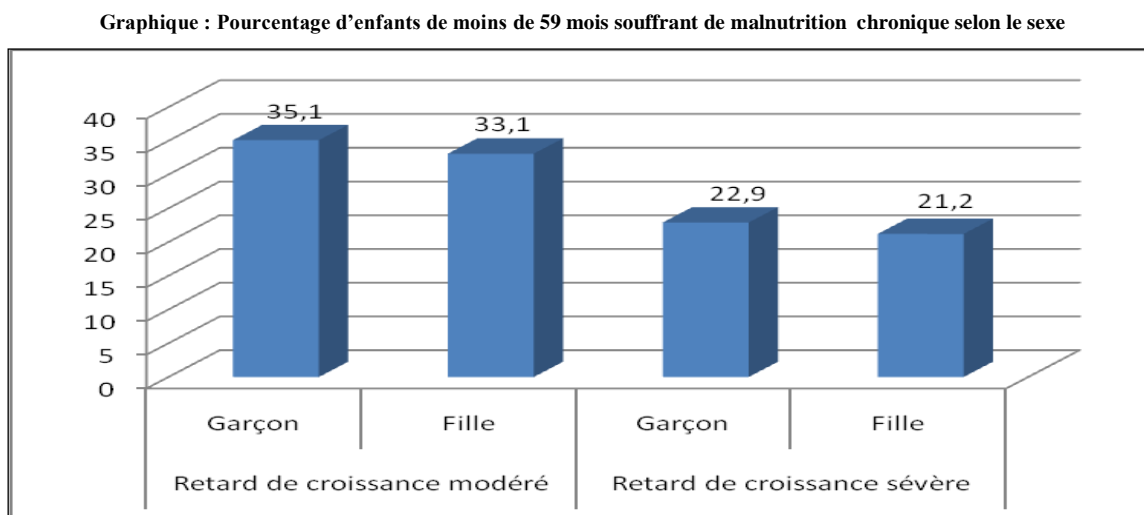
Tableau : Pourcentage d'enfants de moins de 59 mois souffrant de malnutrition chronique selon le milieu de résidence et par enquête

Milieu de résidence	Retard de croissance			
	ESAM_2002		EPSF_2006	
	modérée	sévère	modérée	Sévère

Dakar urbain	21,7	9,7	19,4	10,3
Autres villes	17,6	8,9	40,0	30,4
Milieu urbain	19,8	9,3	28,2	18,9
Milieu rural	38,1	22,2	37,8	24,0
Total	31,4	17,4	34,1	22,1

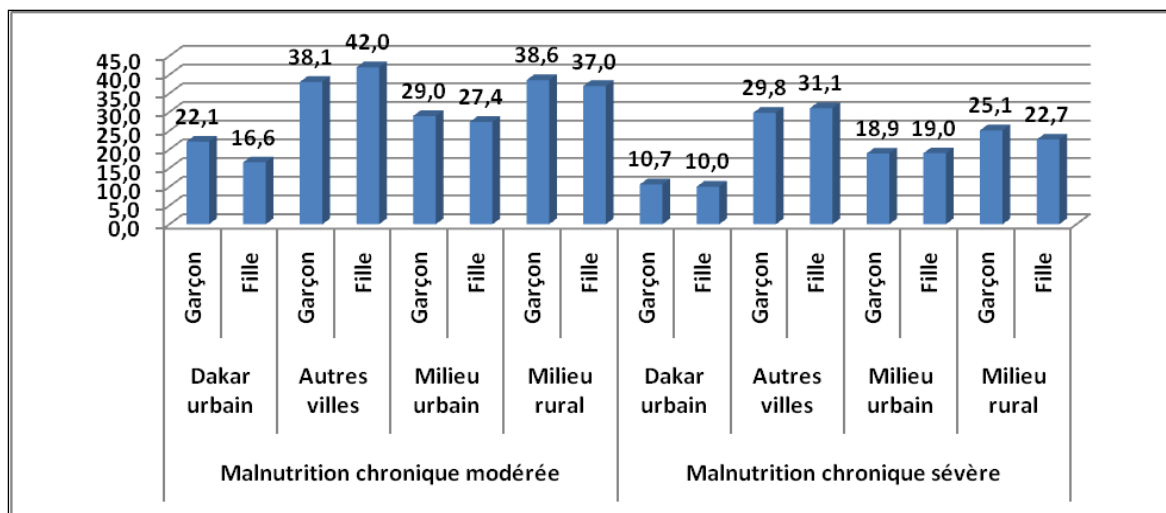
2.3.2. MALNUTRITION CHRONIQUE SELON LE SEXE DE L'ENFANT

La malnutrition chronique touche de façon similaire les garçons et les filles aussi bien pour la forme modérée que la forme sévère (respectivement 35,1% contre 33,1% pour la forme modérée et respectivement 22,9% contre 21,2% pour la forme sévère).



Au regard du graphique, la prévalence du retard de croissance ne varie pas de manière importante selon le sexe quel que soit le milieu de résidence. Les disparités les plus nettes sont observées à Dakar urbain où 22,1% de garçons souffrent de malnutrition chronique modérée contre 16,6% parmi les filles.

Graphique : Pourcentage d'enfants de moins de 59 mois souffrant de malnutrition chronique selon le sexe et le milieu de résidence



2.3.3. MALNUTRITION CHRONIQUE SELON L'AGE DE L'ENFANT

La malnutrition chronique ou le retard de croissance est plus accentué entre 12 et 23 mois (47,8% pour la forme modérée et 32,9% pour la forme sévère). On note une recrudescence de cette maladie à partir de la quatrième année (48 mois)

Graphique : Pourcentage d'enfants de moins de 59 mois souffrant de malnutrition chronique selon l'âge

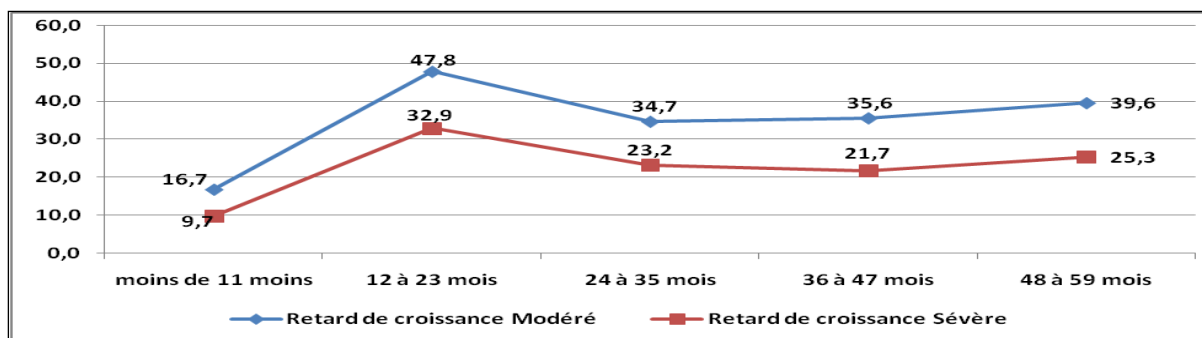


Tableau : Pourcentage d'enfants de moins de 59 mois souffrant de malnutrition chronique selon l'âge

Age de l'enfant	Retard de croissance	
	Modéré	Sévère
moins de 11 mois	16,7	9,7
12 à 23 mois	47,8	32,9

24 à 35 mois	34,7	23,2
36 à 47 mois	35,6	21,7
48 à 59 mois	39,6	25,3
Total	34,1	22,1

Quels que soient le milieu de résidence et la forme de malnutrition chronique, les enfants âgés de 12 à 23 mois sont les plus touchés. On constate également des proportions importantes d'enfants atteints aux deuxième et quatrième années quel que soit le milieu de résidence considéré.

Tableau : Pourcentage d'enfants de moins de 59 mois souffrant de malnutrition chronique selon l'âge et le milieu de résidence

milieu

Age	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		milieu rural	
	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère	Modérée	Sévère
moins de 12 mois	8,7	7,6	22,2	12,3	14,3	9,6	18,0	9,7
12-23 mois	31,0	14,7	44,3	42,4	36,6	26,4	54,2	36,6
24-35 mois	15,4	10,8	43,7	36,2	28,4	22,4	39,5	23,7
36-47 mois	21,2	9,7	35,8	25,4	27,2	16,1	40,5	24,9
48-59 mois	22,4	9,0	54,9	35,3	36,2	20,1	42,0	29,0
Total	19,4	10,3	40,0	30,4	28,2	18,9	37,8	24,0

Conclusion

Les niveaux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans d'après l'ESAM_2002 et l'EPSF_2006 ont augmenté au Sénégal. Les prévalences d'émaciation, du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale touchent plus les enfants de 12 à 23 mois. Cela pourrait être la conséquence d'un sevrage inadapté avec un abandon progressif du sein et une mauvaise introduction des aliments durs dans le régime alimentaire des enfants de cette tranche d'âges. On observe

également, une recrudescence de ces maladies à partir de la quatrième année. En outre, nous avons constaté que ces types de malnutrition ne sont pas discriminants selon le sexe. Cependant, il est ressorti que l'état nutritionnel des enfants du milieu rural est plus alarmant que celui du milieu urbain.

Nous nous gardons d'imputer cette situation à la seule politique de santé. Mais nous constatons qu'elle est axée sur la médecine curative principalement. Or elle est coûteuse et nécessite des moyens matériels, financiers et humains importants. Certes, elle doit toujours exister mais mettre l'accent sur la médecine préventive en priorité paraît plus indiqué dans un contexte de limitation des ressources. Elle est moins coûteuse et plus éducative avec bien sûr des effets positifs à long terme.

LES DEPENSES DES MENAGES ET LE PARTAGE AU SEIN DU MENAGE

I. Introduction

L'enquête a une de ces particularités qui réside dans la méthode de collecte des dépenses des ménages. En fait, les dépenses ont été détaillées selon les noyaux qui en sont bénéficiaires. Sont ainsi distingués plusieurs types de dépenses, selon leurs destinataires :

- a - les dépenses communes à l'ensemble des membres du ménage ;
- b - les dépenses propres à chaque noyau ;
- c - les dépenses partagées entre plusieurs noyaux, mais pas par l'ensemble des noyaux du ménage.

Il faut préciser qu'il s'agit uniquement ici des dépenses dont bénéficie un noyau et non des sommes déboursées par les membres du noyau en général. En effet, même si certaines dépenses sont destinées aux membres d'un noyau uniquement (comme par exemple les frais d'inscription des enfants scolarisés), les personnes qui financent ces dépenses peuvent appartenir à d'autres noyaux du ménage (dans l'exemple donné ci-dessus, l'enfant appartient au noyau de sa mère, si celle-ci est membre du ménage, mais le noyau du chef est susceptible de participer à cette dépense) ou bien être extérieures au ménage. Il est distingué les dépenses dont un noyau bénéficie et les contributions à ces dépenses.

Cette approche donne la possibilité d'analyser le partage des ressources au sein du ménage en plus des points classiques sur le niveau et la structure de répartition des dépenses entre les ménages.

II. Le niveau et la répartition des dépenses

Dans la période 2006-2007, le montant des dépenses totales effectuées par les ménages est estimé à 5 492,3 milliards de francs CFA. Ces ménages sont au nombre de 1,4 million dans lesquels vivent 11,2 millions d'âmes qui sont réparties dans 3,4 millions de noyaux. Les ménages sont constitués en moyenne de 2 noyaux. Et chaque noyau renferme en moyenne 3,2 personnes.

La dépense moyenne annuelle par ménage s'élève à 3 917 107 francs CFA, ce niveau de dépense correspond à près de 326 592 francs CFA par mois. La moyenne par tête est égale à 488 832 francs CFA, soit près de 40 736 francs CFA par mois. Le résultat par noyau donne respectivement 1 589 398 francs CFA et 132 450 francs CFA environ.

La répartition des dépenses totales demeure inégale s'il est fait référence aux répartitions des ménages, de la population et des noyaux. Il faut retenir que dans aucune des ces trois répartitions Dakar ne détient aucune part supérieure à 33%, alors qu'il s'accapare de 50,6% des dépenses totales. Le milieu rural vit la situation inverse en détenant de fortes proportions dans les 3 distributions et une faible présence dans les dépenses totales. Les pourcentages affectés à la strate 'autres villes' sont sensiblement proche dans l'ensemble des répartitions. L'opposition entre Dakar qui concentre la majeure partie des activités économiques du pays et le monde rural qui vit de l'agriculture fortement dépendante des aléas climatiques est tout à fait ressortie.

Tableau n°1 : Répartition des dépenses totales, des ménages, de la population et des noyaux selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Dépenses totales %	Ménages %	Populations %	Noyaux %	Moyenne des dépenses		
					Par ménage	Par Personne	Par noyau
Dakar urbain	50,6	32,5	27,4	27,8	6 114 366	904 586	2 897 060
Autres villes	18,8	19,7	19,4	18,2	3 754 234	474 762	1 642 121
Milieu urbain	69,4	52,2	46,8	46	5 223 531	726 224	2 399 585
Milieu rural	30,5	47,9	53,2	54	2 498 663	280 270	898 667
Total	100	100	100	100	3 919 107	488 832	1 401 405
Montant (en millions) et effectifs	5 492 256	1 401 405	11 235 470	3 455 557			

Les disparités constatées dans la répartition des dépenses totales se traduisent en effet dans les moyennes.

Quelle que soit la population de référence considérée (ménages, population et noyaux) pour le calcul des ces moyennes, Dakar bénéficie d'un niveau de dépenses de plus de 1,6 fois plus élevé que le niveau de celle des autres villes et de 2,4 fois plus que celui du milieu rural. Le milieu urbain dans son ensemble enregistre un rapport de 2 vis-à-vis du milieu rural.

1. Les quintiles de dépenses par tête du ménage

Les quintiles de dépenses par tête divisent la population des ménages en 5 parties comprenant le même nombre de personnes, soit 20% de l'ensemble. La répartition se fait en rangeant les individus dans l'ordre croissant de la dépense par tête.

Le 5ème quintile renferme donc les 20% des personnes jouissant des dépenses par tête les plus élevées. Ces personnes résident dans 27% des ménages (24,2% des noyaux) et disposent des dépenses moyennes annuelles de 7 825 817 francs CFA (1 372 607 francs CFA par noyau), soit une dépense moyenne par tête de 1 372 004 francs CFA. Leur part dans les dépenses totales avoisine 57,3%.

Les personnes du 1er quintile qui sont les moins nantis vivent dans 15,3% des ménages (17,8% des noyaux). Leurs dépenses totales atteignent en moyenne 1 313 105 francs CFA (456 823 francs CFA par noyau). Elles ont une dépense moyenne par capita de 124 887 francs CFA et effectuent environ 5,1% des dépenses totales.

Il convient de remarquer que l'écart entre ces deux classes s'est largement amplifié entre 2001/2002 (ESMA 2) et 2006/2007. En fait les parts dans le nombre de ménage n'ont pas beaucoup évolué tandis que celles dans les dépenses totales ont gagné 19,6 points pour le 5^{ème} quintile et 4,2 points dans le 1^{er}. Les autres quintiles ont connu des proportions assez stables dans les répartitions sur la même période.

Une situation quasiment identique est observée dans les trois strates. La classe la plus pauvre (1er quintile) détient une part variant entre 4 % et 6% au moment où la plus nantie (5ème quintile) se situe entre 51% et 59% des dépenses totales.

Tableau n° 2 : Répartition des dépenses totales, des ménages, de la population et des noyaux selon les quintiles de dépenses par tête

Quintiles des dépenses par tête	Dépenses totales %	Ménages %	Noyaux %	Moyenne des dépenses		
				Par ménage	Par personne	Par noyau
Dakar						
1er quintile	4,4	13,9	16,7	1 921 260	216 602	760 874
2ème quintile	8	14,5	17,3	3 364 179	359 393	1 333 367
3ème quintile	11,2	16,3	18,6	4 224 879	499 321	1 748 687
4ème quintile	16,5	19,7	19,2	5 137 008	764 567	2 492 041
5ème quintile	59,9	35,6	28,1	10 279 795	2 496 605	6 164 064
Total	100	100	100	6 114 366	904 586	2 897 060
	2 780 783	454 795	959 864			
Autres villes						
1er quintile	6,2	16,6	18,2	1 405 948	141 967	559 808
2ème quintile	9,8	17,5	19,1	2 107 308	224 898	846 734
3ème quintile	12,5	18,6	18,8	2 518 080	305 398	1 090 127
4ème quintile	19,8	21,4	21	3 459 945	468 819	1 544 190
5ème quintile	51,7	25,9	22,9	7 510 658	1 288 234	3 708 695
Total	100	100	100	3 754 234	474 762	1 642 121
	1 035 200	275 742	630 404			
Milieu urbain						
1er quintile	4,9	14,9	17,3	1 705 223	183 294	676 844
2ème quintile	8,5	15,6	18	2 833 041	302 525	1 129 346
3ème quintile	11,6	17,2	18,7	3 526 431	421 174	1 486 317
4ème quintile	17,4	20,3	19,9	4 469 579	640 155	2 095 732
5ème quintile	57,7	31,9	26,1	9 433 418	2 032 632	5 308 766
Total	100	100	100	5 223 531	726 224	2 399 585
	3 815 983	730 537	1 590 268			
Milieu rural						
1er quintile	5,7	15,7	18,3	906 585	77 025	279 593
2ème quintile	8,3	18,2	17,8	1 143 478	120 880	421 678
3ème quintile	11,9	19	19,6	1 567 454	170 479	547 193
4ème quintile	17,6	21,9	21,7	2 009 375	245 577	730 320
5ème quintile	56,4	25,2	22,6	5 603 750	781 858	2 238 340
Total	100	100	100	2 498 663	280 270	898 667
	1 676 273	670 868	1 865 289			

Ensemble						
1er quintile	5,1	15,3	17,8	1 313 105	124 887	456 823
2ème quintile	8,4	16,9	17,9	1 959 830	208 188	749 868
3ème quintile	11,7	18	19,2	2 538 661	288 907	968 716
4ème quintile	17,5	21,1	20,9	3 245 286	428 177	1 329 723
5ème quintile	57,3	28,7	24,2	7 825 817	1 372 604	3 758 886
Total	100	100	100	3 919 107	488 832	1 589 398
Montant (en millions) et effectifs	5 492 256	1 401 405	3 455 557			

2. Le sexe du chef de ménage

Le Sénégal compte 20,9% de ménages dont le chef est une femme. Ces ménages représentent 18,5% de la population totale et 15,5% des noyaux. Ils dépensent en moyenne 4 474 662 francs CFA (3 772 164 francs CFA pour les ménages des CM hommes), soit une dépense moyenne par tête de 631 121 francs CFA (456 538 francs CFA pour les CM hommes) par an. Ils réalisent 23,9% des dépenses totales.

A Dakar, la part dans les dépenses des ménages dirigés par des femmes est de 29,1%, cette part reste supérieure au niveau de leur présence dans la population (26,6%), dans les ménages (22,5%) et dans les noyaux (20,8%). En conséquence, les moyennes obtenues pour les ménages de CM femmes se retrouvent supérieures à celles des ménages de leurs homologues hommes.

Dans les deux autres strates, la situation est variable et l'ordre change suivant l'ensemble de référence. En effet, la part dans les dépenses totales (33,8%) est supérieure à celles acquises dans la population (31,9%) et dans les noyaux (28,9%) et inférieure à celle obtenue dans l'ensemble des ménages (34,5%) dans les autres villes. En milieu rural, cette part reste en-dessous de celle des ménages de plus de 4 points et s'élève légèrement de 0,4% et 0,9 point par rapport respectivement à celles détenues dans la population et dans les noyaux.

Tableau n° 3 : Répartition des dépenses totales, des ménages, de la population et des noyaux selon le sexe du CM

Sexe du chef de ménage	Dépenses totales %	Ménages %	Populations %	Noyaux %	Moyenne		
					Par ménage	Par personne	Par noyau
Dakar							
Homme	70,9	77,5	73,4	79,2	5 599 589	874 283	2 595 356
Femme	29,1	22,5	26,6	20,8	7 882 584	988 157	4 044 216
Total	100	100	100	100	6 114 366	904 586	2 897 060
	2 780 783	454 795	3 074 095	959 864			
Autres villes							
Homme	66,2	64,6	68,1	71,1	3 843 834	460 953	1 528 347
Femme	33,8	35,4	31,9	28,9	3 590 651	504 287	1 921 716
Total	100	100	100	100	3 754 234	474 762	1 642 121
	1 035 200	275 742	2 180 462	630 404			
Milieu urbain							
Homme	69,6	72,6	71,2	76	5 009 847	710 171	2 199 599
Femme	30,4	27,4	28,8	24	5 789 852	765 926	3 031 684
Total	100	100	100	100	5 223 531	726 224	2 399 585
	38 159 831	730 537	52 545 570	1 590 268			
Milieu rural							
Homme	90,9	86,1	90,5	91,8	2 636 136	281 294	889 930
Femme	9,1	13,9	9,5	8,2	1 644 478	270 464	996 061
Total	100	100	100	100	2 498 663	280 270	898 667
	100	100	100	100			
Ensemble							
Homme	76,1	79,1	81,5	84,5	3 772 164	456 538	1 431 801
Femme	23,9	20,9	18,5	15,5	4 474 662	631 121	2 448 285
Total	100	100	100	100	3 919 107	488 832	1 589 398
Montant (en millions) et effectifs	5 492 256	1 401 405	11 235 469	3 455 557			

3. L'âge du CM

Le classement des ménages selon l'âge du CM ne présente pas dans l'ensemble des écarts importants dans la répartition des dépenses totales et leur représentation dans la population, dans les noyaux et dans les ménages eux-mêmes. En d'autres termes, les parts sont restées proches quelle que soit la distribution considérée.

La population vivant dans les ménages de CM jeunes (moins de 35 ans) représente 10,4% (ménages : 15,4%; noyaux : 12,4%) de l'ensemble et réalise 10,9 des dépenses totales. Le pourcentage de personnes chez les CM du "3ème âge" (55 ans et plus) est de 43,5% (ménages : 35,7% ; noyaux 42,4%)

pour une part des dépenses de 40,5% au moment où les CM d'âges intermédiaires (35-54 ans) ont 45,9% (ménages : 48,8% ; noyaux : 45,0%) contre 48,5%.

La moyenne annuelle par ménage varie positivement avec l'âge du CM. Les ménages dont l'âge du chef varie entre 35-54 ans ont les dépenses par tête (515 945 francs CFA) ou par noyau (1 714 051 francs CFA) la plus élevée. La dépense par tête la plus faible se trouve chez les ménages de plus de 55 ans tandis que la moyenne par noyau la plus faible est détenue par les ménages des CM jeunes.

Cette structure de l'ensemble du pays est assez identique à celle du milieu urbain (Dakar et les autres villes). En milieu rural l'ordre établi par les moyennes par tête et par noyau est plus favorable aux ménages de CM jeunes qui sont suivis par ceux des CM très âgés.

Tableau n° 4 : Répartition des dépenses totales, des ménages, de la population et des noyaux selon l'âge du CM

Age du CM	Dépenses totales %	Ménages %	Populations %	Noyaux %	Moyenne		
					par ménage	par personne	par noyau
Dakar							
15-34 ans	9,8	17,2	10,3	13,6	3 468 625	856 096	2 081 363
35-54 ans	50,8	51	45,5	45,9	6 086 370	1 008 745	3 203 074
55 ans et +	39,3	31,7	44	40,4	7 592 045	808 100	2 820 909
ND	0,2	0,1	0,2	0,1	7 281 025	910 128	3 640 513
Total	100	100	100	100	6 114 366	904 586	2 897 060
	2 780 783	454 795	3 074 095	959 864			
Autres villes							
15-34 ans	6,1	9,6	6	7,7	2 376 039	482 397	1 296 808
35-54 ans	52,1	51,8	48,9	47,2	3 775 203	506 334	1 814 263
55 ans et +	41,7	38,2	45,1	44,8	4 094 261	439 407	1 527 058
ND	0,1	0,3	0,1	0,3	1 071 890	535 945	535 945
Total	100	100	100	100	3 754 234	474 762	1 642 121
	1 035 200	275 742	2 180 462	630 404			
Milieu urbain							
15-34 ans	8,8	14,3	8,5	11,3	3 191 544	746 861	1 867 996
35-54 ans	51,1	51,3	46,9	46,4	5 205 563	791 640	2 643 727
55 ans et +	40	34,1	44,4	42,1	6 113 138	652 955	2 275 052
ND	0,1	0,2	0,1	0,2	3 667 602	813 525	1 833 801
Total	100	100	100	100	5 223 531	726 224	2 399 585
	3 815 983	730 537	5 254 557	1 590 268			
Milieu rural							
15-34 ans	15,7	16,5	12	13,5	2 386 341	366 901	1 050 302
35-54 ans	42,4	46	45,1	43,7	2 305 456	263 727	871 985
55 ans et +	41,7	37,3	42,7	42,6	2 788 442	273 456	879 138
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	2 104 936	256 869	717 887
Total	100	100	100	100	2 498 663	280 270	898 667
	1 676 273	670 868	5 980 913	1 865 289			
Ensemble							
15-34 ans	10,9	15,4	10,4	12,4	2 778 158	512 713	1 390 579
35-54 ans	48,5	48,8	45,9	45	3 896 980	515 945	1 714 051
55 ans et +	40,5	35,7	43,5	42,4	4 447 148	454 692	1 517 828
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	2 854 082	444 052	1 148 402
Total	100	100	100	100	3 919 107	488 832	1 589 398
	5 492 256	1 401 405	11 235 470	3 455 557			

4. Le niveau d'instruction du CM

Comme il est apparu dans les précédentes enquêtes, la dépense par tête augmente avec le niveau d'instruction du CM dans l'EPSF. Cependant le nombre de ménages décroît, il en est de même de la taille de la population y résidant et du nombre de noyaux formés. Il faut signaler qu'il y a relativement plus de ménages dont le CM est sans instruction que de ménage dirigés par un CM qui a fait uniquement l'école coranique (daarah).

Toutes les moyennes, par conséquent, croissent avec le niveau d'instruction. Il faut remarquer que ceux qui ont une formation technique et professionnelle ou ayant le niveau de l'enseignement supérieur général disposent d'une part dans les dépenses totales qui fait près du double de ce que leurs ménages représentent dans la population totale.

Cette situation d'ensemble prévaut à peu près en milieu urbain. Le milieu rural présente une autre figure car ceux qui n'ont pas fréquenté l'école française (daarah et sans instruction) ont des ménages dont les dépenses moyennes sont voisines ou supérieures aux ménages des CM qui ont atteint au plus le niveau secondaire.

5. Le nombre de noyaux dans le ménage

L'entité noyau définie au sein du ménage est prise en compte ici pour une première fois dans l'analyse des résultats sur les dépenses des ménages. Il s'agit de voir si leur nombre dans le ménage peut livrer des informations intéressantes dans la répartition des dépenses totales et moyennes. L'aspect répartition des ressources au sein du ménage est traité ci-dessous.

La dépense annuelle par ménage (DAM) croît avec le nombre de noyaux que compte le ménage, par contre la dépense annuelle par tête (DAT) évolue en sens inverse. En effet, le DAM est à 3,2 millions francs pour les ménages d'un seul noyau au moment où elle atteint 7,3 millions francs CFA pour ceux comptant 5 noyaux ou plus. La DAT, elle, est à environ 1,0 million francs CFA et 0,4 million respectivement.

Les ménages de plus de 2 noyaux ont des parts dans les dépenses totales qui sont d'une part supérieures à leur représentation dans la population et les noyaux ; et d'autre part en deçà de leur présence dans le total des ménages. Les ménages de 2 noyaux vivent la situation inverse.

Les ménages du milieu rural ont le même comportement que celui de l'ensemble des ménages sénégalais. A Dakar et dans les autres villes l'ordre constaté sur la moyenne annuelle par noyau est perturbé. Dans le cas de Dakar le groupe de ménages avec 3-4 noyaux a une moyenne supérieure à celle des deux groupes qui sont de part et d'autre. Dans le reste du milieu urbain, c'est le groupe des "5 noyaux et plus" qui arrive avant celui des "3-4 noyaux". Il faut préciser que les écarts des moyennes entre ces groupes atteignent chacun plus de 100 000 francs CFA.

L'évolution dans le sens inverse des moyennes calculées sur les ménages et sur les individus s'explique par le fait que le nombre de ménages diminue avec le nombre de noyaux. En d'autres termes la fréquence des ménages avec plusieurs noyaux décroît. A cela s'ajoute le fait que le nombre de noyaux semble être proportionnel à la taille du ménage. Par construction au moins deux personnes constituent un noyau à l'exception de celui du CM qui pourrait en compter une seule.

Tableau n° 5 : Répartition des dépenses totales, des ménages, de la population et des noyaux selon le niveau d'instruction du CM

Niveau d'instruction du chef de ménage	Dépenses totales %	Ménages %	Populations %	Noyaux %	Moyenne		
					Par ménage	Par personne	Par noyau
Dakar							
Aucun	15,2	19,3	21,8	20,6	4 836 042	630 948	2 140 203
Primaire	13,0	19,0	18,1	18,2	4 170 760	648 141	2 069 503
Secondaire	20,5	19,6	19,6	19,5	6 385 383	945 091	3 044 014
Enseign. techn. et prof.	4,8	3,9	4,0	4,2	7 466 435	1 076 075	3 316 670
Supérieur général	14,4	8,6	7,0	7,7	10 217 705	1 861 698	5 431 328
Ecole coranique	20,6	22,5	22,6	22,9	5 601 060	825 836	2 599 331
ND	11,6	7,1	6,9	6,9	9 953 175	1 520 377	4 839 373
Total	100	100	100	100	6 114 366	904 586	2 897 060
	2 780 783	454 795	3 074 095	959 864			
Autres villes							
Aucun	23,7	29,6	29,2	29,3	3 005 876	384 947	1 328 411
Primaire	18,9	20,3	18,9	18,8	3 504 731	476 339	1 654 707
Secondaire	18,6	11,9	12,0	12,3	5 891 684	735 872	2 483 738
Enseign. techn. et prof.	3,4	1,7	2,0	1,9	7 690 132	815 096	2 898 861
Supérieur général	6,7	5,4	3,7	4,5	4 685 604	861 958	2 449 465
Ecole coranique	21,7	23,9	26,0	25,5	3 399 593	395 503	1 395 328
ND	6,9	7,3	8,2	7,7	3 574 443	401 677	1 484 241
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	3 754 234	474 762	1 642 121
	1 035 200	275 742	2 180 462	630 404			
Milieu urbain							
Aucun	17,5	23,2	24,9	24,1	3 953 687	511 205	1 748 542
Primaire	14,6	19,5	18,4	18,4	3 909 307	575 138	1 901 732
Secondaire	20,0	16,7	16,5	16,7	6 252 839	881 679	2 879 690
Enseign. techn. et prof.	4,4	3,1	3,2	3,3	7 512 528	1 008 001	3 218 818
Supérieur général	12,3	7,4	5,6	6,4	8 694 393	1 588 319	4 600 281
Ecole coranique	20,9	23,0	24,0	24,0	4 737 665	632 240	2 091 453
ND	10,3	7,2	7,4	7,2	7 509 076	1 008 223	3 426 595
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	5 223 531	726 224	2 399 585
	3 815 983	730 537	5 254 557	1 590 268			
Milieu rural							
Aucun	47,6	45,9	44,4	44,2	2 589 160	300 317	967 736
Primaire	6,5	9,3	9,6	8,4	1 742 609	189 596	699 063
Secondaire	2,9	3,1	3,1	3,0	2 330 707	265 295	868 243
Enseign. techn. et prof.	1,6	0,3	0,2	0,4	11 845 980	1 974 330	3 948 660
Supérieur général	0,4	0,6	0,3	0,4	1 884 540	366 207	976 553
Ecole coranique	33,0	34,9	35,7	37,4	2 364 754	259 439	793 428
ND	8,0	5,9	6,7	6,3	3 405 432	334 774	1 140 094
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	2 498 663	280 270	898 667
	1 676 273	670 868	5 980 912	1 865 289			

Ensemble							
Aucun	26,7	34,0	35,3	30,1	3 073 115	369 956	1 215 378
Primaire	12,1	14,6	13,7	11,2	3 248 445	431 552	1 483 998
Secondaire	14,8	10,2	9,3	8,0	5 675 575	773 113	2 525 994
Enseign. techn. et prof.	3,5	1,8	1,6	1,5	7 904 026	1 079 543	3 301 441
Supérieur général	8,7	4,1	2,8	2,7	8 257 762	1 514 370	4 363 361
Ecole coranique	24,6	28,7	30,2	26,9	3 356 950	397 888	1 251 945
ND	9,6	6,6	7,0	19,7	5 745 919	666 702	666 702
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	3 919 107	488 832	1 589 398
Montant (en millions) et effectifs	5 492 256	1 401 405	11 235 470	4 014 389			

Tableau n° 6 : Répartition des dépenses totales, des ménages, de la population et des noyaux selon le nombre de noyaux dans le ménage

Nombre de noyaux dans le ménage	Dépenses totales %	Ménages %	Populations %	Noyaux %	Moyenne par		
					Ménage	Personne	Noyau
Dakar							
1 noyau	23,1	31,2	12,6	14,8	4 521 291	1 651 789	4 521 291
2 noyaux	36,9	45,1	41,6	42,7	5 001 450	802 424	2 500 725
3- 4 noyaux	27,7	18,4	29,4	28,1	9 228 071	852 711	2 858 673
5 noyaux et +	12,3	5,3	16,3	14,3	14 219 440	679 452	2 477 483
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	6 114 366	904 586	2 897 060
	2 780 783	454 795	3 074 095	959 864			
Autres villes							
1 noyau	11,0	19,4	9,9	8,5	2 123 227	527 263	2 123 227
2 noyaux	47,3	51,3	43,5	44,9	3 463 405	516 893	1 731 703
3- 4 noyaux	30,4	24,5	33,7	34,9	4 670 768	429 382	1 433 107
5 noyaux et +	11,3	4,8	13,0	11,7	8 723 654	411 482	1 573 650
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	3 754 234	474 762	1 642 121
	1 035 200	275 742	2 180 462	630 404			
Milieu urbain							
1 noyau	19,8	26,8	11,5	12,3	3 866 126	1 251 353	3 866 126
2 noyaux	39,7	47,5	42,4	43,6	4 373 651	680 856	2 186 825
3- 4 noyaux	28,5	20,7	31,2	30,8	7 192 705	663 107	2 218 613
5 noyaux et +	12,0	5,1	14,9	13,3	12 252 502	582 747	2 161 178
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	5 223 531	726 224	2 399 585
	3 815 983	730 537	5 254 557	1 590 268			
Milieu rural							
1 noyau	5,6	9,9	4,5	3,6	1 425 817	353 797	1 425 817
2 noyaux	35,6	41,8	29,1	30,0	2 130 607	342 767	1 065 304
3- 4 noyaux	39,8	38,0	43,9	45,0	2 613 260	253 656	793 276
5 noyaux et +	19,0	10,3	22,5	21,4	4 590 806	236 730	798 783
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	2 498 663	280 270	898 667
	3 815 983	730 537	5 254 557	1 590 268			
Ensemble							
1 noyau	15,5	18,7	7,8	7,6	3 247 259	975 720	3 247 259
2 noyaux	38,5	44,7	35,3	36,3	3 371 267	532 513	1 685 633
3- 4 noyaux	31,9	29,0	38,0	38,5	4 317 077	410 955	1 318 267
5 noyaux et +	14,1	7,6	19,0	17,7	7 271 583	364 237	1 271 256
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	3 919 107	488 832	1 589 398
	5 492 256	1 401 405	11 235 469	3 455 557			

III. La répartition des ressources au sein du ménage

La répartition des ressources au sein des ménages constitue une problématique importante et les résultats des enquêtes disponibles présentement n'ont pas permis de l'aborder. L'angle par lequel elle est traitée ici comporte d'une part la mesure des disparités à l'intérieur des ménages à l'aide de l'intervalle interquartile et d'autre part le partage des ressources entre les noyaux en comparant les revenus par tête et les dépenses par tête et en identifiant les personnes qui prennent en charge les dépenses communes du ménage et celles propres aux noyaux. L'objectif du second aspect de la question est de mettre en évidence la solidarité entre les personnes vivant dans le même ménage.

Pour ce faire, la méthodologie de collecte des dépenses a distingué les dépenses communes (la dépense quotidienne, le loyer, etc.), les dépenses propres à un noyau et celles partagées entre deux ou plusieurs noyaux. La répartition des dépenses communes à tout le ménage et celles profitant à certains noyaux est réalisée au prorata du nombre d'équivalent-adulte qui s'obtient en affectant le poids 1 à l'adulte (15 ans et plus) et 0,5 à l'enfant (moins de 15 ans).

En ce qui concerne le revenu, l'enquête identifie chaque composante (revenu du travail, loyer, indemnité d'assurance, transfert, etc.) et le membre du ménage qui en est le bénéficiaire. Cette partie du revenu est affecté au noyau du bénéficiaire. A cela, il est ajouté les transferts (cf. chapitre xx : transferts, crédit et épargne) qui sont destinés directement au financement des dépenses communes. Le partage de ces transferts entre les noyaux est fait de la même manière que les dépenses qu'ils permettent de réaliser.

1. Les disparités dans les ménages

Comme annoncé ci-dessus, l'outil utilisé est l'écart interquartile des dépenses par tête des noyaux. Il est nécessaire de rappeler que les quartiles sont trois (3) valeurs de la variable dépense par tête qui séparent la distribution en quatre (4) parties comprenant le même nombre de personnes. L'écart interquartile est donc la distance entre les 1er et 3ème quartiles. Il est bon également de retenir que plus cet écart est faible, moins les différences entre les dépenses par tête des noyaux sont importantes. Cette forme de dispersion caractérise une mesure des inégalités d'accès aux ressources qui entrent dans le ménage. Les résultats sont donnés dans des graphiques avec la médiane (2ème quartile), les 1er et 3ème quartiles.

a) – le milieu de résidence

On observe une forte dispersion à l'intérieur des ménages dakarois. Cette dispersion diminue si l'on passe des "autres villes" au milieu rural (cf. graphique n° 1).

b) – les quintiles de dépenses par tête du ménage

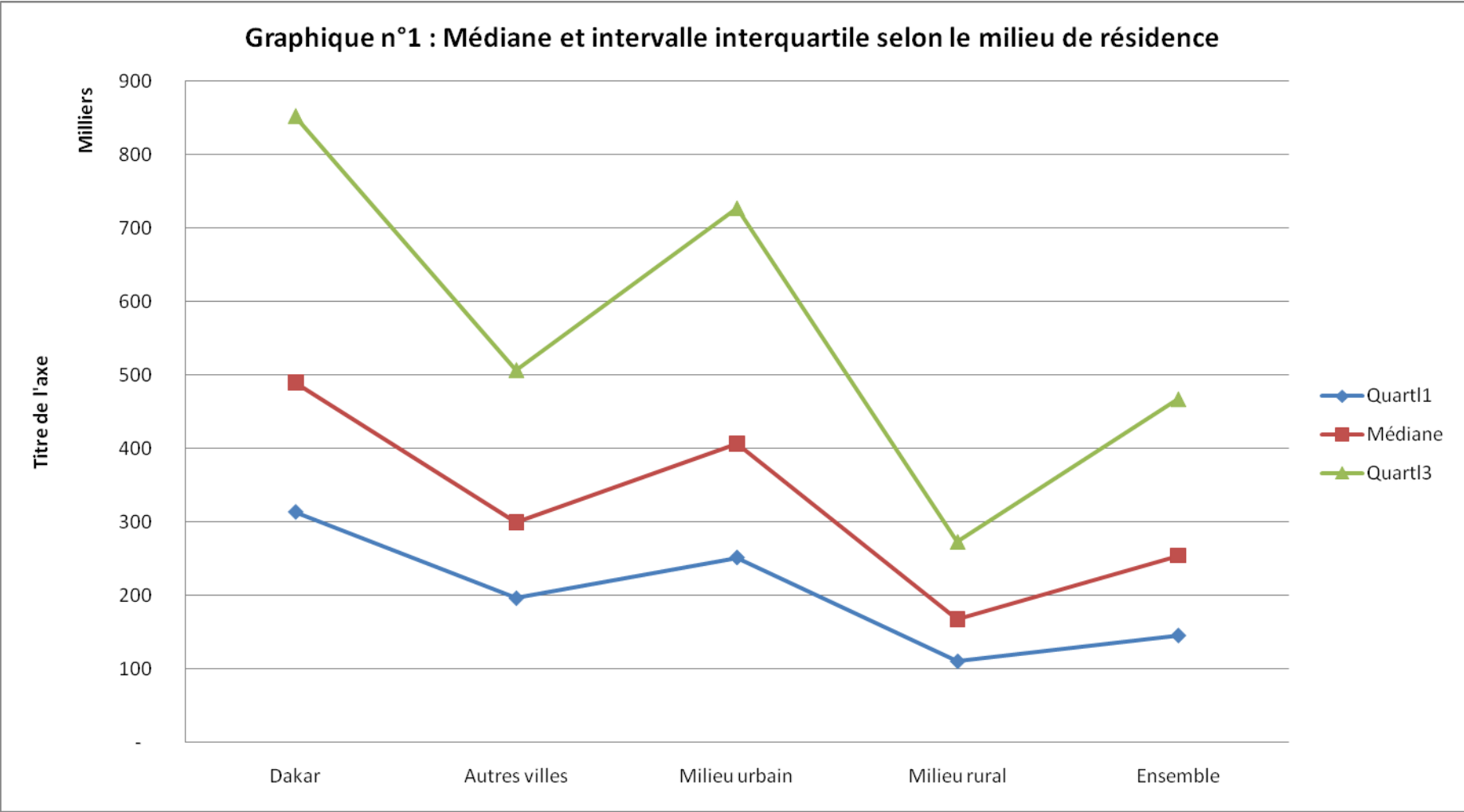
Le graphique n° 2 est clair et instructif car il présente une dispersion qui augmente avec le niveau de vie du ménage. En effet, plus le niveau de vie du ménage est élevé plus l'écart interquartile est grand. Cela traduit en quelque sorte que plus il y a à partager plus les inégalités sont importantes.

c) – le sexe du CM

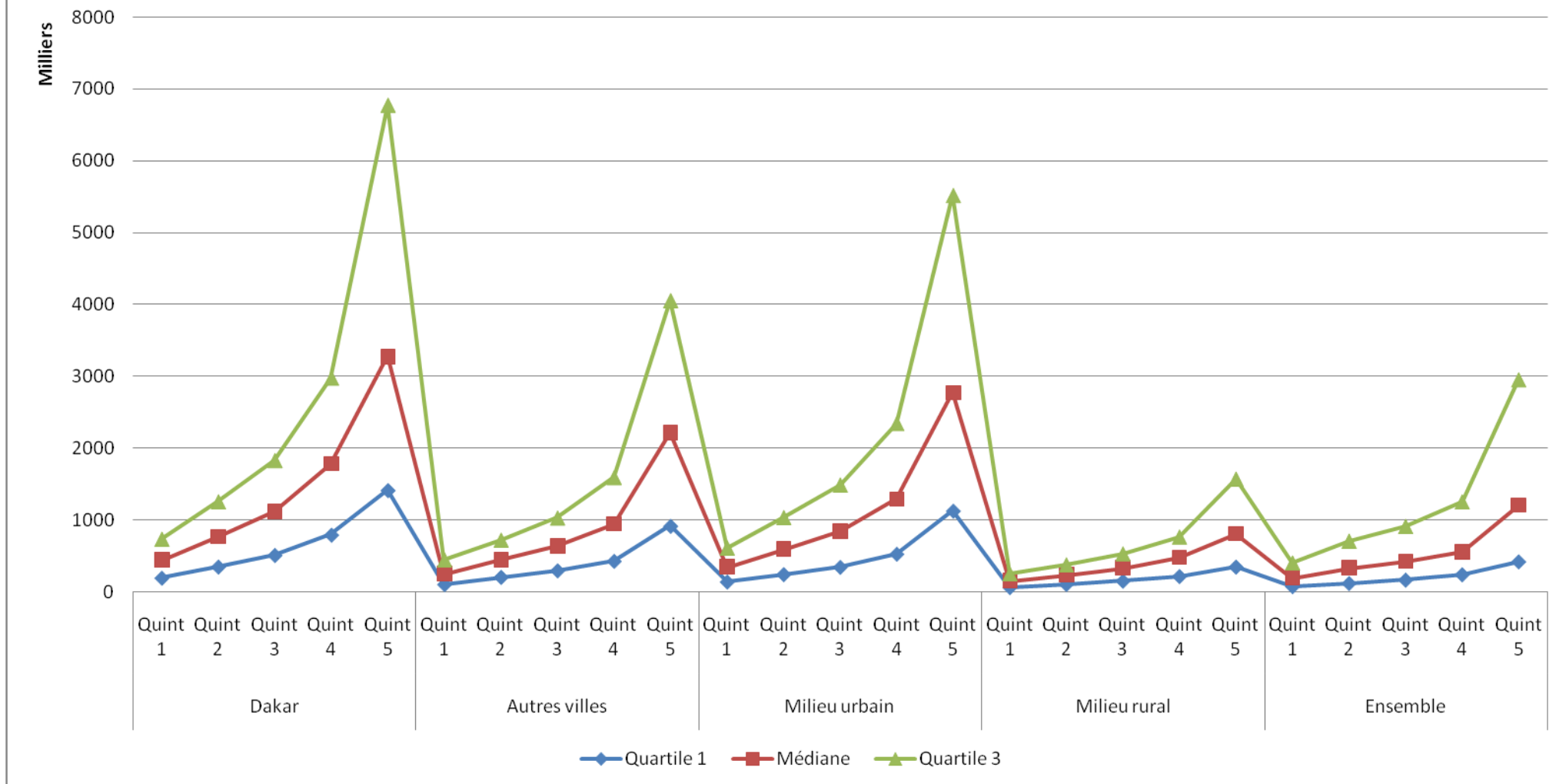
Dans l'ensemble, les ménages ayant une femme comme CM connaissent une dispersion plus grande. L'intervalle interquartile est plus large chez les femmes à Dakar tandis que la différence n'est pas assez nette dans les autres villes et en milieu rural (cf. graphique n° 3).

d) – l'âge du CM

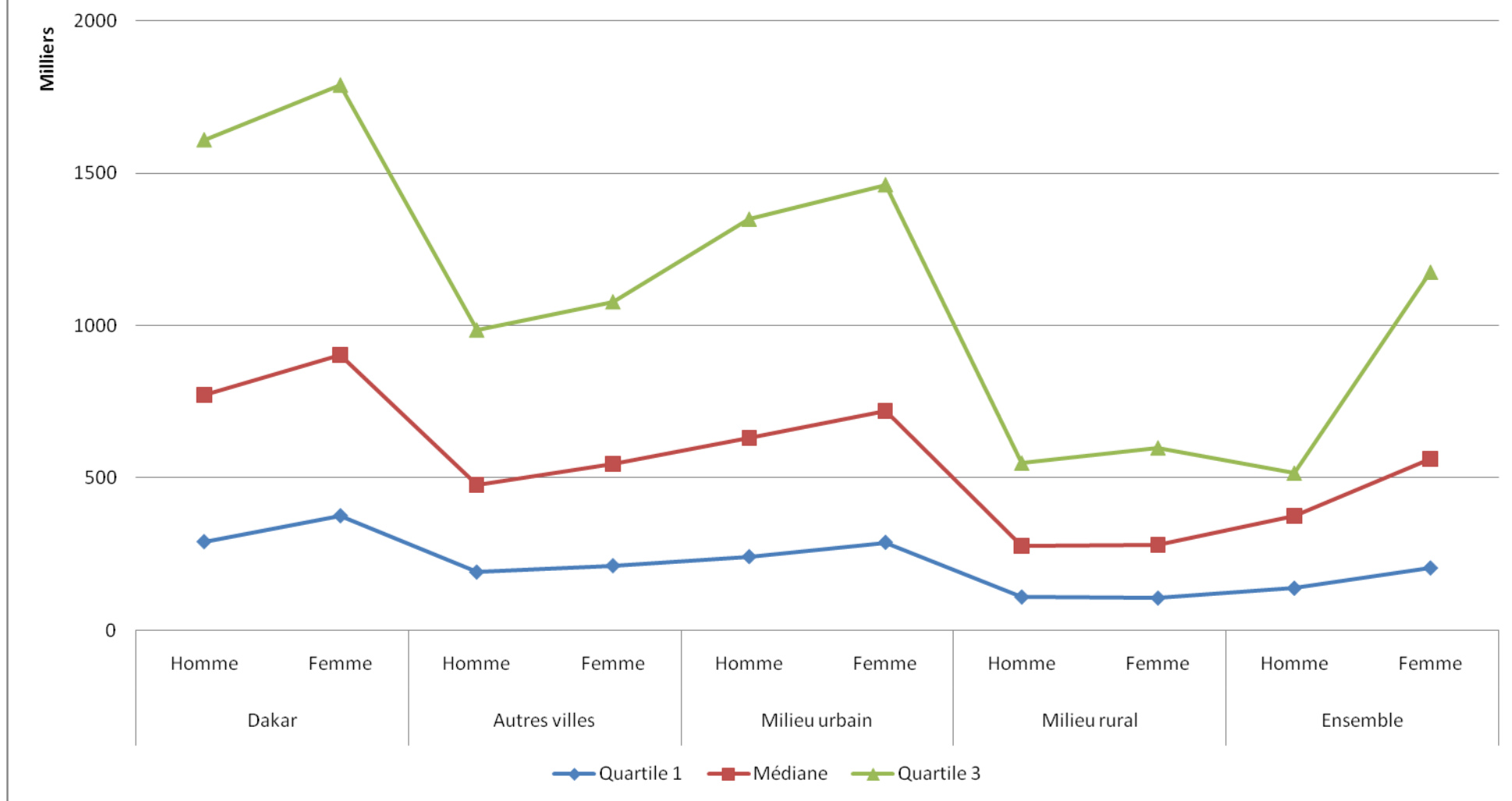
Les disparités au sein du ménage décroît avec l'âge du CM. Cela reste valable encore quel que soit le milieu de résidence (cf. graphique n° 4) Ce résultat semble mettre en exergue le rôle de gestionnaire du patriarche qui est investi d'un certain pouvoir moral et par qui passent les ressources communes permettant de faire face aux besoins du ménage.



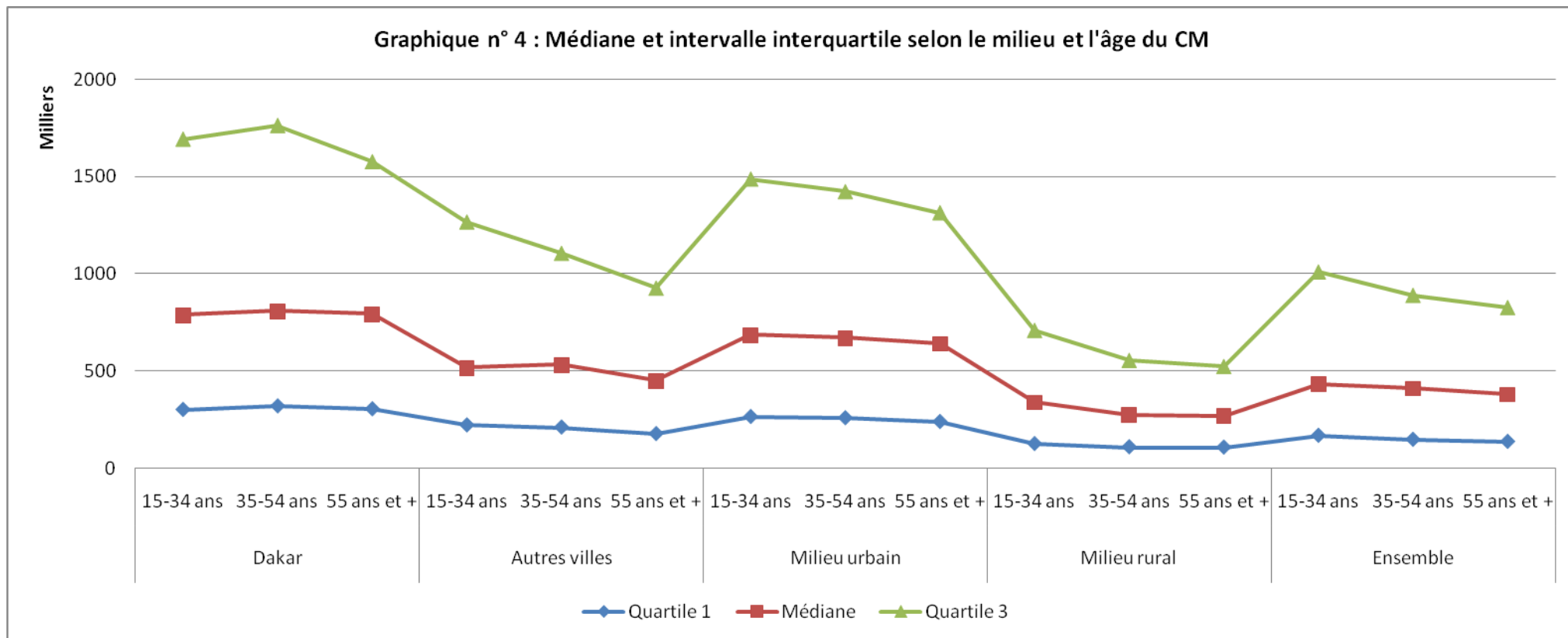
Graphique n° 2 : Médiane et intervalle interquartile selon le milieu et les quintiles de dépenses par tête du ménage



Graphique n° 3 : Médiane et intervalle interquartile selon le milieu et par sexe du CM



Graphique n° 4 : Médiane et intervalle interquartile selon le milieu et l'âge du CM

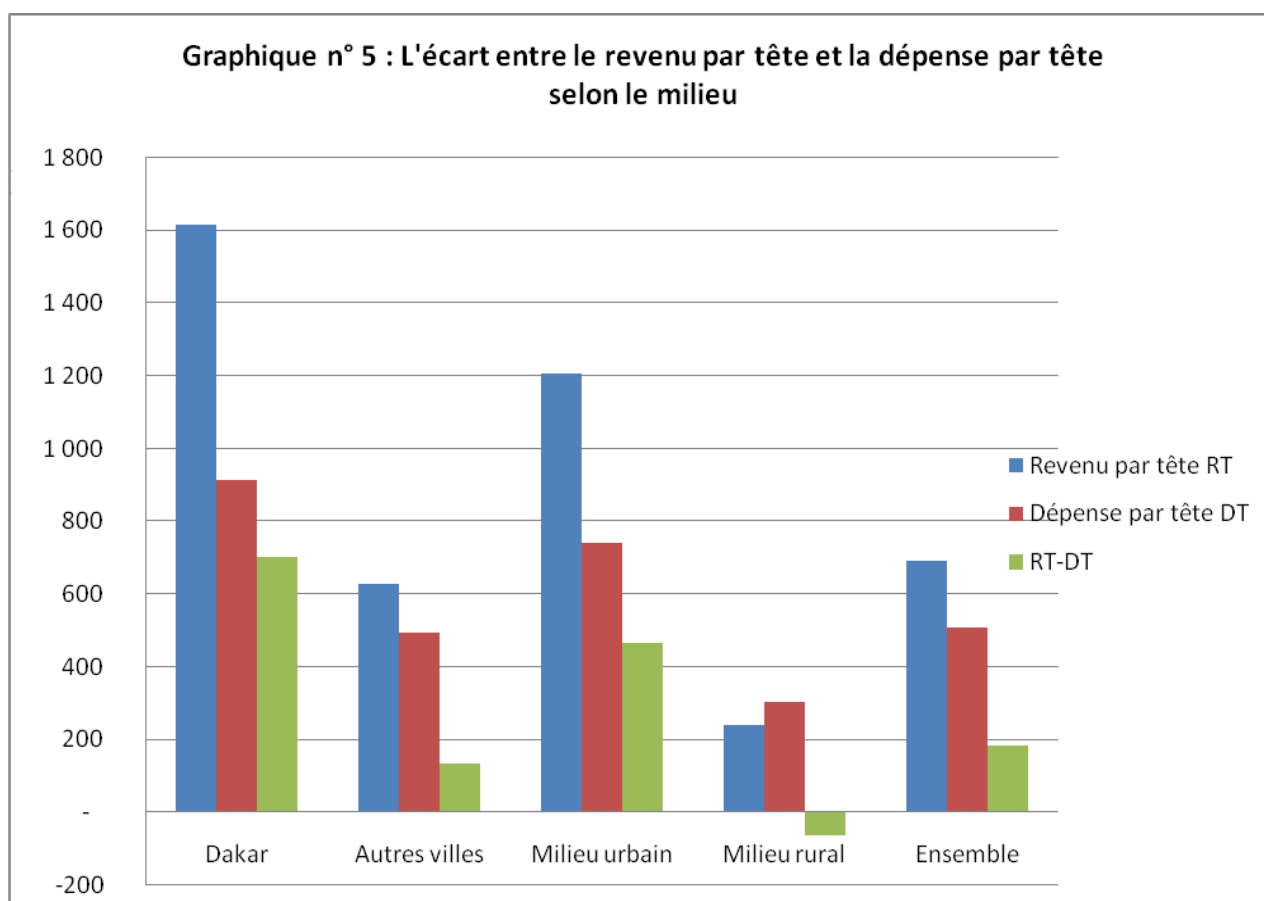


2. Le partage des ressources dans le ménage

L'approche consiste à comparer les dépenses par tête et le revenu par tête de chaque noyau. Il est supposé que le surplus des uns pourrait financer les déficits des autres par devoir ou par simple esprit de solidarité (cf.).

a) – le milieu de résidence

Les résultats sur la situation nationale donnent une différence assez faible entre le revenu par tête et la dépense par tête des noyaux. Celle-ci chiffre à moins de 200 000 francs CFA par an (cf. graphique n° 5), c'est l'équivalent de moins de 17 000 francs par mois. Les disparités se dévoilent dès que le croisement est fait avec des variables d'analyse. La variable 'milieu de résidence' donne le ton avec Dakar qui est dans une situation apparemment confortable avec un écart assez substantiel faisant plus de trois (3) fois celui enregistré par les autres villes, et au moment où le milieu rural se contentant d'un résultat négatif ou déficitaire.

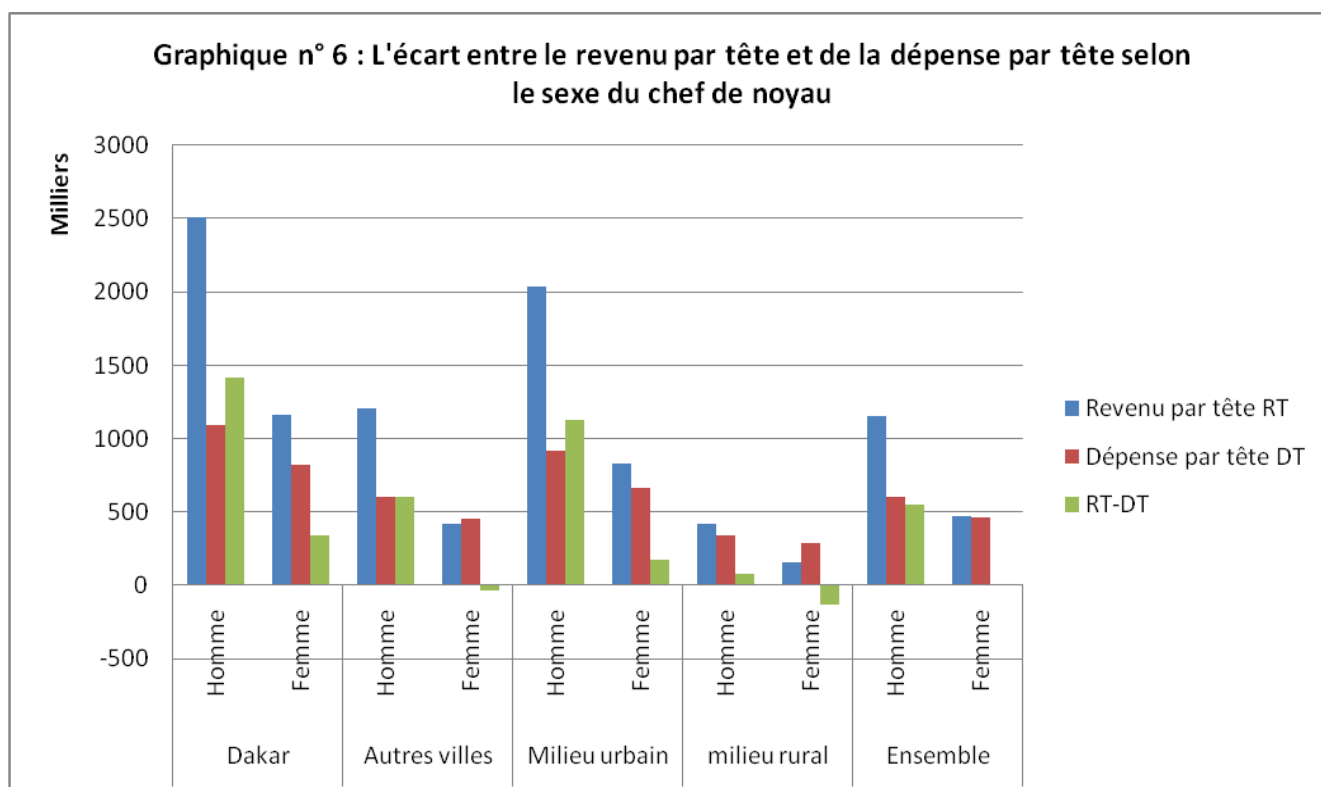


b) – le sexe du CN

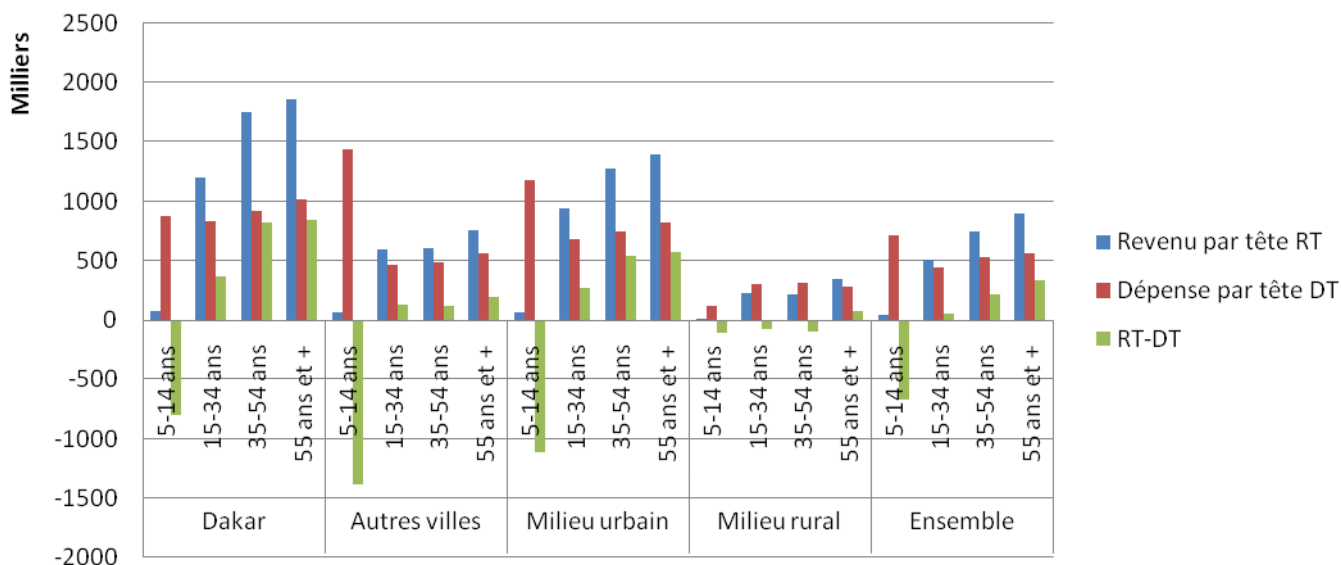
Globalement, les noyaux ayant une femme comme CN ont un revenu par tête presque égal aux dépenses. A Dakar la différence est positive, ailleurs elle présente un léger déficit. Ceux dirigés par un homme présentent toujours un surplus, qui fait penser, qu'il pourrait financer le besoin de financement de ceux de leurs homologues femmes dans le ménage.

c) – l'âge du CN

Le noyau des CN de moins de 15 ans est toujours déficitaire si l'on compare le revenu et les dépenses par tête. En milieu rural, le noyau des personnes de plus de 55 ans a seulement un revenu par tête supérieur aux dépenses par tête. Tous les autres ont un besoin à combler. Il faut remarquer que le surplus chez les personnes âgées ne peut pas financer entièrement ce besoin. Dans le cas des enfants, il devrait s'agir de personnes étant père ou mère d'un enfant dans le ménage n'ayant pas d'activité rémunératrice et donc vivant à la charge de la famille. La situation des personnes du 3ème âge en milieu rural pourrait être liée au fait qu'il est de coutume que les ressources communes (produits de la récolte, les transferts des membres migrants, etc.) sont confiées au patriarche qui s'occupe de la gestion.



Graphique n° 7 : L'écart entre le revenu par tête et de la dépense par tête selon l'âge du chef de noyau



d) – le lien de parenté du CN avec le CM

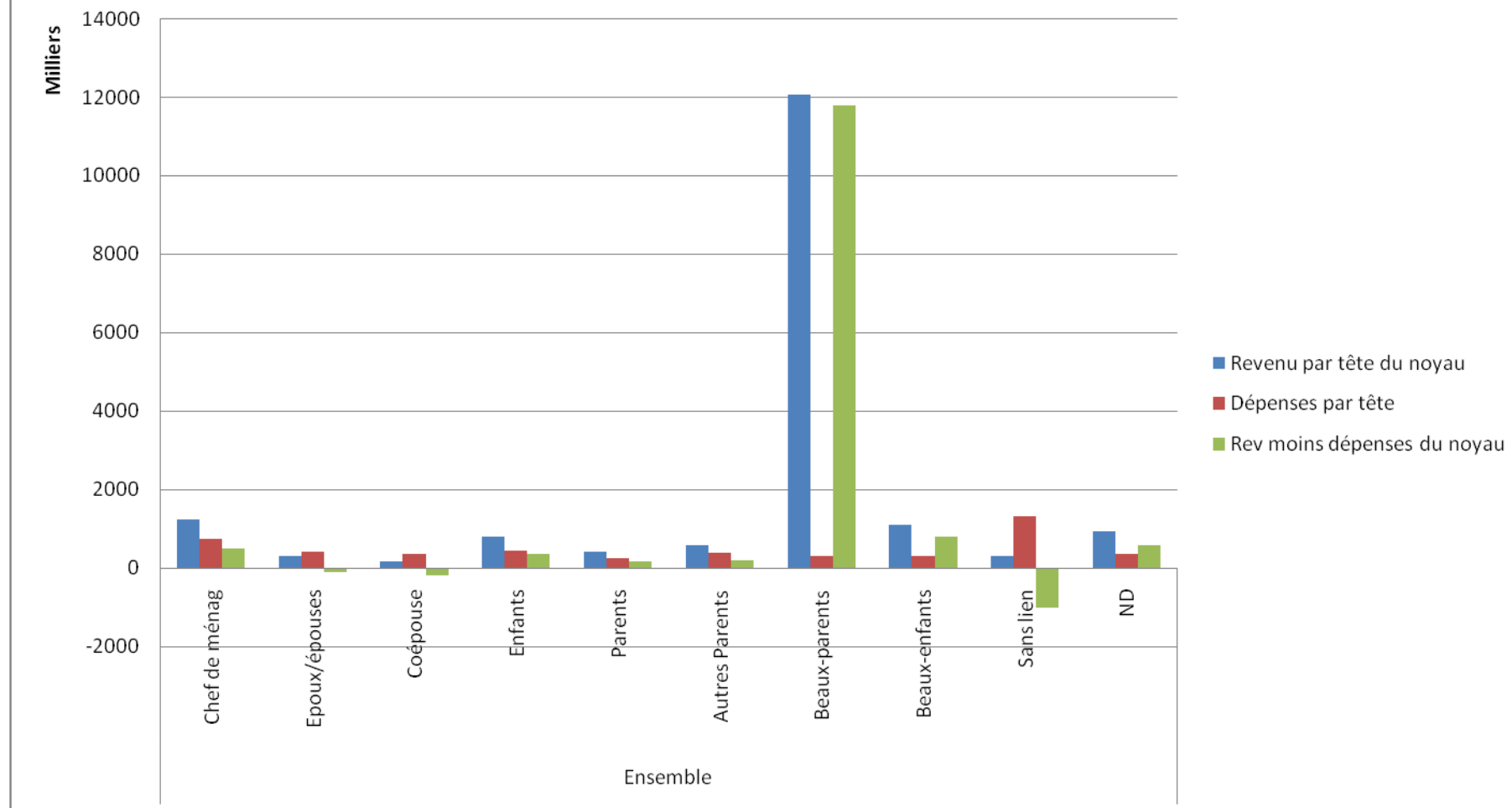
La situation d'ensemble donne les noyaux des épouses/époux, des coépouses et des personnes sans lien de parenté avec le CM avec un déficit du revenu par tête par rapport aux dépenses par tête. Il y a une confirmation du résultat obtenu avec le sexe du CN où les noyaux des femmes ont un besoin de financement.

Il faut noter que le noyau du CM n'est jamais dans le besoin, il se trouve toujours en état d'excédent quel que le lieu de résidence. La quasi-totalité des soutiens apportés au ménage passent entre ses mains. Il en est de même de celui des beaux-parents à Dakar et dans le milieu rural avec des excédents extraordinaires. Ces noyaux semblent disposer de beaucoup d'argent pour relativement peu de dépenses. La tradition fait que le beau-père ou la belle-mère sont bien traités, leur présence peut être bénéfique pour le CM avec l'aide souvent discret qu'ils peuvent lui apporter. Le noyau de la coépouse, au contraire, connaît toujours un résultat négatif, c'est précisément dans le cas où une des épouses du mari joue le rôle de CM.

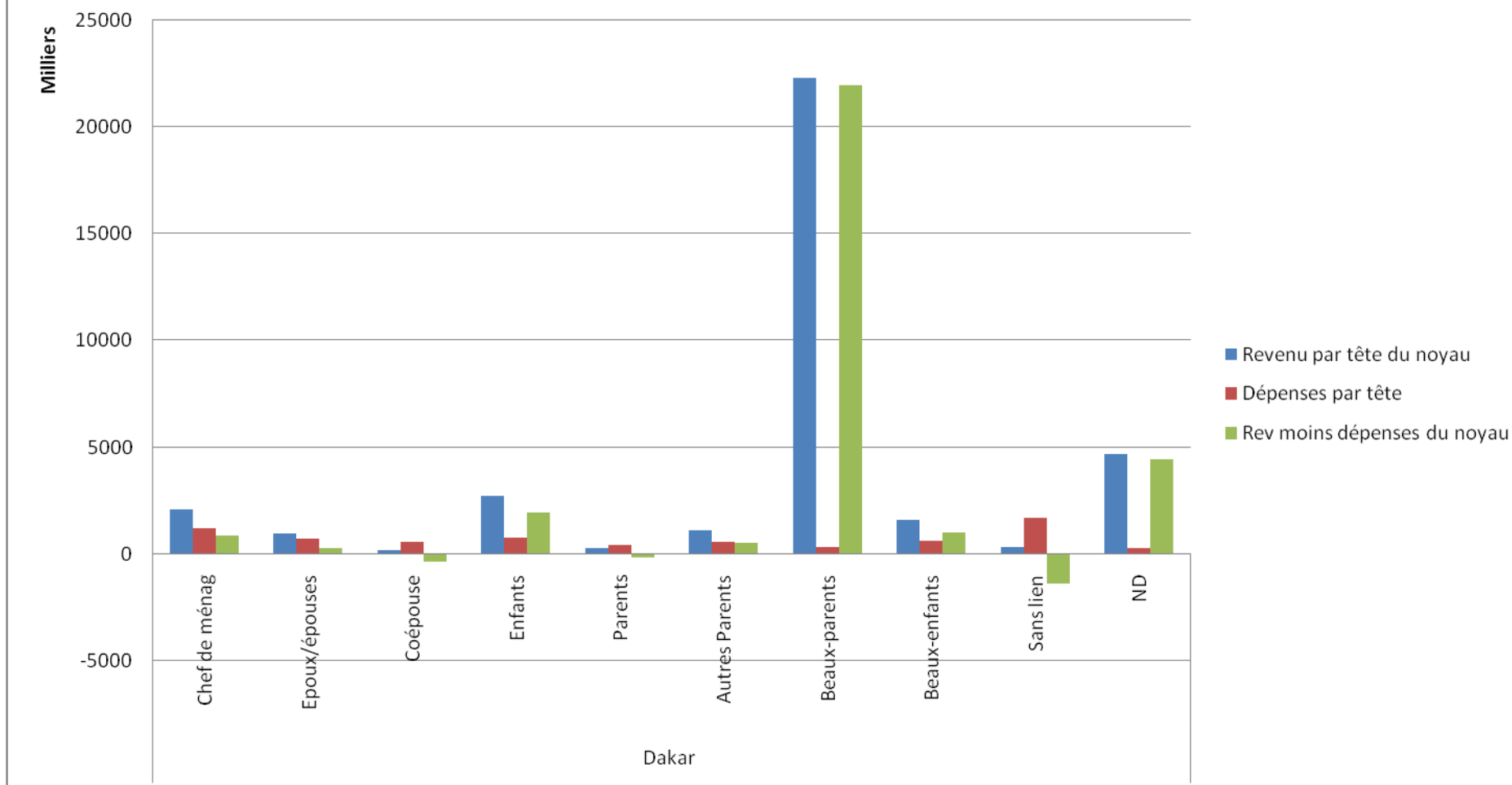
A l'exception des noyaux du CM et des autres parents (frères/sœurs, neveux/nièces, etc.), tous les autres sont déficitaires quel que soit le milieu.

Dans la morosité ambiante du milieu rural avec une situation globalement déficitaire (cf. milieu de résidence) les noyaux des parents (père/mère) et de la belle famille (beaux-parents et beaux-enfants) tirent leur épingle du jeu. Ils ont des surplus assez substantiels. Les parents et les beaux-parents du CM étant généralement des personnes âgées, ce résultat traduit d'une certaine manière celui donné par l'âge du CN ci-dessus.

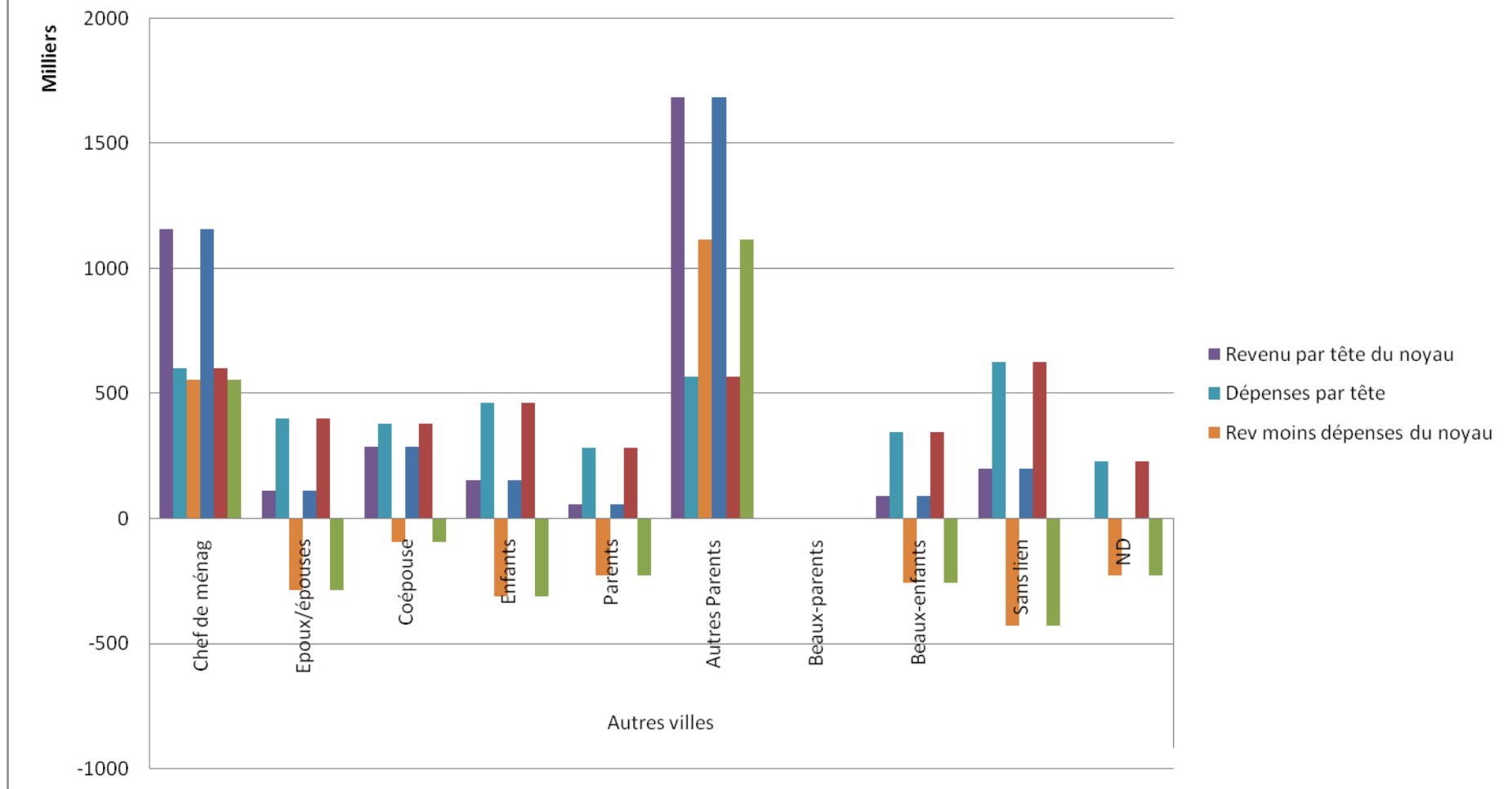
Graphique n° 8 : L'écart entre le revenu par tête et de la dépense par tête selon le lien de parenté du CN avec le CM



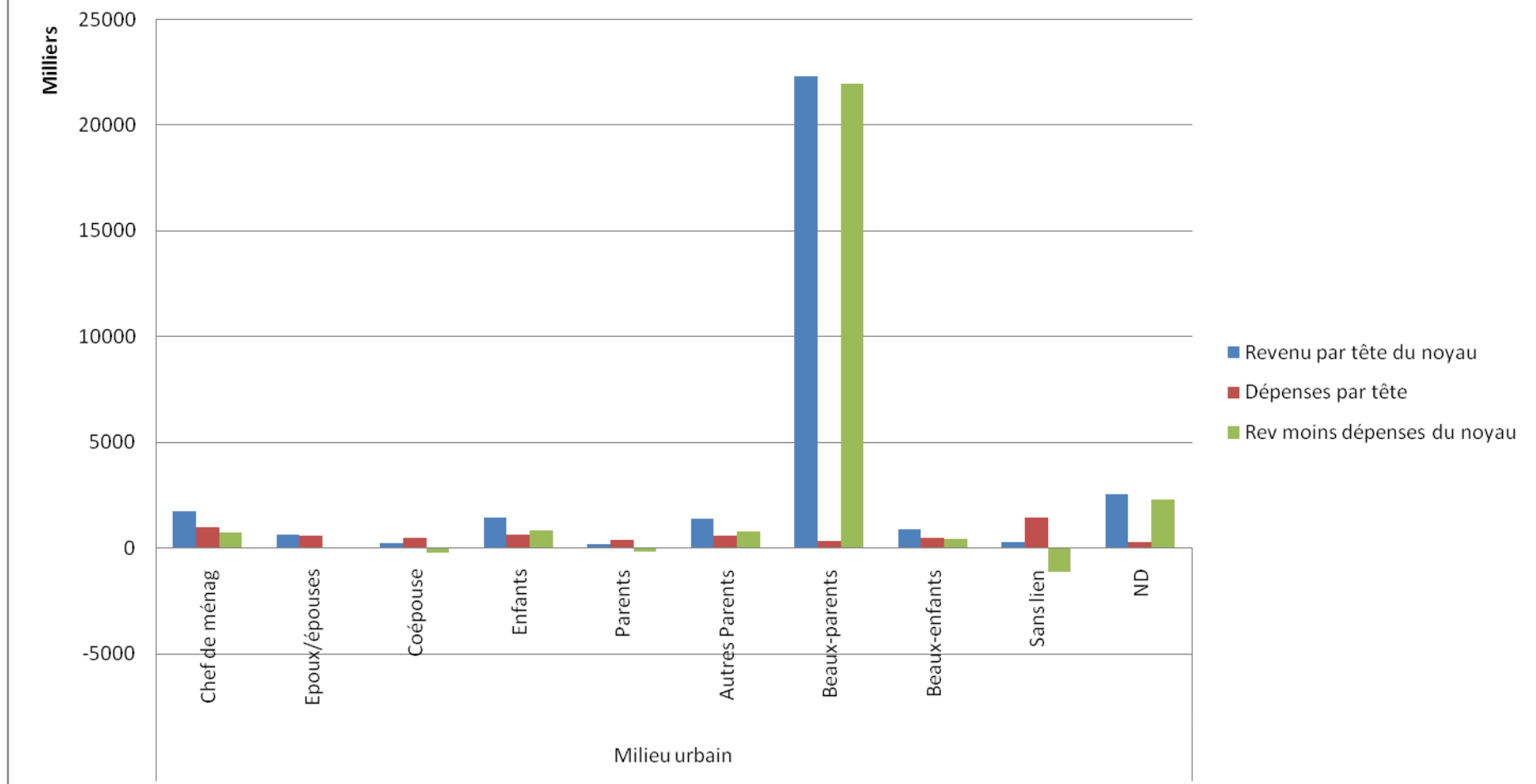
Graphique n° 9 : L'écart entre le revenu par tête et de la dépense par tête selon le lien de parenté du CN avec le CM à Dakar



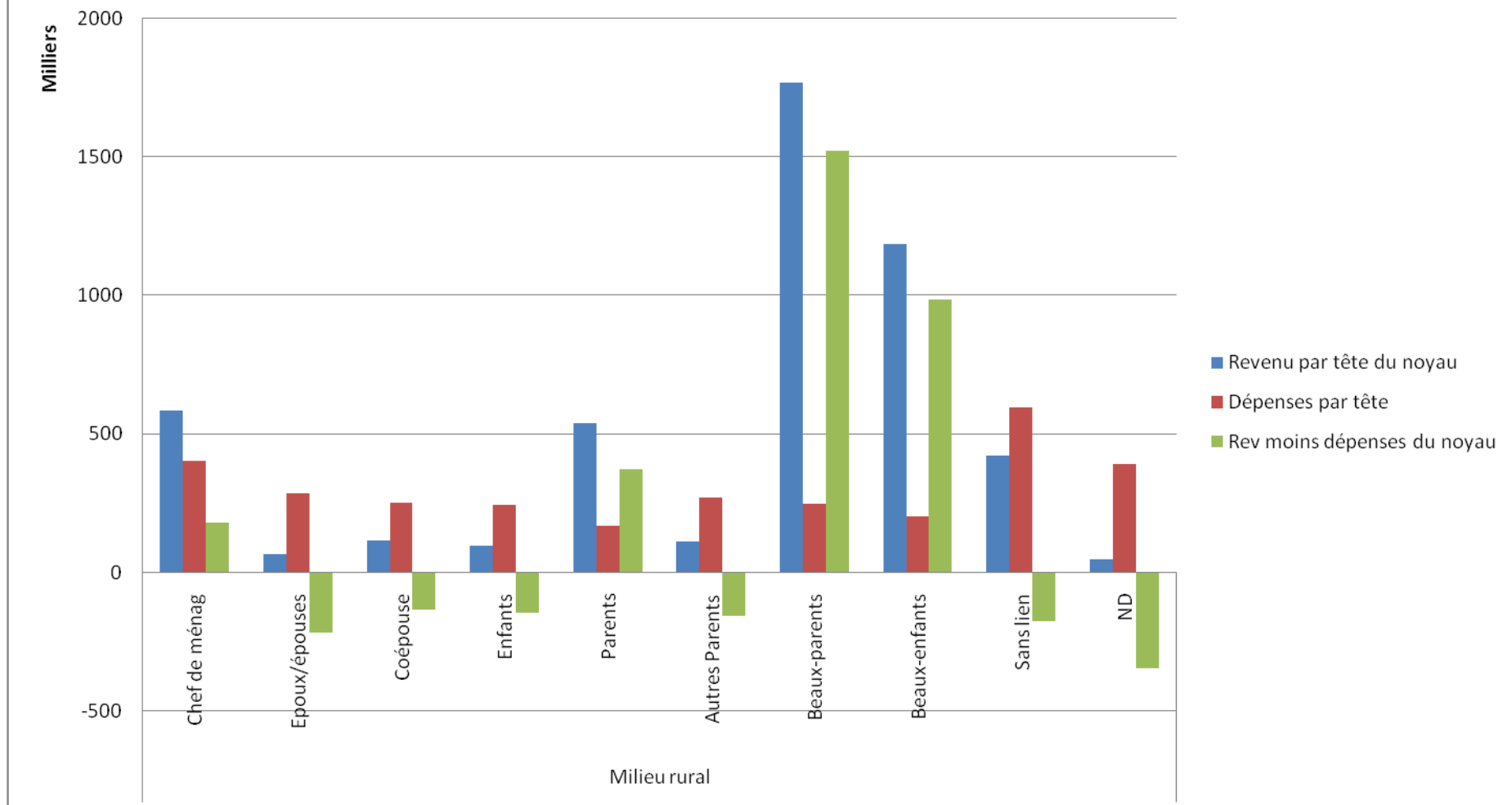
Graphique n° 10 : L'écart entre le revenu par tête et de la dépense par tête selon le lien de parenté du CN avec le CM dans les autres villes



Graphique n° 11 : L'écart entre le revenu par tête et de la dépense par tête selon le lien de parenté du CN avec le CM dans le milieu urbain



Graphique n° 12 : L'écart entre le revenu par tête et de la dépense par tête selon le lien de parenté du CN avec le CM dans le milieu rural



3. Le financement des dépenses communes et des dépenses propres aux noyaux

Les inégalités et la balance entre les ressources et des dépenses traitées ci-dessus ont laissé apparaître la différence de niveaux de vie qui existe au sein des ménages et les situations plus ou moins reluisantes des noyaux. L'objectif étant de mettre en exergue la solidarité qui agit dans le ménage pour faire face à la demande de biens et services essentiels pour la vie. La réponse aux questions "qui finance ?" et "pour combien ?" pour les dépenses communes (dépense quotidienne) et les dépenses propres au noyau amène un éclairage vers cet objectif.

Tableau n° 7 : Contribution à la dépense quotidienne selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Le contributeur à la dépense quotidienne du ménage (Lien de parenté avec le CM)	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu Rural	Ensemble
	%	%	%	%	%
Chef de ménage	50,0	30,6	44,5	43,2	44,0
Epoux/épouses	13,4	3,1	10,5	4,8	8,2
Coépouse	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1
Enfants	16,0	29,2	19,7	5,8	14,2
Enfants adoptés/confiés	0,0	0,5	0,2	0,0	0,1
Autres parents	8,9	7,3	8,4	5,5	7,3
Parents	0,3	0,0	0,2	0,5	0,3
Beaux-parents	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Beaux-enfants	2,0	0,0	1,5	0,0	0,9
Sans lien	2,3	0,0	1,6	0,5	1,2
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non membre	7,0	29,1	13,3	39,7	23,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La dépense retenue est la dépense quotidienne qui est destinée à la préparation des repas de tous les jours partagés par tous les membres du ménage. Elle sert à l'alimentation de toute la maisonnée. C'est donc une dépense fondamentale. Traditionnellement son financement incombe à chaque responsable de famille. Les tableaux 7 et 8 donnent la répartition de la prise en charge de cette dépense selon le lien de parenté avec le CM et le CN. D'environ 44,0%, la part du CM pour l'ensemble du pays, elle est de 50,0% à Dakar. Elle atteint 30,6% et 43,2% respectivement dans les autres villes et dans le milieu rural. Une seule personne participe pour plus du tiers pour une dépense aussi essentielle pour des ménages dont la taille moyenne est à plus de huit (8) personnes.

En outre, il est bon de souligner la dépendance assez forte des ménages ruraux et des autres villes à des personnes vivant hors du ménage. Elles financent respectivement à

hauteur de 39,7% et 29,1%. Les enfants du milieu urbain n'ayant pas pris leur autonomie contribue pour près de 20% à cette dépense.

En plus de la participation du CM, les chefs de noyau ramène cette part à près de 70%. Leur contribution se situera à près de 25% (Dakar : 32,3%, Autres villes 20,0% et milieu rural : 14,4%) si l'on déduit celle du CM qui est également chef de noyau.

Tableau n° 8 : Contribution à la dépense quotidienne selon le lien de parenté avec le chef de noyau

Le contributeur à la dépense quotidienne du ménage (Lien de parenté avec le CN)	Dakar urbain	Autres Villes	Milieu urbain	Milieu Rural	Ensemble
	%	%	%	%	%
Chef de noyau	82,3	59,6	75,9	57,6	68,5
Epoux/épouses	0,7	0,3	0,6	0,3	0,5
Enfants	6,7	8,4	7,2	1,7	5,0
Enfants adoptés/confiés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres parents	2,4	2,3	2,4	0,2	1,5
Parents	0,0	0,3	0,1	0,4	0,2
Sans lien	0,8	0,0	0,6	0,1	0,4
Non membre	7,0	29,1	13,3	39,7	23,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Il ressort de ces résultats qu'en moyenne cette dépense est prise en charge dans le ménage par deux (2) personnes si l'on retient qu'un ménage compte en moyenne deux (2) noyaux.

Il ressort du tableau n° 9 que les dépenses propres aux membres du noyau ne sont pas entièrement assurées par eux-mêmes. Ils sont venus en aide par d'autres membres du ménage (20,8%) ou des personnes qui vivent hors du ménage (2,3%). Le noyau du ménage rural dépend de près de 50% des interventions de ces personnes.

Tableau n° 9 : Contribution aux dépenses propres aux noyaux selon le type de membre (%)

Le contributeur aux dépenses propres du noyau	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu Rural	Ensemble
Un membre du noyau	79,6	80,8	79,7	50,7	76,9
Un autre du ménage	18,8	12,9	18,3	44,6	20,8
Non membre du ménage	1,6	6,3	2	4,7	2,3
Total	100	100	100	100	100

IV. La structure des dépenses de consommation des ménages

L'EPSF estime les dépenses de consommation (y compris l'autoconsommation) au Sénégal à 5367,3 milliards de francs CFA pour la période 2006-2007. Les parts dans cette consommation des milieux urbain et rural sont respectivement de 69,0% (Dakar : 50,1% et autres villes : 18,9%) et 31,0%.

Tableau n° 10 : Structure des dépenses de consommation selon le milieu de résidence (%)

Fonction de consommation	Dakar urbain %	Autres villes %	Milieu urbain %	Milieu Rural %	Ensemble %
Alimentation	29,1	44,2	33,2	62,4	42,3
Habillement	11,1	7,1	10,0	7,9	9,3
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles.	15,7	20,7	17,0	8,1	14,3
Ameublement	3,6	2,3	3,3	1,6	2,7
Santé	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4
Transport	12,2	4,0	10,0	8,6	9,6
Loisirs	1,1	0,9	1,1	0,6	0,9
Education	4,1	4,2	4,1	1,0	3,2
Hôtels, Cafés et restaurants	6,7	2,2	5,4	1,5	4,2
Autres biens et services	16,0	13,8	15,4	8,1	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total (en millions)	2 691 033	1 016 541	3 707 574	1 659 759	5 367 333
Montant total (%)	51,1	18,9	69,0	30,9	100,0

Au poste "Alimentation, boissons et tabacs" est consacrée une part ou coefficient budgétaire inférieure à 50% (42,3%). Selon l'ordre d'importance dans le budget des ménages arrivent les postes " Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles" (14,3%), Transport (9,6%) Habillement (9,3%), Enseignement (3,2% et Ameublement (2,7%).

Les dépenses de santé et de "Loisirs, culture et distractions" n'ont pas encore atteint le niveau de 1%. Le poste "autres biens et services" est à 13,1% du fait des dépenses assez importantes de communication avec l'avènement des TIC et du téléphone mobile.

Cet ordre dans la répartition du budget des ménages au niveau national est celui établi à Dakar avec une diminution de la part de l'alimentation à laquelle est affectée seulement 29,1% donnant naturellement des points relativement plus importants aux autres types de dépenses.

Les autres ménages citadins ont un coefficient budgétaire pour l'alimentation proche de celui du niveau national. Contrairement aux ménages dakarois, ils consacrent relativement un peu plus d'argent aux dépenses d'habillement qu'à celles de transport.

En milieu rural, 62 francs CFA sur un budget de 100 francs CFA sont destinés à la consommation alimentaire des ménages. Les 38 francs restants sont partagés aux autres besoins dans un ordre différent de celui de l'ensemble du pays : Transport (8,6 francs) " Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles" (8,1 francs), "autres biens et services" (8,1 francs), habillement (7,9 francs), Ameublement (1,6 francs), etc.

TRANSFERT – CREDIT – EPARGNE

I- Introduction

Le chapitre est consacré à la description analytique des transferts, du crédit et de l'épargne des ménages tels que révélés par l'enquête. Aussi, est-il structuré en trois grandes parties retraçant les transferts, le crédit et l'épargne des ménages. Les transferts sont relatifs aux montants d'argent reçus ou versés par les ménages sans contrepartie. Les crédits recouvrent les prêts octroyés et/ou reçus par les ménages. Enfin l'épargne traite des placements auprès d'institutions financières formelles (Banques, Etablissements financiers, Mutuelles d'épargne et de crédit), des tontines et d'autres modes d'épargne informel (thésaurisation, dépôts auprès d'associations,...).

II- Les transferts volontaires

Les transferts volontaires décrivent des flux de revenus librement consentis, entre agents économiques, sans contrepartie, au cours d'une période. Ainsi, les ménages peuvent en bénéficier (transferts reçus), comme ils peuvent en donner (transferts versés) sous diverses formes, à savoir en espèce, en nature ou une combinaison indissociable des deux. Les transferts volontaires peuvent aussi mettre en relation les ménages avec d'autres agents économiques comme l'Etat, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et d'autres associations à but non lucratif.

1) Les transferts versés par les ménages

Ces transferts sont relatifs à des versements effectués par les ménages de plein gré, sans contrepartie. Ils n'ont aucun caractère obligatoire à l'opposé des impôts et taxes payés par les ménages pour se conformer à la loi. En sus, leur paiement ne leur confère, en retour, aucun bien ou service économiquement mesurable. Toutefois, la plupart des ménages, quelle que soit leur condition sociale, s'y adonnent pour des raisons sociales, culturelles et religieuses.

i) Importance et évolution des transferts versés

- Niveau des transferts versés selon le milieu

Le montant des transferts versés est estimé à près de 125 milliards de francs CFA soit près de 2,6% du Produit Intérieur Brut (PIB) du Sénégal en 2006. Du fait de leur niveau de revenu plus important, les ménages urbains sont à l'origine de près de 87% de ces flux, dont le niveau est près de cinq (5) fois plus important à Dakar que dans les autres villes du pays.

- Niveau des transferts versés selon leur nature

L'économie sénégalaise est assez largement monétisée, ce qui est illustré par le faible taux d'autoconsommation des produits (5,1% du PIB en 2006, essentiellement des produits du secteur primaire). Cet état des choses traduit la commercialisation de la plupart des produits (agricoles ou non) et la préférence des producteurs, notamment les indépendants, pour la détention d'encaissements monétaires. Aussi, les transferts versés exclusivement en espèces représentent 66,2%, contre 16,4% pour ceux en nature exclusivement et le reste de manière indissociable en nature et en espèces.

En milieu urbain, les transferts versés exclusivement en espèces représentent près de 68% contre 55,4% en milieu rural. Pour leur part, les transferts versés exclusivement en nature sont plus présents en milieu rural où ils constituent 25,3% du total contre, respectivement, 15%, 22,3% et 13,6% en milieu urbain, dans les autres villes et à Dakar.

Tableau 1 : Transferts versés selon la nature et le milieu de résidence

	En nature		En espèce		En nature et en espèce		ND		Total	
	% (en ligne)	Montant (en million de FCFA)	% (en ligne)	Montant (en million de FCFA)	% (en ligne)	Montant (en million de FCFA)	% (en ligne)	Montant (en million de FCFA)	% (en ligne)	Montant (en million de FCFA)
Dakar urbain	13,6	12 146	69,0	61 851	17,4	15 591	0,0	9,84	100	89 597
Autres villes	22,3	4 156	62,4	11 637	15,3	2 849	0,1	21,73	100	18 664
Milieu urbain (sous total)	15,1	16 301	67,9	73 487	17,0	18 441	0,0	31,57	100	108 261
Milieu rural	25,3	4 185	55,4	9 159	19,2	3 179	0,0	1,83	100	16 525
Total	16,4	20 487	66,2	82 646	17,3	21 620	0,0	33,4	100	124 787

- Evolutions des Transferts versés⁸

Les montants des transferts versés ont connu des fluctuations qui sont d'abord marquées par une décroissance, de 89 415 millions FCFA en 1994-1995 (ESAM I) à 60 370 millions FCFA en 2002 (ESAM II), puis une forte hausse en s'établissant à 124 787 millions FCFA en 2006-2007 (EPSF).

Cette tendance se confirme, notamment à Dakar qui réalise régulièrement les transferts les plus importants (48 429 millions FCFA en 94-95, 24 523 millions FCFA en 2002 et 89 597 millions FCFA en 2006-2007), ainsi que dans les autres villes. Cependant, une évolution inverse est notée en milieu rural où les transferts versés sont d'abord croissants (22 975 millions FCFA en 94-95, puis 23 250 millions CFA en 2002), puis décroissants (16 525 millions FCA en 2006-2007).

La structure des transferts versés selon le milieu de résidence a beaucoup évolué avec une nette augmentation de la part de Dakar (de 40,6% en 2002 à 71,8% en 2006-2007) contre un repli prononcé en milieu rural (de 38,5% en 2002 à 13,2% en 2006-2007), de même que dans les autres villes (de 20,9% en 2002 à 15% en 2006-2007). Cette situation résulterait des contre performances agricoles notées en 2006. En effet, l'hivernage 2006 est caractérisé par une répartition spatio-temporelle des précipitations peu satisfaisante, des semis tardifs liés aux retards dans l'installation des pluies et un arrêt précoce des pluies. Ces conditions agro-climatiques peu favorables, ajoutées à la qualité des semences, se sont traduites par des baisses de production importantes pour l'ensemble des spéculations et, en conséquence, des revenus, surtout en milieu rural et périurbain.

La raréfaction des ressources et la faiblesse des revenus qui en découlent, notamment en milieu rural, auraient réduit de manière drastique les transferts versés par les ménages. Parallèlement, les mécanismes de solidarité entre parents de la ville (à la faveur de l'exode rural aussi) et ceux restés en campagne auraient joué en faveur de l'augmentation sensible des transferts versés par les ménages urbains.

Tableau 2 : Evolution des transferts versés selon le milieu de résidence (en millions de FCFA)

⁸ Les fluctuations des montants versés d'une enquête à l'autre peuvent être tributaires des différences des échantillons

Milieu de résidence	ESAM I 94-95 (en millions FCFA)	Structure des transferts 94-95 %	ESAM II 2002 (en millions FCFA)	Structure des transferts 2002 %	Evolution ESAMI- ESAMII (%)	EPSF 2006-2007 (en millions FCFA)	Structure des transferts 06-07 %	Evolution ESAMII- EPSF (%)
Dakar urbain	48 429	54,2	24 523	40,6	-49	89 597	71,8	265
Autres villes	18 011	20,1	12 597	20,9	-30	18 664	15,0	48
Milieu urbain (sous total)	66 440	74,3	37 120	61,5	-44	108 261	86,8	192
Milieu rural	22 975	25,7	23 250	38,5	1	16 525	13,2	-29
Total	89 415	100	60 370	100	-32	124 787	100	107

- Transfert moyen versé par ménage

Le transfert moyen annuel versé par ménage est de 82 492 FCFA dont 66% exclusivement en espèces, 17% exclusivement en nature et le reste en nature et en espèces.

Par ailleurs, le transfert moyen versé par ménage en milieu urbain (144 582 FCFA) est six (6) fois plus élevé qu'en milieu rural, et au sein du milieu urbain, ce montant est trois (3) fois plus élevé à Dakar (196 940 FCFA) que dans les autres villes. Cette tendance est conservée selon le type de transfert, mais ces rapports sont plus serrés pour les transferts en nature (respectivement 4 et 2 contre 7 et 3 pour les transferts en espèce).

Tableau 3 : Montant moyen des transferts versés par ménage selon le milieu de résidence (en millions de FCFA)

		Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Montant moyen/Ménage	En nature	26 706	15 071	21 997	6 239	13 840
	En espèces	135 956	42 173	97 998	13 653	54 339
	En nature et espèces	34 279	10 334	24 587	4 739	14 313
	Total	196 940	67 578	144 582	24 630	82 492

- Transfert moyen versé par noyau⁹

Les noyaux qui sont des entités constitutives des ménages effectuent des transferts moyens de 32 508 FCFA répartis en nature, en espèce et indistinctement entre les deux de manière similaire aux ménages.

Ainsi, le transfert moyen versé par noyau en milieu urbain (64 687 FCFA) est sept (7) fois plus élevé qu'en milieu rural, et au sein du milieu urbain, ce montant est trois (3) fois plus élevé à Dakar (91 019 FCFA) que dans les autres villes. Cette tendance est conservée selon le type de transfert, mais ces rapports sont plus serrés pour les transferts en nature (respectivement 4 et 2 contre 9 et 3 pour les transferts en espèce).

Tableau 4 : Montant moyen des transferts versés par noyau selon le milieu de résidence (en millions de FCFA)

		Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (Sous total)	Milieu rural	Total
Montant moyen/Noyau	En nature	12 438	6 511	9 913	2 235	5 491
	En espèces	62 409	18 242	43 590	4 873	21 292
	En nature et espèces	16 172	4 467	11 185	1 704	5 725
	Total	91 019	29 221	64 688	8 812	32 508

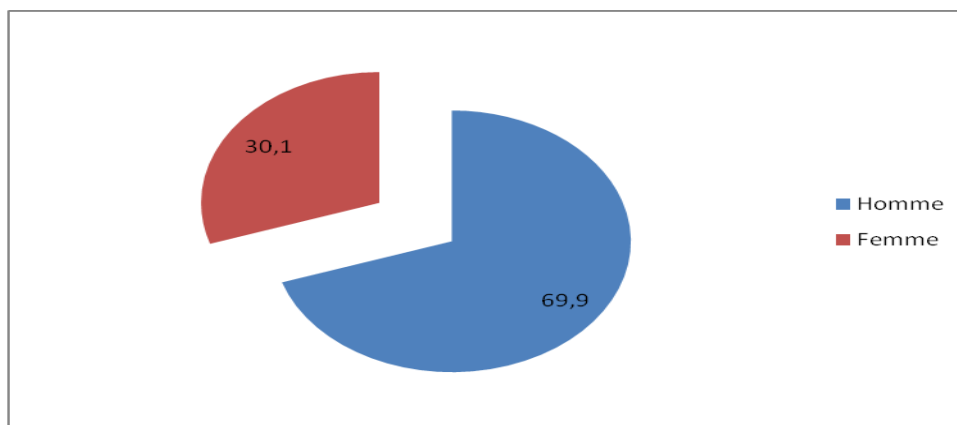
ii) Caractéristiques sociodémographiques des donateurs

- Répartition des transferts selon le sexe du donateur

Les transferts versés sont majoritairement le fait des hommes (70% des montants). Cette tendance est légèrement plus prononcée en milieu urbain (70,3%) qu'en milieu rural (67,3%). Ce comportement des ménages, selon le sexe, est moins accentué dans les autres villes (66%) qu'à Dakar où les transferts versés par des hommes s'établissent à 71,3%.

Graphique1 : Répartition des transferts versés selon le sexe du donateur

⁹ Voir définition au chapitre 1 sur les caractéristiques démographiques



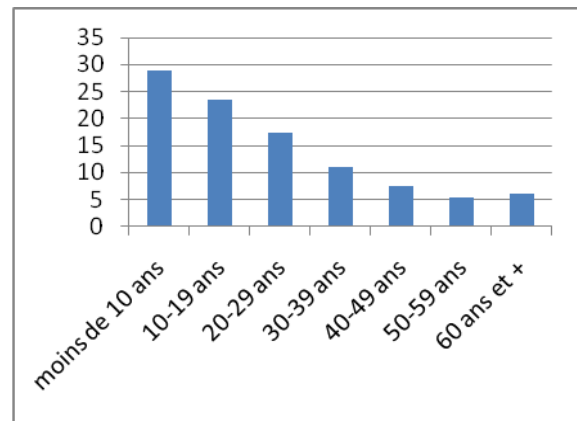
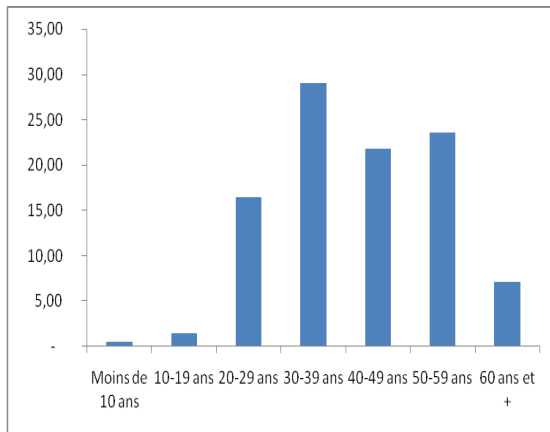
- Répartition des transferts selon l'âge du donateur

Les personnes adultes, de plus de 30 ans, sont les principaux donateurs (81,5% des transferts versés). Toutefois, cette caractéristique est plus fréquente en milieu rural (près de 89%) qu'en milieu urbain (80,3%), ou à Dakar en particulier (81,5%).

Par ailleurs, les personnes actives (20-59 ans) effectuent, tous milieux confondus, près de 91% des transferts. Cette caractéristique est plus prononcée dans les autres villes où 92,6% des transferts versés sont à l'actif de cette tranche d'âge.

La structure de la distribution par âge des donateurs (mesurée par l'importance des transferts versés) est très différente de celle de la distribution de la population selon l'âge des individus. Du fait, surtout, de la prépondérance des adultes (30-59 ans) dans la distribution des donateurs au détriment des enfants et adolescents (moins de 19 ans).

l'âge du donateur



- Le niveau d'instruction du donateur

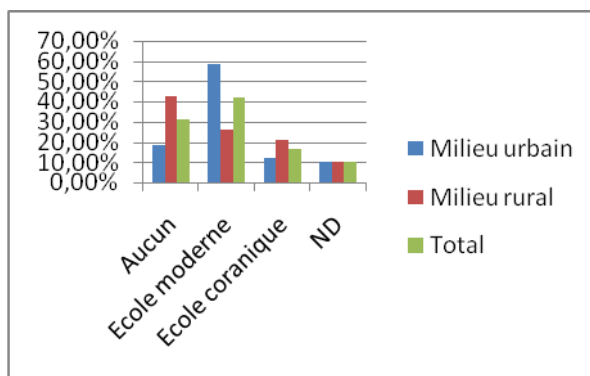
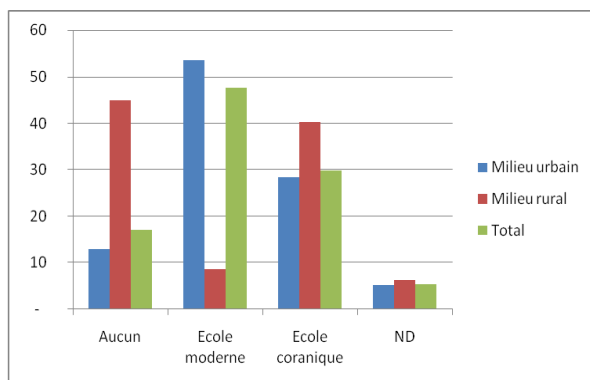
Près de la moitié des donateurs ont fréquenté uniquement l'école coranique (29,9%) ou ne sont pas instruits (17,1%). Parmi ceux qui ont fréquenté l'école moderne, la plupart ont le niveau du primaire (environ 22%). Il est notable de remarquer qu'une bonne partie des donateurs (17%) a atteint le supérieur général.

Le niveau d'instruction des individus ayant effectué des transferts est très différent selon le milieu. Ainsi 85,15% des transferts versés en milieu rural sont le fait d'individus n'ayant aucune éducation (44,8%) ou ayant fréquenté uniquement l'école coranique (40,3%) contre globalement 41,2% en milieu urbain (respectivement 12,9% et 28,3% sans éducation et ayant fréquenté uniquement l'école coranique).

La structure de la distribution par milieu de résidence et par niveau d'instruction (regroupé) des donateurs (mesurée par l'importance des transferts versés) est assez différente de celle de la distribution de la population selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction des individus. Mais, de manière remarquable, notons que pour chaque modalité relative au niveau d'instruction, l'ordre d'importance de chaque milieu est le même dans les deux distributions.

Graphique 4 : Répartition des transferts versés selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence du donateur

Graphique 5 : Répartition de la population globale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



- Le lien de parenté du donateur avec le CM

Plus de 58% des transferts, tous milieux confondus, sont effectués par les chefs de ménages. En y incluant ceux effectués par leurs conjoints, cette fréquence tourne autour de 71%. Selon le milieu de résidence, la même structure est généralement observée. Il convient toutefois de relever l'importance en milieu rural des transferts effectués par des neveux ou nièces du CM, qui s'établissent à 15,0%.

Tableau 5 : Répartition (en %) des transferts versés selon le milieu et le lien de parenté avec le CM du donateur

Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total

			(Sous total)		
Chef de ménag	58,1	60,4	58,5	56,1	58,2
Epoux/épouses	13,1	11,6	12,8	10,0	12,5
Coépouse	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1
Enfants	10,1	10,0	10,1	8,2	9,9
Enfants adoptés/confiés	1,1	2,4	1,3	0,0	1,2
Petits-enfants	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
Parents	0,1	0,7	0,2	0,7	0,3
Frères/sœurs	3,8	2,8	3,6	4,8	3,8
Neveux/nièces	1,7	0,5	1,5	15,0	3,3
Autres parents	5,2	4,4	5,0	2,0	4,6
Beaux-parents	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Beaux-enfants	1,2	4,1	1,7	1,4	1,6
Sans lien	5,1	2,7	4,6	1,1	4,2
ND	0,2	.	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- Le lien de parenté du donateur avec le CN

Les mêmes structures précédentes sont notées au sein des noyaux où la fréquence des transferts versés par les chefs de noyau et leurs épouses ressort autour de 83,7%. Selon le milieu de résidence, la même structure est généralement observée, mais en étant plus accentuée en milieu rural (92,8%) qu'en milieu urbain où 82,3% des transferts sont effectués par les chefs de noyau et leurs épouses.

Tableau 6 : Répartition (en %) des transferts versés selon le milieu et le lien de parenté avec le CN du donateur

Milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (Sous total)	Milieu rural	Total
	% (en colonne)	% (en colonne)	Col Sum %	% (en colonne)	% (en colonne)
Chef de noyau	79,01	81,14	79,39	77,22	79,10
Epoux/épouses	2,60	4,18	2,88	15,56	4,57
Enfants	5,00	6,35	5,24	2,05	4,81
Enfants adoptés/confiés	0,72	.	0,60	0,01	0,52
Petits-enfants	0,24	0,12	0,22	0,12	0,20
Parents	0,02	0,13	0,04	0,26	0,07
Frères/sœurs	3,23	1,45	2,92	4,17	3,09
Neveux/nièces	2,23	2,24	2,24	0,00	1,94
Grands-parents	0,01	.	0,01	.	0,01
Autres parents	3,61	3,84	3,65	0,18	3,19
Beaux-parents	.	0,08	0,01	.	0,01
Beaux-enfants	0,23	0,02	0,19	0,04	0,17
Sans lien	2,87	0,44	2,44	0,24	2,15
ND	0,21	.	0,17	0,15	0,17
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

iii) Le bénéficiaire et les motifs des transferts versés

- Le lien entre donateur et bénéficiaire

La relation la plus représentée, pour tous milieux confondus, entre un donateur et un bénéficiaire est celle liant un père ou une mère avec son fils (37% en milieu urbain et 23% en milieu rural), dénotant ainsi un accent social prononcé. Ensuite, c'est la relation entre une/un femme/homme et son époux/épouse liant le donateur et le bénéficiaire du transfert versé qui vient en deuxième position en milieu urbain. Alors qu'en milieu rural ce sont les modalités « sans lien » et « oncle/tante » qui relèguent « époux/épouse » en quatrième position.

Dans cette lancée, il faut souligner l'existence non négligeable, pour tous milieux, de transferts versés par les organisations religieuses (0,44%), notamment en milieu urbain (0,71% dans les autres villes et 0,45% à Dakar contre 0,11% en milieu rural). Enfin, le caractère social des transferts apparaît aussi à travers l'existence de marabouts donateurs, notamment en milieu rural (0,74%) contre 0,21% à Dakar et 0,19% dans les autres villes.

Tableau 7 : Répartition (en %) des transferts versés selon le lien du donateur avec le bénéficiaire

Le donateur est ... du bénéficiaire	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (Sous total)	Milieu rural	Total
époux/épouse	19,69	15,82	19,02	10,50	17,89
Coépouse	0,14	0,02	0,12	0,17	0,12
enfant biologique	7,72	3,53	7,00	5,47	6,80
enfant adopte	0,00	1,32	0,23	.	0,20
petits - enfants	.	0,99	0,17	0,01	0,15
père/mère	36,07	40,93	36,91	23,32	35,11
frère/sœur	9,68	7,77	9,35	8,46	9,23
neveu/niece	1,17	1,09	1,16	0,51	1,07
grands - parents	0,12	0,06	0,11	.	0,09
oncle/tante	1,86	1,06	1,72	16,06	3,62
beaux - parents	1,19	2,65	1,44	0,08	1,26
gendre/belle - fille	0,05	0,00	0,05	0,10	0,05
cousin/cousine	0,78	1,29	0,87	5,53	1,49
enfant confié	.	0,70	0,12	0,70	0,20
beau - fils/belle - fille	0,01	0,05	0,02	.	0,01
beau - frère/belle - sœur	1,36	1,59	1,40	0,51	1,28
ex - époux (se)	0,00	0,09	0,02	0,01	0,02
autre parent	10,37	9,90	10,29	9,90	10,23
Domestique	.	.	.	0,02	0,00
sans lien	8,84	10,20	9,08	17,78	10,23
ND	0,28	0,04	0,24	0,02	0,21
organisation religieuse	0,45	0,71	0,49	0,11	0,44
Marabout	0,21	0,19	0,20	0,74	0,27
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

- Les motifs des transferts versés déclarés par le donateur

Le premier motif de transfert, tous milieux confondus, est lié aux problèmes financiers du bénéficiaire (42%). Les cadeaux faits en dehors des cérémonies et les cadeaux pour les cérémonies représentent respectivement 27% et 16,6%. Les cadeaux pour les cérémonies¹⁰ sont généralement effectués par les

¹⁰ Mariage, baptême, dot, funérailles, autres cérémonie/fête

femmes (29,9%), contre 11,2% par les hommes. En outre, les femmes du milieu rural consacrent relativement plus de transferts aux cérémonies (42,6%) que les femmes du milieu urbain (27,7%).

Tableau 8 : Répartition (en %) des transferts versés selon le motif, le genre et le milieu

		Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain (Sous total)		Milieu rural		Total (tout milieu)		Total
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
		% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	
1	Education	5,3	1,1	.	5,5	4,5	2,0	0,4	2,0	3,9	2,0	3,3
2	problèmes financiers	48,0	31,3	42,7	20,9	47,1	29,2	56,3	2,5	48,3	25,3	42,1
3	Sante	6,9	1,1	0,3	0,8	5,8	1,0	0,0	0,1	5,1	0,9	3,7
4	pèlerinage a la Mecque	0,2	0,6	.	0,6	0,2	0,6	.	0,0	0,1	0,5	0,3
5	autre pèlerinage	0,1	0,1	.	0,5	0,1	0,2	.	0,0	0,1	0,1	0,1
6	déplacement	0,3	0,6	0,0	0,1	0,2	0,5	0,0	1,0	0,2	0,6	0,3
7	Mariage	1,9	8,0	2,2	11,7	1,9	8,8	2,4	15,9	2,0	9,8	4,3
8	Baptême	2,0	11,8	1,2	13,3	1,9	12,1	4,3	23,3	2,2	13,7	5,6
9	Dot	.	0,1	.	.	.	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
10	Funérailles	4,1	1,9	0,3	5,0	3,5	2,5	3,6	0,6	3,5	2,2	3,1
11	autre cérémonie/fête	4,1	4,8	2,4	2,3	3,9	4,3	0,8	2,8	3,5	4,1	3,6
12	Cadeau pour cérémonie (7 à 11)	12,2	26,6	6,1	32,4	11,2	27,7	11,2	42,6	11,2	29,9	16,6
13	cadeau pour autre raison	22,1	34,2	34,7	31,1	24,2	33,6	25,6	44,6	24,4	35,2	27,4
14	Adiya	0,5	1,4	0,5	0,2	0,5	1,2	1,7	0,0	0,6	1,0	0,7
15	Autre	4,3	2,4	15,6	5,9	6,1	3,1	4,9	6,4	6,0	3,6	5,2
16	ND	0,2	0,5	0,1	1,8	0,2	0,8	0,0	0,7	0,2	0,8	0,3
17	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

2) Les transferts reçus par les ménages

i) Importance et Evolution des transferts reçus

- Niveau des transferts reçus selon le milieu

Les transferts reçus sont évalués à 360,8 milliards de francs CFA, soit près de 7,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) du Sénégal en 2006. Il est noté globalement que les transferts reçus sont

supérieurs à ceux versés par les ménages. C'est ainsi que pour le monde rural, les transferts reçus représentent plus de 72% des transferts globalement versés contre 216% en milieu urbain. L'importance des montants des transferts reçus par rapport à ceux des transferts versés s'explique par le fait que les premiers enregistrent l'apport d'autres agents économiques en plus des ménages (ONG, Associations, Etat, RDM,...).

Les ménages urbains ont été les principaux bénéficiaires de ces transferts, avec 270,6 milliards de francs CFA (75% du total), contre 90,0 milliards (25,0%) pour les ménages ruraux. Au sein du milieu urbain, le niveau des transferts reçus est 4,1 fois plus important à Dakar que dans les autres villes du pays.

Tableau 9 : Répartition (en %) des transferts reçus selon le milieu et leur nature

	En nature	En espèce	En nature et en espèce	ND	Total
	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)	% (en colonne)
Dakar urbain	48,1	60,6	71,9	.	60,5
Autres villes	20,2	13,9	13,9	.	14,5
Milieu urbain (sous total)	68,3	74,5	85,7	.	75,0
Milieu rural	31,7	25,5	14,3	100	25,0
Transferts reçus	35 496 674 243	290 376 729 376	33 527 150 420	90 919 200	360 821 536 629
Total	100	100	100	100	100

- Niveau des transferts reçus selon leur nature

A l'instar des transferts versés, les transferts reçus se font essentiellement en espèces avec près de 80,5% du total, contre 9,8% pour les transferts en nature exclusivement et le reste pour les transferts indistinctement en nature et en espèce.

La même structure est à peu près observée dans tous les milieux. Les transferts reçus exclusivement en espèces représentent près de 82,1% en milieu rural contre 79,93% en milieu urbain. Pour leur part, les transferts reçus exclusivement en nature sont plus importants en milieu urbain (68,3%) qu'en milieu rural (31,7%) (cf. tableau précédent).

Tableau 10 : Répartition (en %) des transferts reçus selon leur nature et le milieu

	En nature	En espèce	En nature et en espèce	ND	Transferts reçus	Total
	% (en ligne)	% (en ligne)	% (en ligne)	% (en ligne)	Montant	% (en ligne)
Dakar urbain	7,8%	80,5%	11,0%	0,0%	218 353 736 445	100,0%
Autres villes	13,7%	77,4%	8,9%	0,0%	52 265 696 600	100,0%
Milieu urbain (sous total)	9,0%	79,9%	10,6%	0,0%	270 619 433 045	100,0%
Milieu rural	12,5%	82,1%	5,3%	0,1%	90 202 103 584	100,0%
Total	9,8%	80,5%	9,3%	0,0%	360 821 536 629	100,0%

- Evolutions des Transferts reçus

Les transferts reçus sont passés de 182,6 milliards de FCFA en 1994 (ESAM I) à 360,8 milliards de FCFA en 2006-2007 (EPSF), soit une hausse de près de 98%. Cette tendance est observée dans tous les milieux de résidence, notamment à Dakar (+205,3%) dans les autres villes (+19,7%) et en milieu rural (+33,8%).

L'analyse de la structure par milieu montre que la répartition des transferts reçus a également connu de fortes variations. En effet, la part de Dakar est passée, sur la période, de 39,2% à 60,5% contre 23,9% et 14,5% pour les autres villes et, 36,9% et 25% pour le milieu rural.

Ces évolutions résulteraient de la combinaison, d'une part, d'un effet volume lié à une croissance démographique plus importante dans les villes, particulièrement à Dakar et, d'autre part, d'un effet prix lié, intuitivement, à une augmentation du coût de la vie plus importante à Dakar sur la période d'entre les deux enquêtes.

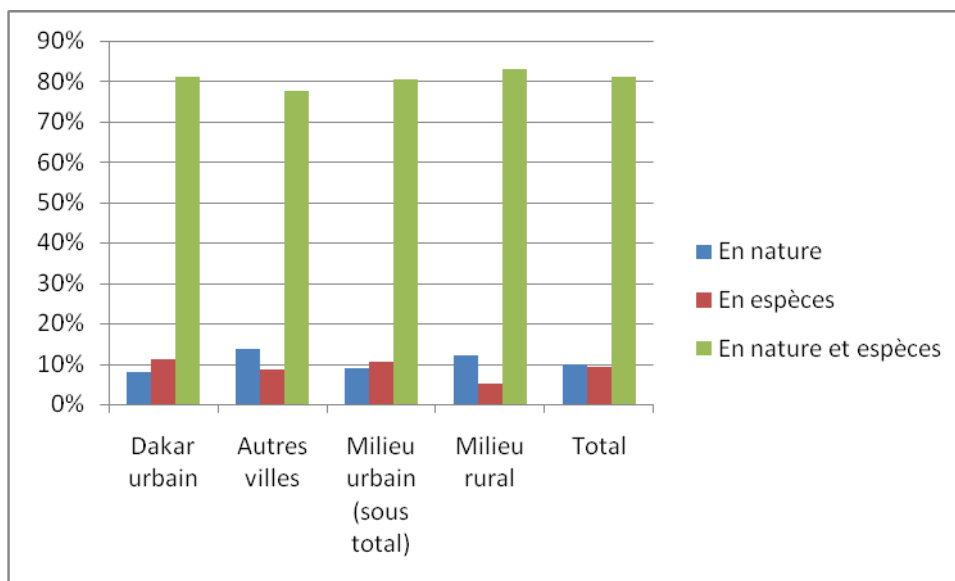
Tableau 11 : Evolution des transferts reçus selon le milieu de résidence (en millions de FCFA)

Milieu de résidence	ESAMI (1994)	%	EPSF (2006-2007)	%	ESAMI - EPSF (%)
Dakar urbain	71 516	39,16	218 354	60,52	205,32
Autres villes	43 659	23,91	52 266	14,49	19,71
Milieu urbain (sous total)	115 175	63,07	270 619	75,00	134,96
Milieu rural	67 435	36,93	90 202	25,00	33,76
Total	182 610	100,00	360 822	100,00	97,59

- Transfert moyen reçu par ménage

Le montant moyen des transferts reçus par ménage, tous milieux confondus, est ressorti à 307 000 FCFA, dont 81% en nature et en espèce, 9,75% exclusivement en nature et le reste en espèce. Ce résultat montre que si la majorité des transferts reçus sont en espèces, en moyenne les ménages reçoivent d'avantage de transferts en espèces et en nature indissociablement. Selon le milieu, les transferts moyens reçus par ménage sont respectivement plus élevés à Dakar (640 881 FCFA), dans les autres villes (224 422 FCFA) et en milieu rural (152 941 FCFA). Le niveau moyen des transferts reçus est donc trois (3) fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural et trois fois plus élevé à Dakar que dans les autres villes.

Graphique 6 : Répartition des transferts moyens reçus par ménage selon leur nature et le milieu de résidence



- **transfert moyen reçu par noyau**

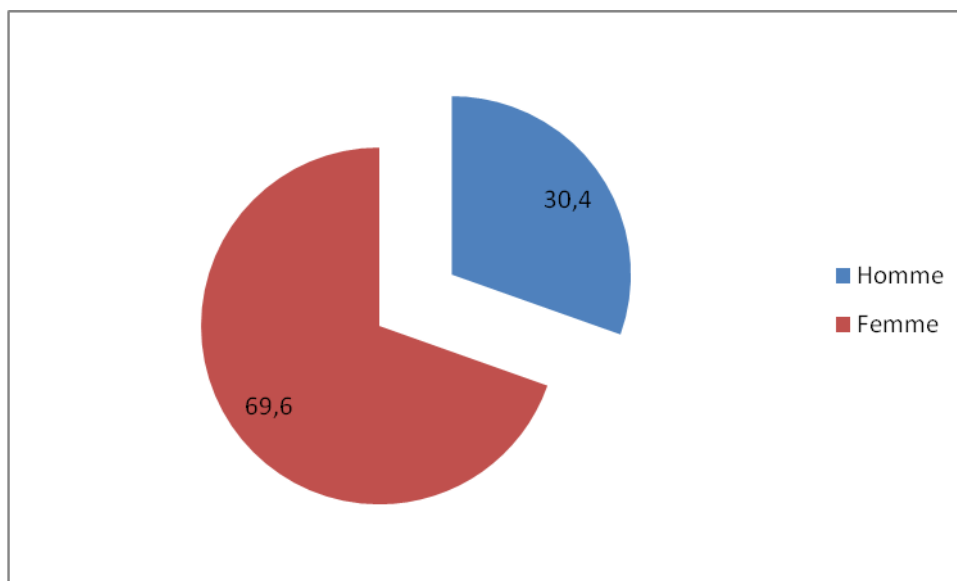
Les noyaux qui sont des unités constitutives des ménages reçoivent des transferts moyens de 121 779 FCFA. La répartition en nature, en espèce et indistinctement entre les deux, est identique à celle des transferts reçus par les ménages.

ii) **Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires**

- **Répartition des transferts reçus selon le sexe du bénéficiaire**

Les femmes sont les principales bénéficiaires de ces transferts reçus (70% du total). Cette situation est légèrement plus prononcée en milieu urbain (71% contre 64% en milieu rural). Ce constat est l'inverse de ce qui a été observé avec les transferts versés selon le sexe du donateur où, 70% de ces derniers étaient le fait des hommes. Autrement dit, du point de vue du sexe, ce sont les hommes qui versent relativement le plus et qui en reçoivent relativement le moins.

Graphique 7 : Répartition des transferts reçus selon le sexe du bénéficiaire



- Répartition des transferts reçus selon l'âge du bénéficiaire

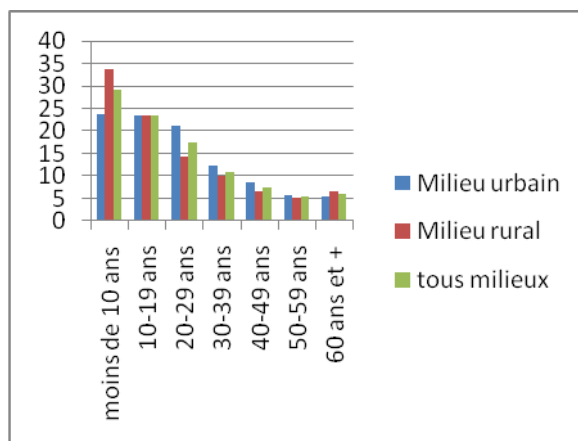
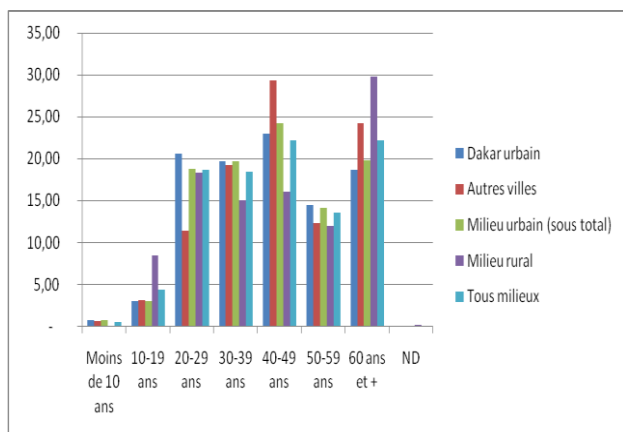
Près de 76,5% des transferts reçus bénéficient aux personnes adultes de plus de 30 ans, dont plus de 22% aux personnes de plus de 66 ans. En milieu rural, la part des transferts reçus par les personnes de plus de 66 ans s'établit à près de 30% contre moins de 20% en milieu urbain.

Tous milieux confondus, les personnes actives (20-59 ans) qui étaient précédemment les donateurs de 91% des transferts versés, reçoivent 72,8% des transferts. Parallèlement, les personnes dépendantes (jeunes de moins de 20 ans et vieux de 60 ans et plus) reçoivent 27,1% des transferts, ce qui est relativement important si on sait que cette catégorie effectue à peine 9% des transferts globalement versés. En conclusion, ceux qui versent le plus en reçoivent moins et vice versa.

La structure de la distribution par âge des bénéficiaires (mesurée par l'importance des transferts reçus) est très différente de celle de la distribution de la population selon l'âge des individus. Du fait, surtout, de la prépondérance des adultes (plus de 20 ans) dans tous les milieux.

Graphique 8 : Répartition des transferts reçus selon l'âge des bénéficiaires

Graphique 9 : Répartition de la population globale selon l'âge



- Le niveau d'instruction des bénéficiaires

La plupart des bénéficiaires n'ont aucun niveau (27,4%) ou n'ont fréquenté que l'école coranique (20,3%). Parmi ceux qui ont fréquenté l'école moderne, la plupart n'ont atteint que le niveau du primaire (19,6% du global).

Le niveau d'instruction des individus ayant reçu des transferts est très différent selon le milieu. Ainsi, en milieu rural, les individus n'ayant aucun niveau d'instruction sont fortement représentés (51,3%) suivis de ceux ayant fréquenté uniquement l'école coranique (24,3%).

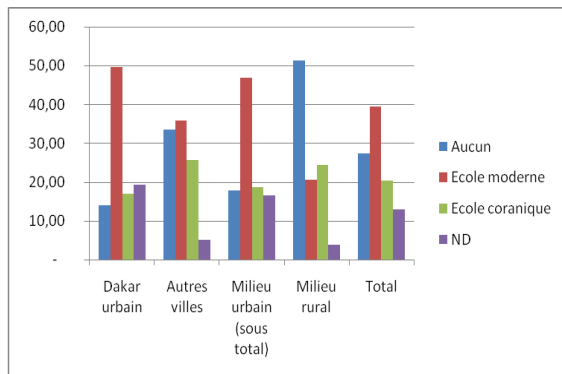
Dans les villes, autres que Dakar, ces deux catégories d'individus ont reçu près de 60% des transferts (dont plus de 33,5% pour ceux qui n'ont aucun niveau), mais ici le niveau primaire vient en seconde position avec 29,9% des transferts reçus.

Dakar se démarque nettement de cette tendance avec une plus forte représentation d'individus ayant le niveau du supérieur général parmi ceux qui ont reçus des transferts (22,7%). Ensuite ceux qui n'ont fréquenté que l'école coranique (17,0%) et ceux qui ont seulement le niveau du primaire (17,1%) suivent.

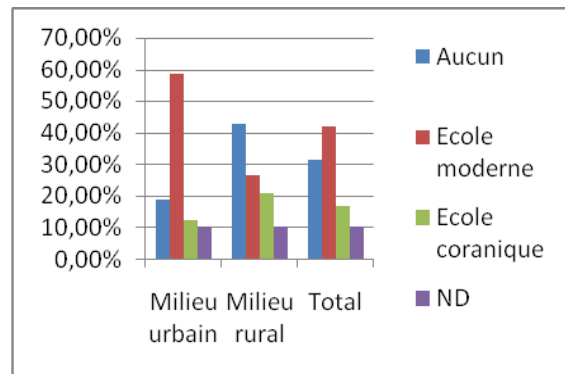
Pour finir, il est à signaler que ceux qui versaient précédemment d'avantage (47,0%) et constitués par le regroupement de ceux qui n'ont aucun niveau ou n'ont fréquenté que l'école coranique, sont aussi ceux qui reçoivent d'avantage de transferts (47,7%).

La structure de la distribution par milieu de résidence et par niveau d'instruction (regroupé) des bénéficiaires (mesurée par l'importance des transferts reçus) est assez différente de celle de la distribution de la population selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction des individus. Mais, de manière remarquable, notons que pour tous milieux (Total), l'ordre d'importance de chaque modalité relative au niveau d'instruction est le même dans les deux distributions.

Graphique 10 : Répartition des transferts reçus selon le niveau d'instruction des bénéficiaires



Graphique 11 : Répartition de la population globale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



- Le lien de parenté du bénéficiaire avec le CM ou le CN

Les chefs de ménages sont les principaux destinataires des transferts puisqu'ils en reçoivent 61,6%. Ensuite viennent leurs épouses et leurs enfants (respectivement 9,2% et 10,6%). Il est à noter que les transferts reçus, au sein des ménages, par des bénéficiaires sans lien avec le CM sont relativement faibles (2,3%).

Selon le milieu, cette tendance est confirmée avec une importance des CM bénéficiaires (62,8% en milieu urbain et 57,9% en milieu rural). Les autres bénéficiaires en milieu urbain sont, par ordre d'importance, les enfants (12,3%), les époux/épouses (9,48%) et les autres parents (3,38%). En milieu rural, les époux/épouses arrivent en deuxième position (8,19%), suivis des enfants adoptés/confiés (6,03%), des enfants (5,62%), des beaux enfants (5,61%) et des autres parents (4,97%).

Les mêmes tendances sont notées au sein des noyaux où la fréquence des transferts reçus par les chefs de noyau ou leurs épouses tourne autour de 87%.

Tableau 12 : Répartition (en %) des transferts reçus selon le milieu et le lien de parenté avec le CM du bénéficiaire

Lien de parenté avec le chef de ménage	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
Chef de ménage	61,87	66,65	62,79	57,92	61,58
Epoux/épouses	9,09	11,12	9,48	8,19	9,16
Coépouse	0,50	0,07	0,42	2,46	0,93
Enfants	12,52	11,35	12,30	5,62	10,63
Enfants adoptés/confiés	0,89	1,10	0,94	6,03	2,21
Petits-enfants	0,79	0,44	0,72	0,29	0,61
Parents	0,82	0,37	0,74	0,73	0,74
Frères/sœurs	2,74	0,46	2,30	2,29	2,30
Neveux/nières	1,20	1,55	1,26	3,54	1,83
Autres parents	3,57	2,57	3,38	4,97	3,77
Beaux-parents	0,25	1,05	0,40	0,21	0,35
Beaux-enfants	2,87	2,21	2,74	5,61	3,46
Sans lien	2,74	1,06	2,41	2,05	2,32
ND	0,14	.	0,12	0,10	0,11
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

iii) Le bénéficiaire et les motifs des transferts reçus

- Le lien entre le donateur et le bénéficiaire

A l'instar de ce qui se passe dans l'autre versant des transferts (transferts versés), les transferts reçus traduiraient également un comportement social du fait que, pour tous milieux confondus, le lien le plus représenté entre le donateur et le bénéficiaire est celui d'une (un) femme (homme) et son époux (épouse) (33,4% en milieu urbain et 32,5% en milieu rural). Ensuite, c'est la relation qui fût la plus représentée pour les transferts versés liant un père

(une mère) avec son fils qui vient en deuxième position (21,8% en milieu urbain et 31,3% en milieu rural). Enfin des relations du type « frère/sœur » (10,9% en milieu urbain et 10,2% en milieu rural) et

« père/mère » (8,5% en milieu urbain et 2,8% en milieu rural) sont globalement assez bien représentées.

Dans cette lancée, il faut souligner l'existence, pour tous milieux, de transferts reçus de l'Etat et de Communautés (respectivement 1,1% et 0,4% des transferts reçus), mais aussi d'organisations religieuses (0,04% uniquement en milieu rural).

Enfin, il est remarquable ici de noter que les transferts reçus de donateurs sans liens avec les bénéficiaires sont importants (14,8% en milieu urbain et 8,8% en milieu rural), traduisant l'assistance que les associations et autres organisations non gouvernementales apportent aux populations.

Tableau 13 : Répartition (en %) des transferts reçus selon le lien du donateur avec le bénéficiaire

Le donateur est...du bénéficiaire	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
-----------------------------------	--------------	---------------	----------------------------	--------------	-------

époux/épouse	32,93	35,47	33,42	32,53	33,20
Co - épouse	0,60	0,51	0,59	0,15	0,48
enfant biologique	21,01	25,16	21,82	31,27	24,19
enfant adopté	0,25	.	0,20	.	0,15
petits - enfants	0,02	0,30	0,08	0,09	0,08
père/mère	9,47	4,59	8,52	2,76	7,08
frère/sœur	10,58	12,28	10,91	10,16	10,72
neveu/niece	1,01	1,53	1,11	1,33	1,16
grands - parents	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00
oncle/tante	1,40	0,48	1,22	0,45	1,03
beaux - parents	0,19	0,01	0,15	0,07	0,13
gendre/belle - fille	0,20	0,93	0,34	0,05	0,27
cousin/cousine	0,67	0,88	0,71	1,57	0,92
enfant confié	0,07	0,21	0,10	0,17	0,12
beau - fils/belle - fille	0,46	.	0,37	0,03	0,29
beau - frère/belle - sœur	0,77	0,71	0,76	0,22	0,62
ex - épouse	0,44	0,40	0,43	.	0,32
autre parent	2,76	3,40	2,88	4,70	3,34
Domestique	0,12	.	0,10	.	0,07
sans lien	15,83	10,44	14,79	8,84	13,29
organisation religieuse	.	.	.	0,04	0,01
Etat	0,55	2,15	0,86	1,88	1,12
Communauté	0,18	0,53	0,25	0,88	0,41
ND	0,48	.	0,39	2,81	0,99
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

- Le niveau des transferts reçus selon les motifs déclarés par le bénéficiaire

Le premier motif du transfert, tous milieux confondus, reste les problèmes financiers du bénéficiaire (49,6% en milieu urbain et 34,4% en milieu rural). Les cadeaux faits en dehors des cérémonies viennent en deuxième position (respectivement 25,8% et 32,7%), suivis des autres motifs (9,4% en milieu urbain et 23,2% en milieu rural).

Cependant le regroupement des transferts reçus en l'occasion des cérémonies ne pèse que 5,8% du total ressortant selon le milieu à 6,3% du total à Dakar contre 4,9% dans les autres villes et 5,0% en milieu rural.

Au plan social, les transferts destinés à l'éducation représentent 5,2% du total à Dakar, contre 3,1% dans les autres villes et 0,2% en milieu rural. Ceux destinés à la santé représentent 1,5% du total à Dakar contre 3,0% dans les autres villes et 2,7% en milieu rural.

Tableau 14 : Répartition (en %) des transferts reçus selon le motif et le milieu

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
Education	5,2	3,1	4,8	0,2	3,6
problèmes financiers	51,5	41,7	49,6	34,4	45,8
Santé	1,5	3,0	1,8	2,7	2,0
pèlerinage a la Mecque	0,7		0,6	0,1	0,5
autre pèlerinage	0,0	2,1	0,4	0,0	0,3
Déplacement	0,4	0,3	0,4	0,0	0,3
Mariage	1,4	0,1	1,2	2,2	1,4
Baptême	1,0	2,6	1,3	1,3	1,3
Dot	0,4	0,2	0,4	0,2	0,3
Funérailles	1,2	0,3	1,0	0,1	0,8
autre cérémonie/fête	2,3	1,8	2,2	1,3	2,0
cérémonie (7 à 11)	6,3	4,9	6,0	5,0	5,8
cadeau pour autre raison	26,5	22,8	25,8	32,7	27,5
Adiya	0,9	1,0	0,9	1,0	0,9
Autre	6,7	20,8	9,4	23,2	12,9
ND	0,4	0,3	0,3	0,7	0,4
Total	100	100	100	100	100

iv) L'importance des transferts dédiés à des dépenses spécifiques et déclarés par le CM selon l'origine et le motif

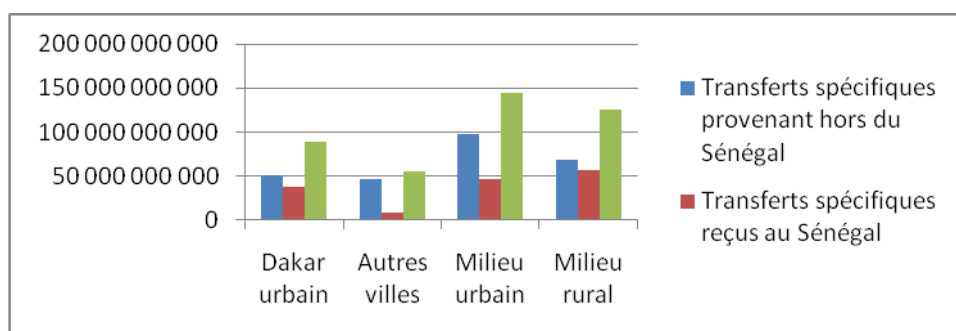
Il s'agit des transferts reçus directement par le chef du ménage au nom de celui-ci et dédiés à des dépenses spécifiques du ménage. Normalement, ces montants sont compris dans le montant total des transferts reçus et déclarés par tous les membres du ménage.

Ces transferts spécifiques s'élèvent à près de 269,6 milliards de francs CFA, soit un peu plus 36% des dépenses globales des ménages. Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux en sont les premiers bénéficiaires avec 46,4% du total. Mais le milieu urbain pris globalement en tire la plus grande partie avec respectivement 33,1% et 20,5% pour Dakar et les autres villes.

L'essentiel de ces transferts (61,5% du total) provient de l'extérieur du Sénégal et le reste de l'intérieur du pays. Cette tendance relative à leur provenance est constante selon le milieu, avec une dépendance vis-à-vis de l'extérieur plus marquée dans les autres villes où 83,5% des transferts reçus pour des dépenses spécifiques proviennent de l'extérieur, contre 58% pour Dakar et 54,4% pour le milieu rural.

Du fait de leur caractère structurel prononcé, ces transferts font l'objet d'une analyse par thème, eu égard à leurs fonctions dans la satisfaction des besoins du ménage.

Graphique 12 : Répartition des transferts spécifiques reçus selon le milieu de résidence et la provenance



- Dépense quotidienne

La définition de la dépense quotidienne (DQ) intègre le fait que l'accent soit mis dans cette enquête sur l'organisation des repas et la répartition des dépenses nécessaires à leur préparation entre les membres du ménage. Aussi elle prend en compte l'ensemble des dépenses communes à tous les membres du ménage en occultant les dépenses propres à des noyaux au sein du ménage.

Les transferts consacrés exclusivement à la dépense quotidienne des ménages s'élèvent à plus de 63 milliards de francs CFA, soit 65,3% de la dépense quotidienne globale des ménages. Toutefois, ce poids est assez inégalement réparti selon le milieu. En effet, ces transferts représentent respectivement

45,0%, 84,1% et 63,3% des dépenses quotidiennes des ménages à Dakar, dans les autres villes et en milieu rural.

Il est à noter aussi que le milieu rural concentre l'essentiel des transferts reçus pour la dépense quotidienne (66,7% contre 20,7% et 12,6% respectivement pour les autres villes et Dakar).

Ces transferts proviennent en grande partie de personnes résidant au Sénégal, soit 63,4% du global. Cette caractéristique est plus prononcée dans les autres villes (98%) et en milieu rural (55,7%). Dakar en constitue une exception avec 52,4% des transferts en provenance de l'étranger.

Toutefois, ce sont les ménages ruraux qui bénéficient de l'essentiel des transferts en provenance de l'étranger et destinés à la dépense quotidienne (80,8%), suivi par Dakar (18%) et loin derrière par les autres villes (1,1%).

En moyenne, les ménages reçoivent de personnes résidant au Sénégal plus de 29 500 F CFA pour la dépense quotidienne contre 17 200 F CFA en provenance de personnes résidant à l'étranger.

Tableau 15 : Répartition (en %) des transferts reçus et à la dépense quotidienne selon la provenance et le milieu

	Dépense quotidienne du ménage	Transfert dépense. quotidienne au Sénégal	Transfert dépense quotidienne hors du Sénégal	Total transfert dépense quotidienne
Dakar urbain	18,3%	9,5%	18,0%	12,6%
Autres villes	16,0%	31,9%	1,1%	20,7%
Milieu urbain	34,3%	41,4%	19,2%	33,3%
Milieu rural	65,7%	58,6%	80,8%	66,7%
montant global	96 521 817 936	39 987 102 468	23 072 498 899	63 059 601 366
Total	100%	100%	100%	100%

- Santé

Le montant global des transferts spécifiquement dédiés aux soins de santé s'élève à près de 12 milliards de francs CFA représentant la partie la plus importante des dépenses de santé des ménages (51,6%). Cette tendance à une forte dépendance aux transferts corroborée par une plus grande part de ces derniers dans les dépenses globales de santé est généralement partagée par tous les milieux (52,8% des dépenses globales de santé sont couvertes par des transferts à Dakar contre 52,2% dans les autres villes). En milieu rural, ces transferts représentent moins de la moitié des dépenses totales de santé (47,5%).

Selon le milieu, Dakar reçoit l'essentiel des transferts dédiés aux dépenses de santé (58,6% contre 23,4% et 18% respectivement pour les autres villes et le milieu rural). Corrélativement, Dakar réalise la part la plus importante des dépenses de santé (57,3% contre 23,1% et 19,6% respectivement pour les autres villes et le milieu rural).

L'essentiel des transferts provient de résidents au Sénégal (61,9% du global). Cette tendance est partagée par les autres villes (86,4%) et le milieu rural (92,2%). Dakar en constitue une exception et reçoit 57,3% de ses transferts spécifiques de santé en provenance de l'extérieur.

Le niveau moyen des transferts reçus en provenance de personnes résidant au Sénégal s'établit à plus de 75 000 FCFA par ménage contre moins de 7 000 FCFA pour ceux en provenance de personnes résidant à l'étranger.

Tableau 16 : Répartition (en %) des transferts reçus et dédiés aux soins de santé selon la provenance et le milieu

	Dépenses de santé du ménage	Transfert dépenses santé hors du Sénégal	Transfert dépenses santé au Sénégal	Total transfert dépenses santé au Sénégal
Dakar urbain	57,3%	87,9%	40,5%	58,6%
Autres villes	23,1%	8,4%	32,7%	23,4%
Milieu urbain	80,4%	96,3%	73,1%	82,0%
Milieu rural	19,6%	3,7%	26,9%	18,0%
montant global	23 152 754 383	4 559 715 629	7 397 735 845	11 957 451 474
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Acquisition de biens et services hors dépenses de logement

Le montant global des transferts spécifiquement destinés à l'acquisition de biens et services, en dehors des dépenses de logement du ménage, se chiffre à plus de 2,3 milliards de francs CFA, soit moins de 2,4% des dépenses de ce type réalisées par les ménages.

Selon le milieu, cette tendance indiquant une dépendance dérisoire des ménages vis-à-vis des transferts reçus pour l'acquisition de biens et services hors dépenses de logement est unanimement partagée (1,4%, 4,8% et 4,4% respectivement pour Dakar, les autres villes et le milieu rural).

L'essentiel de ces transferts sont concentrés en milieu urbain (81,7% contre 18,3% en milieu rural). Dakar qui consacre davantage de dépenses à l'acquisition de biens et services en dehors des dépenses du logement (69,1% du total) reçoit une partie non négligeable des transferts dédiés à ce type de dépenses (39,8%).

L'essentiel de ces transferts est en provenance de l'intérieur du Sénégal (82,1% du global). Cette tendance est constante pour tous milieux (100%, 95,5% et 57,1% respectivement dans les autres villes, le milieu rural et Dakar).

Tableau 17 : Répartition (en %) des transferts reçus et dédiés à l'acquisition de biens et services hors dépenses de logement selon la provenance et le milieu

	Paiement de biens et services hors logement du ménage	Transfert pour le paiement de biens et services hors logement au Sénégal	Transfert pour le paiement de biens et services hors logement hors du Sénégal	Total transfert pour le paiement de biens et services hors logement hors du Sénégal
Dakar urbain	69,1%	27,7%	95,4%	39,8%
Autres villes	20,9%	51,0%	0,0%	41,8%
Milieu urbain	90,0%	78,7%	95,4%	81,7%
Milieu rural	10,0%	21,3%	4,6%	18,3%
montant global	96 304 278 439	1 891 336 487	412 996 917	2 304 333 404
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Expression d'une certaine solidarité entre les noyaux d'un même ménage, il est à noter l'absence de transferts reçus et dédiés à des dépenses propres à un noyau. Toutefois, les transferts reçus et destinés à l'acquisition de biens et services partagés par les noyaux s'élèvent à plus de deux (2) milliards de F CFA dont 83,8% à Dakar, 12,8% dans les autres villes et le reste en milieu rural. L'essentiel de ces transferts proviennent de l'intérieur du Sénégal (66,5%).

Tableau 18 : Répartition (en %) des transferts reçus et dédiés à l'acquisition de biens et services partagés par les noyaux selon la provenance et le milieu

	Paiement de biens et services partagés par les noyaux dans le ménage	Transfert pour le paiement de biens et services partagé par le noyau au Sénégal	Transfert pour le paiement de biens et services partagé par le noyau hors du Sénégal	Total transfert pour le paiement de biens et services partagé par le noyau hors du Sénégal
Dakar urbain	90,4%	75,7%	100,0%	83,8%

Autres villes	5,3%	19,3%	0,0%	12,8%
Milieu urbain	95,6%	94,9%	100,0%	96,6%
Milieu rural	4,4%	5,1%	0,0%	3,4%
Montants totaux (en CFA)	18 775 193 265	1 431 015 984	721 837 442	2 152 853 426
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

- Paiement du loyer du ménage

Il semble établi que les ménages ont tendance à compter sur leurs propres ressources pour faire face au loyer du logement qu'ils occupent. En effet, les transferts consacrés au paiement du loyer des ménages s'élèvent à moins 845 millions de FCFA, soit 0,7% des ressources financières du ménage consacrées au loyer.

Selon le milieu cette tendance est constante (0,8% et 0,1% respectivement à Dakar et dans les autres villes), de manière plus accentuée, notons que le milieu rural n'en reçoit même pas.

Ces transferts sont essentiellement concentrés à Dakar (97,5% des transferts reçus) qui effectue l'essentiel des dépenses pour le loyer (82,3%). Les autres villes qui perçoivent 2,5% des transferts sont à l'origine de 16,5% des dépenses de loyer.

Ces transferts proviennent intégralement de l'intérieur du Sénégal.

Tableau 19 : Répartition (en %) des transferts reçus et dédiés au paiement du loyer des ménages selon la provenance et le milieu

	Loyer payé pour le logement du ménage	Transfert pour le paiement des loyers au Sénégal	Transfert pour le paiement des loyers hors du Sénégal	Total transfert pour le paiement des loyers
Dakar urbain	82,3%	97,5%	-	97,5%
Autres villes	16,5%	2,5%	-	2,5%
Milieu urbain	98,8%	100,0%	-	100,0%
Milieu rural	1,2%	0,0%	-	0,0%
montant global	126 456 282 767	844 853 055	-	844 853 055

Total	100,0%	100,0%	-	100,0%
-------	--------	--------	---	--------

- **Autres motifs**

➤ **Le loyer extérieur au ménage**

Il s'agit du cas où le ménage a en charge le paiement du loyer d'un logement différent du sien. Il apparaît que de tels paiements ne se font pas sur les ressources propres du ménage, mais uniquement par le biais de transferts qui transitent par le Chef du ménage. Enfin, ces transferts proviennent pour l'essentiel de l'intérieur du Sénégal et bénéficient essentiellement au milieu urbain, notamment Dakar, qui en capte les 78,1%.

Tableau 20 : Répartition (en %) des transferts reçus et dédiés au paiement de loyers extérieurs aux ménages selon la provenance et le milieu

	Loyer ext. du ménage	Transfert pour le paiement des loyers ext. au Sénégal	Transfert pour le paiement des loyers ext. hors du Sénégal	Total transfert
Dakar urbain	0,0%	78,1%	0,0%	78,1%
Autres villes	0,0%	21,9%	0,0%	21,9%
Milieu urbain	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Milieu rural	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Montants totaux (en CFA)	-	853 026 348	-	853 026 348
Total	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%

➤ **Autres dépenses spécifiques du ménage grâce aux transferts en espèce et en nature**

Les contributions reçues en nature et destinées aux besoins spécifiques des ménages s'élèvent à près de 42,6 milliards de FCFA et représentent environ 70,6% des contributions totales en nature reçues par le ménage.

Cette tendance est constante selon le milieu et corrobore le fait que la plupart des transferts en nature sont destinées à la satisfaction de besoins spécifiques du ménage (55,8%, 66,6% et 82,3% respectivement à Dakar, dans les autres villes et en milieu rural).

Corrélativement à la répartition selon le milieu des transferts globalement reçus en nature, c'est le milieu rural qui est le principal bénéficiaire des transferts spécifiques en nature (58,6%), suivi de Dakar (28,6%) et enfin des autres villes (12,8%).

Ces transferts sont majoritairement en provenance de l'intérieur du Sénégal pour le milieu urbain (94% et 76,6% des transferts spécifiques reçus en nature respectivement pour Dakar et pour les autres villes). Tandis que pour le milieu rural, ils sont majoritairement en provenance de l'extérieur du Sénégal (51,2%).

Tableau 21 : Répartition (en %) des transferts en nature reçus et dédiés à des besoins spécifiques des ménages selon la provenance et le milieu

	Transferts globaux en nature reçus par le ménage	Transferts spécifiques en nature reçus par le CM au Sénégal	Transferts spécifiques en nature reçus par le CM provenant hors du Sénégal	Transferts spécifiques en nature reçus par le CM
Dakar urbain	36,2%	41,2%	4,9%	28,6%
Autres villes	13,6%	15,0%	8,6%	12,8%
Milieu urbain	49,8%	56,2%	13,6%	41,4%
Milieu rural	50,2%	43,8%	86,4%	58,6%
montant global	60 363 142 673	27 841 358 136	14 777 180 169	42 618 538 305
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les contributions reçues en espèce et destinées à la satisfaction de besoins spécifiques des ménages sont estimées à près de 148,8 milliards de FCFA, représentant 68,5% des transferts en espèce globalement reçus par les ménages.

Cette tendance est constante selon le milieu et corrobore le fait que la plupart des transferts en espèce sont destinées à la satisfaction de besoins spécifiques du ménage (61,1%, 76,6% et 73,5% respectivement à Dakar, dans les autres villes et en milieu rural).

Corrélativement à la répartition selon le milieu des transferts globalement reçus en espèce, c'est le milieu urbain qui est le principal bénéficiaire des transferts spécifiques en espèce avec 62,7% des montants reçus (40,6% et 22,1% respectivement à Dakar et dans les autres villes), contre 37,3% pour le milieu rural.

Ces transferts sont majoritairement en provenance de l'intérieur du Sénégal (61%). Cette tendance est constante pour tous les milieux (51,6%, 84,4% et 57,4% respectivement pour Dakar, les autres villes et le milieu rural).

Tableau 22 : Répartition (en %) des transferts en espèce reçus et dédiés à des besoins spécifiques des ménages selon la provenance et le milieu

	Transferts globaux en espèce reçus par le ménage	Transferts spécifiques en espèce reçus par le CM au Sénégal	Transferts spécifiques en espèce reçus par le CM provenant hors du Sénégal	Transferts spécifiques en espèce reçus par le CM
Dakar urbain	45,5%	34,3%	50,4%	40,6%
Autres villes	19,8%	30,6%	8,9%	22,1%
Milieu urbain	65,3%	64,9%	59,3%	62,7%
Milieu rural	34,7%	35,1%	40,7%	37,3%
montant global	217 370 603 358	90 784 499 887	58 010 464 361	148 794 964 248
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

III- Les crédits

Les crédits recouvrent l'utilisation ou le financement respectivement d'une capacité ou d'un besoin de financement des ménages. Il s'agit des prêts octroyés ou des emprunts effectués par les ménages. Selon les cas, ils peuvent s'adresser à des intermédiaires financiers formels ou informels, des ménages ou d'autres structures.

1) Les prêts octroyés par les ménages

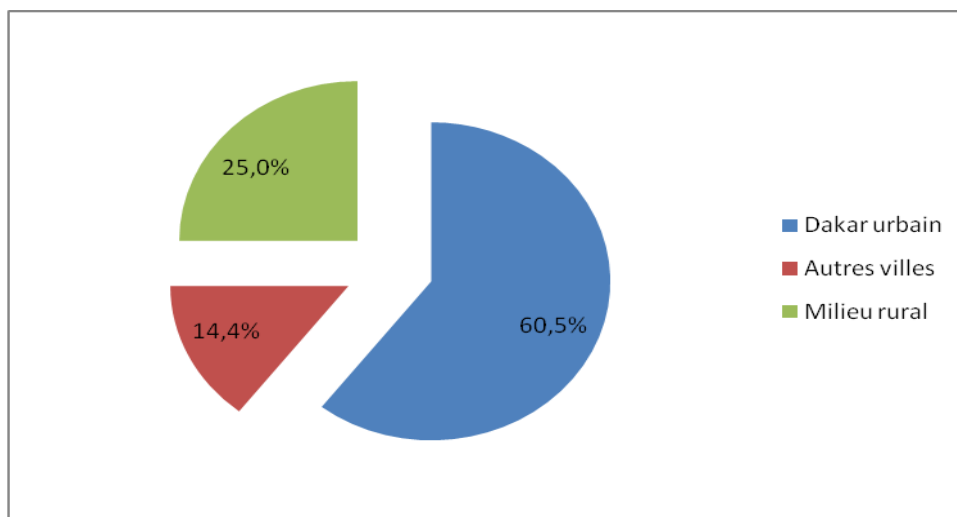
i) Le niveau des prêts selon le bénéficiaire et le milieu

- L'importance des prêts selon le milieu

Le montant global des prêts accordés par les ménages s'élève seulement à 31,67 milliards de francs CFA soit, soit à peine 25% des transferts versés qui constituent une utilisation alternative du surplus. Ces prêts sont plus importants respectivement à Dakar (60,5%), en milieu rural (25%) et dans les

autres villes (14,5%). Ils représentent, tous milieux confondus, 4,2% des dépenses globales avec un accent plus prononcé en milieu rural (4,9%), puis à Dakar (4,2%) et enfin dans les autres villes (3,7%).

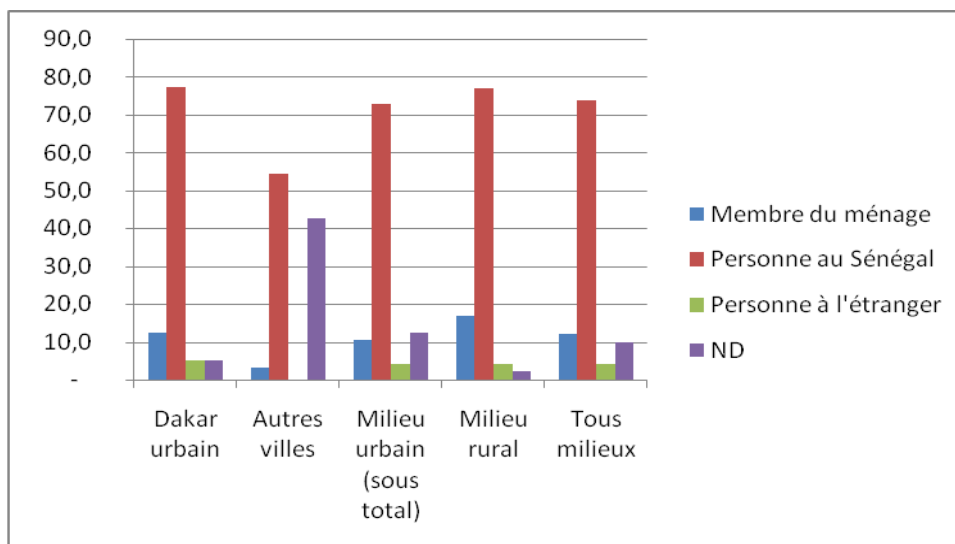
Graphique 13 : Répartition des prêts octroyés selon le milieu de résidence



- Importance des prêts selon l'emprunteur et le lieu de résidence du prêteur

Malgré la relative modestie des montants consacrés aux prêts, ils renseignent sur certaines caractéristiques sociales en rapport avec les bénéficiaires de ces prêts. Ainsi, très peu de prêts s'effectuent entre membres d'un même ménage (12%) alors qu'ils se font majoritairement entre individus résidants au Sénégal et appartenant à des ménages différents (74%). Il est notable de remarquer que les personnes installées à l'étranger n'accordent que 4% des prêts, la provenance du reste des prêts (10%) étant indéterminée. Cette tendance est quasiment similaire dans tous les milieux où résident les prêteurs.

Graphique 14 : Répartition des prêts octroyés selon leur provenance et le milieu de résidence du bénéficiaire



- L'importance des prêts au regard du lien prêteur-bénéficiaire

L'importance des prêts octroyés par les ménages selon le lien qui existe entre le prêteur et le bénéficiaire est une caractérisation de plus de la société sénégalaise. Le principal résultat indique qu'il n'y a généralement aucun lien de parenté entre le prêteur et le bénéficiaire (56,2%). A des degrés légèrement différents, cette tendance est plus ou moins identique quel que soit le milieu de résidence. Un autre résultat important est que le cas le plus fréquent où le prêteur a un lien avec le bénéficiaire est celui où ils partagent le même ménage (12,1%), du fait probablement de la proximité entre les deux contractants. Pour finir, il est à signaler qu'en milieu rural et dans les autres villes, il n'y a pas de prêts accordés par les beaux frères ou belles sœurs.

Tableau 23 : Répartition des prêts octroyés selon le lien entre le prêteur et le bénéficiaire et le milieu (en millier de FCFA et en pourcentage)

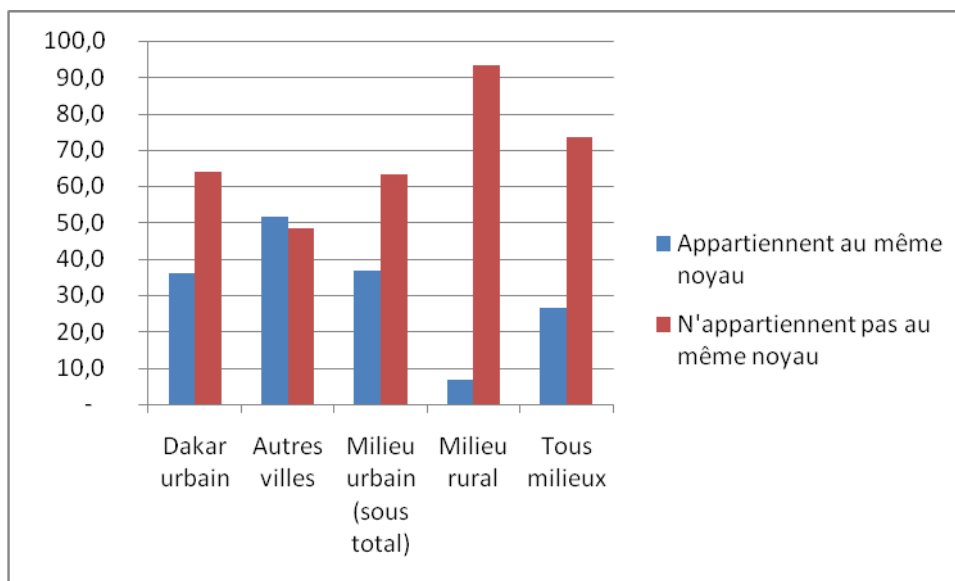
	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
époux/épouse	0,5	0,3	0,5	0,5	0,5
enfant biologique	1,5	0,0	1,2	0,1	1,0
petits - enfants	0,1	0,0	0,1	1,3	0,4
père/mère	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4

frère/sœur	9,2	7,3	8,9	2,3	7,2
neveu/niece	3,6	0,4	3,0	0,0	2,3
oncle/tante	0,7	1,0	0,8	1,8	1,0
beaux - parents	0,0	0,6	0,1	0,1	0,1
cousin/cousine	3,3	0,4	2,7	3,4	2,9
beau - frère/belle - sœur	2,1	0,0	1,7	0,0	1,3
autre parent	5,8	0,4	4,8	7,0	5,3
sans lien	56,2	44,8	54,0	62,6	56,2
Membre du ménage	12,4	3,1	10,6	16,7	12,1
ND	0,1	0,0	0,1	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

- L'importance des prêts selon l'appartenance ou non du bénéficiaire au même noyau

Il apparaît que 73,5% des prêts octroyés ne concernent pas des individus d'un même noyau. Toutefois, une analyse par strate révèle que les autres villes échappent à cette tendance avec une majorité de 51,5% des prêts accordés au sein des noyaux.

Graphique 15 : Appartenance ou non au même noyau entre le prêteur et l'emprunteur



ii) Le niveau des prêts selon les caractéristiques du prêteur et le milieu de résidence

- L'importance des prêts selon le lien du prêteur avec le CM ou le CN

Les CM octroient le plus grand nombre de prêts (63,7%), suivis de leurs épouses /époux (15%) et cette tendance est la même pour tous les milieux de résidence. Toutefois, à la troisième place suivant l'ordre d'importance des prêts, il y a les « frères et sœurs du CM » en milieu rural avec 10,3% (contre 2,9% en milieu urbain, soit la quatrième place dans ce milieu). Tandis qu'en milieu urbain, il y a les « enfants biologiques » avec 13,3% (contre 6,4% en milieu rural, soit la quatrième place).

La configuration des résultats obtenus avec le CM est similaire à celle obtenue avec le CN avec 86,2% des prêts octroyés par les CN.

Tableau 24 : Répartition (en %) des prêts octroyés selon le lien avec le CM et le milieu

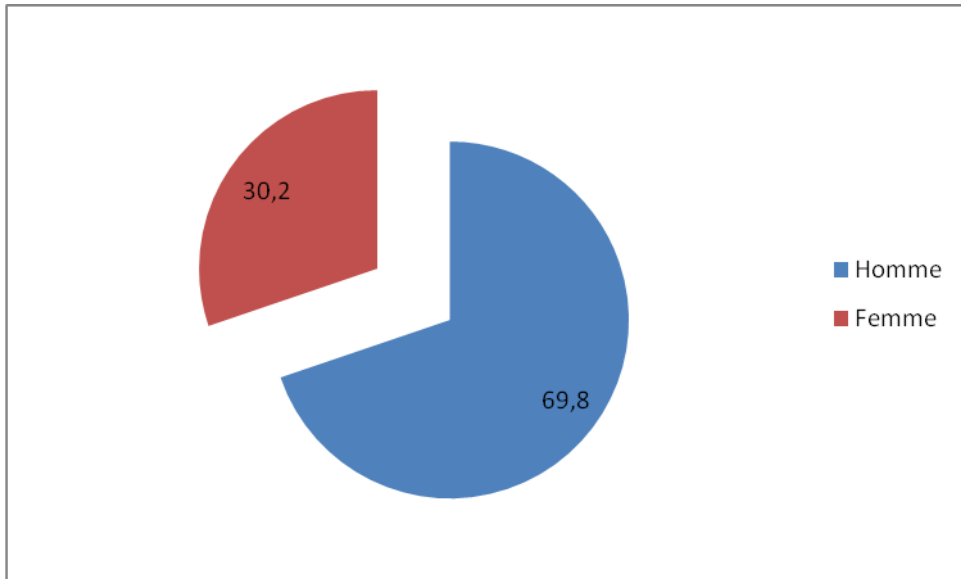
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
Chef de ménage	61,73	73,63	64,02	62,85	63,73
Époux/épouse	15,26	11,68	14,57	16,41	15,03
Co - épouse	-	0,29	0,06	-	0,04
Enfant biologique	15,23	5,19	13,29	6,39	11,57
Père/mère	-	-	-	0,81	0,20

Frère/sœur	1,98	6,81	2,91	10,29	4,75
Neveu/niece	0,84	0,35	0,75	0,10	0,58
Grands - parents	-	0,17	0,03	-	0,02
Gendre/belle - fille	2,24	0,02	1,81	0,46	1,47
Cousin/cousine	0,80	-	0,65	0,02	0,49
Enfant confié	0,01	1,31	0,26	-	0,20
Beau - fils/belle fille	0,29	-	0,23	1,30	0,50
Beau - frère/belle - sœur	0,05	0,10	0,06	-	0,05
Autre parent	0,41	0,36	0,40	0,08	0,32
Domestique	1,16	0,09	0,95	0,13	0,75
ND	-	-	-	1,16	0,29
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

- L'importance des prêts selon le sexe du prêteur

Les prêts sont majoritairement octroyés par les hommes (70% contre 30% par les femmes). Cette tendance est sensiblement plus prononcée en milieu urbain (79% contre 67% en milieu rural).

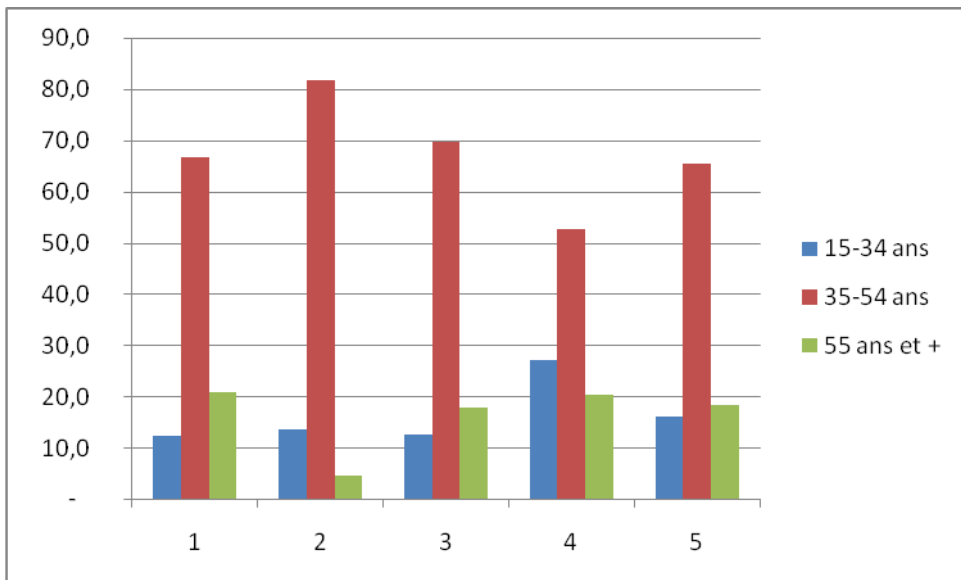
Graphique 16 : Répartition des prêts octroyés selon le sexe du prêteur



- L'importance des prêts selon l'âge du prêteur

L'essentiel des prêts est octroyé par les individus appartenant à la classe d'âge 35-54 ans qui distribuent, tout milieu confondu, 65% des montants. Cette fréquence est de 70% en milieu urbain contre 53% en milieu rural.

Graphique 17 : Répartition des prêts octroyés selon l'âge du prêteur



iii) Éléments sur les conditions de prêt selon le milieu de résidence

- La durée des prêts et le respect des échéances

Une caractéristique sociale apparue est l'absence, en général, de conditionnalités dans l'octroi des prêts et, si elles existent, le peu d'importance que leur accordent les contractants. Ainsi, 54,2% des prêts octroyés ne sont assujettis à aucune échéance de paiement et, parmi ceux pour lesquels il en existait, environ 98,3% ont été remboursés après la date de l'échéance.

La même tendance est observée selon le milieu de résidence avec une tendance plus prononcée pour l'absence de durée en milieu rural (entre 57,1% et 92,7% selon l'importance des montants contre 41,6% et 54,7% pour le milieu urbain)

Enfin, il ne semble pas y avoir de lien entre l'importance des montants prêtés et leur assujettissement à des conditionnalités.

Tableau 25 : Répartition (en %) des prêts octroyés par tranches, le respect de l'échéance et le milieu

tranches de prêts	Dakar urbain			Autres villes			Milieu urbain (sous total)		
	moins de 10000 FCFA	10000-80000 FCFA	Plus de 80000 FCFA	moins de 10000 FCFA	10000-80000 FCFA	Plus de 80000 FCFA	moins de 10000 FCFA	10000-80000 FCFA	Plus de 80000 FCFA
effectifs	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne
Pas de durée	42,5	48,5	50,0	39,9	69,7	42,6	41,6	54,7	49,1
durée non observée									
Durée non terminée	52,4	41,4	45,6	45,6	25,2	57,4	50,1	36,7	47,1
Prêt remboursé avant la date de l'enquête	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêt remboursé avant l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêt dont l'échéance est encore en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ND	5,1	10,1	4,3	14,5	5,0		8,3	8,6	3,8
effectif total	81 865	105 389	54 394	42 162	43 282	7 704	124 028	148 671	62 098
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 25 bis : Répartition (en %) des prêts octroyés par tranches, le respect de l'échéance et le milieu

tranches de prêts	Milieu urbain (sous total)			Milieu rural			Total
	moins de 10000 FCFA	10000-80000 FCFA	Plus de 80000 FCFA	moins de 10000 FCFA	10000-80000 FCFA	Plus de 80000 FCFA	

effectifs	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne	% en colonne
Pas de durée	41,6	54,7	49,1	57,1	62,2	92,7	54,2
durée non observée						3,7	0,2
Durée non terminée	50,1	36,7	47,1	39,4	33,2	3,7	39,6
Prêt remboursé avant la date de l'enquête	-	-	-	-	-	-	-
Prêt remboursé avant l'échéance	-	-	-	-	-	-	-
Prêt dont l'échéance est encore en cours	-	-	-	-	-	-	-
ND	8,3	8,6	3,8	3,5	4,6		6,1
effectif total	124 028	148 671	62 098	93 780	81 329	22 659	532 565
Total	100	100	100	100	100	100	100

- Respect des échéances et le lien entre le prêteur et le bénéficiaire

Les crédits accordés par les ménages sont majoritairement octroyés à des personnes sans liens de parenté avec le prêteur à 56,1%, puis, par ordre d'importance relative, à des membres d'un même ménage (12,2%). Comme il a été indiqué ci-dessus, la majorité de ces prêts n'ont pas de conditionnalité sur la durée (56,9%). Les autres prêts ont des échéances qui ne sont pas encore à terme.

Les prêts sans durée sont majoritairement (53,8%) accordés aux personnes sans lien de parenté avec le prêteur (cf. tab. 26 bis). Cette répartition peut simplement découler de celle des prêts en général dont 56,1% sont accordés à des personnes sans lien de parenté avec le prêteur (cf. Tab. 26 bis).

Selon le lien entre emprunteur et bénéficiaire, il s'avère que les prêts faits aux individus sans lien de parenté avec le prêteur sont accordés sans échéance à 54,5% et avec échéance à 40,5%. On retrouve une répartition assez proche avec ceux accordés aux neveux et nièces avec respectivement 45,5% de prêts reçus sans échéance et 54,5% avec échéance. Quant aux petits enfants et les beaux frères et belles filles, il leur est accordé très peu de prêts sans échéance (respectivement 13,6% et 12,2%).

Tableau 26 : Répartition (en %) des prêts octroyés selon le respect de l'échéance et le lien entre le prêteur et le bénéficiaire

Etat de l'échéance du prêt	Pas de durée	Durée non terminée	ND	Total

L'emprunteur est...du prêteur	Prêts accordés (en 1000 FCFA)		Prêts accordés (en 1000 FCFA)		Prêts accordés (en 1000 FCFA)		Prêts accordés (en 1000 FCFA)	
		% en ligne		% en ligne		% en ligne		% en ligne
époux/épouse	142 169	92,5%	11 447	7,5%	-	0,0%	153 617	100
enfant biologique	304 825	100,0%	-	0,0%	-	0,0%	304 825	100
petits - enfants	16 247	13,6%	102 886	86,4%	-	0,0%	119 132	100
père/mère	127 678	100,0%	-	0,0%	-	0,0%	127 678	100
frère/sœur	1 768 302	77,4%	460 072	20,1%	55 300	2,4%	2 283 675	100
neveu/niece	326 020	45,5%	390 809	54,5%	-	0,0%	716 828	100
oncle/tante	276 155	86,2%	39 966	12,5%	4 143	1,3%	320 264	100
beaux - parents	25 832	83,0%	5 274	17,0%	-	0,0%	31 106	100
cousin/cousine	523 895	57,2%	279 505	30,5%	112 154	12,2%	915 554	100
beau - frère/belle - sœur	50 110	12,2%	359 076	87,8%	-	0,0%	409 186	100
autre parent	1 235 921	73,2%	391 391	23,2%	62 136	3,7%	1 689 448	100
sans lien	9 681 955	54,6%	7 168 471	40,4%	896 027	5,0%	17 746 453	100
Membre du ménage	2 443 988	63,5%	784 288	20,4%	619 685	16,1%	3 847 961	100
ND	30 441	53,8%	5 210	9,2%	20 926	37,0%	56 577	100
Total	17 991 020	56,9%	11 873 515	37,5%	1 770 371	5,6%	31 634 905	100

Tableau 26 bis : Répartition (en %) des prêts octroyés selon le respect de l'échéance et le lien entre le prêteur et le bénéficiaire

L'emprunteur est...du prêteur	Etat de l'échéance du prêt		Durée non terminée		ND		Total	
	Pas de durée							
	Prêts accordés (en 1000 FCFA)	% en colonne	Prêts accordés (en 1000 FCFA)	% en colonne	Prêts accordés (en 1000 FCFA)	% en colonne	Prêts accordés (en 1000 FCFA)	% en colonne

époux/épouse	142 169	0,8%	11 447	0,1%	-	0,0%	153 617	0,5%
enfant biologique	304 825	1,7%	-	0,0%	-	0,0%	304 825	1,0%
petits - enfants	16 247	0,1%	102 886	0,9%	-	0,0%	119 132	0,4%
père/mère	127 678	0,7%	-	0,0%	-	0,0%	127 678	0,4%
frère/sœur	1 768 302	9,8%	460 072	3,9%	55 300	3,1%	2 283 675	7,2%
neveu/niece	326 020	1,8%	390 809	3,3%	-	0,0%	716 828	2,3%
oncle/tante	276 155	1,5%	39 966	0,3%	4 143	0,2%	320 264	1,0%
beaux - parents	25 832	0,1%	5 274	0,0%	-	0,0%	31 106	0,1%
cousin/cousine	523 895	2,9%	279 505	2,4%	112 154	6,3%	915 554	2,9%
beau - frère/belle - sœur	50 110	0,3%	359 076	3,0%	-	0,0%	409 186	1,3%
autre parent	1 235 921	6,9%	391 391	3,3%	62 136	3,5%	1 689 448	5,3%
sans lien	9 681 955	53,8%	7 168 471	60,4%	896 027	50,6%	17 746 453	56,1%
Membre du ménage	2 443 988	13,6%	784 288	6,6%	619 685	35,0%	3 847 961	12,2%
ND	30 441	0,2%	5 210	0,0%	20 926	1,2%	56 577	0,2%
Total	17 991 020	100%	11 873 515	100%	1 770 371	100%	31 634 905	100%

iv) Etat des prêts selon le milieu de résidence

- Stocks flux de remboursements moyens par ménage et par noyau au cours des 12 derniers mois

L'encours moyen des prêts accordés par ménage, tous milieux confondus, s'élève à plus de 97 millions de FCFA, montant équivalent en moyenne à 8 millions de FCFA par noyau. Au cours des 12 derniers mois, le remboursement est ressorti à 26,2 millions de FCFA par ménage, soit un encours moyen restant de 60,5 millions de FCFA par ménage.

Selon le milieu de résidence, les montants moyens prêtés sont, par ordre d'importance, de 132,6 millions de FCFA par ménage à Dakar, 84,2 millions de FCFA par ménage en milieu rural et 63,5 millions de FCFA par ménage dans les autres villes.

Dans le même temps, Dakar a le plus grand montant restant dû sur ses prêts (81 millions de FCFA par ménage), suivi, par ordre d'importance, par le monde rural (54,3 millions de FCFA par ménage) et les autres villes (38,8 millions de FCFA par ménage).

Tableau 27 : Distribution des stocks et flux moyens de prêt par ménage

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
total des prêts du ménage	132 634 623	63 484 607	108 514 201	84 163 851	97 332 945
Total restant dû sur les prêts	81 009 738	38 848 770	65 761 623	54 356 368	60 547 411
Total remboursé sur les prêts au cours des 12 dm	43 972 781	17 907 902	34 631 576	15 900 471	26 239 504
Effectifs	340 302	231 384	571 687	613 460	1 185 147
Pourcentage du prêt restant dû	61,1%	61,2%	60,6%	64,6%	62,2%

2) Les emprunts effectués par les ménages

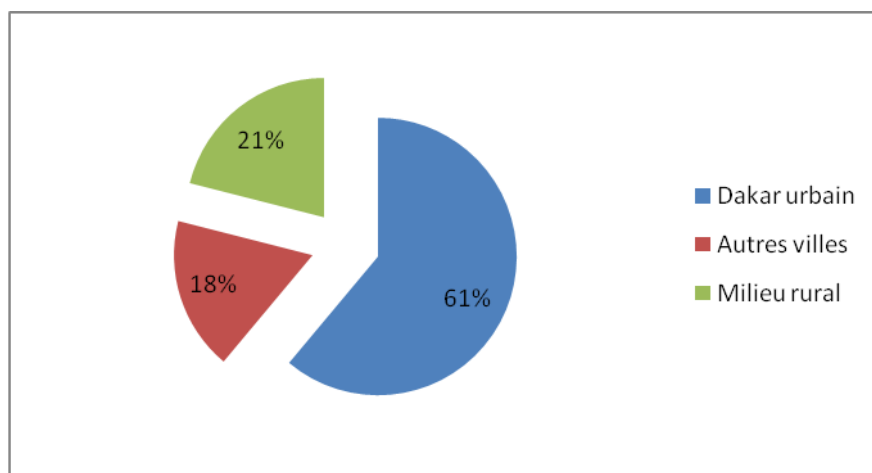
i) Le niveau des emprunts selon la source et le milieu

- L'importance des emprunts selon le milieu

Le montant global des emprunts accordés aux ménages s'élève à un peu moins de 129,5 milliards de francs CFA, soit quatre (4) fois plus que les prêts octroyés. Cet écart s'explique par le fait qu'outre les individus (résidents au Sénégal ou non), les emprunts proviennent aussi des Institutions financières formelles ou informelles, des agences gouvernementales, d'associations, d'employeurs, de

commerçants, etc. Ces emprunts sont plus importants à Dakar (61%), en milieu rural (21%) et dans les autres villes (18%).

Graphique 18 : Répartition des emprunts selon le milieu de résidence



- Importance des emprunts selon la source

Les emprunts renseignent sur certaines caractéristiques sociales en rapport notamment avec les sources. Ainsi, tous milieux confondus, les emprunts proviennent essentiellement des banques commerciales (42,2%), des mutuelles d'épargne et de crédit (13,2%), des commerçants (7,7%), des employeurs (6,6%) et des amis (6,2%).

Toutefois, en milieu rural, il est noté une prépondérance des emprunts fournis respectivement par des banques de développement agricole (33,1%), des mutuelles d'épargne et de crédit (19,5%), des commerçants (15,5%) et des amis (6,0%).

Tableau 28 : Répartition (en %) des emprunts selon la source et le milieu

	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
famille extérieur au ménage	1,59	2,57	1,81	6,30	2,75
agence gouvernementale	0,05	0,00	0,04	0,68	0,17
banque de développement agricole	0,03	0,94	0,24	33,11	7,15
banque commerciale	58,54	34,27	53,04	1,52	42,21

mutuelle de crédit	9,26	19,19	11,51	19,55	13,20
autre coopératives	0,12	0,29	0,16	4,05	0,98
ONG	0,00	3,59	0,81	1,96	1,05
prêteur sur gage	0,22	0,36	0,25	0,30	0,26
tontine	0,06	0,67	0,20	0,31	0,22
propriétaire	0,59	0,00	0,46	0,22	0,41
employeur	9,74	0,63	7,68	2,52	6,60
commerçant	3,99	11,03	5,58	15,55	7,68
ami	4,47	12,60	6,31	6,00	6,24
autre individu	4,27	2,74	3,92	5,21	4,19
autre association informelle	1,28	0,41	1,08	1,83	1,24
autre institution	4,21	3,43	4,03	0,21	3,23
ND	1,60	7,29	2,89	0,69	2,42
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Montant total (en millions FCFA)	79 090,7	23 128,6	102 219,2	27 223,7	129 442,9

- L'importance des emprunts provenant des familles extérieures au regard du lien emprunteur-prêteur

Les emprunts issus de familles extérieures aux ménages s'élèvent à près de 4,5 millions de FCFA (2,9% du total) dont 41,0% proviennent de frères et sœurs de l'emprunteur et 27% de personnes sans lien avec lui. Toutefois, en milieu rural, ce sont ces derniers qui sont majoritaires avec 29,5% des emprunts fournis contre 15,5% pour les premiers. Dans ce milieu, les sources sont relativement beaucoup plus diversifiées mettant en action les oncles et tantes (13%), les autres parents (15%), les cousins et cousines (8,4%), les pères et mères (8,6%), etc. Cet état des choses pourrait s'expliquer par la proximité des contractants, qui sont, pour la plupart, sensés évoluer dans des familles élargies, notamment en milieu rural.

Tableau 29 : Répartition (en %) des emprunts provenant des familles extérieures selon la source et le milieu

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
époux/épouse	-	8,7	2,8	-	1,7
enfant biologique	-	-	-	0,6	0,2
enfant adopté	-	-	-	0,6	0,2

père/mère	0,4	-	0,3	8,6	3,6
frère/sœur	73,5	23,7	57,6	15,5	41,0
neveu/niece	-	-	-	5,1	2,0
oncle/tante	3,4	-	2,3	13,1	6,6
beaux - parents	-	-	-	0,5	0,2
cousin/cousine	3,7	6,9	4,7	8,4	6,2
beau - frère/belle - sœur	4,9	-	3,3	3,1	3,2
autre parent	1,6	7,8	3,6	15,0	8,1
sans lien	12,5	52,9	25,4	29,5	27,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ii) Le niveau des emprunts selon les caractéristiques du bénéficiaire et le milieu

- L'importance des emprunts selon le lien du bénéficiaire avec le CM ou le CN

L'essentiel des emprunteurs sont les CM (74,5%), leurs enfants biologiques (15,8%) et les épouses ou époux du CM (4,3%). Cette tendance est quasiment similaire dans tous les milieux de résidence.

Du point de vue des noyaux, les emprunteurs sont majoritairement les CN (87,2%). A l'exception des « épouses », la configuration précédente est la même sous l'angle des Noyaux.

Tableau 30 : Répartition (en %) des emprunts selon le lien du bénéficiaire avec le CM

	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Chef de ménage	75,18	68,78	73,73	77,36	74,49
Epoux/épouse	1,92	7,72	3,23	8,50	4,34
Co - épouse	0,01	0,07	0,03	0,08	0,04
Enfant biologique	19,20	13,93	18,00	7,75	15,85
Petits enfants	0,02	0,69	0,17	0,02	0,14

Père/mère	0,00	0,00	0,00	0,94	0,20
Frère/sœur	1,33	0,04	1,04	1,92	1,22
Neveu/niece	0,02	0,00	0,02	1,19	0,26
Gendre/belle - fille	0,21	0,19	0,20	0,29	0,22
Cousin/cousine	0,14	0,00	0,11	0,03	0,09
Enfant confié	0,06	0,11	0,07	0,00	0,05
Beau - fils/belle fille	0,07	0,00	0,06	0,27	0,10
Beau - frère/belle - sœur	0,01	0,04	0,02	0,33	0,08
Autre parent	0,15	0,00	0,12	0,02	0,10
Guide religieux non apparenté	0,02	0,00	0,01	0,00	0,01
Domestique	1,39	0,41	1,16	0,54	1,03
ND	0,27	8,03	2,03	0,76	1,76
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 30 bis : Répartition (en %) des emprunts selon le lien du bénéficiaire avec le CN

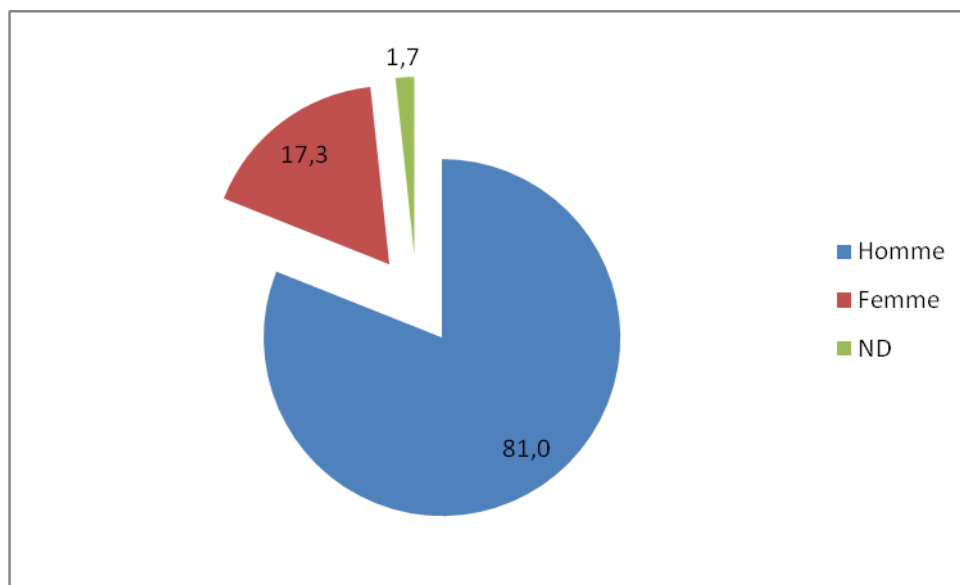
	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Chef de noyau	84,41	87,13	85,02	95,37	87,20
Epoux/épouse	0,29	0,23	0,27	0,63	0,35
Enfant biologique	12,38	3,50	10,37	2,93	8,80
Petits enfants	0,00	0,45	0,10	0,00	0,08
Père/mère	0,00	0,16	0,04	0,50	0,13

Frère/sœur	1,22	0,07	0,96	0,00	0,76
Neveu/niece	0,06	0,08	0,06	0,00	0,05
Grands - parents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gendre/belle - fille	0,00	0,17	0,04	0,05	0,04
Cousin/cousine	0,13	0,00	0,10	0,03	0,09
Enfant confié	0,01	0,11	0,03	0,00	0,03
Beau - fils/belle fille	0,02	0,00	0,01	0,00	0,01
Autre parent	0,03	0,00	0,02	0,00	0,02
Domestique	1,19	0,07	0,94	0,00	0,74
ND	0,27	8,03	2,03	0,49	1,70
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

- L'importance des emprunts selon le sexe du bénéficiaire

La majorité des emprunteurs sont des hommes, 81,0% tous milieux confondus. Cette caractéristique est partagée par les différents milieux de résidence, tout en étant plus prononcée à Dakar (85,8%).

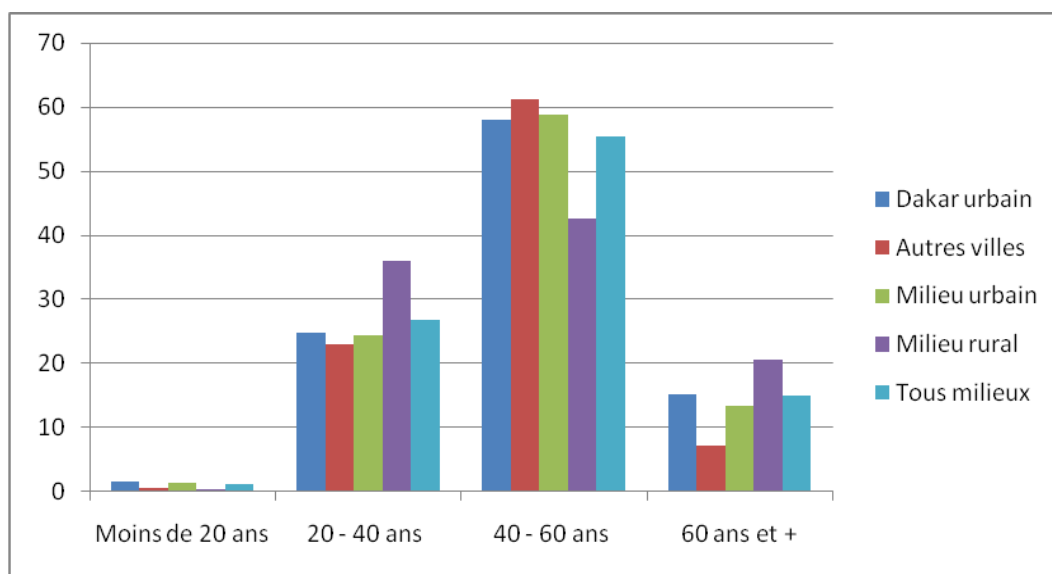
Graphique 19 : Répartition des montants selon le sexe de l'emprunteur



- L'importance des emprunts selon l'âge du bénéficiaire

Les individus dont l'âge est compris entre 40 et 60 ans ont en majorité effectué des emprunts (55,3%) contre 26,8% pour ceux ayant des âges compris entre 20 et 40 ans. Cette tendance, similaire dans les différents milieux de résidence, traduit le fait que ce sont les adultes, en activité et solvables qui effectuent généralement des emprunts.

Graphique 20 : Répartition des montants selon l'âge et le milieu de résidence de l'emprunteur



iii) Le motif des emprunts selon le milieu de résidence

Il est généralement admis que derrière un emprunt il y a un besoin de financement motivé par le désir de satisfaire un besoin économique. Ce dernier peut être lié au montage, au fonctionnement ou au développement d'une activité productive à laquelle le ménage en tant qu'entreprise individuelle s'adonne. Il peut tout aussi bien être relatif à la satisfaction des besoins courants du ménage. Il peut aussi être lié aux conditions de logement du ménage. Enfin il peut être lié à tout autre besoin occasionnel ou d'équipement ou d'autres types de besoins non cités ailleurs des ménages.

Tableau 31 : Répartition (en %) des emprunts selon les motifs détaillés et le milieu

	Milieu de résidence	
--	---------------------	--

	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
intrants agricoles	0	0	0	40,9	8,6
achat d'équipements lourds	0	0	0	0,07	0,02
achat d'autres équipements	0	4,67	1,06	0,08	0,85
achat d'animaux	0,14	0	0,11	1,01	0,3
autres couts agricoles	0,19	0	0,15	2,23	0,59
achat d'intrants de capital circulant	0,04	1,46	0,36	4,61	1,25
achat ou amélioration de terrain/bâtiment/équipements	28,29	14,93	25,27	2,08	20,39
autres dépenses liées à l'activité	12,3	25,56	15,3	16,86	15,63
Activités productives	40,96	46,62	42,25	67,84	47,63
dépenses nécessaires du ménage	8,51	18,42	10,76	19,04	12,5
dépenses scolaires	2,99	0,12	2,34	0,19	1,89
dépenses de sante	0,49	1,33	0,68	0,52	0,64
dépenses courantes	11,99	19,87	13,78	19,75	15,03
achat/construction amélioration logement	28,79	25,52	28,05	0,34	22,22
achat/construction amélioration logement	28,79	25,52	28,05	0,34	22,22
cérémonies religieuses	2,45	3,03	2,58	2,58	2,58
biens durables	9,7	2,66	8,11	0,44	6,49
Autre	6	2,07	5,11	5,02	5,09
ND	0,11	0,23	0,12	4,03	0,96
Autres motifs	18,26	7,99	15,92	12,07	15,12
	100	100	100	100	100

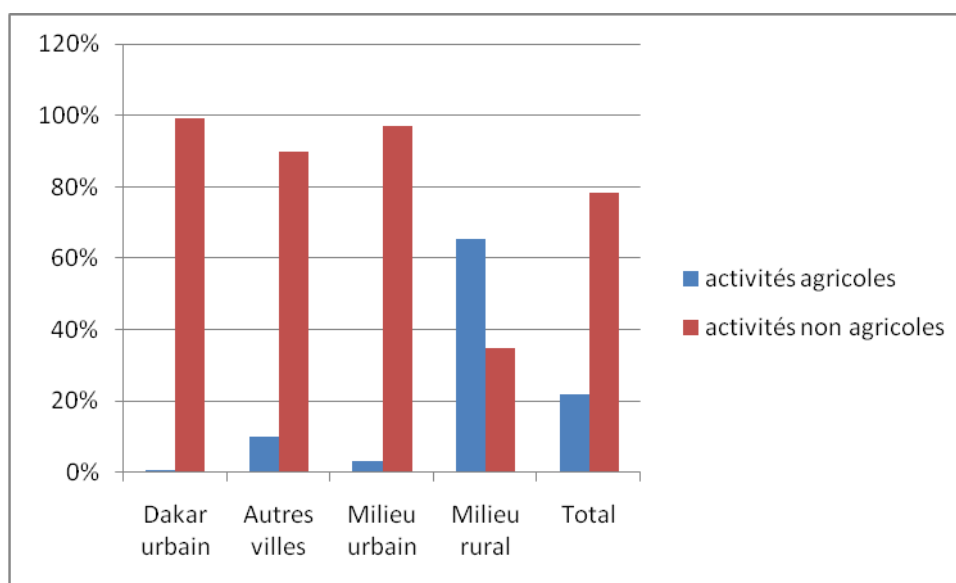
- **L'importance des emprunts consacrés aux activités productives**

Une partie non négligeable des emprunts effectués par les ménages sont consacrés aux activités productives (47,6%) dont 37,3% aux activités non agricoles et environ 10,3% aux activités agricoles.

En milieu rural, les emprunts sont majoritairement consacrés aux activités productives, principalement agricoles (44,3%) et, dans une moindre mesure, non agricoles (23,5%).

Sous l'angle des activités, la plupart des emprunts consacrés aux activités non agricoles sont concentrés à Dakar (66,6%), tandis que les montants empruntés et consacrés aux activités agricoles sont essentiellement concentrés en milieu rural (82,0%).

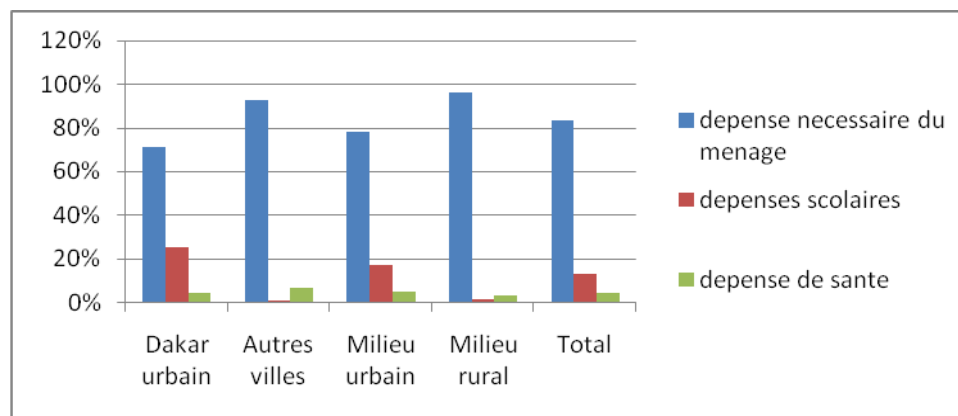
Graphique 21 : Répartition des montants consacré à l'activité selon le milieu de résidence de l'emprunteur



- L'importance des emprunts consacrés aux dépenses courantes

Les dépenses courantes sont ici représentées par les montants des emprunts consacrés aux dépenses nécessaires du ménage, à l'éducation et à la santé. Ces montants représentent 15,0% des emprunts contractés par les ménages. Tous milieux confondus, ces dépenses courantes sont majoritairement consacrées aux dépenses nécessaires du ménage (83,2%), à la scolarité (12,6%) et subsidiairement à la santé (4,2%). Toutefois, en milieu rural cette tendance est plus prononcée en faveur des dépenses nécessaires du ménage (96,4%) et en défaveur de la scolarité (1,0%) et de la santé (2,6%).

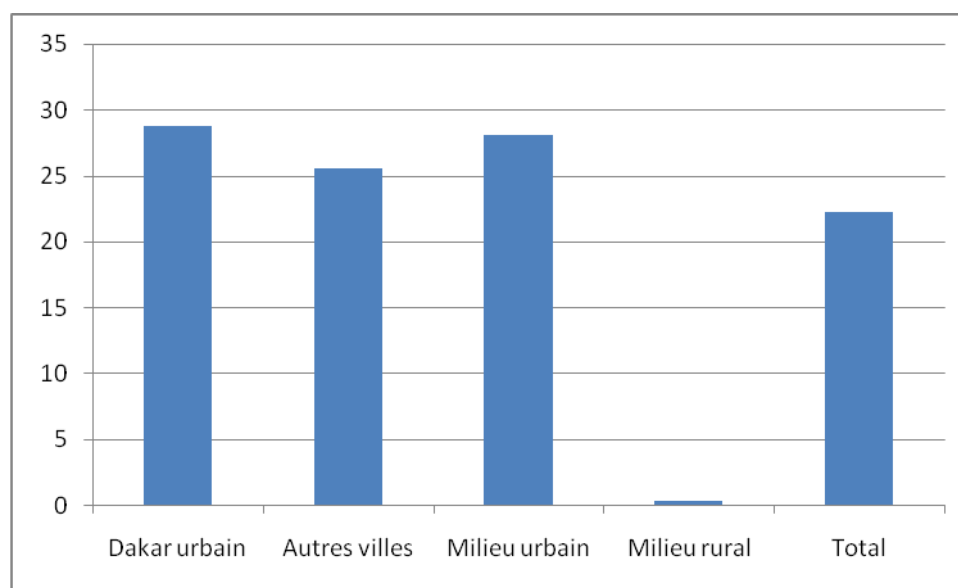
Graphique 22 : Répartition des montants consacré aux dépenses courante selon le type de dépense et le milieu



- L'importance des emprunts consacrés à l'acquisition, la construction ou l'amélioration du logement

Plus de 22,2% des montants empruntés sont consacrés à l'achat, la construction ou l'amélioration du logement. Toutefois, cette situation est quasiment le fait des ménages urbains (28,0% des emprunts globaux). En effet, le montant des emprunts consacré aux logements est moindre en milieu rural (0,3%).

Graphique 23 : Répartition des montants consacré au logement selon le milieu de résidence



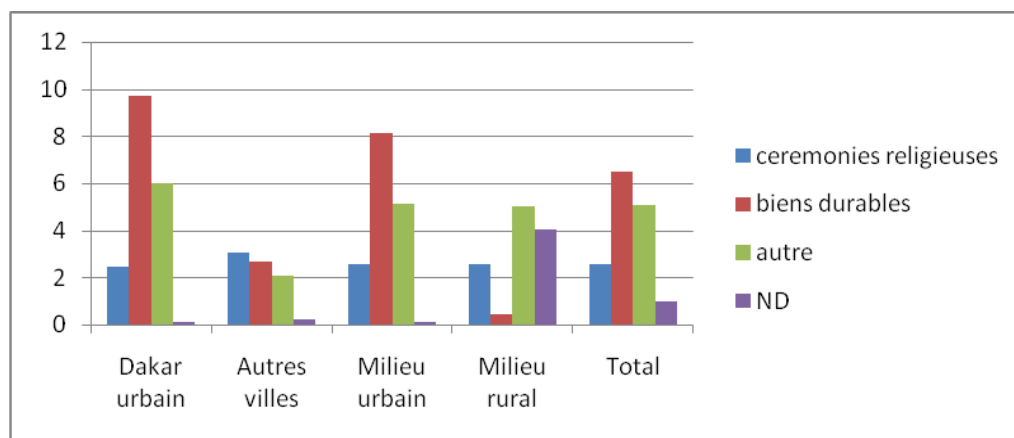
- L'importance des emprunts consacrés à d'autres motifs

Les emprunts consacrés à l'acquisition de biens durables, aux cérémonies religieuses et à d'autres biens non cités ailleurs représentent 15,1% des emprunts tous milieux confondus.

A Dakar, ce sont les biens durables qui en constituent l'essentiel (53,1%), même si les autres dépenses ne sont pas négligeables (32,9%). Dans les autres villes, ce sont les cérémonies religieuses qui mobilisent la majorité des montants (37,9%). En milieu rural, ce sont les autres dépenses qui

absorbent la plus grande part (41,6%), celle consacrée à l'acquisition de biens durables est quant à elle très faible (3,6%).

Graphique 24 : Répartition des montants consacré à d'autres motifs selon le milieu de résidence

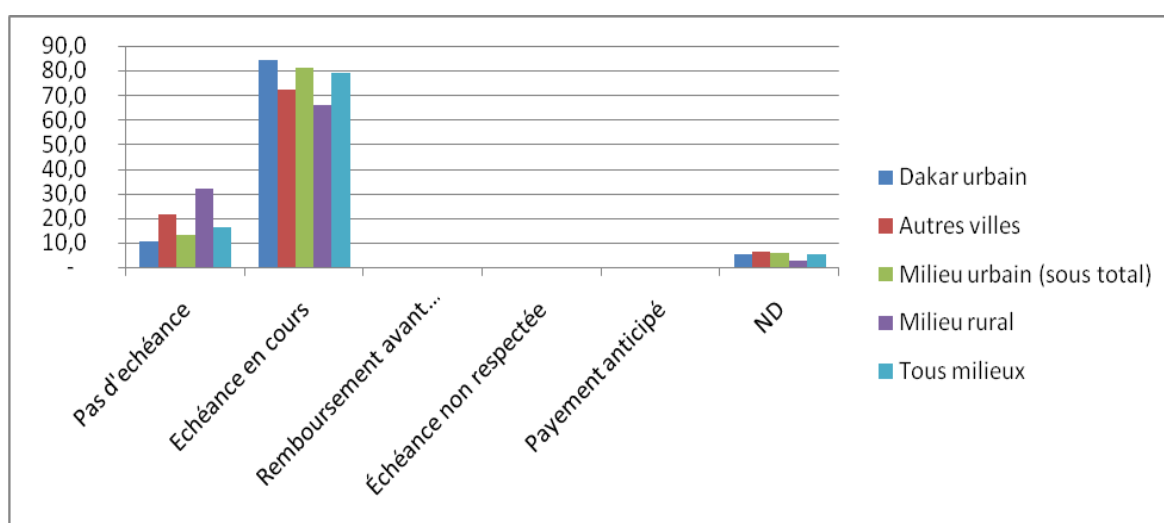


iv) Eléments sur les conditions des emprunts selon le milieu

- La durée des emprunts et le respect des échéances

Il est notable de constater que les emprunts sont majoritairement assujettis à des conditionnalités, notamment une échéance de paiement (près de 84%). Cet état des faits résulterait de la prédominance des sources financières formelles (banque commerciale, banque de développement agricole et mutuelle d'épargne et de crédit). Pour ces mêmes raisons, cette fréquence est de 87% en milieu urbain contre 69% en milieu rural. Aussi, la règle ici ne consiste pas à avoir des paiements en retard ni par anticipation, mais d'avoir à rembourser des montants non encore échus.

Graphique 25 : emprunts par milieu et selon l'état de l'échéance



- Respect des échéances en rapport avec l'importance des montants empruntés

La fréquence des emprunts contractés sans échéance diminue (passant de 48,9% à 26,7%) en fonction de l'importance des montants empruntés. Inversement, la fréquence des emprunts non encore échus est en augmentation. Ceci laisse croire que la durée de l'échéance est fonction de l'importance des montants empruntés.

Tableau 32 : Fréquence des emprunts par tranche et selon l'état de l'échéance

	Tranches des emprunts								Total	
	Moins de 10 000 F		10 000 - 50 000 F		50 000 - 150 000 F		Plus de 150 000 F			
Etat de l'échéance	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Pas d'échéance	172856	48,9	174447	45,9	34758	35	26298	26,7	408359	43,8
Emprunt en cours	161932	45,8	183479	48,3	55095	55,5	68963	70,1	469469	50,4
Emprunt remboursé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Échéance non respectée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiement avant le délai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ND	19029	5,4	22255	5,9	9353	9,4	3135	3,2	53772	5,8
Montant total	353817	100	380181	100	99205	100	98395	100	931599	100

v) Etat des emprunts selon le milieu

- Stock et flux de remboursements moyens par ménage et par noyau au cours des 12 derniers mois

Le montant moyen des emprunts par ménage est de 244 205 FCFA. Selon le milieu, cette moyenne vaut environ 2,3 fois moins en milieu rural et plus de 1,5 fois plus en milieu urbain.

En moyenne, 154 500 FCFA sont encore restant dus par ménage, tous milieux confondus. Ce montant est de 299 673 FCFA à Dakar, 114 070 FCFA dans les autres villes et 76 871 FCFA en milieu rural.

Toutefois, en moyenne près de 82 000 francs CFA ont été versés par ménage, au titre de remboursement des emprunts, au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Tableau 33 : Stocks moyens des emprunts et flux moyens des remboursements par ménage et selon le milieu

	Milieu de résidence				Total
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Montant total des emprunts du ménage	469704,8	233639,2	382304,612	103637,4	244205,1
Montant total restant du par le ménage sur l'emprunt	299673,6	114070,4	230376,729	76871,6	154525,1
Remboursement de l'emprunt au cours des 12 dm	144286,3	116280,4	133786,7	28085,7	82079,7
Nombre de ménages	454795	275742	730537	670039	1400576

III - L'épargne

L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée. C'est la partie qui ne se détruit pas immédiatement. Dans une acception plus large, elle désigne tout comportement qui inclut un sacrifice dans l'espoir d'obtenir un meilleur rendement futur. L'épargne des ménages est à l'échelon national la principale source de fonds permettant de financer l'investissement et, partant, de promouvoir la croissance économique à long terme. L'épargne dans les ménages est plus difficile à cerner que celle des entreprises. En effet, la différence entre épargne et consommation fait l'objet de conventions.

En sus, l'épargne formelle se démarque de l'épargne informelle (tontine, dépôt dans les associations, thésaurisation, autre) parce qu'elle fait intervenir généralement un intermédiaire financier (Banques, Etablissements financiers,...) qui est rémunéré. Toutefois, la comptabilité nationale ne considère comme épargne que la forme formelle, assimilant l'autre à des transferts courants entre ménages.

Le niveau d'épargne révélé par l'enquête s'établit à 264 milliards de F CFA, toute forme considérée (formelle et informelle), soit 5,4% du PIB de l'année 2006.

1) L'épargne dans les Institutions financières formelles (IFF)

i) l'épargne dans les IFF selon le type d'établissement et le milieu

L'épargne dans les institutions financières formelles est ressortie à 189,5 milliards de FCFA (soit 3,9% du PIB en 2006) dont 138,8 milliards en milieu urbain et 50,7 milliards en milieu rural. Globalement, 58,1% de l'épargne est logée dans les banques contre 37,5% dans les caisses ou mutuelles d'épargne et 3,4% pour les autres formes (assurance, autres institutions, ND). En milieu urbain, 77% de l'épargne est constituée dans les banques contre 17,1% dans les mutuelles d'épargne. Pour sa part, le milieu rural reste caractérisé par la quasi-absence du système bancaire (6%) et la forte présence des mutuelles d'épargne (93,4%).

Tableau 34 : Répartition de l'épargne dans les IFF selon le type d'établissement et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts
une banque	82 750 969 957	24 195 675 425	106 946 645 382	3 045 824 201	109 992 469 583
une caisse/mutuelle d'épargne	18 540 172 309	5 169 494 486	23 709 666 795	47 292 487 571	71 002 154 366
une assurance	1 636 854 080	37 250 160	1 674 104 240	-	1 674 104 240
une autre institution financière formelle	5 554 118 823	633 536 340	6 187 655 163	315 507 161	6 503 162 324
ND	-	304 709 200	304 709 200	-	304 709 200
Total	108 482 115 170	30 340 665 611	138 822 780 780	50 653 818 933	189 476 599 713

ii) l'épargne dans les IFF selon le type d'établissement le sexe de l'épargnant et le milieu

Dans l'ensemble, les hommes sont les plus gros épargnants aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. La partie du revenu non consommée en milieu urbain est de 112,1 milliards pour les hommes et 26,3 milliards pour les femmes contre respectivement 48,9 milliards et 1,7 milliard en milieu rural. En milieu urbain, les femmes utilisent davantage le réseau des mutuelles que les hommes (22,8% et 15,6% respectivement).

Tableau 35 : Répartition des montants déposés dans les IFF selon le type d'établissement le sexe de l'épargnant et le milieu

	Milieu de résidence				Total
	Milieu urbain (sous total)		Milieu rural		
	Homme	Femme	Homme	Femme	
	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	
une banque	88 957 868 686	17 773 032 697	2 861 875 944	183 948 257	109 992 469 583
une caisse/mutuelle d'épargne	17 497 053 607	6 001 392 188	45 920 292 937	1 372 194 634	71 002 154 366
une assurance	37 250 160	1 636 854 080	-	-	1 674 104 240
une autre institution financière formelle	5 593 785 388	593 869 775	143 349 420	172 157 741	6 503 162 324
ND	-	304 709 200	-	-	304 709 200
Total	112 085 957 841	26 309 857 939	48 925 518 301	1 728 300 632	189 476 599 713

iii) l'épargne dans les IFF selon le type d'établissement et l'âge

L'épargne est essentiellement le fait des 35-54 ans (121,8 milliards), celle des personnes âgées de plus de +55 ans étant de 36,2 milliards et l'épargne des 15-34 ans de 29,2 milliards. Les plus âgés (+55 ans) utilisent moins le réseau des mutuelles (14,7%) que les 35-54 ans (44,6%) et 15-34 ans (37,8%). L'épargne des plus jeunes (moins de 15 ans) est constituée généralement de l'assurance souscrite par les parents.

Tableau 36 : Répartition de l'épargne dans les IFF selon le type d'établissement et l'âge

	Groupes d'âges					Total
	Moins de 5 ans	5-14 ans	15-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	
	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	Montant des dépôts	
une banque	-	65 170 100	16 983 455 385	64 893 958 984	27 834 141 115	109 992 469 583
une caisse/mutuelle d'épargne	59 739 200	108 485 550	11 009 784 359	54 272 073 804	5 340 850 453	71 002 154 366
une assurance	489 861 440	1 146 992 640	-	-	37 250 160	1 674 104 240
une autre institution financière formelle	-	-	858 283 221	2 613 588 706	3 031 290 398	6 503 162 324
ND	-	-	304 709 200	-	-	304 709 200
Total	549 600 640	1 320 648 290	29 156 232 164	121 779 621 493	36 243 532 126	189 476 599 713

iv) l'épargne dans les IFF selon le lien avec le CM et la résidence

Au niveau national, les principaux épargnants sont les chefs de ménage (58,4%), les conjoints (14%), les enfants (12,9%) et les frères et sœurs (5%). Toutefois, en milieu urbain, le nombre d'épargnants enfants (36,451) est plus important que celui des « époux/épouses » (30.724) Il convient de relever la part relativement importante des conjoints en milieu rural (22,9%).

Tableau 37 : Répartition des épargnants dans les IFF selon le lien avec le CM et la résidence

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Chef de ménage	116 775	35 919	152 693	29 375	182 068
Epoux/épouses	21 904	8 820	30 724	12 762	43 486
Coépouse				478	478
Enfants	27 962	8 489	36 451	3 653	40 104
Enfants adoptés/confiés	1 054		1 054		1 054
Petits-enfants	2 987		2 987	1 337	4 324
Parents	591		591	621	1 212
Freres/soeurs	9 271	3 095	12 366	3 183	15 549
Neveux/nieces	-	-	-	1 458	1 458
Autres parents	9 817		9 817	1 508	11 325
Beaux-enfants	2 486		2 486		2 486
Sans lien	4 541	2 119	6 659	1 363	8 022
Total	197 387	58 441	255 829	55 737	311 566

v) l'épargne dans les IFF selon le lien avec le CN et la résidence

Sous l'angle des noyaux, les chefs de noyau et les enfants sont de loin les principaux épargnants aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, ils représentent respectivement 79% et 10,8 % en milieu urbain et 84,5% et 10,3% en milieu rural.

Tableau 38 : Répartition des épargnants dans les IFF selon le lien avec le CN et la résidence

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Chef de noyau	151 514	50 470	201 984	47 085	249 069
Epoux/épouses	5 389	762	6 151	2 318	8 470
Enfants	22 030	5 695	27 725	5 720	33 446
Enfants adoptés/confiés	1 054		1 054		1 054
Petits-enfants				614	614
Parents	591	724	1 315		1 315
Freres/soeurs	5 578	790	6 368		6 368
Neveux/nieces	803		803		803
Grands-parents	597		597		597
Autres parents	7 113		7 113		7 113
Beaux-enfants	597		597		597
Sans lien	2 120		2 120		2 120
Total	197 387	58 441	255 829	55 737	311 566

vi) Fréquence moyenne des ménages où au moins un membre possède un compte dans les IFF selon le mi lieu

le pourcentage de ménages dont au moins un membre possède un compte s'établit à 15,87%, tous milieux confondus. Ce taux est 29,8% à Dakar, 18,3% dans les autres villes et 7,2% en milieu rural.

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
% de ménages dont au moins un membre a un compte IFF	29,82	18,32	25,17	7,21	15,87

Tableau 39 : Fréquence moyenne des ménages où au moins un membre possède un compte dans les IFF selon le mi lieu

vii) Nombre moyen de comptes dans les IFF par ménage selon le mi lieu

Le nombre moyen de compte par ménage s'établit à 0,21 au niveau national. Ce niveau cache de fortes disparités. En effet, le nombre moyen de compte est de 43 pour 100 ménages à Dakar, 21 pour 100 ménages dans les autres villes et 8 pour 100 ménages en milieu rural.

Tableau 40 : Nombre moyen de comptes dans les IFF par ménage selon le mi lieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Nbre moyen de comptes IFF par ménage	0,43	0,21	0,34	0,08	0,21

2) Les cotisations aux tontines

i) Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon le sexe du participant et le milieu

Les montants tirés au cours des douze (12) derniers mois aux tontines s'élèvent à 43,3 milliards, soit 22,9% de l'épargne totale recensée dans les institutions financières formelles. Ces montants sont tirés essentiellement par des femmes (86,4%) aussi bien en milieu urbain que rural. En effet, les femmes ont tiré 37,1 milliards sur le total de 43,3 milliards dont 29,5 milliards (85,5%) en milieu urbain et 7,6 milliards (90,3%) en milieu rural

Tableau 41 : Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon le sexe du participant et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés
Homme	3 358 467 265	1 656 510 606	5 014 977 871	817 928 370	5 832 906 241
Femme	21 145 721 186	8 313 462 989	29 459 184 175	7 625 305 397	37 084 489 572
Total	24 624 474 151	10 254 843 215	34 879 317 366	8 459 805 007	43 339 122 373

ii) Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon l'âge du participant et le milieu

Avec 21,4 milliards (49,9%), la tranche d'âge « 35-54 ans » est la première dans le recours aux tontines, suivie des groupes d'âge « 15-34 ans » (13,1 milliards, 30,5%) et « 55 ans et plus » (8,0 milliards ou 18,7%). Toutefois, en milieu rural, la tranche d'âge 15-34 ans a eu plus recours aux tontines (55,9%).

Tableau 42 : Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon l'âge du participant et le milieu.

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés
Moins de 5 ans	52 136 080	-	52 136 080	1 853 218	53 989 298
5-14 ans	281 717 600	-	281 717 600	41 428 100	323 145 700
15-34 ans	5 774 797 169	2 589 340 930	8 364 138 099	4 719 058 998	13 083 197 097
35-54 ans	12 060 724 076	5 988 847 614	18 049 571 690	3 362 301 713	21 411 873 403
55 ans et +	6 334 813 527	1 391 785 050	7 726 598 577	318 591 738	8 045 190 314
Total	24 624 474 151	10 254 843 215	34 879 317 366	8 459 805 007	43 339 122 373

iii) Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon le lien de parenté du participant avec le CM et le milieu,

Globalement, les chefs de ménage, les époux/épouses et les enfants ont eu le plus recours aux tontines, tous milieux confondus. En milieu urbain, les montants tirés par ces trois catégories au cours des 12 derniers mois aux tontines sont ressortis respectivement à 13,9 milliards, 9,0 milliards et 5,8 milliards, soit 83,3 % du total, estimé à 34,9 milliards. De même, en milieu rural, les chefs de ménage, les époux/épouses et les enfants ont tiré aux tontines 1,6 milliard, 4,8 milliards et 0,6 milliards, soit 82,2% du total (8,5 milliards).

Tableau 43 : Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon le lien de parenté du participant avec le CM et le milieu.

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés
Chef de ménag	9 172 097 438	4 725 785 546	13 897 882 984	1 577 128 914	15 475 011 897
Epoux/épouses	7 618 121 154	1 402 332 160	9 020 453 313	4 799 541 798	13 819 995 111
Coépouse	245 760 415	53 598 876	299 359 291	367 543 548	666 902 839
Enfants	4 295 833 903	1 486 093 613	5 781 927 516	560 669 863	6 342 597 379
Enfants adoptés/confiés	83 559 840	17 425 400	100 985 240	13 270 211	114 255 451
Petits-enfants	52 136 080	61 566 265	113 702 345	63 995 368	177 697 713
Parents	-	15 997 233	15 997 233	71 276 580	87 273 813
Freres/soeurs	665 671 896	570 874 348	1 236 546 244	62 142 150	1 298 688 394
Neveux/nieces	168 675 525	35 828 400	204 503 925	54 130 085	258 634 010
Autres parents	685 375 415	355 611 235	1 040 986 650	320 904 810	1 361 891 460
Beaux-enfants	1 472 313 636	665 489 639	2 137 803 275	338 159 051	2 475 962 326
Sans lien	44 643 150	579 370 880	624 014 030	214 471 390	838 485 420
ND	-	-	-	-	-
Total	24 624 474 151	10 254 843 215	34 879 317 366	8 459 805 007	43 339 122 373

iv) Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon le lien de parenté du participant avec le CN et le milieu,

Les chefs de noyau ont été les principaux destinataires des ressources tirées des tontines au cours des 12 derniers mois, avec près des trois quarts des ressources totales, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 44 : Montants tirés au cours des 12 derniers mois aux tontines selon le lien de parenté du participant avec le CN et le milieu.

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés	Montants tirés
Chef de noyau	17 235 033 824	7 489 350 628	24 724 384 452	7 431 937 225	32 156 321 677
Epoux/épouses	2 815 531 341	933 842 075	3 749 373 416	556 164 826	4 305 538 242
Enfants	3 603 514 367	1 035 881 500	4 639 395 867	209 133 098	4 848 528 965
Enfants adoptés/confiés	173 168 640	17 425 400	190 594 040	13 270 211	203 864 251
Petits-enfants	-	-	-	17 331 400	17 331 400
Parents	-	15 997 233	15 997 233	43 723 200	59 720 433
Freres/soeurs	345 060 810	352 293 228	697 354 038	-	697 354 038
Neveux/nieces	168 675 525	109 720 381	278 395 906	-	278 395 906
Grands-parents	-	-	-	-	-
Autres parents	84 300 825	15 463 149	99 763 974	19 218 400	118 982 374
Beaux-enfants	51 935 120	-	51 935 120	-	51 935 120
Sans lien	26 968 000	-	26 968 000	152 455 408	179 423 408
ND	-	-	-	-	-
Total	24 624 474 151	10 254 843 215	34 879 317 366	8 459 805 007	43 339 122 373

v) Quelques caractéristiques moyennes des tontines du point de vue des ménages

Au cours des 12 derniers mois, il a été dénombré près d'un participant à une tontine par ménage (0,74). Cette participation est de 0,91 en milieu urbain et 0,57 en milieu rural. En outre, 38,9% des ménages ont au moins un membre qui a pris part à une tontine. Ce ratio est de 45% en milieu urbain et de 33,2% en milieu rural. La cotisation moyenne mensuelle par ménage s'établit à 6.666 FCFA dans l'ensemble. Elle est de 10.350 FCFA en milieu urbain (dont 13.143 FCFA. À Dakar) et 3.233 FCFA en milieu rural.

Tableau 45 : Quelques caractéristiques moyennes des tontines du point de vue des ménages

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sou	Milieu rural	Total
fréquence moyenne de ménages dont un membre	45.68	44.03	45.01	33.16	38.87
Cotisation moyenne mensuelle par ménage	13 143	6 243	10 350	3 233	6 666
Nombre moyen de participants à une tontine par	0.99	0.79	0.91	0.57	0.74

vi) Quelques caractéristiques moyennes des tontines du point de vue des noyaux

Du point de vue des noyaux, le nombre moyen de participant est de 0,3 et la fréquence moyenne de noyaux dont un membre participe à une tontine est de 22,4%. Ces mêmes ratios s'établissent respectivement à 0,21 et 17,4% en milieu rural, 0,41 et 28,2% en milieu urbain et 0,46 et 29,4% à Dakar. Pour sa part, la cotisation moyenne mensuelle par noyau ressort à 2.835 FCFA au niveau national, 4.797 FCFA en milieu urbain, 6.218 FCFA à Dakar et 1.163 FCFA en milieu rural.

Tableau 46 : Quelques caractéristiques moyennes des tontines du point de vue des noyaux

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sou	Milieu rural	Total
fréquence moyenne de noyaux dont un membre p	29.38	26.45	28.22	17.41	22.39
Cotisation moyenne mensuelle par le noyau	6 218	2 633	4 797	1 163	2 835
Nombre moyen de participants à une tontine par	0.46	0.34	0.41	0.21	0.30

3) Autres modes d'épargne informelles

A. Les dépôts dans les associations informelles autres que les tontines

i) Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon le sexe de l'épargnant et le milieu

Les dépôts dans les autres associations informelles autres que les tontines sont évalués à 7,6 milliards de FCFA dont 4,3 milliards en milieu rural et 3,3 milliards en milieu urbain, notamment à Dakar urbain avec 2,9 milliards. Dans l'ensemble, les dépôts sont constitués à hauteur de 60% par les hommes et 40% par les femmes. En milieu rural, ces dépôts relèvent pour l'essentiel des hommes (83,6%). En revanche, en milieu urbain, les femmes sont les principaux déposants dans ces associations informelles (71,3%), dont 87,8% dans les autres villes et 69,5% à Dakar.

Tableau 47 : Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon le sexe de l'épargnant et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt
Homme	900 192 429	38 409 635	938 602 065	3 618 836 527	4 557 438 591
Femme	2 048 784 282	277 442 356	2 326 226 638	708 975 612	3 035 202 250
Total	2 948 976 711	315 851 991	3 264 828 702	4 327 812 139	7 592 640 841

ii) Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon l'âge de l'épargnant et le milieu

Globalement, les personnes âgées sont les principaux déposants : 45,4% de ces dépôts sont effectués par la tranche d'âge « 35-54 » et 43,7% par la tranche d'âge « 55 et plus ». Dans le milieu urbain, plus des trois quarts des dépôts (77,4%) sont le fait des « 35-54 » ans (76,6% à Dakar urbain et 85,4% dans les autres villes). En revanche, dans le milieu rural, les personnes âgées de plus de 55 ans sont titulaires de 69,1% de ces dépôts contre 21,2% pour celles de la tranche d'âge « 35-54 ».

Tableau 48 : Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon l'âge de l'épargnant et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt
Moins de 5 ans	8 441 420	-	8 441 420	21 542 612	29 984 032
5-14 ans	-	-	-	53 027 968	53 027 968
15-34 ans	374 664 452	24 347 124	399 011 577	344 326 653	743 338 229
35-54 ans	2 257 463 043	269 775 597	2 527 238 640	919 341 134	3 446 579 774
55 ans et +	308 407 795	21 729 270	330 137 065	2 989 573 773	3 319 710 838
Total	2 948 976 711	315 851 991	3 264 828 702	4 327 812 139	7 592 640 841

iii) Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CM et le milieu

Les chefs de ménages et leurs époux/épouses sont les principaux déposants dans les autres associations informelles autres que les tontines avec respectivement 66% et 22% de ces dépôts. Si les chefs de ménages dominant à Dakar urbain (47%) et en milieu rural (82%), les conjoints arrivent en tête dans les autres villes avec 71% contre 23% pour les premiers.

Tableau 49 : Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CM et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt
Chef de ménage	1 385 273 924	72 165 440	1 457 439 364	3 564 879 035	5 022 318 399
Epoux/épouses	971 502 750	225 642 614	1 197 145 364	510 011 178	1 707 156 542
Coépouse	-	5 186 988	5 186 988	-	5 186 988
Enfants	233 054 673	11 671 717	244 726 390	108 855 774	353 582 164
Enfants adoptés/confiés	52 416 384	-	52 416 384	-	52 416 384
Parents	-	-	-	13 497 352	13 497 352
Freres/soeurs	253 609 920	-	253 609 920	11 003 304	264 613 224
Neveux/nieces	-	-	-	1 058 499	1 058 499
Grands-parents	13 691 592	-	13 691 592	-	13 691 592
Autres parents	18 419 358	-	18 419 358	66 637 023	85 056 381
Beaux-enfants	-	-	-	14 107 045	14 107 045
Sans lien	21 008 110	1 185 233	22 193 342	21 542 612	43 735 954
ND	-	-	-	16 220 318	16 220 318
Total	2 948 976 711	315 851 991	3 264 828 702	4 327 812 139	7 592 640 841

iv) Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CN et le milieu

Le chef de noyau effectue 88% du total des dépôts dans les autres associations informelles autres que les tontines. Ce ratio est de 95% dans le milieu rural, de 96% dans les autres villes et de 77% à Dakar urbain.

Tableau 50 : Montant actuel des dépôts dans d'autres associations informelles selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CN et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt	Montant actuel du dépôt
Chef de noyau	2 264 049 172	304 180 275	2 568 229 447	4 129 088 404	6 697 317 851
Epoux/épouses	116 415 425	-	116 415 425	22 350 591	138 766 016
Enfants	213 169 970	11 671 717	224 841 687	96 113 192	320 954 879
Enfants adoptés/confiés	52 416 384	-	52 416 384	21 542 612	73 958 996
Parents	-	-	-	13 497 352	13 497 352
Freres/soeurs	253 609 920	-	253 609 920	-	253 609 920
Neveux/nieces	17 204 890	-	17 204 890	-	17 204 890
Autres parents	32 110 950	-	32 110 950	28 999 670	61 110 620
ND	-	-	-	16 220 318	16 220 318
Total	2 948 976 711	315 851 991	3 264 828 702	4 327 812 139	7 592 640 841

v) Quelques caractéristiques moyennes des dépôts auprès d'associations informelles du point de vue des ménages

Dans l'ensemble, peu de ménages participe à une association informelle autres que les tontines (5,7% des ménages dont 7,2% dans le milieu rural et 4,1% en milieu urbain). Le dépôt moyen par ménage est ressorti à 5.425 FCFA au niveau national, à 6.451 FCFA dans le milieu rural et à 4.323 FCFA en milieu urbain. Pour sa part, le nombre moyen de participants s'établit à 0,07 à Dakar ; 0,05 dans les autres villes et 0,14 en milieu rural.

Tableau 51 : Quelques caractéristiques moyennes des dépôts auprès d'associations informelles du point de vue des ménages

	Milieu de résidence		
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu rural
fréquence moyenne de ménage dont un membre participe à une association informelle	4.70	3.24	7.19
montant actuel moyen par ménage déposé à l'association Informelle	6 484	1 145	6 451
Nombre moyen de participants à une association informelle par ménage	0.07	0.05	0.14

B. La thésaurisation

La thésaurisation est une préférence pour la liquidité de la part des ménages. Elle englobe ici les sommes confiées à d'autres ménages.

i) Caractéristiques des thésaurisateurs

Il apparaît que l'ensemble des ménages sénégalais pratique la thésaurisation (99,9%) confirmant qu'il s'agit d'avantage d'épargne de précaution pour faire face à des charges probables à court terme. De ce point de vue, elle est très proche des encaisses de transaction. Toutefois une faible proportion de ménage établie en milieu rural (0,2% des ménages ruraux) ne pratique pas la thésaurisation.

Tableau 52 : Répartition des ménages selon la pratique ou non de la thésaurisation et le milieu de résidence

Thésaurisation	Milieu de résidence								Total	
	Dakar urbain		Autres villes		Milieu urbain		Milieu rural		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
NON	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1471	0,2	1471	0,1
OUI	340302	100,0	231384	100,0	571687	100,0	611989	99,8	1183676	99,9
Total	340302	100,0	231384	100,0	571687	100,0	613460	100,0	1185147	100,0

Du point de vue de la taille, tous milieux confondus, il apparaît, de manière significative, que tous les ménages de dix (10) personnes et plus pratiquent la thésaurisation. Alors que les ménages de taille comprise entre 5 et 9 personnes pratiquent plus la thésaurisation (45,8%) que ceux de taille inférieure ou égale à 4 personnes (24,1%). Ce découpage laisse croire que la fréquence relative de la pratique de la thésaurisation est croissante avec la taille des ménages.

Selon les milieux, cette tendance globale est similaire à celle observée en milieu rural. A l'intérieur de la population des ménages qui pratiquent la thésaurisation, la tendance en milieu urbain est similaire de celle du milieu rural.

Tableau 53 : Répartition des ménages selon la pratique ou non de la thésaurisation, la taille et le milieu de résidence

	Milieu de résidence				Total		
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural			
Taille du ménage	Thésaurisation						
	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI
	%	%	%	%	%		%
1-4 pers.	38,7	21,7	31,8	51,5	16,8	51,5	24,1
5-9 pers.	38,8	50,0	43,3	48,5	48,2	48,5	45,8
10-14 pers.	15,0	20,6	17,3	0,0	22,6	0,0	20,0
15-19 pers.	4,5	4,5	4,5	0,0	7,7	0,0	6,1
20-29 pers.	2,5	2,9	2,7	0,0	3,8	0,0	3,2
30 pers. et +	0,5	0,3	0,4	0,0	1,0	0,0	0,7
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ii) Montant gardé dans les ménages selon le genre et le milieu

Le niveau des montants thésaurisés s'élève à 23,6 milliards de FCFA, soit plus de la moitié des cotisations aux tontines. Dans l'ensemble, plus de 75% des montants thésaurisés ont été recensés en milieu urbain dont 59% à Dakar. En milieu rural, l'épargne gardée dans les ménages (5,0 milliards) est supérieure à celle placée dans des banques (3,0 milliards). Elle représente le dixième de l'épargne placée dans les institutions financières formelles.

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Homme	9 086 191 636	2 153 987 868	11 240 179 504	4 179 367 123	15 419 546 627
Femme	4 808 123 125	2 471 975 819	7 280 098 944	830 416 832	8 110 515 775
Total	13 894 314 761	4 625 963 687	18 520 278 448	5 009 783 954	23 613 837 392

Tableau 54 : Montant gardé dans les ménages selon le genre et le milieu

iii) Montant gardé dans les ménages selon le genre et le milieu

A Dakar, la thésaurisation concerne davantage les jeunes qui commencent à travailler (tranche d'âge 15-34 ans) avec 46,8% de cette forme d'épargne. Dans les autres villes comme en milieu rural, les personnes âgées de 35 à 54 ans sont les principaux épargnants sous forme de thésaurisation, avec respectivement 65,5% et 47,8% du total. L'épargne des moins de 5 ans n'a été enregistrée qu'à Dakar et porte sur un montant de 24,7 millions de FCFA.

Tableau 55 : Montant gardé dans les ménages selon l'âge et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Moins de 5 ans	24 711 625	-	24 711 625	-	24 711 625
5-14 ans	-	-	-	2 485 686	2 485 686
15-34 ans	6 500 873 196	845 763 173	7 346 636 369	1 207 333 906	8 553 970 275
35-54 ans	5 390 590 989	3 028 877 728	8 419 468 717	2 395 580 542	10 815 049 258
55 ans et +	1 978 138 951	751 322 786	2 729 461 737	1 404 383 821	4 133 845 558
Total	13 894 314 761	4 625 963 687	18 520 278 448	5 009 783 954	23 613 837 392

iv) Montant gardé dans les ménages selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CM et le milieu

Les chefs de ménages (50,8%), les époux/épouses (15,6%) et les enfants (15,0%) ont concentré l'essentiel des montants gardés dans les ménages, tous milieux confondus. En milieu rural, 68,2% de cette forme d'épargne est entre les mains des chefs de ménages contre 46,1% en milieu urbain. Le montant gardé par les petits enfants s'établit à 100 millions de FCFA et ne concerne que Dakar.

Tableau 56 : Montant gardé dans les ménages selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CM et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Chef de ménag	6 287 661 044	2 246 720 163	8 534 381 207	3 415 425 976	11 949 807 183
Epoux/épouses	2 089 342 234	1 094 352 691	3 183 694 925	493 025 497	3 676 720 422
Enfants	2 208 855 535	777 231 096	2 986 086 631	547 907 132	3 533 993 764
Enfants adoptés/confiés	89 085 550	15 682 860	104 768 410	10 339 018	115 107 428
Petits-enfants	100 353 560	-	100 353 560	-	100 353 560
Parents	92 005 612	22 665 440	114 671 052	-	114 671 052
Freres/soeurs	332 812 564	256 081 272	588 893 836	90 714 632	679 608 468
Neveux/nieces	80 837 260	22 732 088	103 569 348	96 643 562	200 212 909
Autres parents	1 379 972 704	869 171	1 380 841 875	90 615 658	1 471 457 533
Beaux-parents	-	79 015 500	79 015 500	-	79 015 500
Beaux-enfants	370 895 200	35 506 377	406 401 577	52 701 179	459 102 756
Sans lien	862 493 498	75 107 029	937 600 527	212 411 301	1 150 011 828
Total	13 894 314 761	4 625 963 687	18 520 278 448	5 009 783 954	23 613 837 392

v) Montant gardé dans les ménages selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CN et le milieu

Sous l'angle des noyaux, les montants gardés dans les ménages sont principalement le fait des chefs de noyau (78,7%) et des enfants (6,1%).

Tableau 57 : Montant gardé dans les ménages selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CN et le milieu

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain (sous total)	Milieu rural	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Chef de noyau	10 185 404 753	3 809 367 472	13 994 772 225	4 534 548 747	18 529 320 972
Epoux/épouses	829 618 826	36 375 548	865 994 374	33 700 711	899 695 084
Enfants	802 106 635	421 326 589	1 223 433 224	206 691 119	1 430 124 343
Enfants adoptés/confiés	89 085 550	15 682 860	104 768 410	10 339 018	115 107 428
Petits-enfants	100 353 560	-	100 353 560	4 142 810	104 496 370
Parents	56 076 732	24 114 058	80 190 790	-	80 190 790
Freres/soeurs	211 413 890	159 748 175	371 162 065	33 142 480	404 304 545
Neveux/nieces	91 624 460	21 612 450	113 236 910	-	113 236 910
Autres parents	1 039 514 663	1 119 638	1 040 634 301	28 999 670	1 069 633 971
Beaux-parents	-	79 015 500	79 015 500	-	79 015 500
Beaux-enfants	179 217 600	-	179 217 600	-	179 217 600
Sans lien	309 898 092	57 601 398	367 499 490	158 219 400	525 718 890
Total	13 894 314 761	4 625 963 687	18 520 278 448	5 009 783 954	23 613 837 392

vi) Montant gardé dans les ménages selon le lien de parenté de l'épargnant avec le CN et le milieu

Dans l'ensemble, 14% des ménages ont une épargne gardée au sein des ménages. Ce ratio est de 16,3% à Dakar, 15,2% dans les autres villes et 12,3% en milieu rural. Le montant moyen de l'épargne gardée dans le ménage est de 15.971 FCFA au niveau national, de 30.636 FCFA à Dakar, de 16.859 FCFA dans les autres villes et de 7.501 FCFA en milieu rural.

Tableau 58 : Quelques caractéristiques moyennes, du point de vue des ménages de l'épargne gardée dans les ménages

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	Total
fréquence moyenne de ménages avec une épargne gardée dans les ménages	16.26	15.23	15.84	12.30	14.01
Montant moyen par ménage de l'épargne gardée dans les ménages	30 636	16 859	25 060	7 501	15 971